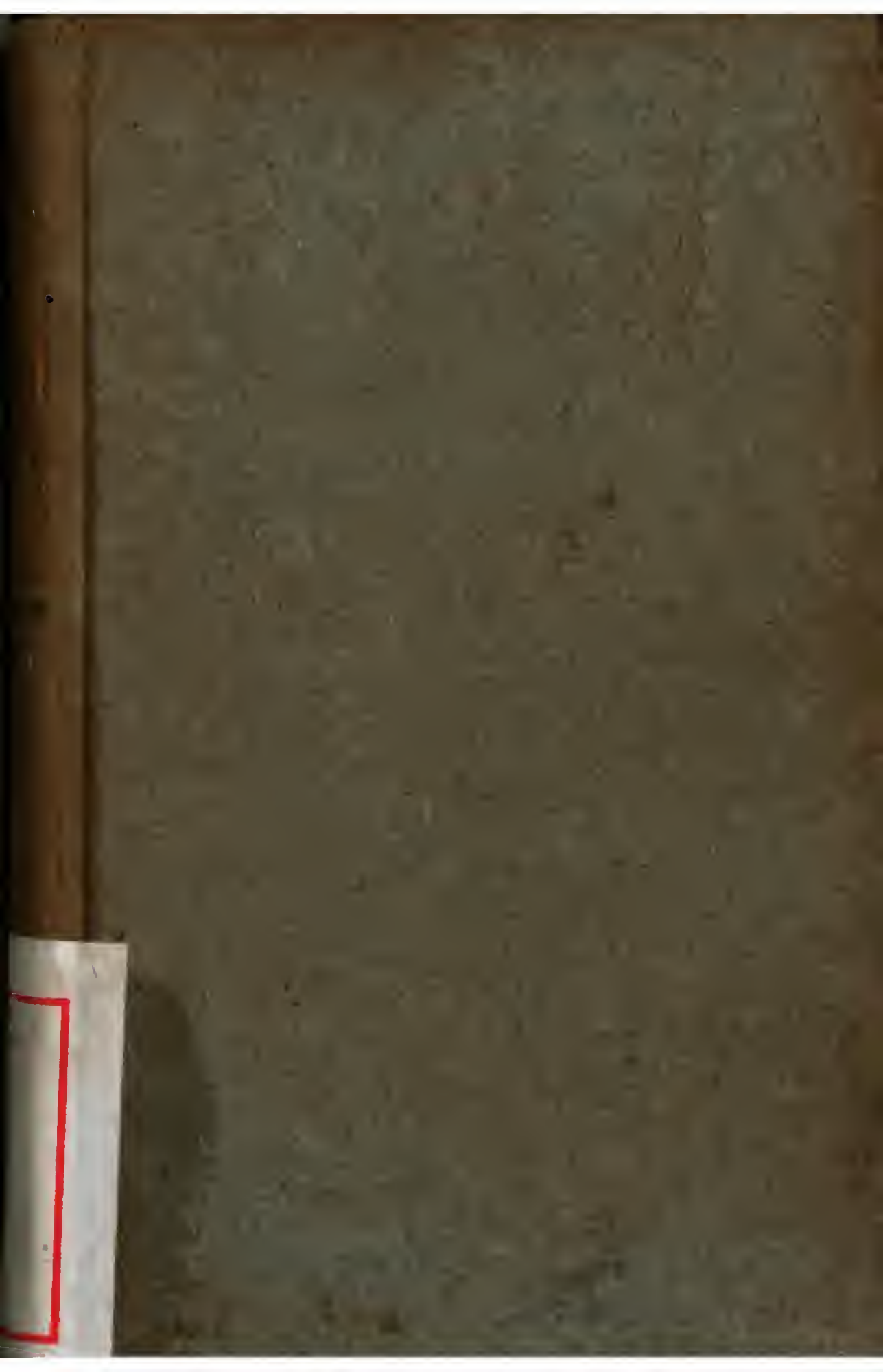

BIBLIOTECA NAZ.
141
D
40
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
D
40
NAPOLI

SUPPLÉMENT

Copié fidellement ſur le Manuſcrit original, qui complète

LES MÉMOIRES

DE M. LE DUC

DE SAINT-SIMON.

TOME PREMIER.

SUPPLÉMENT AUX MÉMOIRES DE M. LE DUC DE SAINT-SIMON,

Copié fidellement ſur le Manuſcrit original;

OU

L'OBSERVATEUR VÉRIDIQUE,

Sur le Règne de LOUIS XIV, *& ſur les premières époques des Règnes ſuivans;*

Pour ſervir de SUITE & de COMPLÉMENT aux trois Volumes déjà publiés;

Avec des Notes hiſtoriques & critiques.

TOME PREMIER.

A LONDRES,
Et ſe trouve à LIÉGE,
Chez F. J. DESOER, Imprimeur-Libraire, à la Croix d'or, ſur le Pont-d'Iſle.

1789.

R. B. E.

AVIS

Sur ce Supplément aux trois Volumes déjà publiés, des Mémoires de M. le Duc de Saint-Simon.

LES trois volumes in-12. des *Mémoires de M. le Duc de S.-Simon*, qui viennent de paroître avec ſuccès, ne préſentent qu'une partie des articles, même quelquefois tronqués, de cet Ouvrage ſi intéreſſant & ſi précieux pour quiconque veut connoître les différens perſonnages qui compoſèrent la Cour de Louis XIV, pendant la durée de ſon règne à jamais mémorable. On ne pourra douter de cette vérité, lorſqu'on ſaura que les Mémoires manuſcrits forment *huit volumes in-4°.*

Cette remarque a fait croire que ce ſeroit rendre un véritable ſervice au public, que de lui offrir, non ce qui a déjà été publié dans ces trois volumes imprimés dont nous venons de parler, mais ce que l'Éditeur de ces trois volumes n'a pas connu de ces Mémoires, ou dont il n'a pas fait uſage, on ne ſait par quel motif de prudence ou d'intérêt perſonnel. Il falloit auſſi dans ce *Supplément* ſi néceſſaire, rétablir pluſieurs articles tronqués & morcelés (on ne ſait auſſi par quel motif) dans cette première partie des Mémoires; & c'eſt ce qu'on a fait avec la plus ſcrupuleuſe exactitude dans ce *Supplément* : en ſorte que par les nombreux articles nou-

veaux qui s'y trouvent, & cinq à ſix qu'on a dû rétablir, le lecteur pourra ſe flatter de poſſéder, au moyen des ſept volumes in-12°, dans toute ſon étendue & dans toute ſon intégrité, ce rare manuſcrit, connu ſous le titre de *Mémoires de M. le Duc de S.-Simon.*

M. le Duc de S.-Simon étoit homme de qualité, & fort *entiché* de ſa nobleſſe; l'auſtérité de ſes mœurs, la franchiſe de ſon caractère, & un certain ton tranchant qu'il affectoit dans la converſation, avoient rendu ſon commerce difficile: mais cette rudeſſe apparente étoit rachetée par une ſolidité de raiſonnement, une pureté d'intention, qui lui concilioient l'amitié de tous les honnêtes gens. Témoin de tout ce

qu'il raconte, on s'aperçoit qu'il avoit une manière de voir qui rend ſon récit infiniment curieux; & ç'auroit été une perte irréparable, ſi de petites conſidérations particulières avoient empêché la publication d'une foule de faits, d'anecdotes, d'obſervations, de ſingularités hiſtoriques, de traits de mœurs & de caractères, concernant le règne de Louis XIV & les évènemens de ſon temps.

Il faut avouer que notre hiſtorien paroît avoir quelquefois chargé ſes portraits, & que conſtamment attaché à un parti, il ne ménage pas aſſez ceux qui lui ſont contraires; ce qui tient au caractère *haineux* qu'on peut lui attribuer avec quelque raiſon. Il eſt en-

core vrai qu'il ſemble avoir pris plaiſir à recueillir tous les traits de la malignité & de l'envie; mais du moins il nous inſtruit, ſouvent juſque dans les plus foibles détails, de ce qu'il voyoit, de ce qu'il entendoit; & il y joint toujours des raiſons, ſi non juſtes, certainement ſpécieuſes. Honnête & vertueux par principes, il ne montre point le cyniſme de quantité d'écrivains ſatyriques, dont la méchanceté ſeule fait rechercher les productions.

Cependant, aux préventions ſouvent trop prononcées de notre Auteur, nous avons cru devoir oppoſer nos réflexions dans des notes, & ſurtout en empruntant le témoignage de pluſieurs écrivains, ſes contempo-

rains, qui méritent auſſi de la conſidération & de la confiance. Les faits étant les mêmes, mais l'interprétation différente, le Lecteur pourra porter un jugement ſain, d'après leurs divers rapports. D'ailleurs ces rapprochemens nous ont ſemblé piquans, curieux, & bien propres à répandre la lumière de la vérité.

Quant à l'ordre des articles, nous avons ſuivi celui du manuſcrit. Il importe très-peu en effet que la chronologie y ſoit obſervée, comme dans des annales, ou que l'enchaînement des matières n'y ſoit point interverti, comme dans une hiſtoire. Ce ſont des traits, des tableaux, des diſſertations, des *boutades* même que ce ſeigneur

jetoit ſur le papier ſans aucun plan, & ſelon que ſa mémoire ou ſon humeur les lui dictoient.

Au reſte, nous ne craignons pas de le répéter, ce *Supplément*, copié fidellement ſur le manuſcrit original, & bien plus conſidérable que les trois volumes déjà publiés, complète en entier les *Mémoires de M. le Duc de S.-Simon*, & il en fait néceſſairement la ſuite la plus intéreſſante & la plus inſtructive.

Nous demandons grâce pour le ſtyle de l'Auteur; on le trouvera ſouvent ferme, énergique, brûlant même & pittoreſque; & dans d'autres endroits il paroîtra lâche, diffus, entortillé & incorrect. Sans doute il nous

auroit été facile d'effacer une partie de ces taches; mais nous aurions encouru le blâme des Lecteurs, qui aiment à juger un ouvrage & à y reconnoître la *vraie phyſionomie* de l'Écrivain. D'après ce principe, nous avons porté le ſcrupule juſqu'à n'oſer altérer aucune expreſſion de ces Mémoires.

Une Table générale embraſſera à la fois les *trois premiers volumes* déjà imprimés de ces Mémoires, & les *quatre volumes* de ce *Supplément*, afin que le Lecteur puiſſe de ſuite recourir aux articles qu'il a intérêt ou la curioſité de connoître, relativement aux perſonnages & aux évènemens de ce beau ſiècle de Louis-le-Grand.

SUPPLÉMENT AUX MÉMOIRES DE M. LE DUC DE ST.-SIMON,

Sur le Règne de LOUIS XIV, *& ſur les premières époques du Règne ſuivant.*

Anecdotes intéreſſantes ſur LOUIS XIV, *au lit de la mort.*

LE père le Tellier ſe laſſoit depuis long-temps d'aſſiſter un mourant. Il n'avoit pu venir à bout de la nomination de ce grand nombre de bénéfices vacans. Il ne redoutoit plus rien du cardinal de Noailles depuis

que Biſſy & lui, avec Madame de Maintenon, avoient paré ſon retour. Ainſi, n'ayant plus à craindre ni à eſpérer du Roi, il ſe donna d'autres ſoins, tellement que tout cet intérieur de chambre, & les cabinets mêmes, étoient ſcandaliſés de ces abſences, & qu'il y en avoit qui ne ſe contraignoient pas, comme Bloin & Marechal, qui, quelquefois, l'envoyoient chercher d'eux-mêmes. Le Roi le demandoit ſouvent ſans qu'il fût là à portée, & quelquefois ſans qu'il vînt du tout, parce qu'on ne le trouvoit chez lui ni où on le cherchoit.

Quand il s'approchoit du Roi, c'étoit toujours de lui-même qu'il s'en retiroit, & preſque toujours en fort peu de momens. Les derniers jours, & dans cet état extrême, il parut encore bien moins, quoiqu'un confeſſeur, & qui n'étoit doublé de perſonne, ne dût point alors quitter les environs du lit; mais il ne parut pas que la charité, la ſollicitude, non plus que l'affection ni la reconnoiſſance, fuſſent les vertus diſtinctives de ce jéſuite, à qui ſes profondeurs & ſes artifices n'avoient pas donné le goût, l'onction, ni le talent d'aſſiſter les mourans. Il falloit l'envoyer chercher ſans ceſſe; il s'échappoit auſſi ſans ceſſe, & par une auſſi indigne conduite,

il ſcandaliſa tout ce qui y pouvoit être & y étoit, depuis que la retraite de Madame de Maintenon & de M. du Maine eut rendu l'accès de la chambre plus libre.

Mais à propos du père le Tellier, la vérité veut que j'ajoute que je me ſuis informé curieuſement à Marechal (ſon chirurgien) touchant l'opinion, que le Roi avoit fait le vœu de jéſuite, & de ce qu'on a raconté là deſſus. Marechal, qui étoit fort vrai, & qui n'eſtimoit pas le père le Tellier, m'a aſſuré qu'il ne s'étoit jamais aperçu de rien qui eût trait à cela, ni de formules de prières ou de bénédiction particulière, ni que le Roi ait eu aucune marque ni manière de ſcapulaire ſur lui, & qu'il étoit perſuadé qu'il n'y avoit pas la moindre vérité dans tout ce qui s'étoit dit là deſſus. Marechal, quoique très-aſſidu, n'étoit pas toujours dans la chambre, ni près du lit. Le père le Tellier pouvoit auſſi s'en défier & ſe cacher de lui, mais je ne puis croire, malgré tout cela, que, s'il y avoit quelque choſe de vrai là deſſus, Marechal n'en eût pas eu la moindre connoiſſance, & que juſqu'aux ſoupçons lui euſſent échappé.

Le tendre compliment du Roi à Madame de Maintenon ſur l'eſpérance d'en être bientôt rejoint, déplut à cette vieille Dame, qui,

non contente d'être reine, vouloit apparemment être immortelle. Dès le mercredi, c'eſt-à-dire, quatre jours avant la mort du Roi, elle l'abandonna pour toujours; le Roi s'en aperçut avec tant de peine, qu'il la redemanda ſans ceſſe; ce qui la força de revenir de Saint-Cyr : mais elle n'eut pas la patience d'y attendre ſa fin pour s'en retourner & n'en plus revenir (*a*).

OPINIONS ſingulières du Duc de Saint-Simon, ſur la tranquillité de conſcience du Roi mourant.

TOUT ce que le Roi avoit ſenti de violence en faiſant ſon teſtament (*b*), tout ce

(*a*) La haine oſe-t-elle aller plus loin! Madame de Maintenon fuit un ſpectacle douloureux, elle ne peut plus rendre aucun ſervice au Roi, peut-être ſa préſence ajoute-t-elle à ſes maux; on lui conſeille de s'éloigner, & elle ſe réfugie à Saint-Cyr. C'eſt ce qui ſe paſſe dans preſque toutes les familles, pendant les derniers momens d'un moribond. Et M. le duc de Saint-Simon en fait un crime à Madame de Maintenon, & il fouille dans ſon cœur; il interprète ſes penſées, & prête à tous ſes ſentimens les couleurs de l'ingratitude, même de l'inhumanité! *Note de l'Éditeur.*

(*b*) Feu notre Roi n'a jamais cru que ſon teſtament ſeroit exécuté; il diſoit à certaines perſonnes : „ On m'a „ fait faire un teſtament & pluſieurs choſes : je les ai faites „ pour avoir du repos; mais je ſais bien que cela ne ſub- „ ſiſtera pas „. *Fragmens de Lettres originales.*

qu'il en avoit dit ſi amèrement à ſes enfans naturels après l'avoir fait, aux gens du Parlement en le leur remettant, à la Reine d'Angleterre du moment qu'il la vit, & toujours leur en parlant le premier comme plein d'amertume, on peut ajouter, de dépit de ſa foibleſſe; ce codicile arraché, après avoir reçu ſes ſacremens dans un état de mourant, qui lui en laiſſoit ſentir toute l'injuſtice, ſans lui permettre d'y réſiſter; tout cela le raſſura peut-être contre ce qu'on avoit prétendu. Il n'avoit jamais cru, comme il s'en étoit expliqué pluſieurs fois, qu'aucune des choſes qu'il venoit de faire ou de confirmer pût ſubſiſter après lui (*a*). Au moment qu'il entretint M. le duc d'Orléans, il s'en flatta peut-être plus que jamais pour s'apaiſer ſoi-même, tout rempli qu'il devoit être de ſon

(*a*) Les meſures étoient priſes pour donner la régence abſolue au duc d'Orléans. Le Roi ne la lui avoit laiſſée que très-limitée par ſon teſtament dépoſé au Parlement, ou plutôt il ne l'avoit établi que chef d'un conſeil de régence, dans lequel il n'auroit eu que la voix prépondérante. Cependant il lui dit: „Je vous ai conſervé tous „les droits que vous donne votre naiſſance „. C'eſt qu'il ne croyoit pas qu'il y eût de loi fondamentale qui donnât dans une minorité un pouvoir ſans bornes à l'héritier préſomptif du royaume. Cette autorité ſuprême, dont on peut abuſer, eſt dangereuſe; mais l'autorité partagée l'eſt encore davantage. Il crut qu'ayant été ſi bien obéi pendant ſa vie, il le ſeroit après ſa mort, & ne ſe ſouvenoit pas qu'on avoit caſſé le teſtament de ſon père.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

codicile qu'il avoit fait il n'y avoit pas plus d'une heure. Il parla peut-être avant & après à ſon neveu, tout plein de cette penſée, il put donc ainſi le regarder en effet comme l'adminiſtrateur du royaume, & s'expliquer en ce ſens. C'eſt du moins ce qu'il eſt permis de préſumer.

Mais (*a*) qui pourra ne pas s'étonner au dernier point, on ne peut s'empêcher de le répéter, de la paiſible & conſtante tranquillité de ce Roi mourant, & de cette inaltérable paix, ſans la plus légère inquiétude parmi tant de piété, & une application ſi fervente à profiter de tous les momens (*b*)?

Les médecins prétendirent que la même cauſe qui amortit & qui ôte même toutes les douleurs du corps, qui eſt un ſang entière-

---

(*a*) Le Roi a bien prouvé par ſa mort qu'il étoit un grand homme. On ne peut mourir avec plus de fermeté & de courage que lui. Pendant huit jours entiers, il a eu la mort devant les yeux, ſans la moindre crainte, ni la moindre frayeur. Il a tout diſpoſé, tout ordonné, comme s'il eût dû faire un voyage.

Fragmens de Lettres originales.

(*b*) Perſonne n'ignore avec quelle grandeur d'ame Louis XIV vit approcher la mort, diſant à Madame de Maintenon: „ J'avois cru qu'il étoit plus difficile de mourir „; diſant à ſes domeſtiques: „ Pourquoi pleurez-vous? m'a„ vez-vous cru immortel „? Donnant ſes ordres ſur beaucoup de choſes, & même ſur ſa pompe funèbre.... Le courage d'eſprit avec lequel mourut ce monarque, fut dépouillé de cette oſtentation répandue ſur toute ſa vie. Ce courage alla juſqu'à avouer ſes fautes.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

ment gangréné, calme auſſi & anéantit toutes celles du cœur & les agitations de l'eſprit; & il eſt vrai que le Roi mourut de cette maladie.

D'autres en ont donné une autre raiſon, & ceux-là étoient dans l'intrinsèque de la chambre pendant cette dernière maladie, & y furent ſeuls les derniers jours. Les jéſuites ont conſtamment des laïcs de tous états, même mariés, qui ſont de leur compagnie : ce fait eſt certain; il ne l'eſt pas moins que Deſnoyers, ſecrétaire d'état ſous Louis XIII, n'ait été de ce nombre, & bien d'autres. Ces aggrégés ſont les mêmes vœux que les jéſuites en tout ce que leur état peut permettre, c'eſt-à-dire, d'obéiſſance ſans reſtriction aucune au père général & aux ſupérieurs de la compagnie. Ils ſont obligés de ſuppléer aux vœux de pauvreté & de chaſteté par tous les ſervices & par toute la protection qu'ils doivent aveuglément à la compagnie, ſurtout par une ſoumiſſion ſans bornes aux ſupérieurs & à leur confeſſeur; ils doivent être exacts à de légers exercices de piété que leur confeſſeur ajuſte à leur temps & à leur eſprit, & qu'il ſimplifie tant qu'il veut. La politique a ſon comble par le ſecours aſſuré de ces auxiliaires cachés, à qui ils font bon marché du

reſte : mais il ne ſe doit rien paſſer dans leur ame, ni quoi que ce ſoit qui vienne à leur connoiſſance, qu'ils ne le révèlent à leur confeſſeur, & pour ce qui n'eſt pas du ſecret de la conſcience, aux ſupérieurs ſi le confeſſeur le juge à propos. Ils ſe doivent auſſi conduire en tout ſuivant les ordres du confeſſeur & des ſupérieurs avec une ſoumiſſion ſans replique, comme on vient de le dire plus haut.

On a (*a*) donc prétendu que le père le Tellier avoit inſpiré au Roi, long-temps avant ſa mort, de ſe faire agréger ainſi dans la compagnie, qu'il lui en avoit vanté les priviléges certains pour le ſalut, les indul-

---

(*a*) L'opinion de M. le duc de S.-Simon ſe trouve en effet confirmée dans tous les papiers publics de ce temps ; mais les détails nous manquoient. (*Note de l'Éditeur*)

Michel le Tellier, jéſuite, né auprès de Vire en baſſe Normandie, en 1643, étoit provincial de la province de Paris, lorſque le père de la Chaiſe, confeſſeur du Roi, mourut. C'étoit un homme ſombre, ardent, inflexible, cachant ſes violences ſous un flegme apparent, auſſi attentif à cacher ſes menées qu'à les faire réuſſir. Ce fut à cet homme turbulent qu'on confia le poſte du père de la Chaiſe. Il fit tout le mal qu'il pouvoit faire dans cette place, où il eſt trop aiſé, dit un hiſtorien, d'inſpirer ce qu'on veut & de perdre qui l'on hait. Il perdit le cardinal de Noailles & le père Queſnel ; il fatigua Louis XIV juſque dans ſes derniers momens, pour lui faire donner des édits en faveur de la conſtitution. Cet homme dangereux fut exilé à Amiens, puis à la Flèche, après la mort de ſon pénitent, & mourut en 1719, âgé de ſoixante-ſeize ans.

gences plénières qui y ſont attachées, qu'il l'avoit perſuadé que quelques crimes qu'on eût commis, & dans quelque difficulté qu'on ſe trouvât de les réparer, cette profeſſion ſecrette lavoit tout, & aſſuroit infailliblement le ſalut, pourvu qu'on fût fidelle à ſes vœux; que le général fut admis, du conſentement du Roi, dans le ſecret; que le Roi en fit les vœux entre les mains du père le Tellier; que dans les derniers jours de ſa vie, on les entendit tous deux, l'un fortifier, l'autre s'appuyer ſur ces promeſſes; que le Roi reçut de lui la dernière bénédiction de la compagnie comme un des religieux; qu'il lui fit prononcer des formules de prières qui n'en laiſſoient point douter, & qu'on entendit en partie qu'il lui avoit donné l'habit ou le ſigne preſque imperceptible, comme une ſorte de ſcapulaire (*a*) qui fut trouvé ſur lui; enfin la plupart de ceux qui s'approchèrent de plus près demeurèrent perſuadés que cette pénitence faite aux dépens d'autrui, des hugue-

(*a*) On lui a reproché (à Louis XIV) d'avoir porté ſur lui des reliques, les dernières années de ſa vie. Ses ſentimens étoient grands; mais ſon confeſſeur, qui ne l'étoit pas, l'avoit aſſujetti à ces pratiques peu convenables & aujourd'hui déſuſitées, pour l'aſſujettir plus pleinement à ſes inſinuations: & d'ailleurs ces reliques lui avoient été données par Madame de Maintenon.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

nots, des janſéniſtes, des ennemis des jéſuites, ou de ceux qui ne leur furent pas abandonnés, des défenſeurs des droits des Rois & des nations, des canons & de la hiérarchie, contre la tyrannie & les prétentions ultramontaines, en un mot, cet attachement phariſaïque à l'extérieur de la loi & à l'écorce de la religion, ont formé cette ſécurité ſi ſurprenante dans ces terribles momens où diſparoît ſi ordinairement celle qui, fondée ſur l'innocence & la pénitence fidelle, ſemble le plus ſolidement devoir raſſurer.

(*a*) Ainſi mourut un des plus grands Rois

(*a*) Lorſqu'on propoſa au Roi de recevoir les derniers ſacremens, il répondit : Ha ! très-volontiers, j'en ſerai bien aiſe. Et après la confeſſion, il dit : Je ſuis en paix, je me ſuis bien confeſſé.

Quelque temps après, il dit à une perſonne de confiance : Je me trouve le plus heureux du monde, j'eſpère que Dieu m'accordera mon ſalut : qu'il eſt aiſé de mourir ! Il dit ces dernières paroles en fondant en larmes.

On dit au Roi, en lui préſentant des cordiaux : On veut, Sire, vous rappeler à la vie. Il répondit : La vie ou la mort, tout ce qu'il plaira à Dieu.

Le Roi, le lendemain qu'il eut reçu ſes ſacremens, fit approcher les cardinaux de Rohan & de Biſſy, & il leur dit en préſence d'un grand nombre de courtiſans, qu'il étoit ſatisfait du zèle & de l'application qu'ils avoient fait paroître pour la défenſe de la bonne cauſe * ; qu'il les ex-

---

* L'auteur oublie que le Roi dit à ces deux cardinaux : „ Si on m'a trompé, on eſt bien coupable „. Il a été avéré en effet qu'on l'avoit trompé, & que c'étoit ſon confeſſeur le Tellier qui avoit lui-même fabriqué la minute de cette

de la terre, entre les bras d'une ténébreuſe épouſe & de ſes enfans légitimés, maître de lui juſqu'à ſa conſommation pour eux, muni des ſacremens de l'égliſe, de la main du fils de ſon autre bien-aimée, plus que comblé des faveurs que celles de ſa mère avoient valu à ſa famille, & aſſiſté uniquement par un confeſſeur tel qu'on a vu qu'étoit le père le Tellier.

Si telle eſt la mort des Saints, ce n'eſt pas là au moins leur aſſiſtance; auſſi cette aſſiſtance ne fut-elle pas pouſſée juſqu'au bout. Ceux qui s'étoient emparés de la chambre du Roi n'y admettant qu'eux & ce peu de dévoués qui leur étoient néceſſaires; leur aſſiduité ne

---

hortoit à avoir la même conduite après ſa mort, & qu'il avoit donné de bons ordres pour les ſoutenir. Il ajouta que Dieu connoiſſoit ſes bonnes intentions, & les déſirs ardens qu'il avoit d'établir la paix dans l'Égliſe de France; qu'il s'étoit flatté de la procurer cette paix ſi déſirée, mais que Dieu ne vouloit pas qu'il eût cette ſatisfaction; que peut-être cette grande affaire finiroit plus promptement & plus heureuſement dans d'autres mains que dans les ſiennes, que, quelque droite qu'ait été ſa conduite, on auroit cru qu'il n'eût agi que par prévention, & qu'il auroit porté ſon autorité trop loin. Et enfin après avoir encore exhorté ces deux cardinaux à ſoutenir la vérité avec la même ferveur qu'ils avoient fait paroître juſqu'à préſent, il leur déclara qu'il vouloit mourir comme il avoit vécu, dans la religion catholique, apoſtolique & romaine, & qu'il aimeroit mieux perdre mille vies que d'avoir d'autres ſentimens. *Mémoires manuſcrits de M. le marquis de Dangeau.*

---

malheureuſe bulle qui troubla la France.... Il fut ſur le point de faire condamner le vertueux cardinal de Noailles, & il abuſa de la confiance de Louis XIV. *Note de Voltaire.*

ſe démentit point tant qu'ils en eurent beſoin. Mais le codicile fait & remis à Voiſin, ils n'eurent plus rien à faire, & n'eurent pas honte tout auſſi-tôt de ſe retirer. Les devoirs déſormais infructueux d'un mourant dont ils avoient arraché l'impoſſible, leur devinrent en un moment trop à charge & trop fatigans pour continuer à voir un ſpectacle ſi triſte & ſi peu utile.

VUES politiques de Louis XIV dans ſa magnificence.

LOUIS XIV aimoit en tout la ſplendeur, la magnificence, la profuſion (*a*). Ce goût,

(*a*) En convenant que M. le duc de Saint-Simon étoit un honnête homme, qu'il déſiroit le bien, que ſes intentions étoient pures, on ne peut ſe diſſuader qu'il étoit frondeur par caractère; que ſa critique eſt ſouvent outrée, amère & quelquefois injuſte. Louis XIV aimoit certainement le luxe, la magnificence; mais le luxe qui ſoutient, alimente tant de citoyens, qui met les nations voiſines à contribution, qui fait refluer dans un grand royaume tant de millions, ne doit-il pas être encouragé par l'exemple du ſouverain? Louis XIV ſatisfaiſoit ſa vanité; mais le commerce proſpéroit & s'augmentoit, en raiſon de la protection qu'il accordoit aux artiſtes & aux manufactures. Si les courtiſans, jaloux de lui plaire & d'attirer ſur eux ſes regards & ſes faveurs, au lieu d'épuiſer leur fortune en vaines repréſentations, avoient balancé leur dépenſe avec leur revenu, ils n'en auroient pas été moins bien vus de leur maître. Il eſt donc vrai que cette vanité que le duc de Saint-Simon reproche à Louis XIV, étoit en même temps une politique adroite & raiſonnée, pour mettre en jeu celle de ſes courtiſans. (*Note de l'Éditeur*)

il le tourna en principe par politique, & l'inſpira autant à la cour. C'étoit lui plaire que s'y jeter en table, en habits, en équipages, en bâtimens, en jeu; c'étoient des occaſions pour qu'il parlât aux gens.

Le vrai étoit qu'il tendoit & qu'il parvint par là à épuiſer tout le monde en mettant le luxe en honneur & pour certaines parties, en néceſſité. Il réduiſit auſſi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ſes bienfaits pour ſubſiſter. Il y trouvoit encore la ſatisfaction de ſon orgueil par une cour ſuperbe en tout, & par une plus grande confuſion qui anéantiſſoit de plus en plus les diſtinctions naturelles.

C'eſt une plaie qui, une fois introduite, eſt devenue le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, parce que de la cour il s'eſt promptement communiqué à Paris, & dans les provinces & les armées, où les gens, en quelques places, ne ſont comptés qu'à proportion de leur table & de leur magnificence.

Depuis, cette malheureuſe introduction qui ronge tous les particuliers, qui force ceux d'un état à pouvoir voler, à ne s'y pas épargner, pour la plupart dans la néceſſité de ſoutenir leurs dépenſes, & par la confuſion des rangs que l'orgueil, juſqu'à la bienſéance, en-

tretiennent, qui, par la folie du luxe, va toujours en augmentant, dont les ſuites ſont infinies, & ne vont rien moins qu'à la ruine & au renverſement général.

QUELLE pouvoit être l'opinion de Louis XIV ſur la validité de ſes dernières diſpoſitions.

LE Roi parlant à ſon ſucceſſeur de ſes bâtimens & de ſes guerres, omit ſon luxe & ſes profuſions, il ſe garda de lui rien toucher de ſes amours, article plus en ſa place alors que tous les autres : mais comment en parler devant ſes enfans naturels !

Juſque là, ſi on en excepte cette étrange omiſſion, rien que de digne d'admiration & d'une élévation véritablement chrétienne & royale. Mais que dire de ſon dernier diſcours à ſon neveu après ſon teſtament, & venant encore de faire ſon codicile après avoir reçu les derniers ſacremens, de ſes aſſurances poſitives, nettes, préciſes, toutes les deux fois, qu'il ne trouveroit rien dans ſes diſpoſitions qui pût lui faire de peine, tandis qu'elles n'ont été faites à deux repriſes que pour le déſho-

norer, le dépouiller, disons tout, l'égorger. Cependant il le rassure, il le caresse, il lui recommande son successeur qu'il lui a totalement soustrait, & son royaume qu'il va, dit-il, gouverner, sur lequel il lui a ôté toute autorité; & tandis qu'il vient de la livrer à ses ennemis toute entière, & avec les plus formidables précautions, c'est à lui qu'il renvoye pour des ordres, comme à celui à qui il appartient seul d'en donner. Est-ce artifice, est-ce tromperie, est-ce dérision jusqu'en mourant? Quelle énigme à expliquer! Tâchons plutôt de nous persuader que le Roi se répondoit à soi-même; il répondoit à ce qu'il avoit toujours paru croire de l'impuissance de l'effet de ce qui lui avoit été extorqué, & que la foiblesse lui avoit arraché malgré lui. Disons plus, il ne douta point, il espéra peut-être qu'un testament inique & scandaleux, propre à mettre le feu dans sa famille & dans le royaume, tel enfin qu'il étoit réduit à en cacher profondément le secret, ne trouveroit pas plus d'appui que n'en avoit reçu le testament du Roi son père, si sage, si pensé, si pesé, si juste, & par lui-même rendu public avec un général & véritable applaudissement.

RÉFLEXIONS du duc de Saint-Simon sur la mort de Louis XIV.

(a) LOUIS XIV ne fut regretté que de ſes officiers intérieurs, de peu d'autres gens,

(a) Il nous ſemble néceſſaire de rétablir cet article, tronqué & morcelé dans l'édition en trois volumes des Mémoires de M. le duc de Saint-Simon, ſi l'on veut faire connoître au lecteur quelle étoit la façon de penſer de l'auteur ſur les différens perſonnages qu'il y met en ſcène, & dont il dévoile les ſentimens touchant la mort de Louis XIV. Il ne s'enſuit pas de là qu'il faille adopter toutes les réflexions de M. de Saint-Simon. Né avec un caractère jaloux, ſoupçonneux, plein d'ambition, porté à la critique & même à la ſatyre la plus amère, il n'eſt pas étonnant que ſes écrits portent l'empreinte de la paſſion; & ſi ſa plume diſtille le fiel, ce qu'elle trace de trop hardi, de douteux, de faux même, oblige de ne croire le reſte qu'avec beaucoup de précaution. Les notes ſuivantes affoibliront ou confirmeront ce qui eſt avancé dans cet article. *Note de l'Éditeur.*

Quoique la vie & la mort de Louis XIV euſſent été glorieuſes, il ne fut pas auſſi regretté qu'il le méritoit. L'amour de la nouveauté, l'approche d'un temps de minorité où chacun ſe figuroit une fortune, la querelle de la *Conſtitution* qui aigriſſoit les eſprits, tout fit recevoir la nouvelle de ſa mort avec un ſentiment qui alloit plus loin que l'indifférence. Nous avons vu ce même peuple, qui, en 1686, avoit demandé au ciel avec larmes la guériſon de ſon Roi malade, ſuivre ſon convoi funèbre avec des démonſtrations bien différentes. On prétend que la Reine mère lui avoit dit dans ſa première jeuneſſe : „Mon fils, „reſſemblez à votre grand-père, & non pas à votre père „. Le roi lui en ayant demandé la raiſon : „C'eſt, dit-elle, „qu'à la mort de Henri IV, on pleuroit, & qu'on a ri à „celle de Louis XIII „.

„J'ai vu, ajoute Voltaire dans une note, de petites „tentes dreſſées ſur le chemin de Saint-Denis ; on y „buvoit, on y chantoit, on y rioit. Les ſentimens des ci-

& des chefs de l'affaire de la conſtitution; ſon ſucceſſeur n'étoit pas en âge, Madame n'avoit plus pour lui que de la crainte & de

---

„ toyens de Paris avoient paſſé juſqu'à la popnlace. Le „ jéſuite le Tellier étoit la principale cauſe de cette joie „ univerſelle. J'entendis pluſieurs ſpectateurs dire qu'il „ falloit mettre le feu aux maiſons des jéſuites avec les „ flambeaux qui éclairoient la pompe funèbre „.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

Je ſuis indignée, outrée, quand je penſe aux horreurs qu'on a dites du feu Roi après ſa mort, & combien peu il a été regretté de ceux même à qui il avoit fait le plus de bien.

Je n'oſe penſer à ce que m'a dit le Roi en mourant. Il y avoit dans la chambre tous ceux qui ordinairement étoient admis dans ſes cabinets; ainſi nous y étions tous de la maiſon du roi, excepté madame la Princeſſe, madame ſa fille la princeſſe de Conti, & madame de Vendôme. Ce ſont les trois ſeules qui n'ont pas vu le Roi en ces derniers momens. Il a recommandé l'union à ſes filles légitimées, & je ſuis la cauſe innocente d'un propos aſſez déſagréable que le Roi leur adreſſa, lorſqu'il dit: „ Je vous recommande ſurtout d'être unies „! Je crus qu'il me diſoit cela à moi & à la femme de mon fils; je lui répondis: „ Oui, je vous obéirai, Monſieur „. Il ſe tourna de mon côté, & me dit d'une voix très-forte: „ Vous croyez que je vous dis cela à vous? Non, non, „ vous êtes raiſonnable, & je vous connois; c'eſt à ces „ princeſſes que je parle, qui ne le ſont pas autant que „ vous „.

Huit ou dix jours avant ſa mort, il lui vint un mal à la jambe, & la gangrène s'y mit; c'eſt de quoi il eſt mort. Mais il a eu durant trois mois une fièvre lente qui l'a fait dépérir; il étoit ſi maigre qu'il reſſembloit à un morceau de bois. Le vieux Fagon l'a réduit en cet état; il l'a purgé toutes les trois ſemaines juſqu'à ſang, & le faiſoit ſuer exceſſivement. Avec cela, le Roi, à l'inſtigation du père le Tellier, s'étoit horriblement tourmenté au ſujet de la *Conſtitution*, au point de n'avoir de repos ni jour ni nuit: tout cela enſemble a hâté le terme de la vie de ce bon Roi.

Fragmens de Lettres originales.

la bienſéance, madame la ducheſſe de Berry ne l'aimoit pas & comptoit aller régner, M. le duc d'Orléans n'étoit pas payé pour le pleurer, & ceux qui l'étoient n'en firent pas leur charge. Madame de Maintenon étoit excédée du Roi depuis la perte de la Dauphine, elle ne ſavoit qu'en faire ni à quoi l'amuſer, ſa contrainte en étoit triplée, parce qu'il étoit beaucoup plus chez elle, ou en partie avec elle, ſa ſanté, ſes affaires, les manèges qui avoient tout fait faire, ou pour parler plus exactement, qui avoient tout arraché pour le duc du Maine, avoient fait eſſuyer continuellement d'étranges humeurs & ſouvent des ſorties à madame de Maintenon. Elle étoit venue à bout de ce qu'elle avoit voulu; auſſi, quoi qu'elle perdît en perdant le Roi, elle ſe ſentit délivrée, & ne fut capable que de ce ſentiment.

L'ennui & le vide, dans la ſuite, rappelèrent ces regrets; mais comme elle n'influa plus rien de ſa retraite, il n'eſt plus temps de parler d'elle, ni des occupations qu'elle s'y fit.

On a vu juſqu'à quelle joie le point de vue de la toute-puiſſance jeta le duc du Maine, la tranquillité glacée de ſon frère ne s'en hauſſa, ni baiſſa; madame la ducheſſe

affranchie de tous ſes liens, n'avoit plus beſoin de l'appui du Roi, elle n'en ſentoit que la crainte & la contrainte, elle déteſtoit madame de Maintenon ; elle ne pouvoit douter de la partialité du duc du Maine dans leur procès de la ſucceſſion de M. le prince, elle ſe trouva donc fort à ſon aiſe & en liberté, & n'en fit pas de grandes façons. Madame la ducheſſe d'Orléans me ſurprit. Je m'étois attendu à de la douleur, je n'aperçus que quelques larmes qui ſur tous ſujets lui couloient très-aiſément des yeux, & qui furent bientôt taries. Son lit, qu'elle aimoit fort, ſuppléa à tout pendant quelques jours avec la façon de l'obſcurité qu'elle ne haïſſoit pas ; mais bientôt les rideaux des fenêtres ſe rouvrirent, & il n'y parut plus qu'en donnant de fois à autres quelque choſe aux bienſéances. Pour les princes du ſang, c'étoient des enfans.

La ducheſſe de Ventadour & le maréchal de Villeroy, donnèrent un peu la comédie, pas un autre n'en prit même la peine ; mais quelques vieux courtiſans, comme Dangeau, Cavois, & un très-petit nombre d'autres qui ſe voyoient hors de toute meſure, regrettèrent de n'en avoir plus à ſe faire valoir dans une cour qui s'éteignoit avec le Roi.

Tout ce qui la compoſoit étoit de deux ſortes, les uns en eſpérance de figurer, de ſe mêler, de s'introduire, étoient ravis de voir finir un règne ſous lequel il n'y avoit plus rien pour eux à attendre; les autres, fatigués d'un joug peſant, toujours accablant, & de miniſtres bien plus que du Roi, étoient charmés de ſe trouver au large, tous en général d'être délivrés d'une gêne continuelle, & amoureux de nouveautés. Paris, las d'une dépendance qui avoit tant aſſujetti, reſpira dans l'eſpoir de quelque liberté, & dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abuſoient.

Les provinces, au déſeſpoir de leur ruine & de leur anéantiſſement, reſpirèrent & treſſaillirent de joie, & les parlemens & toute eſpèce de judicature anéantie par les édits & par les évocations, ſe flattèrent les premiers de figurer, les autres de ſe trouver affranchis. Le peuple ruiné, accablé, déſeſpéré, rendit grâce à Dieu avec un éclat ſcandaleux d'une délivrance dont ſes plus ardens déſirs ne doutoient plus. Les étrangers ravis d'être enfin, après un ſi long cours d'années, défaits d'un Monarque qui leur avoit impoſé ſi longuement la loi, & qui leur avoit échappé par une eſpèce de miracle, au moment qu'ils comptoient le plus ſurement l'avoir ſubjugué,

ſe continrent avec plus de bienſéance que les François. Les merveilles des trois quarts du temps de ce règne de plus de 70 ans, & la perſonnelle magnanimité de ce Roi ſi heureux & ſi abandonné après de la fortune pendant le dernier quart de ſon règne, les avoient juſtement éblouis. Ils ſe firent un honneur de lui rendre après ſa mort, ce qu'ils lui avoient conſtamment refuſé pendant ſa vie. Nulle cour étrangère n'héſita; toutes ſe piquèrent de louer & d'honorer ſa mémoire. L'Empereur en prit le deuil comme d'un père, & quoiqu'il y eût quatre ou cinq mois depuis la mort du Roi juſqu'au Carnaval, toute eſpèce de divertiſſement fut défendu à Vienne & obſervé exactement.

Le monſtrueux fut que, ſur la fin du Carnaval, il y eut un bal unique, avec une eſpèce de fête que l'ambaſſadeur de France n'eut pas honte de donner aux dames qui le ſéduiſirent par l'ennui d'un Carnaval ſi triſte. Cette complaiſance ne le fit pas eſtimer à Vienne, ni ailleurs; en France, on ſe contenta de l'ignorer.

Le père de la Chaiſe, Jéſuite, Confeſſeur de Louis XIV.

LE père de la Chaiſe (*a*) avoit toujours ſur ſa table le nouveau Teſtament du père Queſnel (*b*), qui a fait tant de bruit depuis & de

(*a*) On trouve dans les Mémoires de madame de Maintenon, qu'après le mariage de M. le duc d'Orléans & de Mademoiſelle de Blois, fille naturelle de Louis XIV, ce fut ce Monarque qui, en 1693, propoſa au père de la Chaiſe l'abbé Dubois pour l'Abbaye de Saint-Juth. Le jéſuite repréſenta au Roi que cet abbé étoit adonné aux femmes, au vin & au jeu. „ Cela peut être, dit Louis XIV; „ mais il ne s'attache, il ne s'enivre, il ne perd jamais „. Une pareille citation eſt injurieuſe à ce grand Roi, & peu conforme à ſon caractère réſervé. Il ſemble qu'on ne devroit rapporter des paroles auſſi tranchantes, que lorſqu'on les a entendues ſoi-même; & dans ce cas, il vaudroit mieux les taire.

Eſſais dans le goût de Montagne.

(*b*) Paſquier Queſnel, né à Paris en 1634, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1657, & s'y diſtingua par ſes talens & ſes vertus. Les livres de piété qu'il compoſa lui firent une réputation juſtement méritée; mais ſa Compagnie ayant voulu lui faire ſigner un certain formulaire de doctrine, qui défendoit à tous les membres de la Congrégation d'enſeigner le janſéniſme & le carteſianiſme, Queſnel quitta l'Oratoire & ſe retira à Bruxelles, où il ſe mit à la tête du parti janſéniſte. Ce fut dans cette ville qu'il acheva ſes Réflexions morales ſur les Actes & les Épîtres des Apôtres. Les jéſuites haïſſoient les oratoriens; ils découvrirent la retraite du père Queſnel, & en inſtruiſirent l'archevêque de Malines, qui le fit enfermer dans ſes priſons, comme ſuſpect d'héréſie. Il en fut tiré par un gentilhomme eſpagnol, qui crut faire ſa fortune en procurant la liberté au patriarche des janſéniſtes. Queſnel paſſa en Hollande, où il ne ceſſa d'écrire, ſoit pour

ſi terribles fracas. Comme on s'étonnoit de lui voir ce livre ſi familier à cauſe de l'auteur, il répondit qu'il aimoit le bon & le bien par-tout où il le rencontroit, qu'il ne connoiſſoit point de plus excellent livre, ni d'une inſtruction plus abondante, qu'il y trouvoit tout, & que comme il avoit peu de temps à donner par jour à des lectures de piété, il préféroit celle-là à toute autre.

Le père le Tellier, autre Confeſſeur du Roi.

EN 1710, la néceſſité des affaires obligea le roi à recourir à de nouveaux impôts, & Deſmarets lui propoſa celui du dixième; mais Louis XIV, quelqu'accoutumé qu'il fût aux impôts, ne laiſſa pas de s'épouvanter de celui-ci. Depuis long-temps il n'entendoit parler que des extrêmes misères, ce ſurcroît alla

l'inſtruction des chrétiens, ſoit pour ſe défendre contre ſes ennemis. Tous ſes efforts n'empêchèrent pas que ſes Réflexions morales ne fuſſent condamnées par un décret de Clément XI, en 1708, & en 1713, formellement anathématiſées par la conſtitution *Unigenitus*, publiée ſur les inſtances de Louis XIV. Queſnel mourut à Amſterdam en 1719, dans de grands ſentimens de piété, & en condamnant toutes les erreurs que l'égliſe catholique condamne, & croyant toutes les vérités qu'elle enſeigne.

juſqu'à l'inquiéter d'une manière ſi ſenſible, que les valets intérieurs s'en aperçurent dans les cabinets pluſieurs jours de ſuite, & aſſez pour en être tellement en peine, que Marechal, qui m'a conté toute cette curieuſe anecdote, ſe haſarda de lui parler de cette triſteſſe qu'il remarquoit, & qui étoit telle depuis pluſieurs jours, qu'il craignoit pour ſa ſanté. Le Roi avoua qu'il reſſentoit des peines infinies, qu'il rejeta ſagement ſur la ſituation des affaires. Huit ou dix jours après, & toujours la même mélancolie, le Roi reprit ſon calme accoutumé. Il appela Marechal, &, ſeul avec lui, il lui dit que maintenant qu'il ſe ſentoit au large, il vouloit bien lui dire ce qui l'avoit ſi vivement peiné, & ce qui avoit mis fin à ſes peines.

Alors il lui conta que l'extrême beſoin de ſes affaires l'avoit forcé à de furieux impôts, que l'état où elles ſe trouvoient réduites, le mettoit dans la néceſſité de les augmenter très-conſidérablement; qu'outre la compaſſion, les ſcrupules de prendre ainſi le bien de tout le monde, l'avoient fort tourmenté, qu'à la fin il s'en étoit ouvert au père le Tellier, qui lui avoit demandé quelques jours pour y penſer, & qu'il étoit revenu avec une conſultation des plus habiles docteurs de Sorbonne, qui décidoit

décidoit nettement que tous les biens de ſes ſujets étoient à lui en propre, & que, quand il les prenoit, il ne prenoit que ce qui lui appartenoit. Qu'il avouoit que cette déciſion l'avoit mis fort au large, ôté tous ſcrupules, & lui avoit rendu le calme & la tranquillité qu'il avoit perdus.

Marechal fut ſi étonné, ſi éperdu d'entendre ce récit, qu'il ne put proférer un ſeul mot. Heureuſement pour lui que le Roi le quitta dès qu'il le lui eut fait, & Marechal reſta ſeul en même place, ne ſachant preſque où il en étoit. Cette anecdote qu'il me conta peu de jours après, & dont il étoit encore preſque dans le même effroi, n'a pas beſoin de commentaires; elle montre, ſans qu'on ait beſoin de le dire, ce qu'eſt un Roi qui eſt livré à un pareil confeſſeur, & qui ne parle qu'à lui.

La Reine mère, & le Roi bien plus qu'elle dans les ſuites, ſéduits par les jéſuites, s'étoient laiſſé perſuader par eux le contradictoire exact & précis de la vérité, ſavoir, que toute autre école que la leur en vouloit à l'autorité royale, & n'avoit qu'un eſprit d'indépendance & républicain.

Le Roi là deſſus, ni ſur bien d'autres choſes, n'en ſavoit pas plus qu'un enfant. Les

jéſuites n'ignoroient pas à qui ils avoient affaire. Ils étoient en poſſeſſion d'être les confeſſeurs du Roi & les diſtributeurs des bénéfices dont ils avoient la feuille.

ANECDOTE DE JANSÉNISME.

LORSQUE M. le duc d'Orléans partit pour aller commander les armées de Philippe V, Roi d'Eſpagne, Louis XIV lui demanda qui il emmenoit avec lui; M. le duc d'Orléans lui nomma Fontpertuis. Comment, mon neveu, reprit le Roi, le fils de cette folle qui a préconiſé M. Arnauld par-tout, un janſéniſte? je ne veux point de cela avec vous. Ma foi, Sire, lui répondit M. le duc d'Orléans, je ne ſais point ce qu'a fait la mère, mais pour le fils être janſéniſte, il ne croit pas même en Dieu. Eſt-il poſſible? reprit le Roi, & m'en aſſurez-vous? Si cela eſt, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener. L'après-dîné même, M. le duc d'Orléans me le conta en pâmant de rire. Et voilà juſqu'où le Roi avoit été conduit, de ne trouver point de comparaiſon entre n'avoir point de religion, & préférer à être janſéniſte, ou ce qu'on lui donnoit pour tel. M. le duc d'Orléans le

trouva si plaisant, qu'il ne s'en put taire; on en rit fort à la cour & à la ville; & les plus libertins admirèrent jusqu'à quel aveuglement les jésuites & Saint-Sulpice pouvoient pousser un esprit foible. Le rare fut, que le Roi n'en sut nul mauvais gré à M. le duc d'Orléans, qu'il ne lui en a jamais ni parlé ni rien témoigné, & que Fontpertuis le suivit en toutes ses campagnes en Espagne.

INDISCRÉTION DE LA POSTE.

(a) LA plus cruelle de toutes les voies, par laquelle le Roi fut instruit, bien des années avant qu'on s'en fût aperçu, & par laquelle l'ignorance & l'imprudence de beaucoup de gens, continua toujours de l'instruire, fut celle

(a) Cette espèce d'inquisition dont se plaint M. le duc de Saint-Simon, est établie dans toutes les cours de l'Europe, & si connue que les gens prudens ne confient à la poste que les secrets qui ne touchent en aucune façon les affaires politiques. Il est quelquefois important que le ministère connoisse quels sont les intriguans dont il doit se défier; & si dans l'ouverture des lettres, que notre auteur suppose être générale & qui ne l'a jamais été, il y a quelqu'inconvénient à craindre pour les honnêtes particuliers, il en résulte que les personnes mal intentionnées sont découvertes, ou qu'elles cherchent des voies plus détournées pour parvenir à leur but; ce qui met des entraves à l'espionnage & le rend plus difficile, & c'est toujours un bien. *Note de l'Éditeur.*

de l'ouverture des lettres : c'eſt ce qui donna tant de crédit aux Pajots & aux Bouillé, qui en avoient la ferme qu'on ne put jamais leur ôter, ni les faire guère augmenter, par cette raiſon, ſi long-temps inconnue, & qui s'y enrichirent ſi énormément tous aux dépens du public & du Roi même. On ne ſauroit comprendre la promptitude & la dextérité de cette exécution. Le Roi voyoit les traits de toutes les lettres où il y avoit des articles, que les chefs de la poſte, puis les miniſtres qui la gouvernoient, jugeoient devoir aller juſqu'à lui, & les lettres entières quand elles en valoient la peine par leur iſſue, ou par la conſidération de ceux qui étoient en commerce. Par là les gens principaux de la poſte, maîtres & commis, furent en état de ſuppoſer tout ce qu'il leur plut; & comme peu de choſe perdoit ſans reſſource, ils n'avoient pas beſoin de forger, de ſuivre une intrigue. Un mot de mépris ſur le Roi ou ſur le gouvernement, une raillerie, enfin un article de lettre ſpécieux & détaché, noyoit ſans reſſource, ſans perquiſition aucune, & ce moyen étoit continuellement entre leurs mains. Auſſi, à vrai & à faux, eſt-il incroyable combien de gens de toutes les ſortes furent plus ou moins perdus.

Mot de Louis XIV ſur M. le Duc d'Orléans.

MARECHAL, premier chirurgien de Louis XIV, ſe mit à louer le duc d'Orléans ſur ſon eſprit, ſur ſes diverſes ſciences, ſur les arts qu'il poſſédoit, & à dire plaiſamment que s'il étoit un homme qui eût beſoin de gagner ſa vie, il auroit cinq ou ſix moyens de la gagner graſſement. Le Roi le laiſſa cauſer un peu, puis après avoir ſouri de cette idée par laquelle Marechal avoit comme terminé ſon diſcours : » Savez-vous, lui dit-» il, ce qu'eſt mon neveu ? il a tout ce que » vous venez de dire ; c'eſt un fanfaron de » crimes ». A ce récit de Marechal, je fus dans le dernier étonnement d'un ſi grand coup de pinceau. C'étoit peindre en effet M. le duc d'Orléans d'un ſeul trait & dans la reſſemblance la plus juſte & la plus parfaite. Il faut que j'avoue que je n'aurois jamais cru le Roi un ſi grand maître.

ANECDOTES CURIEUSES,

Concernant quelques Maîtreſſes de Louis XIV.

MADEMOISELLE D'ARGENCOUR, (*a*) fille d'honneur de la Reine-mère, voulut

(*a*) Louis XIV avoit ſenti les premières impreſſions de l'amour pour Cathérine-Henriette Bellier, femme de Pierre Beauvais, ſeigneur de Gentilly, & première femme-de-chambre de la Reine-mère. Le jeune monarque n'avoit alors que quinze ans, & la dame de Beauvais en avoit au moins quarante-cinq. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que cette liaiſon fut durable. En 1661, le Roi jetoit encore quelques regards ſur l'autel où il avoit fait ſes premiers ſacrifices. *Mémoires de Choiſy.*

Ce prince avoit été amoureux de Marie de Mancini, nièce du cardinal de Mazarin, & il l'auroit épouſée, ſi ce miniſtre tout-puiſſant eût oſé le ſouffrir. Il s'attacha enſuite à mademoiſelle de la Motte-Houdancourt, l'une des filles de la Reine. Elle fut trahie par Chamarante, ſon confident, & émiſſaire du cardinal qui, ſachant tout ce que le Roi diſoit à cette demoiſelle, le lui répétoit un moment après, en lui faiſant entendre qu'il falloit qu'elle eût un autre amant. Cette intrigue rompue par ce moyen, mademoiſelle de la Motte-Houdancourt prit un violent amour pour le marquis de Richelieu : & cette paſſion malheureuſe l'engagea à ſe retirer dans le couvent des Filles de Sainte-Marie de Chaillot, où elle eſt morte ſans avoir fait de vœux.

Louis XIV entretint pendant quelque temps un commerce fort tendre avec Olympe de Mancini, comteſſe de Soiſſons; il la voyoit tous les jours chez elle, & même durant ſes amours avec mademoiſelle de la Vallière. On ſait que des intrigues de cour firent exiler cette comteſſe.

Le Roi, jeune & galant alors, avoit contribué à des choſes peu exemplaires, qui s'étoient paſſées dans l'appartement des filles d'honneur. On ſait les démêlés qu'il eut avec madame de Navailles, pour une fenêtre qu'elle

plaire à Louis XIV, & y réuſſit, mais ſeulement quelques ſemaines, parce qu'elle plut en même temps à *Chamarante*, premier valet-de-chambre. Ce Chamarante étoit un des plus beaux hommes de la cour. Mademoiſelle d'Argencour, flattée de voir ſon maître à ſes pieds, affermiſſoit ſon empire par ſes rigueurs. Elle permettoit des ſoupirs & exigeoit des reſpects. Elle gagnoit l'amitié de la Reine-mère par ſa conduite extérieure: en ſecret elle ſe dédommageoit d'une vertu pénible avec ſon amant. Louis XIV ſe douta de quelque paſſion cachée, mais ſans s'imaginer que mademoiſelle d'Argencour ſe plût à réunir les deux extrêmes par des contraſtes ſi injurieux. Il fit éclairer les pas de ſa maîtreſſe, & découvrit qu'elle lui étoit infidelle. Au ſortir de la meſſe, la nourrice du Roi trouva dans la grande ſalle de Fontainebleau une lettre qu'elle porta à la Reine-mère. Le Roi la lut; c'étoit

---

fit boucher, & qu'elle ſuſpendit par là certaines viſites nocturnes que ſon auſtère vertu ne crut pas devoir tolérer. Elle dit en face au Roi, qu'elle feroit ſa charge, & qu'elle ne ſouffriroit pas que la chambre des filles fût déshonorée: ſur quoi le Roi déclara qu'elle ſeroit à l'avenir dans la dépendance de madame la comteſſe de Soiſſons, ſurintendante. Madame de Navailles ſoutint toujours ſes droits avec la même fermeté, & s'attira enfin une diſgrace honorable, que monſieur ſon mari voulut partager avec elle.

Souvenirs de madame de Caylus.

un billet fort tendre, & il n'étoit pas pour lui. Il ne connoiſſoit pas encore ſon rival : la Reine-mère lui envia cette conſolation. Qu'il fut ſurpris & humilié quand elle lui prouva que ce rival heureux étoit un de ſes valets ! Mademoiſelle d'Argencour fut oubliée : Chamarante ne fut puni que d'un coup-d'œil.

Mademoiſelle DE FONTANGES (*a*) plut

(*a*) La jeuneſſe, la beauté de mademoiſelle de Fontanges, un fils qu'elle donna au Roi en 1680, le titre de Ducheſſe dont elle fut décorée, écartoient madame de Maintenon de la première place qu'elle n'oſoit eſpérer, & qu'elle eut depuis : mais la ducheſſe de Fontanges & ſon fils moururent en 1681. *Siècle de Louis XIV, par Voltaire.*

Lorſque mademoiſelle de Fontanges fut nommée Dame d'honneur, le Roi dit en riant : „Voilà un loup qui ne „me mangera pas „. Et enſuite il en devint pourtant amoureux... Fontanges étoit une ſotte petite bête ; mais elle avoit un cœur excellent, & étoit belle comme un ange. Pendant qu'a duré l'amour du Roi pour elle, il falloit que je fuſſe avec lui le plus que je pouvois ; car elle m'aimoit au delà de toute expreſſion.

La pauvre Fontanges avoit rêvé d'avance tout ce qui lui eſt arrivé, & un pieux capucin lui avoit expliqué ſon rêve. Elle me l'a raconté bien ſouvent, long-temps avant qu'elle pût penſer qu'elle ſeroit jamais la maîtreſſe du Roi. Voici ſon rêve. Elle étoit montée ſur une haute montagne ; lorſqu'elle y fut, un nuage reſplendiſſant l'éblouit, & tout d'un coup elle ſe trouva dans une obſcurité ſi grande & ſi affreuſe, qu'elle ſe réveilla de frayeur. Quand elle fit part de ce rêve à ſon confeſſeur, il lui dit : „Pre„nez bien garde à vous ; cette montagne eſt la cour : „vous y parviendrez à un grand éclat ; mais cet éclat „ſera de fort courte durée : ſi vous abandonnez Dieu, il „vous abandonnera, & vous tomberez dans d'éternelles „& profondes ténèbres „. *Fragmens de Lettres originales, de madame Charlotte-Éliſabeth de Bavière, veuve de Monſieur, frère unique du Roi.*

(*Note de l'Éditeur.* Madame ne fait pas difficulté d'af-

aſſez au Roi pour devenir maîtreſſe en titre. Quelqu'étrange que fût ce double, il n'étoit pas nouveau. On l'avoit vu de madame de la Vallière & de madame de Monteſpan, à qui

---

ſurer dans ſes lettres, que madame la ducheſſe de Fontanges fut empoiſonnée avec deux de ſes femmes, dans du lait, & elle nomme même la perſonne que cette malheureuſe victime de la jalouſie ſoupçonnoit de ce crime. Mais, dans toutes les accuſations de poiſon, on compte les indices, on calcule les probabilités, les intérêts qui auroient pu faire commettre le crime; & l'on n'attribue jamais rien au haſard; & cependant mille évènemens journaliers atteſtent que preſque toujours le haſard en eſt la véritable cauſe. Telle eſt la malignité de l'eſprit humain)

Madame de Fontanges joignoit à peu d'eſprit des idées romaneſques, que l'éducation de la province & les louanges dues à ſa beauté lui avoient inſpirées : & dans la vérité, le Roi n'a jamais été attaché qu'à ſa figure; il étoit même honteux, lorſqu'elle parloit & qu'ils n'étoient pas tête à tête. On s'accoutume à la beauté; mais on ne s'accoutume point à ſa ſottiſe tournée du côté faux, ſurtout lorſqu'on vit en même temps avec des gens de l'eſprit & du caractère de madame de Monteſpan, à qui les moindres ridicules n'échappoient point, & qui ſavoit ſi bien les faire ſentir aux autres par ce tour unique à la maiſon de Mortemar. Cependant madame de Fontanges aima véritablement le Roi, & elle répondit un jour à madame de Maintenon qui l'exhortoit à ſe guérir d'une paſſion qui ne pouvoit que faire ſon malheur : „ Vous me parlez, „lui dit-elle, de quitter une paſſion, comme on parle „de quitter un habit„.

Souvenirs de madame de Caylus.

Il courut beaucoup de bruits ſur cette mort (celle de madame de Fontanges), au déſavantage de madame de Monteſpan; mais je ſuis convaincue qu'ils étoient ſans fondement; & je crois, ſelon que je l'ai entendu dire à madame de Maintenon, que cette fille s'eſt tuée pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le Roi, quoiqu'elle fût en travail & prête à accoucher. Elle fut toujours languiſſante depuis, & mourut enfin peu regrettée.

Souvenirs de madame de Caylus.

celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avoit prêté à l'autre. Mais mademoiſelle de Fontanges ne fut pas ſi heureuſe ni pour le vice, ni pour la fortune, ni pour la pénitence. Sa beauté la ſoutint un temps, mais ſon eſprit n'y répondoit en rien. Il en falloit au Roi pour l'amuſer & le tenir. Avec cela il n'eut pas le loiſir de s'en dégoûter tout à fait. Une mort prompte, qui ne laiſſa pas de ſurprendre, finit en bref ces nouvelles amours.

Preſque toutes ſes intrigues ne furent que des paſſades.

Une ſeule ſubſiſta long-temps, & ſe convertit en affection juſqu'à la fin de la vie de la belle madame de S** (*a*), qui ſut en tirer

(*a*) Je ne ſais ſi l'amour du Roi pour Madame de S*** fut indifférent à madame de Monteſpan, quoiqu'elle parût ne pas s'en ſoucier. Madame de Monteſpan découvrit cette intrigue, par l'affectation que Madame de S*** avoit de mettre de certains pendans d'oreilles d'émeraude, les jours que ſon mari alloit à Verſailles. Sur cette idée, elle obſerva le Roi, le fit ſuivre, & il ſe trouva que c'étoit effectivement le ſignal du rendez-vous.

Madame de S*** avoit un époux qui ne reſſembloit en rien à celui de madame de Monteſpan, & pour lequel il falloit avoir des ménagemens. D'ailleurs Madame de S*** étoit trop ſolide pour s'arrêter à des délicateſſes de ſentimens, que la force de ſon eſprit & la froideur de ſon tempérament lui faiſoient regarder comme des foibleſſes honteuſes; uniquement occupée des intérêts & de la grandeur de ſa maiſon, tout ce qui ne s'oppoſoit pas à ſes vûes lui étoit indifférent. Madame de S*** a ſoutenu ſon caractère, & ſuivi les mêmes idées dans toutes ſes affaires.

Pour dire la vérité, je crois que madame de S*** & madame de Monteſpan n'aimoient guère plus le Roi l'une

les plus prodigieux avantages juſqu'au tombeau, & en laiſſer à ſes deux fils de magnifiques héritages qu'ils ſurent bien faire valoir.

La politique du mari, qui a un nom propre en Eſpagne, qui veut dire *cocu volontaire*, & ne s'y pardonne jamais, ſouffrit volontiers cet amour, & en recueillit des fruits immenſes, en ſe confinant à Paris, ſervant à l'armée, n'allant preſque point à la cour, faiſant obſcurément les fonds, & diſtribuant tous les avantages, que de concert avec lui ſa belle moitié en tiroit.

C'étoit la maréchale de Rochefort chez qui elle alloit attendre l'heure du berger; laquelle l'y conduiſoit, & qui me l'a conté plus d'une fois avec des contre-temps qui lui arrivèrent, mais qui ne firent obſtacle à rien, & ne venoient point du mari, qui au fond

---

que l'autre. Toutes deux avoient de l'ambition; la première pour ſa famille, la ſeconde pour elle-même. Madame de S*** voulut élever ſa maiſon & l'enrichir, madame de Monteſpan vouloit gouverner & faire ſentir ſon autorité. Mais je ne pouſſerai pas plus loin le parallèle, je dirai ſeulement que ſi l'on en excepte la beauté & la taille, qui pourtant dans Madame de S*** n'étoient que comme un beau tableau ou une belle ſtatue, elle ne devoit pas diſputer un cœur à madame de Monteſpan. Son eſprit uniquement porté aux affaires, rendoit ſa converſation froide & plate. Madame de Monteſpan, au contraire, rendoit agréables les matières les plus ſérieuſes, annobliſſoit les plus communes. Auſſi je crois que le Roi n'a jamais été fort amoureux de madame de S***, & que madame de Monteſpan auroit eu tort d'être inquiète.

Souvenirs de madame de Caylus.

de ſa maiſon à Paris, ſachant & conduiſant tout, ignoroit tout avec le plus grand ſoin, & changea depuis ſon étroite maiſon pour un palais, dont les premiers propriétaires ne pouvoient reconnoître l'étendue ni la ſomptuoſité, qu'il a priſe depuis entre ſes mains.

La même politique continua le myſtère de cet amour, qui ne demeura ſecret que de nom, & tout au plus en *très-fine écorce*. La diſcrétion le fit durer; l'art de s'y conduire gagna les plus intéreſſés, & en bâtit la plus rapide & la plus prodigieuſe fortune. Le même art le ſoutint toujours croiſſant, & ſut quand il fut temps, le tourner en amitié & en conſidération la plus diſtinguée. Il mit les enfans de cette beauté, qui étoit pourtant rouſſe, en ſituation de s'enrichir eux & les leurs, de plus en plus, même après elle, & de parvenir à un comble de tout, dont avec eux jouit avec éclat la troiſième génération, aujourd'hui dans toute ſon étendue, & qui a mis les plus obſcurs par eux-mêmes, & les plus ténébreux même de leur nom, en ſplendeur.

C'eſt ſavoir tirer plus que très-grand parti, la femme de ſa beauté, le mari de ſa politique, les enfans de tous les moyens mis en mains par de tels parens, mais toujours comme les fils de la beauté.

(*a*) Une autre tira beaucoup auſſi toute ſa vie de la même conduite ; mais ni la beauté, ni l'art, ni la poſition de cette belle, ni de ſon bouffon de mari, ne permit à celle-ci, ni la durée, ni la continuité, ni rien de l'éclat où l'autre parvint

Madame de S*** n'avoit qu'à vouloir, quoique le commerce fût fini depuis très-long-temps, & que les ménagemens extérieurs fuſſent extrêmes. On connoiſſoit ſon pouvoir à la cour ; tout y étoit en reſpect devant elle, miniſtres, princes du ſang ne réſiſtoient à ſes

---

(*a*) Mademoiſelle de Laval, fille d'honneur de madame la Dauphine, avoit un grand air, une belle taille, un viſage agréable, & danſoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au Roi. Je ne ſais ce qui en eſt ; il la maria à M. de Roquelaure, & le fit Duc à brevet, comme avoit été monſieur ſon père.

Les premières vues de M. de Roquelaure n'avoient pas été pour mademoiſelle de Laval. La faveur de madame de Maintenon, qu'on voyoit augmenter chaque jour, le fit penſer à moi ; mais il me demanda inutilement. Madame de Maintenon répondit que j'étois un enfant qu'elle ne ſongeoit pas ſitôt à établir, & qu'il ſeroit bien d'épouſer mademoiſelle de Laval. M. de Roquelaure, ſurpris à ce diſcours, ne put s'empêcher de dire : „ Pourrois-je „ l'épouſer avec les bruits qui courent ? Qui m'aſſurera „ qu'ils ſont ſans fondement ?... Moi, reprit madame de „ Maintenon, je vois les choſes de près, & je n'ai point „ intérêt à vous tromper „. Il la crut, le mariage ſe fit ; & le public moins crédule tint pluſieurs diſcours, & en fit tenir à M. de Roquelaure de peu convenables. On fit auſſi des chanſons, comme on ne manque jamais d'en faire à Paris ſur tous les évènemens.

Souvenirs de madame de Caylus.

volontés. Ses billets alloient droit au Roi, & les réponſes toujours à l'inſtant, & ſans que perſonne s'en aperçût.

Si, très-rarement par cette commodité unique d'écriture, elle avoit à parler au Roi, ce qu'elle évitoit autant que cela étoit poſſible, elle étoit admiſe à l'inſtant qu'elle le vouloit; c'étoit toujours à des heures publiques, mais dans le premier cabinet du Roi, qui étoit & eſt encore celui du conſeil, tous deux aſſis au fond, mais les portes des deux côtés abſolument ouvertes, affectation qui ne ſe pratiquoit jamais que lorſqu'elle étoit avec le Roi, & les pièces contiguës à ce cabinet pleines de courtiſans.

Si quelquefois elle ne vouloit dire qu'un mot, c'étoit debout à la porte en dehors du même cabinet & devant tout le monde qui, aux manières du Roi de l'aborder, de l'écouter, de la quitter, n'avoit pas de peine à remarquer, juſque dans les derniers temps de ſa vie, qui finit pluſieurs années avant celle du Roi, qu'elle ne lui étoit pas indifférente. Elle fut belle juſqu'à la fin. Une fois en trois ans, un court voyage à Marly; jamais d'aucun particulier avec le Roi, même avec d'autres dames. L'uniſſon ſoigneuſement gardé avec le reſte de la cour: elle y étoit preſque

toujours & ſouvent au ſouper du Roi, où il ne la diſtingua jamais en rien.

Telle étoit la convention avec madame de Maintenon qui, de ſon côté, contribua en récompenſe à tout ce qu'elle put déſirer. Le mari, qui la ſurvécut de quelques années, preſque jamais à la cour, & des momens, vivoit obſcur à Paris, enterré dans le ſoin de ſes affaires domeſtiques qui entendoit parfaitement, s'applaudiſſant du bon ſens qui, de concert avec ſa femme, l'avoit porté à tant de richeſſes, d'établiſſemens & de grandeurs, ſous les rideaux, mais qui ne furent rien moins qu'impénétrables.

Il ne faut pas oublier la belle LUDE, demoiſelle de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert; mais cet amour paſſa avec la rapidité d'un éclair, & l'amour de madame de Monteſpan demeura triomphant.

RENVOI de Madame de Monteſpan de la Cour.

MADAME de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvoit goûter de repos tant qu'elle voyoit ſon ancienne maîtreſſe demeu-

rante, & tous les jours visitée par le Roi. C'étoit, ce lui sembloit, autant de temps & de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvoit éviter de lui rendre, si non d'anciens respects, au moins de grands égards & des devoirs apparens; outre qu'ils la faisoient trop souvenir de son ancien état, elle en éprouvoit souvent de madame de Montespan d'anciens ressouvenirs.

Les visites journalières, en demi-public, du Roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe & le dîner, pour les rendre plus nécessairement courtes & par bienséance, faisoient un contraste fort ridicule avec sa longue assiduité de tous les jours chez celle qui l'avoit suivie, & chez qui, sans nom de maîtresse ni dépense, étoit le creuset de la cour & de l'état.

(a) Cette sortie de la cour de madame de

(a) Cependant madame de Montespan s'aperçut que le Roi lui échappoit, lorsque le mal étoit sans remède. Elle commença à s'appuyer de M. de la Rochefoucault, regardé comme une espèce de favori. Elle mit M. de Louvois dans ses intérêts, & voulut enfin regagner par l'intrigue ce qu'elle avoit perdu par son humeur, & par l'opinion où elle étoit, que celui dont l'esprit est supérieur doit toujours gouverner celui qui en a moins. Mais à quoi sert cette prétendue supériorité, quand les passions nous aveuglent & nous font prendre le plus mauvais parti?

Le Roi ne savoit peut-être pas aussi bien discourir qu'elle, quoiqu'il parlât parfaitement. Il pensoit juste; il s'exprimoit noblement, & ses réponses les moins préparées

Monteſpan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour madame de Maintenon. Elle n'ignora pas qu'elle la dut à M. de

---

renfermoient en peu de mots tout ce qu'il y a de mieux à dire ſelon les temps, les choſes & les perſonnes. Il avoit, bien plus que ſa maîtreſſe, l'eſprit qui donne de l'avantage ſur les autres. Jamais preſſé de parler, il examinoit, il pénétroit les caractères & les penſées : mais, comme il étoit ſage & qu'il ſavoit combien les paroles des Rois ſont peſées, il renfermoit ſouvent en lui-même ce que ſa pénétration lui avoit fait découvrir. S'il étoit queſtion de parler de choſes importantes, on voyoit les plus habiles, les plus éclairés, étonnés de ſes connoiſſances, perſuadés qu'il en ſavoit plus qu'eux, & charmés de la manière dont il s'exprimoit. S'il falloit badiner, s'il faiſoit des plaiſanteries, s'il daignoit faire un conte, c'étoit avec des grâces infinies, un tour noble & fin que je n'ai vu qu'à lui.

La principale vue de madame de Monteſpan, de M. de la Rochefoucault & de M. de Louvois, fut de perdre madame de Maintenon & d'en dégoûter le Roi. Mais ils s'y prirent trop tard; l'eſtime & l'amitié qu'il avoit pour elle, avoient déjà pris de trop fortes racines. Sa conduite étoit d'ailleurs trop bonne & ſes ſentimens trop purs, pour donner le moindre prétexte à l'envie & à la calomnie.

J'ignore les détails de cette cabale dont madame de Maintenon ne m'a parlé que très-légèrement & ſeulement en perſonne qui ſait oublier les injures, mais qui ne les ignore pas.

Souvenirs de madame de Caylus.

Madame Scaron ſe ſervit de ſon élève le duc du Maine, pour perſuader à la Monteſpan ſa mère qu'elle n'auroit plus de conſidération & ſeroit mépriſée de toute la cour ſi l'amour du Roi ceſſoit.... Ces inſinuations aigrirent l'eſprit altier de la Monteſpan, & lui donnèrent de l'humeur quand le Roi venoit chez elle. Madame de Maintenon, par une marche contraire, tendoit au même but. Elle plaignoit extrêmement le Roi, & lui répétoit qu'il ſe damneroit, s'il ne prenoit la vertueuſe réſolution de mieux vivre avec la Reine. Le Roi redit cela tout de ſuite à la Reine, qui étoit la meilleure femme du monde, qui crut avoir les plus grandes obligations à Madame Scaron, la

Meaux toute entière, qui, à la fin, lui en attira les ordres réitérés.

Mariage de Madame de Maintenon.

ON prétend (car il faut diſtinguer le certain de ce qui ne l'eſt pas), on prétend, dis-je, que le Roi parla plus librement à madame de Maintenon, & qu'elle, oſant eſſayer ſes forces, ſe retrancha habilement ſur la dévotion & ſur la régularité de ſon dernier état; que le Roi ne ſe rebutant point, elle lui prêcha, lui oppoſa des ſcrupules, & qu'elle ménagea ſon amour & ſa conſcience l'un par l'autre avec un ſi grand art, qu'elle parvint à ce que nos yeux ont vu; mais ce qui eſt très-certain & bien vrai, c'eſt que, quelque temps après le retour du Roi de Fontainebleau, & au milieu de l'hiver qui ſuivit la mort de la Reine, choſe que la poſtérité aura peine à croire, quoique parfaitement vraie & avérée, le père la Chaiſe, confeſſeur

---

diſtingua beaucoup, & conſentit qu'elle fût nommée ſeconde Dame d'atours de la Dauphine (de Bavière); ce qui affranchit la veuve Scaron du pouvoir de la Monteſpan.

Fragmens de Lettres originales, &c.

du Roi, dit la meſſe en pleine nuit dans un des cabinets du Roi, à Verſailles.

Bontems, gouverneur de Verſailles, premier valet-de-chambre en quartier, & le plus confident des quatre, ſervit cette meſſe, où ce Monarque & madame de Maintenon furent mariés en préſence d'Harlay, archevêque de Paris, comme diocéſain, de Louvois, qui, tous deux, avoient tiré parole du Roi, qu'il ne déclareroit jamais ce mariage, & de Monchevreuil (*a*).

(*a*) Après l'éclipſe totale de madame de Monteſpan, madame de Maintenon victorieuſe prit un tel aſcendant & inſpira à Louis XIV tant de tendreſſe & de ſcrupules, que le roi, par le conſeil du père la Chaiſe, l'épouſa ſecrettement au mois de janvier 1686, dans une petite chapelle qui étoit au bout de l'appartement occupé depuis par le duc de Bourgogne. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, leur donna la bénédiction; le confeſſeur y aſſiſta; Monchevreuil & Bontems, premier valet-de-chambre, y furent comme témoins. Il n'eſt plus permis de ſupprimer ce fait, rapporté dans tous les auteurs, qui d'ailleurs ſe ſont trompés ſur les noms, ſur le lieu & ſur les dates. Louis XIV étoit alors dans ſa quarante-huitième année, & la perſonne qu'il épouſoit dans ſa cinquante-deuxième. Ce prince, comblé de gloire, vouloit mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. Ce mariage ne l'engageoit à rien d'indigne de ſon rang : il fut toujours problématique à la cour, ſi madame de Maintenon étoit mariée. On reſpectoit en elle le choix du Roi, ſans la traiter de Reine.

Voltaire, ſiècle de Louis XIV.

Voltaire, à ce ſujet, cite l'exemple de quelques fortunes non moins étonnantes que celle de madame de Maintenon. Il rappelle celle de la marquiſe de St.-Sébaſtien, que le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, épouſa, & dont la naiſſance n'étoit pas au deſſus de celle de mademoiſelle

Madame de Maintenon conſidérée dans l'éclat de ſa fortune.

LES ſuites, les ſuccès, l'entière confiance, la rare dépendance, la toute-puiſſance, l'adoration publique & univerſelle, les miniſtres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout, en un mot, étoit aux pieds de madame de Maintenon, tout bon & tout bien par elle, tout réprouvé ſans elle; les hommes, les affaires, les choſes, les choix, les juſtices, les grâces, la religion, tout, ſans exception, en ſa main, & le Roi & l'état, ſans qu'il y parût gouverné par elle.

Quelle fut cette fée incroyable, & comme elle gouverna ſans lacune, ſans obſtacle, ſans nuage le plus léger, plus de trente

---

d'Aubigné; celle de l'impératrice de Ruſſie, Cathérine I, qui étoit fort au deſſous, & de la première femme de Jacques II, roi d'Angleterre, qui lui étoit bien inférieure, ſuivant les préjugés de l'Europe.

Cet auteur, ſi juſtement célèbre, réfute avec mépris cette anecdote qui ſe trouve dans les Mémoires de Maintenon, „ qu'après la mort de l'archevêque de Paris, Har„lai, en 1695, près de dix ans après le mariage, ſes la„quais découvrirent dans ſes vieilles culottes l'acte de „célébration „. Or, il eſt de notoriété qu'on ne fait un pareil acte que pour conſtater un état; & il ne s'agiſſoit ici que de ce qu'on appelle un mariage de conſcience.

ans entiers & même trente-deux! C'eſt l'incomparable ſpectacle qu'il s'agit de ſe retracer, & qui a été celui de toute l'Europe (*a*).

(*a*) Dans les hiſtoires du temps, il eſt parlé d'un certain mâçon, nommé *Barbé*, qui ſe mêloit d'aſtrologie. Ce Barbé alloit ſouvent dans la maiſon du poëte Scaron; il eut occaſion de voir ſon épouſe. Frappé de l'enſemble de ſes traits, de l'élégance de ſa taille & de la nobleſſe de ſon port, on rapporte qu'il s'écria: „ C'eſt la femme „d'un eſtropié, mais je m'y connois bien; elle eſt née „pour être Reine „. Expreſſion dont on ſe ſert ſouvent lorſqu'on aperçoit un certain air de grandeur dans une perſonne peu favoriſée des dons de la fortune; mais le propos du mâçon avoit le ton de l'inſpiration, & ſembloit dicté par la connoiſſance qu'il prétendoit avoir de l'influence des aſtres ſur la naiſſance des hommes. Quelque temps après, ce même Barbé rencontra madame de Maintenon à l'hôtel d'Albret, où pour lors elle demeuroit; & s'arrêtant devant elle, on aſſure qu'il lui dit d'un ton d'oracle: „ Madame, après bien des chagrins & des peines, „vous monterez où vous ne croyez pas monter: un Roi „vous aimera, & vous régnerez „. On ajoute que ce mâçon entra enſuite dans des détails qui étonnèrent madame de Maintenon, ſurtout après la réuſſite de cette eſpèce de prophétie. Pluſieurs dames, préſentes à cette converſation, ſe mirent à rire & à plaiſanter madame Scaron ſur ſa prochaine élévation. „Eh! Meſdames, dit le mâçon „de mauvaiſe humeur, vous feriez beaucoup mieux de „vous proſterner, de lui baiſer la robe, que de vous „moquer d'elle „. On dit que lorſque cette prédiction fut accomplie, madame de Maintenon fit chercher le prophète, mais qu'il étoit mort.

On raconte auſſi que madame de Monteſpan, qui avoit la foibleſſe de croire à l'aſtrologie, ſe détermina à conſulter une des fameuſes ſorcières de ce temps, & qu'elle ſe fit accompagner par madame Scaron & madame d'Heudicourt habillées en femmes-de-chambre. La ſorcière, ſoit qu'elle fût prévenue, ce qu'il eſt aſſez naturel de penſer, ſoit par un effet du haſard fort difficile à croire, en voyant entrer ces dames, marqua beaucoup d'étonnement: „Que vois-je, dit-elle à madame de Monteſ-

Son beau temps (car elle avoit trois ou quatre ans plus que le Roi (*a*)) avoit été celui des belles converſations, de la belle galanterie, en un mot, de ce qu'on appelle les *ruelles;* elle en avoit retenu l'eſprit, le goût & la plus forte teinture. Le précieux

„pan, en fixant madame Scaron, mon art m'apprend „qu'avant peu votre femme-de-chambre ſera plus grande „dame que vous„. Si l'anecdote eſt vraie, il ne faut plus s'étonner des continuels débats de ces deux Dames pendant les derniers temps de leur liaiſon.

(*a*) Le Roi, qui ne pouvoit d'abord s'accoutumer à madame de Maintenon, paſſa de l'averſion à la confiance, & de la confiance à l'amour. Les lettres que nous avons d'elle ſont un monument bien plus précieux qu'on ne penſe : elles découvrent ce mêlange de religion & de galanterie, de dignité & de foibleſſe, qui ſe trouve ſi ſouvent dans le cœur humain, & qui étoit dans celui de Louis XIV. Celui de madame de Maintenon paroît à la fois plein d'une ambition & d'une dévotion qui ne ſe combattent jamais; ſon confeſſeur Gobelin approuve également l'une & l'autre; il eſt directeur & courtiſan; la pénitente, devenue ingrate envers madame de Maintenon, ſe diſſimule toujours ſon tort. Le confeſſeur nourrit cette illuſion; elle fait venir de bonne-foi la Religion au ſecours de ſes charmes uſés pour ſupplanter ſa bienfaitrice devenue ſa rivale.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

C'eſt ainſi qu'il eſt poſſible de deviner ce qui ſe paſſe dans le cœur humain, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte. L'Auteur du ſiècle de Louis XIV, paroît lire couramment dans ceux de ce grand Monarque & de madame de Maintenon, tandis que la plume du duc de Saint-Simon, preſque toujours trempée dans le fiel, ne trace que des phraſes embarraſſées, plus capables d'inſpirer la défiance, que faites pour conſtater la vérité de ce qu'il avance.

Note de l'Éditeur.

ou le guindé, ajouté à l'air de ce temps-là, s'étoit augmenté en elle par le vernis de l'importance, & s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint ſon caractère principal, & qui abſorba tout le reſte. Il lui étoit capital pour ſe maintenir où il l'avoit portée, & ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point étoit ſon être; tout le reſte y fut ſacrifié ſans réſerve.

La droiture & la franchiſe étoient trop difficiles à accorder avec une telle vue & une telle fortune; enſuite pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure.

Elle n'étoit pas auſſi tellement fauſſe que ce fût ſon véritable goût, mais la néceſſité lui en avoit donné de longue main l'habitude, & ſa légèreté naturelle la faiſoit paroître au double, de fauſſeté plus qu'elle n'en avoit. Elle n'avoit de ſuite en rien que par contrainte & par force. Son goût étoit de voltiger en connoiſſances & en amis comme en amuſemens, excepté quelques amis fidelles de l'ancien temps (*a*), ſur qui elle ne varia

(*a*) Madame de Maintenon, avant ſon élévation, avoit eu des amis qu'elle a conſervés depuis, & des adorateurs qui ſont devenus ſes amis; entre ces derniers, on compte Monſieur Barillon : voici ce qu'en dit madame de Caylus.

Monſieur Barillon, amoureux de madame de Maintenon, mais mal traité comme amant & fort eſtimé comme ami, n'étoit pas ce qu'il y avoit de moins ſpirituel dans

point, & quelques nouveaux des derniers temps, qui lui étoient devenus néceſſaires.

A l'égard des amuſemens, elle ne put guère les varier depuis qu'elle ſe vit Reine. Son inégalité tomba en plein ſur le ſolide. Aiſément

---

la ſociété de l'hôtel de Richelieu. Je ne l'ai vu qu'au retour de ſon ambaſſade d'Angleterre, après laquelle il trouva madame de Maintenon au plus haut point de ſa faveur; & comme il vit un jour le Roi & toute la cour empreſſés autour d'elle, il ne put s'empêcher de dire tout haut: *Avois-je grand tort?*

Le cardinal d'Eſtrées n'étoit pas moins amoureux dans les temps dont je parle, & a fait pour madame de Maintenon beaucoup de choſes galantes qui, ſans toucher ſon cœur, plaiſoient à ſon eſprit.

M. de Guilleragues, par la conſtance de ſon amour, ſon eſprit & ſes chanſons, doit auſſi trouver place dans le catalogue des adorateurs de madame de Maintenon.

M. le maréchal d'Albret avoit eu auſſi beaucoup de goût pour madame de Maintenon.

Je ne prétends pas diſſimuler ce qui s'eſt dit ſur M. de Villarceaux, parent & de même maiſon que madame de Montchevreuil. Si c'eſt par lui que cette liaiſon s'eſt formée (avec madame de Montchevreuil) elle ne décide rien contre madame de Maintenon, puiſqu'elle n'a jamais caché qu'il eût été de ſes amis. Elle parla pour ſon fils, & obtint le cordon bleu pour lui.... Cependant, quelque perſuadée que je ſois de la vertu de madame de Maintenon, je ne ferois pas comme M. de Laſſé, qui, pour trop affirmer un jour que ce qu'on avoit dit ſur ce ſujet étoit faux, s'attira cette ſingulière queſtion de ſa femme: *Comment ſavez-vous, Monſieur, pour être ſi ſûr de ces choſes-là?*

N. B. Cet endroit étoit délicat à traiter. Il eſt certain que madame Scaron avoit enlevé à Ninon Villarceaux, ſon amant. J'ignore juſqu'à quel point M. de Villarceaux pouſſa ſa conquête; mais je ſais que Ninon ne fit que rire de cette infidélité, qu'elle n'en ſut aucun mauvais gré à ſa rivale, & que madame de Maintenon aima toujours Ninon.

Souvenirs de madame de Caylus.

ſément enjouée, elle l'étoit à l'excès ; auſſi facilement dépriſe, elle ſe dégoûtoit de même, l'un & l'autre très-ſouvent ſans cauſe ni raiſon.

La détreſſe où elle avoit ſi long-temps vécu, lui avoit retréci l'eſprit (*a*) & avili le cœur. Elle penſoit & ſentoit ſi fort en petit en toutes choſes, qu'elle étoit toujours en effet moins que madame de Scaron, & qu'en tout & par-tout elle ſe retrouvoit telle.

Rien n'étoit ſi rebutant que cette incertitude jointe à une ſituation ſi radieuſe ; rien auſſi n'étoit à tout bien empêchement ſi dirimant, comme rien de ſi dangereux que cette facilité à changer d'amitié & de confiance.

Elle avoit encore un autre appas trompeur. Pour le peu qu'on pût être admis à ſon audience, & qu'elle y trouvât quelque choſe à ſon goût, elle s'y répandoit avec une ouverture qui ſurprenoit & qui ouvroit les plus grandes eſpérances. La ſeconde entrevue l'importunoit, & elle y devenoit sèche & laconique. On ſe creuſoit la tête pour démêler la grâce & la diſgrace, ſi ſubites toutes les deux. On

(*a*) Pour ſe convaincre de l'injuſtice de M. le duc de S.-Simon, il ne faut que lire les lettres de madame de Maintenon ; tout y décèle une belle ame, un cœur excellent, un eſprit juſte, éclairé, cultivé ; mais, à la cour plus qu'ailleurs, il ſe trouve des hommes qui ne voyent que par les yeux de la haine, de l'intérêt perſonnel, ou par ceux du parti ou de la cabale auxquels ils ſont attachés.

y perdoit ſon temps ; ſa légèreté en étoit ſeule la cauſe, & cette légèreté étoit telle, qu'on ne ſe la pouvoit imaginer. Ce n'eſt pas que quelques uns n'aient échappé à cette vacillité ſi ordinaire, mais ils n'ont été que des exceptions qui ont d'autant plus confirmé la règle ; ces mêmes perſonnes ont éprouvé force nuages dans leur faveur ; depuis ſon dernier mariage, aucun ne l'a approchée qu'avec précaution & dans l'incertitude.

On peut juger des épines de ſa cour, qui d'ailleurs étoit preſqu'inacceſſible, & par ſa volonté, & par le goût du Roi ; & encore par la mécanique des temps & des heures d'une cour qui toutefois opéroit une grande & intime partie de toutes choſes, & qui preſque toujours influoit ſur tout le reſte.

Elle eut la foibleſſe d'être gouvernée par la confiance, plus encore, par des eſpèces de confeſſions, & d'en être la dupe par la clôture où elle s'étoit enfermée.

Elle eut auſſi la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvoit jouir (*a*). Ce que Saint-Cyr lui fit per-

(*a*) Madame de Maintenon avoit un goût & un talent particulier pour l'éducation de la jeuneſſe ; l'élévation de ſes ſentimens, & la pauvreté où elle s'étoit vue réduite, lui inſpiroient ſurtout une grande pitié pour la pauvre Nobleſſe ; en ſorte, qu'entre tous les biens qu'elle

dre de temps incroyable, & ce que mille autres couvens lui en coûtèrent, n'eſt pas concevable.

---

a pu faire dans ſa faveur, elle a préféré les Gentilshommes aux autres, & je l'ai vue toujours choquée de ce, qu'excepté de certains grands noms, on confondoit trop la Nobleſſe avec la Bourgeoiſie.

Elle connut, à Montchevreuil, une Urſuline dont le Couvent avoit été ruiné & qui peut-être n'en étoit pas fâchée; car je crois que cette fille n'avoit pas une grande vocation. Quoi qu'il en ſoit, elle fit une ſi grande pitié à madame de Maintenon, qu'elle s'en ſouvint dans ſa fortune & loua pour elle une maiſon; on lui donna des Penſionnaires, dont le nombre augmenta en proportion de ſes revenus; trois autres Religieuſes ſe joignirent à madame Brinon (car c'étoit le nom de cette fille dont je parle), & cette Communauté s'établit d'abord à Montmorency, enſuite à Ruelle; mais le Roi ayant quitté Saint-Germain pour Verſailles, & agrandi ſon parc, pluſieurs maiſons s'y trouvèrent renfermées, entre leſquelles étoit Noiſi-le-Sec. Madame de Maintenon le demanda au Roi pour madame Brinon; c'eſt là qu'elle eut la penſée de l'établiſſement de Saint-Cyr; elle la communiqua au Roi, & bien loin de trouver en lui de la contradiction, il s'y porta avec une ardeur digne de la grandeur de ſon ame : cet édifice ſuperbe, par l'étendue des bâtimens, fut élevé en moins d'une année, & en état de recevoir deux cents cinquante Demoiſelles, trente-ſix Dames pour les conduire, & tout ce qu'il faut pour ſervir une Communauté auſſi nombreuſe. Si je dis des Dames & non des Religieuſes, en parlant de celles qui devoient être à la tête de cette Maiſon, c'eſt que la première idée avoit été d'en faire des eſpèces de Chanoineſſes, qui n'auroient pas fait de vœux ſolennels; mais comme on y trouva des inconvéniens, il fut réſolu, quelque temps après la tranſlation de Noiſy-le-Sec à Saint-Cyr, d'en faire de véritables Religieuſes : on leur donna des conſtitutions, & l'on fit un mêlange de l'ordre des Urſulines, avec celui des filles de Sainte-Marie.

On ſait que, pour entrer à Saint-Cyr, il faut faire également preuve de nobleſſe & de pauvreté, & s'il s'y gliſſe quelquefois des abus dans un de ces deux points, ce n'eſt, ni la faute des fondateurs, ni celle des Dames Religieuſes de cette maiſon. Le Généalogiſte du Roi fait les preuves

(*a*) Elle ſe regardoit comme l'abbeſſe univerſelle, ſurtout pour le ſpirituel; & de là elle entreprit des détails de diocèſes; c'étoient ſes occupations favorites. Elle ſe figuroit être une mère de l'égliſe; elle maîtriſoit les paſteurs du premier ordre, les ſupérieurs des ſéminaires & des communautés, les monaſtères & les filles qui les conduiſoient ou qui y étoient les principales. Dès lors une mer d'occupations frivoles, illuſoires, pénibles, toujours trompeuſes, des lettres & des réponſes à l'infini, des directions d'amies choiſies, & toutes ſortes de puérilités qui aboutiſſoient d'ordinaire à des riens, quelquefois auſſi à des choſes im-

---

de nobleſſe : l'Evêque & l'Intendant de la Province, certifie la pauvreté ; ſi donc ils ſe laiſſent tromper, ou qu'ils veuillent bien l'être, c'eſt que tout eſt corruptible, & que la prévoyance humaine ne peut empêcher les abus qui ſe gliſſent toujours dans les établiſſemens les plus ſolides & les plus parfaits.

Souvenirs de madame de Caylus.

(*a*) Madame de Maintenon, qui ſe piquoit d'une grande dévotion à Verſailles, y tenoit toutes les ſemaines une aſſemblée, où les dames étoient obligées de venir pour faire des charités aux pauvres. Le Curé, qui ſe nommoit M. Huchon, faiſoit chaque fois une exhortation pour exciter ces dames à de plus fortes aumônes. Au ſortir de la dernière de ces exhortations, les dames qui y avoient aſſiſté, vinrent me trouver, en ſe tenant les côtés de rire, il leur avoit dit : „ Meſdames, je ſais bien que vous êtes „ très-bas percées (c'eſt une manière de parler populaire „ pour dire une bourſe mal garnie) mais nos beſoins „ ſont ſi grands ! attendriſſez-vous pour recevoir des membres ... tout roides de froid & de miſère „. De pareilles figures de rhétorique durent beaucoup toucher ces dames

portantes & à de déplorables mépriſes en déciſions, en évènemens d'affaires & en choix.

La dévotion qui l'avoit couronnée & par laquelle elle ſut ſe conſerver, la jeta par un goût de régenter qui ſe joignit à celui de dominer, dans ces ſortes d'occupations : & l'amour-propre, qui n'y rencontroit jamais que des adulateurs, s'en nourriſſoit. Elle trouva le Roi diſpoſé à ſe croire apôtre pour avoir cherché à extirper le janſéniſme, ou ce qui lui étoit préſenté comme tel. Ce champ parut à madame de Maintenon très-propre à exciter le zèle de ce Prince, & à l'introduire dans tout.

(*a*) L'ignorance dans laquelle on avoit eu

---

en faveur des pauvres : Pour lui, c'étoit très-ſérieuſement, & de la meilleure foi du monde qu'il les leur débitoit.

Fragmens de Lettres originales, &c.

(*a*) Louis XIV (dans ſa jeuneſſe) s'occupa à lire des livres d'agrémens, & il en liſoit avec la Connétable, qui avoit de l'eſprit, ainſi que toutes ſes ſœurs; il ſe plaiſoit aux vers & aux romans qui, en peignant la galanterie & la grandeur, flattoient en ſecret ſon caractère; il liſoit les tragédies de Corneille, & ſe formoit le goût qui n'eſt que la ſuite d'un ſens droit & le ſentiment prompt d'un eſprit bien fait. La converſation de ſa mère & des dames de la Cour, ne contribua pas peu à lui faire goûter cette fleur d'eſprit & à le former à cette politeſſe ſingulière, qui commençoit dès lors à caractériſer la Cour. Anne d'Autriche y avoit apporté une certaine galanterie noble & fière, qui tenoit du génie eſpagnol de ces temps-là, & y avoit joint les grâces, la douceur & une liberté décente, qui n'étoient qu'en France. Le roi fit plus de progrès dans cette école d'agrémens, depuis dix-huit ans juſqu'à vingt, qu'il n'en avoit fait dans les ſciences, ſous

grand ſoin d'élever le Roi, & par divers intérêts de l'entretenir enſuite, & de lui inculquer de bonne heure une défiance générale, & l'exacte clôture dans leſquelles il s'eſt barricadé ſous la clef de ſes miniſtres, & à d'autres égards ſous celle de ſon confeſſeur & de ceux qu'il a eu intérêt de lui produire, lui avoient fait contracter de bonne heure la pernicieuſe habitude de prendre parti ſur parole dans les queſtions de théologie, & entre les différentes écoles catholiques, juſqu'à en faire ſa propre affaire à Rome.

Madame de Maintenon au camp de Compiègne.

OUTRE les évolutions militaires, il y eut au camp de Compiègne, en 1698, un ſpec-

---

ſon précepteur l'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris. Il eût été à déſirer, qu'au moins on l'eût inſtruit de l'hiſtoire & ſurtout de l'hiſtoire moderne; mais ce qu'on en avoit alors étoit trop mal écrit.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

Le feu Roi avoit beaucoup d'eſprit naturel; mais il étoit abſolument étranger à ce qu'on appelle ſcience, n'ayant point étudié, ce qui le fâchoit & dont il ne pouvoit s'empêcher de reſſentir une ſorte de honte; de là venoit qu'il s'amuſoit quelquefois, que même on lui faiſoit ſa cour lorſqu'on tournoit un peu en ridicule quelques ſavans.

Fragmens de Lettres originales, &c.

tacle d'une autre ſorte, que je peindrois dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa; ce fut celui que, du haut du rempart, le Roi donna à toute ſon armée & à cette foule innombrable de ſpectateurs de tous états, tant dans la plaine que deſſous le rempart même. Madame de Maintenon y étoit en face de la plaine & des troupes, dans ſa chaiſe à porteurs, entre ſes glaces & les porteurs retirés. Sur le bâton du devant, à gauche, étoit aſſiſe madame la ducheſſe de Bourgogne; du même côté, en arrière & en demi-cercle debout, madame la ducheſſe, madame la princeſſe de Conti & toutes les dames, & derrière elles des hommes. A la glace droite de la chaiſe, le Roi debout, & un peu en arrière, un demi-cercle de ce qu'il y avoit en hommes de plus diſtingués.

Le Roi étoit preſque toujours découvert, & à tous momens ſe baiſſoit dans la glace pour parler à madame de Maintenon, lui expliquer tout ce qu'elle voyoit & les raiſons de chaque choſe. A chaque fois elle avoit l'honnêteté d'ouvrir ſa glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié. Quelquefois elle ouvroit pour quelques queſtions au Roi, mais c'étoit preſque toujours lui qui, ſans attendre qu'elle lui parlât, ſe baiſſoit tout à fait

pour l'inſtruire, & quelquefois qu'elle n'y prenoit pas garde, il frappoit contre la glace pour ſe la faire ouvrir. Jamais il ne parla qu'à elle, excepté pour donner des ordres en peu de mots, & quelques réponſes à madame la ducheſſe de Bourgogne, qui, tâchoit de ſe faire parler, & à qui madame de Maintenon montroit & parloit par ſignes de temps en temps ſans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princeſſe lui crioit quelques mots.

Il y avoit vis à vis la chaiſe à porteurs un ſentier laiſſé en marches qu'on ne voyoit point d'en haut, & une ouverture au bout qu'on avoit faite dans une vieille muraille, pour pouvoir aller prendre les ordres du Roi, d'en bas, s'il en étoit beſoin. Le cas arriva: Crenay envoya Canillac, colonel de Rouergue, qui étoit un des régimens qui défendoient, pour prendre l'ordre du Roi ſur je ne ſais quoi. Canillac ſe met à monter, dépaſſe juſqu'un peu plus que les épaules. Je le vois d'ici auſſi diſtinctement qu'alors. A meſure que ſa tête dépaſſoit, il aviſoit cette chaiſe, le Roi & toute cette aſſiſtance qu'il n'avoit point vue ni imaginée, parce que ſon poſte étoit en bas au pied du rempart, d'où on ne pouvoit découvrir ce qui étoit deſſus. Ce

ſpectacle le frappa d'un tel étonnement, qu'il demeura court à regarder, la bouche ouverte, les yeux fixes, & le viſage ſur lequel le plus grand étonnement étoit peint. Il n'y eut perſonne qui ne le remarquât, & le Roi le vit ſi bien, qu'il lui dit avec émotion : » Eh » bien, Canillac, montez donc ». Canillac demeuroit; le Roi reprit : » Montez donc, » qu'eſt-ce qu'il y a » ? Il acheva de monter, & vint au Roi à pas lents, tremblant & paſſant les yeux à droite & à gauche d'un air éperdu. J'étois à trois pas du Roi; Canillac paſſa devant moi, & balbutia quelque choſe. » Comment » dites-vous, dit le Roi ? mais parlez donc » ? Jamais il ne put ſe remettre; il tira de ſoi ce qu'il put. Le Roi, qui n'y comprit pas grand choſe, vit bien qu'il n'en tireroit rien de mieux, répondit auſſi ce qu'il put, & ajouta d'un air chagrin : » Allez, Monſieur » : Canillac ne ſe le fit pas dire deux fois, regagna ſon eſcalier & diſparut. A peine étoit-il dedans, que le Roi regarda autour de lui, & dit : » Je ne ſais pas ce qu'a Canillac, mais il a » perdu la tramontane & n'a plus ſu ce qu'il » me vouloit dire ». Perſonne ne répondit.

Vers le moment de la capitulation, madame de Maintenon apparemment demanda la permiſſion de s'en aller. Le Roi cria, *les*

porteurs de Madame? ils vinrent & l'emportèrent. Moins d'un quart-d'heure après, le Roi ſe retira. Pluſieurs ſe parlèrent fort bas; on ne pouvoit revenir de ce qu'on venoit de voir. Ce fut le même effet parmi tous ceux qui étoient dans la plaine; juſqu'aux ſoldats demandoient ce que c'étoit que cette chaiſe à porteurs, & le Roi à tout moment baiſſé dedans. Il fallut doucement faire taire les officiers & les queſtions des troupes. On peut juger ce qu'en dirent les étrangers, & de l'effet que fit ſur eux un tel ſpectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, & y fut auſſi répandu que le camp de Compiègne avec toute ſa pompe & ſa prodigieuſe ſplendeur.

CRÉDIT de Madame de Maintenon; ſon aſcendant ſur les Miniſtres.

LA déclaration de ſon mariage étoit toujours ſon plus ardent déſir. L'oppoſition que Louvois y avoit ſi héroïquement miſe, & qui le perdit ainſi que l'archevêque, n'avoit pas éteint pour cela ſon eſpérance. Elle s'étoit flattée d'en avoir jeté les fondemens ſans y avoir pu penſer alors; car ce fut du vivant de la Reine qu'elle fit entendre au Roi mo-

deſtement ſa nobleſſe; puis au mariage de Monſeigneur, l'importance d'environner la Dauphine de perſonnes sûres, & de lui conférer à elle-même un titre auprès d'elle qui lui donnât droit & moyens d'y veiller.

C'eſt ce qui y fit paſſer madame de Richelieu, dame d'honneur de la Reine, moyennant la charge de chevalier d'honneur à ſon mari, pour l'exercer & la vendre après tant qu'il pourroit, ſans en avoir rien payé, qui étoient les anciens amis de madame de Maintenon, laquelle fut faite (*a*) ſeconde dame d'atours avec la maréchale de Rochefort.

(*a*) Le Roi, avant de nommer madame de Maintenon ſeconde dame de la cour de madame la Dauphine, eut la politeſſe pour madame la maréchale de Rochefort, de lui demander ſi cette compagne ne lui feroit point de peine, en l'aſſurant en même temps qu'elle ne ſe mêleroit point de la garderobe.

La conduite de madame de Maintenon ne démentit point ces aſſurances. Sa faveur occupoit tout ſon temps, & ſon caractère, encore plus que ſa faveur, ne lui permettoit pas d'agir d'une autre manière.

Madame la ducheſſe de Richelieu fut faite dame d'honneur de madame la Dauphine; madame de Maintenon, & même madame de Monteſpan, dans tous les temps, avoient inſpiré au Roi une ſi grande conſidération pour elle, qu'il ne voulut pas lui donner le dégoût d'avoir une ſurintendante au deſſus d'elle....

A la mort de madame la ducheſſe de Richelieu, madame la Dauphine propoſa au Roi de choiſir madame de Maintenon pour la remplacer; mais elle refuſa conſtamment un honneur que ſa modeſtie lui faiſoit regarder comme au deſſus d'elle.

Souvenirs de madame de Caylus.

La diſtance étoit étrange entre les deux dames d'atours. Il n'en falloit qu'une. Le choix de la ſeconde étonna la cour. La première étoit de longue main accoutumée au ſervage des maîtreſſes & des miniſtres, & ne ſongea qu'à plaire au ſoleil levant en ſon automne. Elle ſe flatta auſſi de ſuccéder à la ducheſſe de Richelieu, beaucoup plus âgée qu'elle & infirme. Elle y fut trompée, le Roi voulut une ducheſſe.

On ſait pourquoi madame de Maintenon y *bombarda* madame d'Arpajon, à l'étonnement de toute la Cour, & plus de la ducheſſe d'Arpajon que de perſonne. Malgré tous ces entours la fierté allemande ſéduiſit l'eſprit & le plus cher intérêt de la Dauphine.

Dès qu'elle ſe voyoit à bout de pouvoir ramener les miniſtres à ſon point quand ils s'en étoient écartés, ou qu'ils étoient tombés en diſgrace auprès d'elle, leur perte étoit jurée, & elle ne les manquoit pas. Il lui falloit du temps, des couleurs, des ſoupleſſes quelquefois, beaucoup lorſqu'elle perdit Chamillart. Louvois y avoit ſuccombé avant lui. Pontchartrain ne s'en ſauva qu'à l'aide de ſon eſprit qui plaiſoit au Roi, & des épines des finances pendant la guerre, & du ſens

& de l'adreſſe de ſa femme, demeurée long-temps bien avec madame de Maintenon, depuis même qu'il y fut mal, enfin par la porte dorée de la chancellerie, qui s'ouvrit bien à propos pour lui. Le duc de Beauvilliers y penſa faire naufrage par deux fois à longue diſtance l'une de l'autre, & n'auroit pas échappé ſans deux eſpèces de miracles.

Si les miniſtres & les plus accrédités en étoient là avec madame de Maintenon, on pouvoit juger de ce qu'elle pouvoit à l'égard de toutes les autres ſortes de perſonnes, bien moins à portée de ſe défendre, & même de s'en apercevoir. Bien des gens ont eu donc le col rompu ſans en avoir pu imaginer la cauſe, & ſe donnèrent bien des ſortes de mouvemens pour la découvrir & pour y remédier, mais très-inutilement.

Le court & rare travail des généraux d'armée ſe paſſoit ordinairement les ſoirs en ſa préſence, & du ſecrétaire d'état de la guerre. Par celui de Pontchartrain, rempli du rapport des eſpionnages & des hiſtoriettes de toute eſpèce de Paris & de la Cour, elle étoit à portée de faire beaucoup de bien & de mal (*a*). Torcy ne travailloit point chez

(*a*) M. de Torcy, fils de M. Colbert de Croiſſy, frère du grand Colbert, eut la ſurvivance de la charge & le

elle & ne la voyoit preſque jamais. Auſſi ne l'aimoit-elle point, & moins encore ſa femme, dont le nom d'Arnaud gâtoit tout le mérite. Torcy avoit les poſtes; c'étoit par lui que le ſecret en paſſoit tête-à-tête au Roi, & celui-ci en portoit très-ſouvent des morceaux à lire à madame de Maintenon, mais elle n'en ſavoit que par lambeaux, ſelon ce que le Roi s'aviſoit de lui en dire ou de lui en porter.

Toutes les affaires étrangères paſſoient au conſeil d'état, ou, ſi c'étoit quelque choſe de preſſé, Torcy le portoit ſur le champ au Roi, auſſi à des heures rompues; & point de travail réglé & particulier avec lui. Madame de Maintenon eût fort déſiré ce genre

---

département de ſon père, dès 1689; mais à la mort de M. de Croiſſy, on le trouva encore trop jeune pour le remplacer dans des poſtes ſi importans, quoiqu'il eût déjà trente ans. On le mit ſous la direction de M. Arnaud de Pomponne, qui avoit déjà exercé cette charge depuis 1671 juſqu'en 1679. On l'avoit forcé alors de ſe retirer, quoiqu'il ne fût accuſé d'autre choſe que de négligence; car d'ailleurs c'étoit l'homme du monde le plus honnête & le plus reſpectable; mais il étoit de la famille des Arnaud, ſuſpecte de janſéniſme, & c'étoit alors un grand crime à la Cour. M. Pomponne guida ſon gendre pendant trois ans; après quoi celui-ci fut en état de montrer ce qu'il étoit & ce qu'il ſavoit faire. Il a conſervé ſa place juſqu'à la mort de Louis XIV. Sa conduite depuis cette époque, a été celle d'un vrai philoſophe, & doit ſervir de modèle aux anciens miniſtres.

Eſſais dans le goût de Montagne, par M. le marquis de Paulmy.

de travail réglé chez elle, pour avoir la même influence ſur les affaires d'état & ſur ceux qui s'en mêloient, comme elle l'avoit ſur les autres parties; mais Torcy ſut bien ſagement ſe préſerver de ce dangereux piège; il s'en défendit toujours en diſant modeſtement qu'il n'avoit pas d'affaires pour entretenir ce travail.

Beaux Traits & Anecdotes concernant M. de Louvois.

(*a*) Louvois avoit gagné la confiance du Roi à tel point, qu'il eut la confidence

(*a*) (Cet article ſe trouve en entier & à peu près en mêmes termes, dans la Galerie de l'ancienne Cour; mais comme le rédacteur de cet ouvrage n'a ſans doute eu que la communication de quelques fragmens des Mémoires du duc de S.-Simon, & que l'éditeur de ces Mémoires en trois volumes in-8°, ſoit qu'il ne les poſſédât pas en totalité, ſoit que des raiſons particulières l'ayent engagé à en ſupprimer pluſieurs morceaux, nous regardons comme un devoir eſſentiel de notre part, de les reſtituer dans ce Supplément, & de les reprendre par-tout où nous les trouverons).

M. de Louvois, miniſtre de la guerre, avoit beaucoup d'eſprit, étoit fort laborieux, de grand détail, entrant dans tout & voulant ſavoir juſqu'aux métiers les plus communs. Il étoit rude & dur, attaché au Roi & à l'état, mais ſi preſomptueux & ſi contrariant, qu'il étoit devenu inſupportable à ſon maître. Il auroit eſſuyé une diſgrace, ſans la guerre. Il s'en apercevoit & mourut ſubitement. On trouva ſon cœur ſerré d'une façon extraordinaire; ce

de l'étrange réſolution d'épouſer madame de

qui fit croire que le chagrin l'avoit tué, d'autres dirent le poiſon....

Je ne ſais qui a fait empoiſonner M. de Louvois; mais il eſt certain qu'il eſt mort empoiſonné, ainſi que ſon médecin qui lui avoit donné le poiſon, & qui a dit en mourant : „ Je l'ai bien mérité pour avoir empoiſonné „M. de Louvois, & cela dans l'eſpérance de devenir mé„decin du Roi „. On a traité les propos de ce médecin, nommé Seron, de délire & de fable.

Du temps de M. de Louvois, tous les maîtres de danſe & maîtres d'armes qui avoient de la réputation & qui voyageoient, étoient à ſes gages, & il s'en ſervoit comme d'eſpions dans toutes les cours d'Allemagne. Il y avoit en Hollande un françois réfugié, qui étoit en correſpondance avec moi dans le temps où commença la grande affaire du prince d'Orange. Je crus faire plaiſir au Roi, en lui communiquant les nouvelles que je recevois. Le Roi m'en ſut bon gré d'abord; mais le ſoir il me dit en riant : „Mes miniſtres me ſoutiennent que vous êtes mal „inſtruite, & qu'on ne vous a pas écrit un mot de vérité. „Je répondis : Le temps apprendra qui eſt le mieux inſ„truit, ou les miniſtres de votre majeſté, ou la perſonne „qui m'écrit; pour moi, mon intention a été bonne, „Monſieur „. Lorſqu'il fut public que le roi Guillaume étoit en Angleterre, M. de Torcy vint chez moi me prier de lui faire part de mes nouvelles. „ Je n'en ai plus, lui „dis-je; vous avez aſſuré le Roi que les miennes étoient „fauſſes; ſur cela j'ai ordonné qu'on ne m'écrivît plus „. Il ſe mit à rire, ſuivant ſon habitude, & me dit : „ Vos „nouvelles ſe ſont trouvées bonnes „. Je lui répondis : „Un grand & habile miniſtre, comme vous, doit en effet „en avoir de plus ſûres que moi, & je me ſais mauvais „gré d'avoir fait part au Roi de celles que j'avois. Je „devois m'être ſouvenue que ſes habiles miniſtres ſavent „tout „. Le Roi me dit le ſoir : „ Vous vous moquez „donc ainſi de mes miniſtres? Je leur rends, lui dis-je, „ce qu'ils m'ont prêté „. M. de Louvois ſeul étoit bien ſervi : auſſi n'épargnoit-il point l'argent pour cela. Après ſa mort, ſes relations n'ont plus ſubſiſté : auſſi les miniſtres après lui ignoroient ce qui ſe paſſoit.

Fragmens de Lettres originales de madame Charlotte-Éliſabeth, veuve de Monſieur.

Maintenon (*a*), & d'être l'un des deux témoins de la célébration de ce mariage. Il eut auſſi le courage de s'en montrer digne en repréſentant au Roi quelle ſeroit l'ignominie de le déclarer jamais, & de tirer de lui ſa parole royale qu'il ne le déclareroit en aucun temps de ſa vie, & de faire donner en ſa préſence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui, pour ſuppléer aux bans & aux formes ordinaires, devoit auſſi, comme diocéſain, être préſent à la célébration.

Pluſieurs années après, Louvois, qui étoit bien informé de l'intérieur le plus intime, & qui n'épargnoit rien pour l'être fidellement & promptement, ſur les manèges de madame de Maintenon pour ſe faire déclarer; il fut informé que le Roi avoit eu la foibleſſe de le lui promettre, & que la choſe alloit éclater.

Il mande à Verſailles l'archevêque de Paris, & au ſortir de dîner prend des papiers & s'en va chez le Roi, &, comme il faiſoit

(*a*) Madame de Maintenon n'étoit point & n'a jamais été la maîtreſſe du Roi; mais elle aſpiroit à beaucoup, & y a réuſſi... Je lui ai ſouvent entendu dire : „ J'ai été „trop loin & trop près des grandeurs, pour ſavoir ce „que c'eſt „... Elle n'a jamais pardonné au Roi de ne l'avoir pas déclarée reine.

Fragmens de Lettres originales.

toujours, entre droit dans les cabinets : le Roi, qui alloit ſe promener, ſortoit de ſa chaiſe percée (qu'on me pardonne ces détails) & raccommodoit encore ſes chauſſes; voyant Louvois à l'heure qu'il ne l'attendoit pas, lui demande ce qui l'amène? Quelque choſe de preſſé & d'important, lui dit Louvois d'un air triſte qui étonna le Roi & l'engagea à commander à ce qui étoit toujours là de valets intérieurs, de ſortir: ils ſortirent, en effet, mais ils laiſsèrent les portes ouvertes, de manière qu'ils entendirent tout & virent auſſi tout par les glaces. C'étoit là le grand danger des cabinets. Eux ſortis, Louvois ne feignit point de dire au Roi ce qui l'amenoit.

Ce Monarque (*a*) étoit ſouvent diſſimulé, mais il n'étoit pas au deſſus du menſonge. Surpris d'être découvert, il s'entortilla de foibles & tranſparens détours, &, preſſé par ſon miniſtre, ſe mit à marcher pour gagner

(*a*) Long-temps avant que le Roi connût la veuve Scaron, il dit un jour au duc de Créqui & à M. de la Rochefoucault : „ L'aſtrologie eſt bien fauſſe; on a fait mon „ horoſcope en Italie, & on me mande qu'après avoir „ vécu très-long-temps, je dois aimer une vieille femme „ juſqu'au dernier moment de ma vie. Y a-t-il grande „ apparence à cela „? Il rioit de tout ſon cœur en parlant ainſi.

Fragmens de Lettres originales.

l'autre cabinet où étoient les valets, & ſe délivrer de la ſorte; mais Louvois, qui s'en aperçut, ſe jette à ſes genoux & l'arrête, tire de ſon côté une petite épée de rien qu'il portoit, en préſente la garde au Roi, & le prie de le tuer ſur le champ, s'il veut perſiſter à déclarer ſon mariage, lui manquer de parole, ou plutôt à ſoi-même, & ſe couvrir aux yeux de toute l'Europe, d'une infamie qu'il ne veut pas voir.

Le Roi trépigne, pétille, dit à Louvois de le laiſſer. Louvois le ſerre de plus en plus par les jambes de crainte qu'il ne lui échappe, lui repréſente l'horrible contraſte de ſa couronne & de ſa gloire perſonnelle qu'il y a jointe, avec la honte de ce qu'il veut faire, dont il mourra après de regret & de confuſion, en un mot fait tant qu'il tire parole une ſeconde fois du Roi, qu'il ne déclarera jamais ce mariage.

L'archevêque de Paris arrive le ſoir, Louvois lui conte ce qu'il a fait : le prélat courtiſan n'en auroit pas été capable; & en effet ce fut une action qui peut ſe dire ſublime de quelque côté qu'elle puiſſe être conſidérée, ſurtout dans un miniſtre tout-puiſſant qui tenoit ſi fort à ſon autorité & à ſa place, & par cela même qu'il faiſoit, ſentoit tout le poids de

celle de madame de Maintenon, conſéquemment tout celui de ſa haine, s'il étoit découvert, comme il avoit trop de connoiſſance pour ſe flatter que ſon action lui demeurât cachée.

L'archevêque, qui n'eut qu'à confirmer le Roi dans ſa parole, commune à Louvois & à lui, & qui venoit d'être réitérée à ce miniſtre, n'oſa lui refuſer une démarche ſi honorable & ſans danger. Il parla donc le lendemain matin au Roi, & il en tira aiſément le renouvellement de cette parole.

Celle du Roi à madame de Maintenon n'avoit pas mis de délai; elle s'attendoit à tout moment à être déclarée (*a*): au bout de quel-

(*a*) Pendant un voyage de Fontainebleau qui ſuivit la mort de la Reine, je vis tant d'agitation dans l'eſprit de madame de Maintenon, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, qu'elle étoit cauſée par une incertitude violente de ſon état, de ſes penſées, de ſes craintes & de ſes eſpérances: en un mot, ſon cœur n'étoit pas libre, & ce cœur trop agité, pour cacher ces divers mouvemens & pour juſtifier les larmes que ſon domeſtique & moi lui vîmes quelquefois répandre; elle ſe plaignoit de vapeurs & elle alloit, diſoit-elle, chercher à reſpirer dans la forêt de Fontainebleau avec la ſeule madame de Montchevreuil; elle y alloit même quelquefois à des heures indues.

Je me garderai bien de pénétrer un myſtère reſpectable (ce n'eſt plus un myſtère) pour moi par tant de raiſons; je nommerai ſeulement ceux qui, vraiſemblablement, ont été dans le ſecret: ce ſont M. de Harlay, en ce temps-là, archevêque de Paris, monſieur & madame de Montchevreuil, Bontems & une femme-de-chambre de madame de Maintenon, fille auſſi capable que qui que ce

ques jours inquiète de ce que le Roi ne lui parloit de rien là deſſus, elle ſe haſarda de lui en toucher quelque choſe. L'embarras où elle mit le Roi la troubla beaucoup; elle voulut faire effort, & le Roi coupa court, ſe rejetant ſur les réflexions qu'il avoit faites, les aſſaiſonna comme il put, mais il finit par la prier de ne plus penſer à être *déclarée*, & à ne lui en parler jamais. Après le premier bouleverſement que lui cauſa la perte d'une telle eſpérance, & ſi près d'avoir ſon effet, ſon premier ſoin fut de rechercher à qui elle en étoit redevable. Elle n'étoit pas de ſon côté moins bien avertie que Louvois; elle apprit enfin ce qui s'étoit paſſé, & quel jour, entre le Roi & ſon miniſtre.

On ne ſera pas ſurpris, après cela, ſi elle

ſoit de garder un ſecret, & dont les ſentimens étoient fort au deſſus de ſon état.

J'ai vu, depuis la mort de madame de Maintenon, des lettres d'elle, gardées à Saint-Cyr, qu'elle écrivoit à l'abbé Gobelin; dans les premières, on voit une femme dégoûtée de la Cour & qui ne cherche qu'une occaſion honnête de la quitter; dans les autres, qui ſont écrites après la mort de la Reine, cette même femme ne délibère plus, le devoir eſt pour elle marqué & indiſpenſable d'y demeurer, & dans ces temps différens la piété eſt toujours la même. *N. B.* Et l'abbé Gobelin l'encourage par ſes lettres, & ne lui parle plus qu'avec un profond reſpect, & l'abbé de Fenelon, précepteur des Enfans de France, ne la nomme plus qu'Eſther.

Souvenirs de madame de Caylus.

jura ſa perte, & ſi elle ne ceſſa de la préparer juſqu'à ce qu'elle en vint à bout : mais le temps n'y étoit pas propre, il falloit laiſſer vieillir l'affaire avec un Roi ſoupçonneux, & ſe donner le loiſir des conjonctures pour miner peu à peu ſon ennemi, qui avoit toute la confiance de ſon maître, & que la guerre rendoit ſi néceſſaire.

Le perſonnage qu'avoit fait l'archevêque de Paris ne lui échappa point non plus, quelque léger qu'il eût été, même après-coup; & c'eſt pour le dire en paſſant, ce qui cauſa peu à peu ſa diſgrace, qui s'augmenta toujours, dont les dégoûts continuels qui ſuccédèrent à une faveur ſi déclarée & ſi longue, abrégèrent peut-être ſes jours, qui néanmoins ſurpaſſèrent de trois ans ceux de Louvois.

RESSENTIMENT de Louis XIV contre Louvois.

UN jour le Roi (*a*) parla ſi durement à

(*a*) Il eſt très-vrai que le Roi traitoit durement M. Louvois en paroles; mais il n'eſt certainement pas vrai qu'il l'ait battu, ce n'étoit point dans le caractère de Sa Majeſté.

Fragmens de Lettres originales.

Je n'ai jamais vu le feu Roi battre perſonne, ſi ce n'eſt

M. de Louvois, que le miniſtre, jetant ſur la table quelques papiers, dit : » L'on ne ſauroit vous ſervir ». Louis ſe leva & prit des pincettes dont il eût frappé ſon miniſtre, s'il n'eût été retenu par madame de Maintenon. Louvois irrita encore ſon maître, & le contredit un jour ſi bruſquement, que le Roi, quittant ſon bureau, s'avança vers la cheminée & prit ſa canne : Louvois ſe retire, la ſérénité ſur le front & la rage dans le cœur. Arrivé chez lui, il s'écrie, *je ſuis perdu*, & décharge le ſentiment de ſes peines ſur quelques malheureux à qui il envoye des lettres-de-cachet. Madame de Maintenon lui écrivit qu'il pouvoit revenir au conſeil, & que l'orage étoit paſſé. Il revit le Roi, & le revit prévenu ſans retour. Au ſortir du conſeil, il entre dans ſon appartement & boit un verre d'eau avec précipitation ; le chagrin l'avoit

---

deux hommes qui l'avoient bien mérité tous deux ; le premier étoit un valet qui ne vouloit pas laiſſer entrer le Roi dans le jardin où ſe donnoit une fête ; par un mouvement de vivacité, le Roi lui donna deux bons coups : l'autre étoit un filou que le Roi vit mettre la main dans la poche de M. de Villars ; Sa Majeſté étoit à cheval ; elle courut au filou & lui appliqua de bons coups ; le filou ſe mit à crier : „ au mourtre ; on m'aſſomme : „ cela nous fit tous rire, & le Roi auſſi, qui, pour cette raiſon, ne voulut pas qu'il fût pendu ; mais le fit mettre en priſon, après qu'il eut rendu la bourſe.

Fragmens de Lettres originales.

déjà consumé : il se jette dans un fauteuil, dit quelques mots mal articulés, & expire.

NOUVELLE tentative de Madame de Maintenon, pour faire déclarer son mariage.

DANS la suite, l'espérance d'être déclarée reprit toutes ses forces. Monseigneur & Monsieur y auroient été des obstacles ; mais ils vivoient dans une telle dépendance du Roi, que leur considération n'étoit comptée pour rien à cet égard.

(*a*) Le bruit fut grand que la déclaration du mariage étoit imminente lors de l'ouverture de l'appartement de la Reine, demeuré jusque là fermé depuis que la Dauphine y étoit

(*a*) Monsieur le Dauphin ne s'est jamais opposé en rien aux volontés du Roi son père, & ceux qui disent que c'est lui qui s'est opposé à ce que madame de Maintenon fût déclarée reine, n'ont pas connu ce Prince ; il avoit plus de déférence que personne pour cette Dame, & le seul homme qui fut cause qu'elle n'a pas été reine, c'est l'archevêque de Cambray, M. de Fénelon, qui eut le généreux courage d'exposer au feu Roi toutes les conséquences que pourroit avoir une pareille démarche, & toutes les raisons qui devoient l'en détourner : aussi cet honnête & digne Prélat a-t-il été persécuté comme on sait.

Fragmens de Lettres originales.

étoit morte; ce fut ſous prétexte d'expoſer à l'admiration de la Cour les ſuperbes ornemens des quatre couleurs que le Roi envoyoit à l'égliſe de Strasbourg. On fait le mot étrange à bout portant que Tonnerre, évêque, comte de Noyon, lâcha au Roi en plus petit couvert ſur cette déclaration. Ce fut en effet alors qu'elle fut ſur le point d'être faite; mais le Roi, plein encore de ce qui lui étoit arrivé là deſſus, conſulta le célèbre Boſſuet, évêque de Meaux, & Fénelon, archevêque de Cambray, qui l'en diſſuadèrent l'un & l'autre, & qui cette ſeconde fois firent manquer le coup pour toujours.

Conduite adroite de Madame de Maintenon.

LE grand pas fait de l'expulſion ſans retour de madame de Monteſpan, madame de Maintenon prit un nouvel éclat. Ayant manqué pour la ſeconde fois la déclaration de ſon mariage, elle comprit qu'il n'y avoit plus à y revenir, & eut aſſez de force ſur elle-même pour couler doucement par deſſus & ne pas creuſer une diſgrace pour n'avoir pas été déclarée Reine.

Le Roi, qui ſe ſentit affranchi, lui ſut gré de cette conduite qui redoubla pour elle ſon affection, ſa conſidération, ſa confiance ; elle eût peut-être ſuccombé ſous le poids de l'éclat de ce qu'elle avoit voulu paroître ; elle s'établit de plus en plus par la confirmation de ſa tranſparente énigme.

Mais il ne faut pas s'imaginer que pour en uſer & s'y ſoutenir, elle n'eût beſoin d'aucune adreſſe (*a*). Son règne au contraire ne fut qu'un continuel manège, & celui du Roi une perpétuelle duperie.

(*a*) Tout dévoile l'eſprit haineux du duc de Saint-Simon ; il ne peut être de la Cour de madame de Maintenon, & c'en eſt aſſez pour ne trouver que fauſſeté, manège & fourberie dans toutes ſes actions. Cependant cette Dame, au faîte des grandeurs, n'étoit point heureuſe : on peut en juger par ce qu'elle écrivoit à ce ſujet à madame de la Maiſonfort : „Que ne puis-je vous donner mon expérience! „que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les „grands, & la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! „Ne voyez-vous pas que je meurs de triſteſſe, dans une „fortune que l'on auroit peine à imaginer? J'ai été jeune „& jolie ; j'ai goûté les plaiſirs ; j'ai été aimée par-tout ; „dans un âge plus avancé, j'ai paſſé des années dans le „commerce de l'eſprit ; je ſuis venue à la faveur, & je „vous proteſte, ma chère fille, que tous les états laiſſent „un vide affreux „.

(Madame de la Maiſonfort étoit couſine de madame de Maintenon ; elle fut une des diſciples de la célèbre madame Guyon, dont les rêveries, ſur la manière d'aimer Dieu, mirent aux priſes deux des plus grands hommes du ſiècle de Louis XIV, Fénelon & Boſſuet)

POLITIQUE de Madame de Maintenon.

ON n'a pas d'idée du ton ſévère avec lequel madame de Maintenon réprimandoit les princeſſes légitimes & naturelles; les tranſes avec leſquelles elles venoient à ſes ordres, les pleurs qu'elles répandoient en s'en retournant, & leurs inquiétudes tant que la diſgrace duroit; il n'y avoit que madame la ducheſſe de Bourgogne qui eut pris le deſſus, avec ces grâces non pareilles & ce ſoin attentif qui la caractériſoient. Elle ne l'appeloit jamais que *ma tante.*

Ce qui étonnoit toujours, c'étoient les promenades que madame de Maintenon faiſoit avec le Roi par excès de complaiſance dans les jardins de Marly. Il auroit été cent fois plus librement avec la Reine & avec moins de galanterie. C'étoit un reſpect, le plus marqué quoiqu'au milieu de la Cour & en préſence de tout ce qui s'y vouloit trouver des habitans de Marly : le Roi s'y croyoit en particulier, parce qu'il étoit à Marly.

Leurs voitures alloient joignant à côté l'une

de l'autre, car preſque jamais elle ne montoit en chariot. Le Roi ſeul dans le ſien, elle dans une chaiſe à porteurs. S'il y avoit à leur ſuite madame la Dauphine, madame la ducheſſe de Berry ou des filles du Roi, elles ſuivoient ou environnoient à pied ; ou ſi elles montoient en chariots avec des dames, c'étoit pour ſuivre & à diſtance, ſans jamais doubler.

Souvent le Roi marchoit à pied à côté de la chaiſe. A tous momens il ôtoit ſon chapeau & ſe baiſſoit pour parler à madame de Maintenon, ou pour lui répondre ſi elle lui parloit, ce qu'elle faiſoit bien moins ſouvent que lui, qui avoit toujours quelque choſe à lui dire ou à lui faire remarquer.

Comme elle craignoit extrêmement l'air, même dans les temps les plus beaux & les plus calmes, elle pouſſoit à chaque fois la glace de côté de trois doigts & la refermoit incontinent.

Poſée à terre à conſidérer la fontaine nouvelle, c'étoit le même manège ; ſouvent alors la Dauphine ſe venoit pencher ſur un des bâtons de devant & ſe mêloit de la converſation ; mais la glace de devant demeuroit toujours fermée.

A la promenade, le Roi conduiſoit ma-

dame de Maintenon juſqu'auprès du château, prenoit congé d'elle, & continuoit ſa promenade. C'étoit un ſpectacle auquel on ne pouvoit s'accoutumer.

Ces bagatelles échappent preſque toujours aux Mémoires. Elles donnent cependant plus que tout l'idée juſte que l'on y cherche, qui eſt le caractère de ce qui a été, qui ſe préſente ainſi naturellement par les faits.

La conduite des belles petites-filles du roi & de ſes bâtardes, les ordres à y mettre & à y donner; les galanteries & la dévotion, ou la régularité des dames de la Cour; les aventures diverſes, le maintien des femmes des miniſtres & celui des miniſtres mêmes, les eſpionnages de toutes les ſortes, dont la Cour étoit pleine. Les parties qui ſe faiſoient de ces princeſſes avec les jeunes dames, ou celles de leur âge, & de tout ce qui s'y paſſoit; les punitions qui alloient quelquefois à être en pénitence & même chaſſées; les récompenſes qui étoient la diſtribution arrêtée tout à fait, ou plus ou moins fréquente des diſtinctions; d'être des voyages de Marly, ou des amuſemens de la Dauphine; toutes ces choſes entroient dans les occupations de madame de Maintenon: elle en amuſoit le Roi enclin à les prendre

ſérieuſement. Elles étoient utiles à entretenir la converſation, à ſervir, ou à nuire, & à prendre de loin des tournans auprès du Roi, ſur bien des choſes qu'elle y ſavoit habilement faire entrer de droite & de gauche.

On a déjà vu qu'elle répondoit à tout ce qui avoit recours à elle, qu'*elle ne ſe mêloit de rien;* & que ce qui l'approchoit de bien près n'avoit pas peu à eſſuyer de cette prodigieuſe inconſtance naturelle qui, ſans autre cauſe, changeoit ſi ſouvent ſes goûts, ſes inclinations, ſes volontés. Les remèdes qu'on y cherchoit y étoient des poiſons. L'unique parti à prendre étoit de ſe tenir plus réſervé, plus à l'écart, comme on ſe met à couvert de la pluie, en ſe détournant un peu de ſon chemin : quelquefois elle ſe rapprochoit & ſe rouvroit d'elle-même, comme elle-même s'étoit fermée & éloignée, ſinon il n'y avoit point de reſſource à eſpérer.

Ces mutations, également en gens & en choſes, étoient également accablantes pour les miniſtres, pour les perſonnes qui ſe trouvoient en quelque commerce d'affaires avec elle, & pour le petit nombre de femmes de ſa ſociété. Ce qui lui plaiſoit hier, pas plus loin que cela, étoit un démérite d'aujourd'hui; ce qu'elle avoit approuvé, même ſuggéré,

elle le blâmoit enſuite, tellement qu'on ne ſavoit jamais ſi on étoit digne d'amour ou de haine. C'eût été ſe perdre que de lui montrer en excuſe cette variation qui s'étendoit ſur ces perſonnes choiſies, juſqu'à leur manière de s'habiller & de ſe coiffer, & perſonne de tout ce qui, à divers titres, l'a approchée de près, n'a été exempt plus ou moins de ce haut & bas inſupportable. La domination & le gouvernement furent les ſeules choſes ſur leſquelles elle ne varia jamais.

On ſait avec quelle adreſſe elle ſe ſervit de la princeſſe des Urſins, pour ſe mêler de tout ce qui regarda la Cour & les affaires d'Eſpagne, & les ôter de la main de Torcy autant qu'elle le put, pour avoir échoué à faire venir travailler ce miniſtre chez elle, comme faiſoient les autres, & juſqu'à quel point madame des Urſins en ſut profiter.

Les affaires eccléſiaſtiques furent de même bien long-temps l'objet de ſon envie ; elle leur donna quelques légères atteintes à l'occaſion du janſéniſme & de la révocation de l'édit de Nantes, mais paſſagèrement. Elle vit long-temps avec grande amertume le père de la Chaiſe en poſſeſſion de tout ce miniſtère, non ſeulement avec une entière indépendance d'elle, mais ſans aucuns de-

voirs de ſa part, & elle dans une entière ignorance à cet égard.

L'éloignement marqué du Roi pour Harlay, archevêque de Paris, après une faveur ſi entière & ſi longue, avoit ſatisfait ſa vengeance; on en a vu la cauſe; mais non ſes déſirs. Le confeſſeur du Roi n'en étoit devenu que plus maître des bénéfices & de tout ce qui regardoit les affaires dont l'archevêque avoit été tout à fait écarté. C'eſt ce qui donna ſi peu de goût à madame de Maintenon pour le mariage de ſa nièce avec le duc de la Rochefoucault, que le Roi vouloit faire, & qui en valut la préférence aux Noailles.

Ce fut par le déſir extrême de ſe mêler des affaires étrangères, comme elle ſe mêloit de toutes les autres, & l'impoſſibilité d'en attirer le travail chez elle, qu'elle prit le parti par lequel elle rendit la princeſſe des Urſins, maîtreſſe de tout en Eſpagne, & l'y maintint juſqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy & des Ambaſſadeurs de France en Eſpagne; c'eſt-à-dire aux dépens de l'Eſpagne & de la France, parce que madame des Urſins eut l'adreſſe de lui faire tout paſſer par les mains & de lui perſuader qu'elle ne gouvernoit la Cour & l'État en Eſpagne que ſous ſes ordres par ſes volontés.

C'eſt en effet comme le Roi ſe conduiſoit avec ſes miniſtres, toujours parfaitement gouverné par eux-mêmes, par les plus jeunes & les plus médiocres, même par les moins accrédités & conſidérés, & toujours en garde pour ne l'être point, & toujours perſuadé qu'il réuſſiſſoit pleinement à ne le point être.

Malheureuſe ſuite de l'influence de Madame de Maintenon ſur l'eſprit du Roi, Révocation de l'Édit de Nantes.

L'ESPRIT & le génie de madame de Maintenon, tel qu'il vient d'être repréſenté avec exactitude, n'étoit rien moins que propre, ni capable d'aucune affaire au delà de l'intrigue. Elle n'étoit pas née ni nourrie à voir ſur celle-ci au delà de ce qui lui en étoit préſenté, moins encore pour ne pas ſaiſir avec ardeur une occaſion ſi naturelle de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion.

(*a*) Qui d'ailleurs eût ſu un mot de ce qui

(*a*) Seroit-ce trop s'avancer que de préſumer que ſi M. le duc de St.-Simon avoit été appelé dans les conſeils ſecrets que tenoit le Roi chez madame de Maintenon, il auroit penſé plus favorablement de cette illuſtre favorite?

ne ſe délibéroit qu'entre le confeſſeur, le miniſtre alors comme unique, & l'épouſe nouvelle & chérie? Eh qui de plus eût oſé contredire?

C'eſt ainſi que ſont menés à tout par une voie ou par une autre, les Rois qui, par grandeur ou par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par pareſſe ou par orgueil, ne ſe communiquent qu'à deux ou trois perſonnes, & bien ſouvent à moins, & qui mettent entre eux & tout le reſte de leurs ſujets, une barrière inſurmontable.

(*a*) La révocation de l'édit de Nantes, ſans

(*a*) (Nous ne pouvons oppoſer, au terrible tableau que fait M. le duc de Saint-Simon, de la révocation de l'édit de Nantes, que celui qu'en trace M. de Voltaire avec cette énergie de ſtyle & ce ton de vérité, difficiles à égaler. En comparant les deux récits, on s'apercevra que ce ſont à peu près les mêmes faits, exprimés différemment. La plume acérée de M. le duc de Saint-Simon peint tout en couleur noire, & qui, des yeux qui liſent, fait paſſer la mort dans le cœur, qui s'ouvre, frémit & ſe déchire : celle de M. de Voltaire au moins, ſans diminuer la juſte horreur, dont les ames ſenſibles doivent être frappées, en parcourant les détails de ce qui s'eſt paſſé pendant ces ſcènes douloureuſes, trouvent quelque conſolation, en s'aſſurant qu'un grand Roi & qu'une femme réellement pieuſe, n'avoient que de bonnes intentions, croyoient remplir le plus cher de leurs devoirs & ſervir la religion; mais qu'ils ont été abuſés par des favoris, que l'orgueil de dominer ſur les conſciences, la barbare ſatisfaction d'aſſouvir des haines perſonnelles, l'intérêt, l'eſpoir de conſerver leurs places & de ſe rendre de plus en plus néceſſaires, engageoient à employer les manœuvres les plus indignes pour ſe ſoutenir en faveur) *Note de l'Éditeur.*

Louis XIV étoit animé contre les réformés, par les

le moindre prétexte & ſans aucun beſoin ; les diverſes proſcriptions plutôt que déclarations qui la ſuivirent, furent les fruits de ce complot

---

continuelles remontrances de ſon Clergé, par les inſinuations des Jéſuites, par la Cour de Rome, & enfin par le chancelier le Tellier & Louvois ſon fils, tous deux ennemis de Colbert, & qui vouloient perdre les réformés comme rebelles, parce que Colbert les protégeoit comme ſujets utiles. Louis XIV, nullement inſtruit d'ailleurs du fonds de leur doctrine, les regardoit comme d'anciens révoltés ſoumis avec peine ; il s'appliqua d'abord à miner par dégrés l'édifice de leur religion : on leur ôtoit un temple ſur le moindre prétexte : on leur défendit d'épouſer des filles catholiques : c'étoit méconnoître le pouvoir d'un ſexe, que la Cour pourtant connoiſſoit ſi bien. Les intendans & les évêques tâchoient, par les moyens les plus plauſibles, d'enlever aux huguenots leurs enfans. Colbert eut ordre, en 1681, de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fermes : on les exclut autant qu'on le put, des communautés des arts & métiers. Le Roi, en les tenant ainſi ſous le joug, ne l'appeſantiſſoit pas toujours. On défendit par des arrêts toute violence contr'eux : on mêla les inſinuations aux ſévérités, & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formes de la juſtice.

On employa ſurtout un moyen ſouvent efficace de converſion : ce fut l'argent ; mais on ne fit pas aſſez d'uſage de ce reſſort ; Peliſſon fut chargé de ce miniſtère ſecret : c'eſt ce même Peliſſon, long-temps calviniſte, ſi connu par ſes ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par ſon attachement au ſurintendant Fouquet, dont il avoit été le premier commis, le favori & la victime ; il eut le bonheur d'être éclairé, & de changer de religion dans un temps, où ce changement pouvoit le mener aux dignités & à la fortune ; il prit l'habit eccléſiaſtique, obtint des bénéfices, & une place de maître des requêtes. Le Roi lui confia le revenu des abbayes de Saint-Germain-des-Prés & de Cluni, vers l'an 1677, avec les revenus du tiers des économats, pour être diſtribués à ceux qui voudroient ſe convertir. Le cardinal le Camus, évêque de Grenoble, s'étoit déjà ſervi de cette méthode. Peliſſon, chargé de ce département, envoyoit l'argent dans les provinces : on tâchoit d'opérer beaucoup de converſions

affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina ſon commerce dans toutes ſes parties, qui le mit ſi long-temps au pillage public &

---

pour peu d'argent; de petites ſommes délivrées à des indigens, enfloient la liſte que Peliſſon préſentoit au Roi tous les trois mois, en lui perſuadant que tout cédoit dans le monde à ſa puiſſance & à ſes bienfaits.

Le conſeil, encouragé par ces petits ſuccès que le temps eût rendus plus conſidérables, s'enhardit, en 1681, à donner une déclaration, par laquelle les enfans étoient reçus à renoncer à leur religion, à l'âge de ſept ans, & à l'appui de cette déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez leurs parens.

Ce fut cette précipitation du chancelier le Tellier & de Louvois ſon fils, qui fit d'abord déſerter, en 1681, beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des provinces voiſines. Les étrangers ſe hâtèrent d'en profiter.

Les Rois d'Angleterre & de Danemarck, & ſurtout la ville d'Amſterdam, invitèrent les Calviniſtes de France à ſe réfugier dans leurs états, & leur aſſurèrent une ſubſiſtance; Amſterdam même s'engagea à bâtir mille maiſons pour les fugitifs.

Le Conſeil vit les ſuites dangereuſes de l'uſage trop prompt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même: on ſentoit combien étoient néceſſaires les artiſans dans un pays où le commerce fleuriſſoit, & les gens de mer dans le temps où l'on établiſſoit une puiſſante marine. On ordonna la peine des galères contre ceux de ces profeſſions qui tenteroient de s'échapper.

On remarqua que pluſieurs familles calviniſtes vendoient leurs immeubles: auſſi-tôt parut une déclaration, qui confiſqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs fortiſſent dans un an du royaume: alors la ſévérité redoubla contre leurs miniſtres: on interdiſoit leurs temples ſur la plus légère contravention; toutes les rentes laiſſées par teſtament aux conſiſtoires, furent appliquées aux hôpitaux du royaume.

On défendit aux maîtres d'école calviniſtes, de recevoir des penſionnaires. On mit des miniſtres à la taille: on ôta la nobleſſe aux maires proteſtans. Les officiers de la maiſon du Roi, les ſecrétaires du Roi qui étoient proteſtans, eurent ordre de ſe défaire de leurs charges: on

avoué des dragons, qui autorisa les tourmens & les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocens de tout sexe par

---

n'admit plus ceux de cette religion, ni parmi les Notaires, les Avocats, ni même dans la fonction de Procureur.

Il étoit enjoint à tout le Clergé de faire des prosélytes, & il étoit défendu aux pasteurs réformés d'en faire, sous peine de bannissement perpétuel. Tous ces arrêts étoient publiquement sollicités par le Clergé de France : c'étoit après tout les enfans de la maison, qui ne vouloient point partager avec des étrangers introduits par force....

Enfin les huguenots osèrent désobéir en quelques endroits; ils s'assemblèrent dans le Vivarais & dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avoit démoli leurs temples : on les attaqua, ils se défendirent, ce n'étoit qu'une très-légère étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois cents malheureux sans chefs, sans places, & même sans desseins, furent dispersés en un quart-d'heure; les supplices suivirent leur défaite....

Tout cela inspiroit la terreur, & en même temps augmentoit l'opiniâtreté : on sait trop que les hommes s'attachent à leur religion à mesure qu'ils souffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on persuada au Roi, qu'après avoir envoyé des missionnaires dans toutes les Provinces, il falloit y envoyer des dragons : ces violences parurent faites à contretemps....

Vers la fin de 1684 & au commencement de 1685, tandis que Louis XIV, toujours puissamment armé, ne craignoit aucun de ses voisins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes & dans tous les châteaux où il y avoit le plus de protestans; & comme les dragons, assez mal disciplinés dans ce temps-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appela cette exécution *la dragonade*.

Tandis qu'on faisoit tomber par-tout les temples, & qu'on demandoit dans les provinces des abjurations à main armée, l'édit de Nantes fut enfin cassé au mois d'octobre 1685; & on acheva de ruiner l'édifice, qui étoit déjà miné de toutes parts.

Près de cinquante mille familles, en trois ans de temps, sortirent du royaume. Elles allèrent porter chez les étrangers les arts, les manufactures, la richesse. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste & dénué

milliers, qui ruina un peuple ſi nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parens contre les parens pour avoir leurs biens & les laiſſer mourir de faim, qui fit paſſer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir & regorger leurs états aux dépens du nôtre, & leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le ſpectacle d'un ſi prodigieux peuple proſcrit, nu, fugitif, errant, ſans crime, cherchant aſyle loin de ſa patrie, qui mit nobles, riches, vieillards, gens ſouvent très-eſtimés par leur piété, leur ſavoir, leurs vertus, des gens aiſés, foibles, délicats à la rame, & ſous le nerf très-effectif d'un *comite*, pour cauſe unique de religion; enfin qui, pour comble d'horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures & de ſacriléges, où tout retentiſſoit d'hurlemens de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres, ſacrifiant leur conſcience à leurs biens & à leur repos, achetoient l'un & l'autre par des abjurations ſimulées, d'où, ſans intervalles, on les entraſ-

---

d'induſtrie, reçut une nouvelle face de cette multitude tranſplantée. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetoit auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers en ſoie; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux criſtaux, qui fut alors perdu en France. Ainſi la France perdit environ cinq cent mille habitans, une quantité prodigieuſe d'eſpèces, & ſurtout des arts dont ſes ennemis s'enrichirent. *Voltaire.*

noit à adorer ce qu'ils ne croyoient point, & à recevoir réellement le divin corps du ſaint des ſaints, tandis qu'ils demeuroient perſuadés qu'ils ne mangeoient que du pain, qu'ils devoient encore abhorrer.

Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie, & par la cruauté, de la torture à l'abjuration, & de celle-ci à la communion.

Il n'y avoit pas ſouvent vingt-quatre heures de diſtance, & leurs bourreaux étoient leurs conducteurs & leurs témoins.

Ceux qui, par la ſuite, eurent l'air d'être changés avec plus de loiſir, ne tardèrent point, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

Preſque tous les évêques ſe prêtèrent à cette pratique ſubite & impie; beaucoup y forcèrent; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les converſions, & ces étranges convertis à la participation des ſaints myſtères, pour groſſir le nombre de leurs conquêtes dont ils envoyèrent les états à la Cour, pour en être d'autant plus conſidérés & approchés des récompenſes.

Les intendans des provinces ſe diſtinguèrent à l'envi à les ſeconder, eux & les dragons, & à ſe faire valoir auſſi à la Cour par leur liſte.

Le très-peu de généraux & de lieutenans-

généraux de provinces qui s'y trouvoient, & le petit nombre de ſeigneurs réſidant chez eux, & qui purent trouver moyen de ſe faire valoir à travers les évêques & les intendans, n'y manquèrent pas.

Le Roi recevoit de tous les côtés des nouvelles & des détails de ces perſécutions & de ces converſions. C'étoit par milliers qu'on comptoit ceux qui avoient abjuré ; deux mille dans un lieu, ſix mille dans un autre, tout à la fois & dans un inſtant.

Le Roi s'applaudit de ſa puiſſance & de ſa piété ; il ſe croyoit au temps de la prédication des apôtres, il s'en attribuoit tout l'honneur. Les évêques lui écrivoient des panégyriques, les jéſuites en faiſoient retentir les chaires & les miſſions ; toute la France étoit remplie d'horreur & de confuſion, & jamais tant de triomphes & de joie, jamais tant de profuſion de louanges.

Le Monarque ne doutoit pas de la ſincérité de cette foule de converſions. Les convertiſſeurs avoient grand ſoin de l'en perſuader, & de le béatifier par avance. Il avaloit ce poiſon à longs traits, il ne s'étoit jamais cru ſi grand devant les hommes, ni ſi avancé devant Dieu dans la réparation de ſes péchés & du ſcandale de ſa vie.

Il n'entendoit que des éloges, tandis que les bons & vrais catholiques, & les ſaints évêques, gémiſſoient de tout leur cœur de voir les orthodoxes imiter contre les erreurs & les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques & payens avoient fait contre la vérité, contre les confeſſeurs & les martyrs. Ils ne ſe pouvoient ſurtout conſoler de cette immenſité de parjures & de ſacriléges. Ils pleuroient amèrement l'odieux durable & irrémédiable que de déteſtables moyens répandoient ſur la véritable religion; tandis que nos voiſins, enchantés de nous voir ainſi nous affoiblir & nous détruire nous-mêmes, profitoient de notre folie, & bâtiſſoient des deſſeins ſur la haine que nous nous attirions de toutes les puiſſances proteſtantes.

Mais, à ces parlantes vérités, le Roi étoit inacceſſible, la conduite même de Rome à ſon égard ne put lui ouvrir les yeux, ſur cette Cour qui n'avoit pas eu honte autrefois d'exalter la Saint-Barthélemi juſqu'à en faire des proceſſions publiques pour en remercier Dieu, & juſqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable.

Odeſchalchi occupoit le pontificat ſous le nom d'Innocent XI. C'étoit un bon évêque,

mais un prince très-incapable, entièrement autrichien, & ſes miniſtres du même génie. La grande affaire de la régale (*a*) l'avoit brouillé avec le Roi dès l'entrée de ſon pontificat. Les quatre (*b*) propoſitions de l'aſſemblée du Clergé de 1682, l'irritèrent bien davantage.

Cette main-baſſe ſur les huguenots, ne put tirer de lui la moindre approbation. Il s'en tint toujours à l'attribuer à la politique, pour détruire un parti qui avoit tant & ſi long-temps agité la France; & l'affaire des franchiſes étant ſurvenue après, les deux Cours ſe portèrent à de grandes extrémités. Par l'événement, & ſur le point d'honneur

(*a*) La régale eſt un droit qu'ont les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices ſimples d'un diocèſe pendant la vacance du ſiége, & d'économiſer à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative eſt particulière aux rois de France.... Le Parlement, en 1608, ſous Henri IV, déclara que la régale avoit lieu dans tout le royaume.... En 1673, le chancelier Michel le Tellier ſcella un édit par lequel tous les évêchés du royaume étoient ſoumis à la régale.

(*b*) Telles ſont ces quatre fameuſes déciſions.

I. Dieu n'a donné à Pierre & à ſes ſucceſſeurs aucune puiſſance, ni directe ni indirecte, ſur les choſes temporelles.

II. L'égliſe gallicane approuve le concile de Conſtance, qui déclare les conciles généraux ſupérieurs au pape dans le ſpirituel.

III. Les règles, les uſages, les pratiques reçues dans le royaume & dans l'égliſe gallicane, doivent demeurer inébranlables.

IV. Les déciſions du pape, en matière de foi, ne ſont sûres qu'après que l'égliſe les a acceptées.

des franchiſes, & ſur le point ſi capital des propoſitions de 1682, on ne s'aperçut que trop que M. de Lyonne n'étoit plus, & que nous étions bien éloignés du temps de la fameuſe affaire des Corſes, & du traité de Piſe.

Repréſentation de Madame de Maintenon en public & en particulier.

ON l'a dit, madame de Maintenon (*a*) étoit particulière en public, hors de ſes yeux reine, quelquefois même ſous ſes yeux, comme à l'attaque du camp de Compiègne & aux promenades de Marly, quand, par complaiſance, elle en faiſoit où le Roi vouloit lui montrer quelque choſe de nouvellement achevé.

Je me trouve, je l'avoue, entre la crainte de quelques redites, & celle de ne pas expliquer aſſez en détail des curioſités que nous regrettons dans toutes les hiſtoires & dans preſque tous les mémoires des divers temps. On voudroit y voir les Princes avec leurs

(*a*) Madame de Maintenon ne manquoit pas d'eſprit, & parloit très-bien quand elle vouloit; elle n'aimoit pas qu'on la nommât marquiſe; elle vouloit qu'on la nommât madame de Maintenon tout court.

Fragmens de Lettres originales, &c.

maîtreſſes & leurs miniſtres dans leur vie journalière. Outre une curioſité ſi raiſonnable, on en connoîtroit bien mieux les mœurs du temps & le génie des Monarques, celui des maîtreſſes, de leurs miniſtres, de leurs favoris, & de ceux qui les ont le plus approchés, & les adreſſes qu'ils ont employées pour les gouverner ou pour arriver aux divers buts qu'on s'eſt propoſés. Si ces choſes doivent paſſer pour curieuſes, & même pour inſtructives dans tous les règnes, à plus forte raiſon à l'égard d'un règne auſſi long, auſſi rempli que l'a été celui de Louis XIV, & d'un perſonnage unique dans la monarchie depuis qu'elle eſt connue, qui a, trente-deux ans durant, été revêtu des titres de confidente, de maîtreſſe, d'épouſe, de miniſtre & de toute-puiſſante, après avoir été ſi longuement particulière. C'eſt ce qui m'enhardit ſur les redites. Tout bien conſidéré, j'eſtime qu'il vaut mieux haſarder qu'il m'en échappe quelques unes, que de ne pas mettre ſous les yeux un tout enſemble ſi intéreſſant.

Revenons donc un moment ſur nos pas.

Reine dans le particulier, madame de Maintenon (*a*) n'étoit jamais que dans un

(*a*) Cette vieille dame étoit ſi redoutée à la Cour, qu'on auroit plutôt offenſé Dieu qu'elle.

Fragmens de Lettres originales.

fauteuil & dans le lieu le plus commode de ſa chambre devant le Roi, devant toute la famille royale, même devant la Reine d'Angleterre. Elle ſe levoit tout au plus pour Monſeigneur & pour Monſieur, parce qu'ils alloient rarement chez elle; M. le duc d'Orléans ni aucun autre prince du ſang, jamais que par audience; mais Monſeigneur, ſes fils, Monſieur & M. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée, & le ſoir même qu'ils en arrivoient, ou s'il étoit trop tard, de bonne heure le lendemain.

Pour aucun autre fils de France, leurs épouſes, ou les enfans naturels du Roi, elle ne ſe levoit point, ni pour perſonne, ſinon un peu pour les perſonnes ordinaires avec leſquelles elle n'avoit point de familiarité, & qui en obtenoient des audiences; car modeſtie & politeſſe, elle les a toujours affectées à ces égards-là.

Preſque jamais elle n'appeloit madame la Dauphine que *mignonne*, même en préſence du Roi & des dames familières, & des dames du palais, en cela juſqu'à ſa mort; & quand elle parloit d'elle ou de madame la ducheſſe de Berry, & devant les mêmes, jamais elle ne diſoit que la ducheſſe de Bourgogne, la ducheſſe de Berry, ou la Dauphine, très-rare-

ment madame la Dauphine, & de même le duc Bourgogne, le duc de Berry, le Dauphin, preſque jamais M. le Dauphin. On peut juger des autres.

NANON BALBIEN, Servante de Madame de Maintenon.

PARMI les domeſtiques de madame de Maintenon, il n'y avoit d'un peu diſtingué que cette ancienne ſervante, du temps qu'après la mort de Scarron, elle étoit à la charité de Saint-Euſtache, logée dans cette montée où cette ſervante faiſoit ſa chambre & ſon petit pot-au-feu dans la même chambre. Nanon, de ce temps-là, & que madame de Maintenon a toujours appelée ainſi, qui d'abord avoit été ſon unique domeſtique, & qui l'avoit conſtamment ſuivie & ſervie dans tous ſes divers états, étoit devenue mademoiſelle Balbien, dévote comme elle, & vieille. Elle étoit d'autant plus importante, qu'elle avoit toute la confiance domeſtique de madame de Maintenon, & l'œil ſur les demoiſelles qui ſe ſuccédoient de Saint-Cyr auprès d'elle, ſur les nièces & ſur madame la ducheſſe de Bourgogne même, qui ne l'ignoroit pas, &

qui, habilement ſans la gâter, en avoit fait ſa bonne amie. Elle ſe coiffoit & s'habilloit comme ſa maîtreſſe, qu'elle affectoit d'imiter en tout.

A commencer par les enfans légitimes & les bâtards, à continuer par les princes du ſang & par les miniſtres, il n'y avoit perſonne qui ne la ménageât & qui ne fût en contrainte, &, le dirai-je, en reſpect devant elle; s'en ſervoit qui pouvoit pour de l'argent, quoiqu'au fond elle ſe mêlât de fort peu de choſe. Elle étoit très-raiſonnablement ſotte, & n'étoit méchante que très-rarement & encore par bêtiſe, quoique ce fût une perſonne toute compoſée, toute ſur le merveilleux, & qui ne ſe montroit preſque jamais. Madame la ducheſſe du Lude lui dut ſa place, que quatre heures auparavant le Roi avoit paru ſi éloigné de lui donner. Sa protection pour aller à Marly ne lui fut pas infructueuſe. Nanon avoit l'air doux, humble, important, & tout à la fois reſpectueux.

Recherches ſur l'Aventure du Maréchal-ferrant de Salon, rapportée tome I des Mémoires, page 220 & ſuiv.

DES fureteurs ont voulu ſe perſuader, & perſuader aux autres, que l'aventure du maréchal de Salon (qu'on a lue dans ces Mémoires), ne fut qu'un tiſſu de hardies friponneries dont la ſimplicité de ce bon homme fut la première dupe. Il y avoit à Marſeille une madame Arnoud, dont la vie eſt un roman, & qui, laide comme le péché, vieille, pauvre & veuve, a fait les plus grandes paſſions, & gouverné les plus conſidérables des lieux où elle s'eſt trouvée. Elle ſe fit épouſer par M. Arnoud, intendant de marine à Marſeille, avec les circonſtances les plus ſingulières, & à force d'eſprit & de manège, elle ſe fit aimer & redouter par-tout où elle vécut, au point que la plupart la croyoient ſorcière. Elle avoit été amie intime de madame de Maintenon du temps qu'elle étoit madame Scarron; un commerce ſecret & intime avoit toujours ſubſiſté entr'elles juſqu'alors; ces deux choſes ſont vraies. La troiſième,

troisième, que je me garderai bien d'assurer, c'est que la vision & la commission de venir parler au Roi, fut un tour de passe-passe de cette femme, & que ce dont le maréchal de Salon étoit chargé par cette triple apparition qu'il avoit eue, n'étoit que pour obliger le Roi à déclarer madame de Maintenon Reine; ce maréchal ne la nomma jamais & ne la vit point; de tout cela jamais on n'en a su davantage.

ANECDOTES

Sur Monseigneur le Grand-Dauphin.

(a) MONSEIGNEUR, pressé de s'intéresser auprès du Roi son père pour quelqu'un, répondoit franchement que ce seroit le moyen de tout gâter pour lui.

Il lui est quelquefois échappé des monosyllabes de plaintes amères là dessus, quelquefois après avoir été refusé du Roi, & toujours

(a) Ce fragment des Mémoires du duc de Saint-Simon est démenti par tout ce que rapporte de Monseigneur, madame de Bavière, veuve de Monsieur; & cette princesse le connoissoit bien. Un refus de la part du Roi, a bien pu donner de l'humeur au Grand-Dauphin; mais pourquoi en inférer de là que ce Prince avoit l'espérance d'être délivré de cette sujetion, lorsque tout semble attester qu'il ne craignoit rien tant que de régner. La remarque qui suit cet article prouve le caractère constamment soupçonneux de l'auteur.

avec ſéchereſſe. La dernière fois de ſa vie qu'il alla à Meudon, d'où il ne revint plus, il y arriva ſi outré d'un refus de fort peu de choſe, qu'il avoit demandé au Roi pour Caſau, qui me l'a conté, qu'il lui proteſta qu'il ne lui arriveroit jamais plus de s'expoſer pour perſonne, & le dépit le conſola par l'eſpérance d'un temps plus favorable, lorſque la nature l'ordonneroit.

On remarquera en paſſant que Monſieur & Monſeigneur moururent tous deux dans des momens où ils étoient outrés contre le Roi.

Le Roi ne ſouffrit guère que Monſeigneur (*a*) eût des maîtreſſes; en leur place, il eut

(*a*) Le premier Dauphin étoit de taille moyenne, plus petit que grand, mais il n'avoit pas à beaucoup près, la taille du feu Roi (Louis XIV); il ne ſe piquoit point de profonde politique; il étoit cependant toujours boutonné, myſtérieux, & ſe dépitoit quand on devinoit ſes moindres penſées; pour moi, qui le connoiſſois dès ſon enfance, je le faiſois ſouvent fâcher en le devinant.

Il avoit fort bonne mine. Le Roi avoit coutume de dire: „Monſeigneur a la bonne mine d'un Prince allemand.„

Peu de gens ont bien connu le Dauphin, il étoit à tant d'égards inconcevable; il avoit un foible pour tout ce qui s'attiroit la faveur, & reſſembloit, en cela, au reſte des courtiſans; ſi M. le Dauphin avoit voulu, il auroit eu le plus grand crédit auprès du Roi ſon père. Sa Majeſté lui avoit dit que, s'il déſiroit faire du bien à quelqu'un, il pouvoit envoyer droit au tréſor royal, que les ordres étoient donnés pour qu'on lui payât tout ce qu'il demanderoit; mais le Dauphin n'a jamais profité de cette offre; il diſoit qu'il ſeroit aſſailli de trop de ſollicitations; il refuſoit auſſi de ſe mêler d'affaires d'état, pour n'être pas obligé d'aſſiſter au conſeil; d'autres ont cru que

plutôt des ſoulagemens paſſagers que des galanteries, dont il étoit peu capable, & que Dumont & Francine, gendre de Lully, &

---

c'étoit un acte de politique de ſa part, pour éloigner de Sa Majeſté tout ſoupçon qu'il fût ambitieux; quant à moi, qui l'ai bien connu, je ſuis très-perſuadée que c'étoit par indolence, de peur de mener une vie plus occupée, & de n'avoir pas aſſez de temps à donner à ſa chère pareſſe & à la chaſſe; jamais il ne prit la peine de ſoutenir ou de deſſervir, d'aimer ou de haïr aucun miniſtre.

Il a eu une fille de la comédienne Raiſin; mais il n'a jamais voulu reconnoître cet enfant. La princeſſe de Conti qui, après la mort du Dauphin, a toujours eu ſoin de cette perſonne, l'a mariée à un Gentilhomme, nommé D***.

Il avoit de ſingulières opinions religieuſes; le plus grand péché, ſelon lui, étoit de manger de la viande un jour maigre. Il fit chercher la Raiſin, un de ces jours d'abſtinence, & l'ayant cachée dans un moulin, il ne lui donna, ni à manger, ni à boire; lorſque la Cour fut partie, c'étoit à Choiſy, la Raiſin n'eut que du pain frit dans l'huile & de la ſalade; cette femme en plaiſanta beaucoup, & raconta la bonne chère qu'elle avoit faite; je demandai au Prince à quoi il penſoit en condamnant ſa maîtreſſe à ce régime; il me répondit: „ je voulois bien commettre „ un péché; mais non pas deux „.

Fragmens de Lettres originales.

Monſieur le Dauphin mourut à Meudon, le 24 Avril 1711, dans ſa cinquantième année; ce prince avoit fait paroître beaucoup de courage & d'intrépidité dans les différentes occaſions où il s'étoit trouvé; mais la bonté du cœur & la douceur des mœurs faiſoient ſon caractère particulier, & l'avoient rendu les délices de la Cour & du peuple. Son amour tendre, ſa complaiſance, ſa ſoumiſſion pour le Roi dans un âge auſſi avancé, n'ont preſque point d'exemple. Bien éloigné de l'humeur inquiète & turbulente du Dauphin qui détrempa d'amertume les derniers jours de Charles VII, il paroiſſoit n'avoir d'autre volonté, d'autre inclination, que celle de Louis XIV. Il l'aimoit comme ſon père, il le reſpectoit comme ſon Roi, autant & plus qu'auroit pu faire le dernier de ſes ſujets. Il n'appréhendoit rien tant que de lui ſurvivre, parce qu'il auroit ſouhaité de le voir toujours régner. On a dit, je ne ſais ſur quel fondement, qu'on lui avoit pré-

qui eurent ſi long-temps enſemble l'Opéra, lui fournirent.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de rapporter un échantillon de ſa délicateſſe. Il avoit eu envie d'une de ces créatures fort jolies. A jour pris, elle fut introduite à Verſailles dans un premier cabinet avec une autre fille pour l'accompagner : Monſeigneur, averti qu'elles étoient là, ouvrit la porte, & prenant celle qui ſe trouva la plus proche, la tirá après lui. Elle ſe défendit; c'étoit la laide, qui vit bien qu'il ſe méprenoit; lui, au contraire, crut qu'elle faiſoit des façons, la pouſſa dedans & ferma la porte. L'autre cependant rioit de la mépriſe, & de l'affront qu'elle s'attendoit qu'alloit avoir ſa compagne, d'être renvoyée & elle appelée. Fort peu de temps après, Dumont entra, qui, fort étonné de la voir ſeule, lui demanda ce qu'elle faiſoit là & ce qu'étoit devenue ſon amie. Elle lui conta l'aventure. Voilà Dumont à frapper à la porte & à crier, ce n'eſt pas celle-là, vous vous méprenez; point de réponſe. Dumont re-

---

dit que, fils de Roi, il ſeroit père de Roi, & ne régneroit jamais. L'évènement a juſtifié la prophétie réelle ou imaginée. La France n'a jamais vu de dauphin de ſon âge, comme elle n'a point vu de règne auſſi long que celui de Louis XIV.

Mémoires pour l'Hiſtoire, par le père d'Avrigny.

double encore ſans ſuccès. Enfin Monſeigneur ouvre ſa porte & pouſſe la créature en dehors. Dumont s'y préſenta avec l'autre, en diſant, tenez donc, la voilà. L'affaire eſt faite, dit Monſeigneur, ce ſera pour une autre fois, & referma la porte. Qui fut honteuſe & outrée? ce fut celle qui avoit ri, & plus qu'elle, Dumont encore. La laide avoit profité de la mépriſe, mais elle n'oſa ſe moquer d'eux. La jolie fut ſi piquée, qu'elle le conta à ſes amies, tellement qu'en bref toute la Cour en fut l'hiſtoire.

La Raiſin, fameuſe comédienne & fort belle, fut la ſeule de celles-là qui dura & qui figura dans ſon obſcurité. On la ménageoit, & le maréchal de N****, à ſon âge & avec ſa dévotion, n'étoit pas honteux de l'aller voir, & de lui fournir à Fontainebleau de ſa table tout ce qu'il y avoit de meilleur. Monſeigneur n'eut d'enfant de toutes ces ſortes de créatures, qu'une ſeule fille de celle-ci, aſſez médiocrement entretenue à Chaillot, chez les Auguſtines. Cette fille fut mariée, depuis ſa mort, par madame la princeſſe de Conti, qui en prit ſoin, à un gentilhomme qui la perdit bientôt après. Une indigeſtion qu'on prit pour une apoplexie, mit fin à tous ces commerces.

État équivoque de Mademoiſelle Chouin.

C'EST (*a*) encore un problème, ſi mademoiſelle Chouin a été mariée avec le Grand-Dauphin. Tout ce qui a été le plus intime-

(*a*) Mademoiſelle Chouin étoit une fille à madame la princeſſe de Conti, d'une laideur à ſe faire remarquer, d'un eſprit propre à briller dans une antichambre & capable ſeulement de faire le récit des choſes qu'elle avoit vues : c'eſt par ces récits qu'elle plut à ſa maîtreſſe, & ce qui lui attira ſa confiance. Cependant cette même mademoiſelle Chouin enleva, à la plus belle princeſſe du monde, le cœur de M. de Clermont-chate, en ce temps-là, officier aux Gardes.

Il eſt vrai qu'ils penſoient à s'épouſer ; & ſans doute ils avoient compté, par la ſuite des temps, non ſeulement d'y faire conſentir madame la princeſſe de Conti, mais d'obtenir, par elle & par Monſeigneur, des grâces de la Cour dont ils avoient grand beſoin. L'imprudence d'un courrier, pendant une campagne, déconcerta leurs projets, & découvrit à madame la princeſſe de Conti, de la plus cruelle manière, qu'elle étoit trompée par ſon amant & par ſa favorite. Ce courrier de M. de Luxembourg, remit à M. de Barbeſieux toutes les lettres qu'il avoit ; ce miniſtre ſe chargea de les faire rendre, mais il porta le paquet au Roi : on peut aiſément juger de l'effet qu'il produiſit & de la douleur de madame la princeſſe de Conti....

Mademoiſelle Chouin fut chaſſée de la Cour & ſe retira à Paris, où elle entretint toujours les bontés que Monſeigneur avoit pour elle ; il la voyoit ſecrettement d'abord à Choiſy, maiſon de campagne qu'il avoit achetée de Mademoiſelle, & enſuite à Meudon ; ces entrevues ont été long-temps ſecrettes ; mais, à la fin, en admettant tantôt une perſonne, tantôt une autre, elles devinrent publiques, quoique mademoiſelle Chouin fût preſque toujours renfermée dans une chambre quand elle étoit à

ment initié dans leurs myſtères, s'eſt toujours fortement récrié qu'il n'y a jamais eu de mariage. C'étoit une groſſe camarde brune qui, avec toute la phyſionomie d'eſprit & auſſi le jeu, n'avoit l'air que d'une ſervante, & qui, long-temps avant cet évènement,

---

Meudon (*). Madame la ducheſſe de Bourgogne, belle-fille de Monſeigneur, le regarda comme une faveur, & enfin le Roi lui-même & madame de Maintenon la virent quelque temps avant la mort de monſeigneur; ils allèrent ſeuls dans l'entreſol de Monſeigneur où elle étoit.

Souvenirs de madame de Caylus.

On a prétendu que Monſeigneur l'avoit épouſée (mademoiſelle Chouin); mais cela n'eſt pas vrai. Mademoiſelle Chouin étoit une fille de beaucoup d'eſprit, quoi qu'en diſe madame de Caylus; elle gouvernoit Monſeigneur, & elle avoit ſu perſuader au Roi qu'elle le retenoit dans le devoir, dont le duc de Vendôme, le marquis de la Fare, M. de Sainte-Maure, l'abbé de Chaulieu & d'autres n'auroient pas été fâchés de l'écarter: en même temps elle ménageoit beaucoup le parti de M. de Vendôme. Le chevalier de Bouillon lui donnoit le nom de Froſine: elle ſe mêla de quelques intrigues pendant la Régence.

Note de M. de Voltaire.

On dit que le premier Dauphin a épouſé clandeſtinement mademoiſelle de Chouin, qui étoit dame d'honneur de la grande princeſſe de Conti. Je n'en jurerois pas.... elle vit encore à Paris: cette perſonne eſt très-petite & très-laide.... elle avoit la plus groſſe gorge qu'on eût jamais vue; ces *timbales* ont charmé le Dauphin.

Le Dauphin ne manquoit pas d'eſprit; mademoiſelle de Chouin en avoit beaucoup.

Fragmens de Lettres originales.

(*) On ſe fit une grande affaire à la Cour d'être admis dans le particulier de Monſeigneur & de mademoiſelle Chouin.

étoit devenue exceſſivement graſſe, & encore vieille & puante. Mais de la voir au *parvulo* de Meudon dans un fauteuil devant Monſeigneur, en préſence de tout ce qui y étoit admis, madame la ducheſſe de Bourgogne & madame ducheſſe de Berri qui y fut introduite, chacune ſur un tabouret, dire devant Monſeigneur & tout cet intérieur, *la ducheſſe de Bourgogne*, *la ducheſſe de Berri*, *le duc de Berri*, en parlant d'eux, répondre ſouvent ſéchement aux deux filles de la maiſon, les reprendre, trouver à redire à leur air & à leur conduite, & le leur dire. On a peine à tout cela à ne pas reconnoître la belle-mère, & la parité avec madame de Maintenon. A la vérité elle ne diſoit pas *mignonne* en parlant de madame la ducheſſe de Bourgogne, qui l'appeloit Mademoiſelle, & non ma tante; mais auſſi c'étoit différence d'avec madame de Maintenon : d'ailleurs encore cela n'avoit jamais pris de même entr'elles, madame la ducheſſe, les deux l'Iſle-Bonne, & tout cet intérieur, y étoient un obſtacle, & madame la ducheſſe de Bourgogne qui le ſentoit & qui étoit timide, ſe trouvoit toujours gênée & en braſſière à Meudon, tandis qu'entre le Roi & madame de Maintenon elle jouiſſoit du toute aiſance & de toute liberté.

Voir encore mademoiſelle Chouin à Meudon, pendant une maladie périlleuſe, aller auprès de Monſeigneur pluſieurs fois le jour, le Roi non ſeulement le ſavoir, mais demander à madame de Maintenon qui, à Meudon non plus qu'ailleurs, ne voyoit perſonne, & qui n'entra peut-être pas deux fois chez Monſeigneur, lui demander, dis-je, ſi elle avoit vu mademoiſelle Chouin, & trouver mauvais qu'elle ne l'eût pas vue, bien loin de la faire ſortir du château, comme on le fait toujours dans ces occaſions-là, c'eſt une preuve de mariage d'autant plus grande, que madame de Maintenon, mariée elle-même, & qui affichoit ſi fort la pruderie & la dévotion, n'avoit, ni le Roi non plus, aucun intérêt d'exemple & de ménagement à garder là deſſus, s'il n'y avoit point eu de ſacrement, & on ne voit point en aucun temps que la préſence de mademoiſelle Chouin ait cauſé aucun embarras. Cet attachement incompréhenſible, & ſi ſemblable en tout à celui du Roi, à la figure près de la perſonne chérie, eſt peut-être l'unique endroit par où le fils ait reſſemblé au père.

DÉTAILS historiques & singuliers, concernant Madame Henriette-Anne d'Angleterre, première femme de Monsieur.

LES galanteries (*a*) de cette princesse donnoient de la jalousie à Monsieur, & le goût opposé de Monsieur indignoit Madame. Les favoris, qu'elle haïssoit, semoient tant qu'ils pouvoient la discorde entr'eux, pour disposer de Monsieur tout à leur aise.

Le chevalier de Lorraine, dans le fort de sa jeunesse & de ses agrémens, étant né en 1643, possédoit Monsieur avec empire, & le faisoit sentir à Madame comme à toute la maison. Madame, qui n'avoit qu'un an moins que lui, & qui étoit charmante, ne pouvoit à plus d'un titre souffrir cette domination. Elle étoit au comble de faveur & de considération

(*a*) Madame Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, frère unique de Louis XIV, étoit fille du roi Charles I: elle étoit très-jeune, belle, aimable, pleine de grâces. On l'avoit entourée des plus grandes coquettes, qui, toutes étoient les maîtresses de ses ennemis, & qui ne cherchoient qu'à mettre le comble à ses infortunes, en la brouillant avec Monsieur.

Fragmens de Lettres originales.

auprès du Roi dont elle obtint enfin l'exil du chevalier de Lorraine (*a*).

A cette nouvelle, Monſieur s'évanouit, puis fondit en larmes & alla ſe jeter aux pieds du Roi, pour faire révoquer un ordre qui le mettoit au dernier déſeſpoir. Il ne put réuſſir; il entra en fureur & s'en alla à Villers-Coterets, après avoir bien jeté feu & flammes contre le Roi, & contre Madame, qui proteſtoit toujours qu'elle n'y avoit point de part. Il ne put ſoutenir long-temps le perſonnage de mécontent pour une choſe ſi publiquement honteuſe. Le Roi ſe prêta à le contenter d'ailleurs, il eut de l'argent, des complimens, des amitiés, & revint le cœur fort gros, & peu à peu vécut avec le Roi & avec Madame.

(*a*) Madame de C*** étoit la maîtreſſe du chevalier de Lorraine; elle fit en ſorte que le maréchal de Turenne devînt amoureux d'elle. Comme elle avoit la confiance de Madame, qui lui diſoit tout ce qui concernoit l'Angleterre, elle rendoit ces confidences au maréchal de Turenne & au chevalier de Lorraine. Le chevalier prit de là occaſion de prévenir Monſieur contre ſon épouſe, en diſant à Monſieur que Madame le faiſoit paſſer auprès du Roi pour un pauvre homme, & que le Roi voyant qu'il ne pouvoit ſe taire, ne ſe confieroit plus à lui; que ſa femme manieroit maintenant toute ſeule ces intérêts d'état, & qu'il n'y entreroit pour rien ſi cela continuoit. Monſieur voulut tout ſavoir de Madame; celle-ci ne voulut pas lui dire les ſecrets de ſon frère le Roi d'Angleterre. Ces débats finirent par les brouiller totalement. Madame ſe fâcha, fit congédier le chevalier de Lorraine, & le frère du chevalier, le comte de Marſan. Il en coûta la vie à cette princeſſe. *Ibid.*

D'Effiat, homme d'un eſprit hardi, premier écuyer de Monſieur, & le comte de Beuvron, homme liant & doux, mais qui vouloit figurer chez monſieur dont il étoit capitaine des gardes, & tirer ſurtout de l'argent pour s'enrichir en cadet de Normandie fort pauvre, étoient étroitement liés avec le chevalier de Lorraine dont l'abſence nuiſoit fort à leurs affaires, & leur faiſoit appréhender que quelque mignon ne prît la place du chevalier, duquel ils ne s'aideroient pas ſi bien.

Pas un des trois n'eſpéroit la fin de cet exil : la faveur où il voyoit Madame, qui commençoit même à entrer dans les affaires (*a*), & à qui le Roi venoit de faire faire un voyage myſtérieux en Angleterre, en revenoit plus triomphante que jamais, le 12 Juin 1670, jouiſſant d'une très-bonne ſanté, qui achevoit de leur faire perdre de vue le retour du chevalier de Lorraine. Celui-ci étoit allé promener ſon dépit en Italie & à Rome. Je ne ſais lequel des trois y penſa le premier, mais le chevalier de Lorraine envoya à ſes deux amis un poiſon sûr & prompt, par un exprès qui

(*a*) On vouloit gagner le roi d'Angleterre Charles II, & c'eſt pourquoi on traitoit ſi bien Madame ; car ce Roi chériſſoit tendrement ſa ſœur (Ceci a rapport à ſon état de maiſon).

ne ſavoit peut-être pas lui-même ce qu'il portoit.

Madame étoit à Saint-Cloud, qui, pour ſe rafraîchir, prenoit depuis quelque temps, ſur les ſept heures du ſoir, un verre d'eau de chicorée; un garçon de ſa chambre avoit ſoin de la faire; il la mettoit dans une armoire d'une des antichambres de Madame, avec ſon verre. Cette eau de chicorée étoit (*a*) dans un pot de porcelaine avec de l'au-

---

(*a*) Ce ne fut pas de l'eau de chicorée que l'on empoiſonna, ce fut le gobelet de vermeil, que l'on ne put retrouver ſur le champ, lorſqu'on le redemanda dès que Madame ſe ſentit malade. On le crut d'abord perdu, parce que, pour le nettoyer, il falloit le faire paſſer au feu. Il y avoit de l'adreſſe à n'empoiſonner que le gobelet, perſonne n'oſant y porter la bouche que nous. *Ibid.*

Un valet-de-chambre que j'ai eu moi-même pendant long-temps, qui eſt mort maintenant, qui étoit alors au ſervice de Madame, & qui lui fut toujours très-attaché, me parloit fort ſouvent de ce malheur; & me dit que le jour de cette affreuſe cataſtrophe, le matin, Monſieur étant à la meſſe, D*** étoit venu ouvrir l'armoire, avoit pris la taſſe, le gobelet de Madame, & l'avoit frotté avec un papier; que lui, le valet-de-chambre, lui avoit dit: „Monſieur, que faites-vous à notre armoire? pourquoi „touchez-vous au gobelet de Madame?„ Que l'autre avoit répondu: „Je crève de ſoif, je cherchois à boire; & voyant „le gobelet de Madame poudreux, je l'ai nettoyé avec „du papier, le mieux que j'ai pu„. L'après-dînée, Madame demanda de l'eau de chicorée: auſſi tôt qu'elle l'eut avalée, elle s'écria: „Je ſuis empoiſonnée„! Tous ceux qui étoient préſens, burent de cette même eau de chicorée, mais non pas dans le même gobelet; cela ne leur fit rien. Pour Madame, elle devint plus mal de moment en moment; on fut obligé de la mettre au lit, les douleurs empirèrent toujours, & elle expira à deux heures après-

tre eau commune à côté, en cas que Madame trouvât cette eau de chicorée trop amère, pour la mêler. Cette antichambre

---

minuit, dans des souffrances horribles. *Fragmens de Lettres originales.*

(On trouve dans les Mémoires de mademoiselle de Montpensier ce qui suit:)

Sur les bruits que je viens de dire, l'on fit assembler tous les médecins du Roi, de feu Madame & de Monsieur, quelques uns de Paris, celui de l'Ambassadeur d'Angleterre, avec tous les chirurgiens qui ouvrirent le corps de Madame; ils lui trouvèrent les parties nobles bien saines, ce qui surprit tout le monde, parce que Madame étoit très-délicate & presque toujours malade. L'ambassadeur d'Angleterre y étoit présent, auquel ils firent voir qu'elle ne pouvoit être morte que d'une colique qu'ils appelèrent *cholera morbus*. Voilà ce qui nous fut rapporté devant la Reine; chacun questionna à son tour les médecins qui en faisoient la relation; celui d'Angleterre ne laissa pas de faire un écrit qui déplut fort à Monsieur, parce qu'il fut envoyé en Angleterre. Le Roi d'Angleterre se plaignit parce qu'il croyoit que Madame (sa sœur) avoit été empoisonnée.

Mémoires de Montpensier.

Ceux qui formèrent le complot d'empoisonner Madame, discutèrent entr'eux s'ils le diroient à Monsieur; l'un d'eux décida, en leur disant, „non, il nous feroit pendre, „fût-ce dix ans après„: on a su tous les discours de ces misérables.

Ils firent accroire à Monsieur que les Hollandois avoient donné un poison lent à Madame, & que ce poison n'avoit pas fait son effet qu'ici; car pour le poison, il étoit impossible de le nier: elle avoit trois trous à l'estomac.

Un nommé Morel fut l'intermédiaire dont on se servit pour faire venir le poison d'Italie; & pour le récompenser ensuite, on le plaça chez moi, en qualité de premier maître-d'hôtel; après qu'il m'eut volé de son mieux, on lui fit vendre sa charge bien chèrement; il avoit de l'esprit comme un démon; mais c'étoit ce qu'on peut appeler un homme sans foi & sans loi; il ne croyoit rien; lorsqu'il est mort, il n'a pas voulu entendre proférer le nom de Dieu, & disoit, en parlant à lui-même: „Laissez ce

étoit le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenoit jamais personne, parce qu'il y en avoit plusieurs. Le marquis d'Effiat avoit épié tout cela. Le 29 Juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchoit, personne dedans; il avoit remarqué encore qu'il n'étoit suivi de personne qui allât chez Madame. Il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon, puis entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, & comme il le remettoit, le garçon de la chambre qui avoit le soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, & lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui demande pardon & lui dit qu'il crevoit de soif, & que sachant qu'il

---

„cadavre, il n'est plus bon à rien „. Il voloit, mentoit, se parjuroit, affichoit l'athéisme, s'abandonnoit aux plus sales débauches, aux excès les plus révoltans, &c.

Fragmens de Lettres originales.

On prétendit que le chevalier de Lorraine, favori de Monsieur, pour *se venger* d'un exil & d'une prison, que sa conduite coupable auprès de Madame, lui avoit attirés, s'étoit porté à cette *horrible vengeance*. On ne fait pas attention que le chevalier de Lorraine étoit alors à Rome, & qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris la mort d'une grande princesse.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

y avoit de l'eau là dedans, lui montrant le pot d'eau commune, il n'a pu réſiſter à en aller boire. Le garçon gromeloit toujours, & l'autre, l'apaiſant & s'excuſant, entre chez Madame, & va cauſer comme les autres courtiſans ſans la plus légère émotion.

Ce qui ſuivit une heure après (*a*), n'a que

(*a*) Ce qui m'a le plus convaincu de l'innocence de Madame (*que ſes ennemis avoient accuſée de quelques galanteries*), c'eſt qu'après qu'on lui eut adminiſtré le ſaint viatique, elle demanda pardon à Monſieur de toutes les inquiétudes qu'elle lui avoit données, & l'aſſura qu'elle eſpéroit bien être ſauvée, puiſque, dans le fond, elle ne l'avoit jamais offenſé.

Fragmens de Lettres originales.

On ſait que cette princeſſe (Madame) ſe trouva mal à Saint-Cloud, une ſoirée d'été, après avoir bu des liqueurs fraîches qui lui furent préſentées par un officier de ſa bouche, ou de ſon gobelet. Cette mort cauſa une déſolation générale; les plus affligés & ceux qui y prirent le plus de part, furent les officiers de ſa maiſon; ils craignoient, avec raiſon, de perdre leurs charges, qui, comme on ſait, ſont dans les maiſons des princeſſes, ſur deux têtes, celle de la princeſſe même & celle du pourvu. Monſieur les raſſura tous, en leur promettant que, quand il ſe remarieroit, ils occuperoient les mêmes places auprès de la nouvelle ducheſſe d'Orléans qu'ils avoient eues auprès de la première. Les pauvres gens, attendant l'effet de cette promeſſe, vécurent comme ils purent, ſans appointemens & ſans nourriture, car ils n'en avoient pas conſervé. Un ſeul ſe retira à Paris, riche, & acheta une maiſon où il s'établit & parut tranquille ſur ſon ſort. Peu d'années après, Monſieur ayant épouſé la princeſſe Palatine de Bavière, qui a été mère de M. le duc d'Orléans, régent, & eſt morte pendant la régence, tint parole à tous les gens de la défunte, & en préſenta la liſte à Madame, en diſant qu'il n'en étoit mort aucun depuis leur première maîtreſſe. Cependant elle s'aperçut qu'une ſeule place étoit vide & à remplir. La princeſſe en demanda la rai-

trop fait de bruit par toute l'Europe. Madame étant morte le lendemain, 30 Juin, à trois heures du matin, le Roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que dans la journée il eut des indices, que ce garçon de chambre ne ſe tût pas, ou qu'il eut notion que Purnon, premier maître-d'hôtel de Madame, étoit dans la confidence, par celle où il étoit dès ſon bas-âge avec d'Effiat. Le Roi, couché, ſe relève, envoye chercher Briſſac, qui dès lors étoit dans ſes gardes, & ſort ſous ſa main, lui commande de choiſir ſix gardes-du-corps bien sûrs & ſecrets, d'aller enlever Purnon & de le lui amener dans ſes cabinets par les derrières : cela fut exécuté avant le matin. Dès que le Roi l'aperçut, il fit retirer Briſſac & ſon premier valet-de-chambre, & prenant un viſage & un ton à faire la plus grande

---

ſon : Pour celui-là, Madame, répondit Monſieur, il ſe porte bien ; mais je compte qu'il ne vous ſervira jamais : c'étoit un chef de la bouche ou du gobelet. Selon toute apparence, Madame n'oſa pas approfondir ce que cela vouloit dire. *Article tiré des Mémoires de l'abbé de Choiſy.*

Je ſuis certain de cette anecdote, dit M. le marquis de Paulmy dans ſes Eſſais dans le goût de Montagne. Je connois encore des gens qui ont vu cet ancien officier ; ils m'ont dit ſon nom, mais je l'ai oublié. Il ne parloit jamais le premier de la Cour de Monſieur ni de Madame ; & quoiqu'il demeurât à Paris, il n'alloit jamais au Palais-Royal, à Saint-Cloud, ni à Verſailles : l'on prétend même qu'il ſe troubloit quand on nommoit devant lui ſon ancienne maîtreſſe.

terreur : » Mon ami, lui dit-il en le regardant » depuis la tête jusqu'aux pieds, écoutez-moi » bien. Si vous m'avouez tout & que vous me » répondiez vérité sur ce que je veux savoir de » vous, quoi que vous ayez fait, je vous par- » donne, & il n'en sera jamais mention, mais » prenez garde à ne me point déguiser la moin- » dre chose, car si vous le faites, vous êtes mort » avant de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas » été empoisonnée ? Oui, Sire, lui dit-il. Eh » qui l'a empoisonnée, dit le Roi, & com- » ment l'a-t-on fait » ? Il répondit que c'étoit le chevalier de Lorraine qui avoit envoyé le poison à Beuvron & à d'Effiat, & raconta au Roi tout de suite ce que je viens de dire. Alors le Roi redoublant d'assurance de grâce & de menace de mort : » Eh mon frère, dit le Roi, » le savoit-il ? Non, Sire, aucun de nous trois » n'étoit assez sot pour le lui dire ; il n'a point » de secret, il nous auroit perdus ». A cette réponse, le Roi fit un grand ah ! comme un homme oppressé, & qui tout d'un coup respire. Voilà, dit-il, tout ce que je voulois savoir ; mais m'en assurez-vous bien ?

Il rappela Brissac, & lui commanda de mener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissât en liberté.

C'est cet homme lui-même qui, longues

années après, l'a conté à M. Joly de Fleury, procureur-général du Parlement, duquel je tiens cette anecdote. Ce même magiſtrat, à qui j'en ai parlé depuis, m'apprit ce qu'il ne m'avoit pas dit la première fois; le voici. Peu de jours après le ſecond mariage de MONSIEUR, le Roi prit Madame en particulier, lui conta ce fait, & ajouta qu'il la vouloit raſſurer ſur Monſieur & ſur lui-même, trop honnête homme pour lui faire épouſer ſon frère s'il étoit coupable d'un tel crime. Madame en fit ſon profit. Purnon étoit demeuré ſon premier maître-d'hôtel; peu à peu elle fit ſemblant de vouloir entrer dans la dépenſe de ſa maiſon, le fit trouver bon à Monſieur, & tracaſſa ſi bien Purnon, qu'elle le força de vendre ſa charge, ſur la fin de 1674, au ſieur Morelle de Vaulonne.

Madame Charlotte de Bavière, ſeconde femme de MONSIEUR.

MADAME Charlotte de Bavière (*a*) blâmoit fort la vie déſordonnée que monſieur

(*a*) Charlotte-Éliſabeth de Bavière, ducheſſe d'Orléans, fille de Charles-Louis, Électeur Palatin du Rhin, ſe diſtingua par ſon mérite & par ſes vertus. Elle épouſa Mon-

ſon fils avoit menée, elle étoit ſuprèmement indignée de celle de madame la ducheſſe de Berry, & s'en ouvroit quelquefois avec la dernière amertume, & en toute confiance à madame de S.-Simon, qui dès les premiers temps qu'elle fut à la Cour, avoit trouvé accès dans ſon eſtime & dans ſon amitié qui demeurèrent conſtantes. Elle n'avoit de ſympathie avec madame la ducheſſe de Berry que la haine parfaite de M. du Maine, des bâtards

---

ſieur, frère unique de Louis XIV, & fut un des plus beaux ornemens de ſa Cour; elle mourut vingt-un ans après ſon mari, en 1722.

Dictionnaire des Femmes célèbres.

C'étoit le ſeul cœur de la famille royale que madame de Maintenon n'avoit pu gagner. Madame, toujours irritée du mariage de ſon fils, affectoit encore plus d'orgueil qu'elle n'en avoit.

Mémoires de madame de Maintenon.

La mort de Madame, mère de ſon alteſſe royale, obligea ce prince (M. le Régent) de donner quelque trève à ſes grandes occupations. Elle mourut à Saint-Cloud le 8 décembre 1722, à trois heures du matin, âgée de ſoixante-douze ans. Sa piété ſolide, ſes manières aimables & pleines de bonté, ſa généroſité, la grandeur de ſes ſentimens, lui avoient attiré une eſtime générale & en avoient fait un modèle trop parfait, pour que le commun des femmes pût l'imiter. La veille de ſa mort, elle eut un entretien très-touchant avec M. le Régent; ſans doute qu'il regardoit plutôt l'autre vie que celle-ci. On dit qu'il en avoit été touché juſqu'aux larmes.

Vie de Philippe d'Orléans, &c.

C'eſt de cette princeſſe dont on a publié dernièrement des fragmens de Lettres originales. L'Editeur n'a pas cru pouvoir puiſer dans une meilleure ſource pour appuyer ou éclaircir pluſieurs faits raſſemblés dans ces Mémoires.

& de leurs grandeurs ; elle étoit bleſſée de ce que monſieur ſon fils n'avoit point de vivacité là deſſus. Avec ces qualités, elle avoit des foibleſſes, des petiteſſes, elle étoit toujours en garde qu'on ne lui manquât.

Étranges ſoupçons ſur la cauſe de la mort de madame la Ducheſſe & de M. le Duc de Bourgogne.

L'ÉTAT violent où madame la Ducheſſe de Bourgogne tomba ſubitement, mit la chambre dans la plus grande rumeur ſur une boîte remplie de tabac, qui avoit été placée ſur ſa table en ſe mettant au lit le jour qu'elle l'avoit reçue (*a*), & que la fièvre lui prit. Cette

(*a*) Quoique M. le duc de Saint-Simon fût dans le cas d'être inſtruit de beaucoup de choſes qui ſe paſſoient dans l'intérieur de la Cour de madame la ducheſſe de Bourgogne, on s'aperçoit que, pour accréditer la malheureuſe idée où il étoit, que la Dauphine avoit été empoiſonnée, il s'applique à recueillir tous les bruits qui ſe répandirent dans le temps, & ce qui eſt encore plus cruel, qu'il ſoupçonne des perſonnes conſidérables, & hors de toute atteinte, d'avoir commis ce crime ; mais ſi une rougeole pourprée épidémique nous a enlevé cette charmante princeſſe & ſon auguſte époux, ſi Marechal, à l'inſpection des cadavres, n'a vu aucune trace de poiſon, ſi les autres médecins n'ont tenu dans cette affreuſe circonſtance que des propos vagues & qui prouvoient ou leur ignorance ou leur incertitude ; ſi tout ce qui a été depuis raſſemblé,

princeſſe en parla à ſes dames, louant fort la boîte & le tabac; puis dit à madame de Lévi de la lui aller chercher dans ſon cabinet où elle la trouveroit. Madame de Lévi y fut & ne la trouva point, & toutes eſpèces de perquiſitions faites, jamais on ne la revit depuis que la Dauphine l'eut laiſſée ſur cette table. Cette diſparution avoit paru fort extraordinaire dès le moment qu'on s'en aperçut; mais les recherches inutiles qui continuèrent à s'en faire, ſuivies d'accidens ſi étranges & ſi prompts, jetèrent les plus ſombres ſoupçons. Ils n'allèrent pas juſqu'à celui qui avoit donné la boîte, ou ils furent contenus avec une exactitude ſi générale qu'ils ne l'atteignirent point. La rumeur s'en reſtreignit même dans un cercle peu étendu; on eſpéroit toujours beaucoup d'une princeſſe adorée, à la vie de laquelle tenoit la fortune diverſe ſuivant les divers états de ce qui compoſoit ce petit cercle. Elle prenoit du tabac à l'inſu du Roi avec confiance, parce que madame de Maintenon ne l'ignoroit pas; mais cela lui auroit fait une

---

ſur ce ſujet, tend à détruire toute idée de poiſon, & à faire rentrer cette mort douloureuſe dans l'ordre naturel; que devient l'hiſtoire de la tabatière perdue, & du tabac empoiſonné! Une ſaignée de pied faite imprudemment au moment d'une ſueur abondante, peut bien cauſer la mort. (*Note de l'Éditeur*).

vraie affaire auprès de lui s'il l'avoit découvert, & c'eſt ce qu'on craignit en divulguant la ſingularité de la perte de cette boîte.

(*a*) Les horreurs qui ne ſe peuvent plus

(*a*) Ce fut le ſort de Louis XIV, de voir périr en France toute ſa famille, par des morts prématurées; ſa femme à quarante-cinq ans, ſon fils unique à cinquante, & un an après que nous eûmes perdu ſon fils, nous vîmes ſon petit-fils, le Dauphin, duc de Bourgogne, la Dauphine ſa femme, leur fils aîné, le duc de Bretagne, portés à Saint-Denis, au même tombeau, au mois d'Avril 1717, tandis que le dernier de leurs enfans, monté depuis ſur le trône, étoit dans ſon berceau aux portes de la mort. Le duc de Berri, frère du duc de Bourgogne, les ſuivit deux ans après, & ſa fille, dans le même temps, paſſa du berceau au cercueil.

Ce temps de déſolation laiſſa dans tous les cœurs une impreſſion ſi profonde, que dans la minorité de Louis XV, j'ai vu pluſieurs perſonnes qui ne parloient de ces pertes qu'en verſant des larmes; le plus à plaindre de tous les hommes, au milieu de tant de morts précipitées, étoit celui qui ſembloit devoir hériter bientôt du trône.

Ces mêmes ſoupçons qu'on avoit eus à la mort de Madame & à celle de Marie-Louiſe, reine d'Eſpagne, ſe réveillèrent avec une fureur ſingulière. L'excès de la douleur publique auroit preſqu'excuſé la calomnie, ſi elle avoit été excuſable; il y avoit du délire à penſer, qu'on eût pu faire périr par un crime tant de perſonnes royales, en laiſſant vivre le ſeul qui pouvoit les venger. La maladie qui emporta le Dauphin, duc de Bourgogne, ſa femme & ſon fils, étoit une rougeole pourprée épidémique: ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de cinq cents perſonnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du prince de Condé, le duc de la Trimouille, madame de la Vrillière, madame de Liſtenai, en furent attaqués à la Cour. Le marquis de Gondrin, fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours; ſa femme, depuis comteſſe de Toulouſe, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut preſque toute la France; elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine François, deſtiné à être un jour empereur, & à relever la maiſon d'Autriche.

Cependant ce fut aſſez qu'un médecin, nommé Boudin,

différer d'être racontées, glacent ma main, je les ſupprimerois, ſi la vérité due ſi entièrement à ce qu'on écrit, ſi d'autres horreurs qui

---

homme de plaiſir, hardi & ignorant, eût proféré ces paroles: „ Nous n'entendons rien à de pareilles maladies „; c'en fut aſſez, dis-je, pour que la calomnie n'eût point de frein.

Un prince avoit un laboratoire, & étudioit la chimie, ainſi que beaucoup d'autres arts : c'étoit une preuve ſans replique; le cri public étoit affreux; il faut en avoir été témoin pour le croire; pluſieurs écrits & quelques malheureuſes hiſtoires de Louis XIV, éterniſeroient les ſoupçons, ſi des hommes inſtruits ne prenoient le ſoin de les détruire. J'oſe dire que, frappé de tout temps de l'injuſtice des hommes, j'ai fait bien des recherches pour ſavoir la vérité : voici ce que m'a répété plus d'une fois le marquis de Canillac, l'un des plus honnêtes hommes du royaume, intimément attaché à ce prince ſoupçonné, dont il eut depuis beaucoup à ſe plaindre. Le marquis de Canillac, au milieu de cette clameur publique, va le voir dans ſon palais. Il le trouve étendu à terre, verſant des larmes, aliéné par le déſeſpoir. Son chimiſte Hombert court ſe rendre à la Baſtille pour ſe conſtituer priſonnier; mais on ne veut pas le recevoir, faute d'ordre, on le refuſe. Le prince (qui le croiroit!) demande lui-même, dans l'excès de ſa douleur, à être mis en priſon; il veut que des formes juridiques éclairciſſent ſon innocence; ſa mère demande avec lui cette juſtification cruelle. La lettre de cachet s'expédie, mais elle n'eſt point ſignée; & le marquis de Canillac, dans cette émotion d'eſprit, conſerva ſeul aſſez de ſang-froid pour ſentir les conſéquences d'une démarche ſi déſeſpérée. Il fit que la mère du prince s'oppoſa à cette lettre de cachet ignominieuſe. Le Monarque qui l'accordoit, & ſon neveu qui la demandoit, étoient également malheureux.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

Elle étoit délicate & malingre (la ducheſſe de Bourgogne). Le médecin Chirac aſſuroit juſqu'au moment où elle mourut, qu'elle ne mourroit pas. Il eſt certain que ſi on ne l'avoit pas traitée comme on a fait, elle vivroit encore.

qui ont augmenté celles des premiers s'il eſt poſſible, ſi la publicité qui en a retenti dans toute l'Europe, ſi les ſuites les plus importantes auxquelles elles ont donné lieu, ne me forçoient de les expoſer ici comme faiſant une partie intégrante & des plus conſidérables de ce qui s'eſt paſſé ſous mes yeux. La maladie de la Dauphine, ſubite, ſingulière, peu connue aux Médecins & très-rapide, avoit dans ſa courte durée noirci les imaginations déjà fort ébranlées par l'avis venu à Boudin, ſi peu auparavant & confirmé par celui du Roi d'Eſpagne, la colère du Roi du changement de confeſſeur, qui ſe ſeroit durement fait ſentir à la princeſſe, ſi elle eût vécu, céda à la douleur de ſa perte, peut-être même à la douleur de tout ſon amuſement & de tout ſon plaiſir, & ſa douleur voulut être éclaircie de la cauſe d'un ſi grand malheur, pour ſe mettre en

encore. On l'obligea de ſe lever avec la rougeole & toute ſuante. Je m'écriai qu'on n'en fît rien, qu'on la laiſsât au lit; Chirac & Fagon s'opiniâtrèrent, & la vieille... me ſauta preſqu'aux yeux, en me diſant: „ Eh! Mada„me, voulez-vous être plus habile que tous ces médecins „qui ſont là? Je lui répondis: Non; mais il ne faut pas „être bien habile pour ſavoir qu'on doit ſuivre la natu„re, & que puiſqu'elle incline à la tranſpiration, il ſe„roit meilleur de ſuivre cette voie, que de faire lever „une perſonne dans le fort de la ſueur pour la ſaigner„. Elle leva les épaules & ſourit dédaigneuſement. On lui en voulut beaucoup dans le temps, ainſi qu'au vieux Fagon.

Fragmens de Lettres originales.

état de tâcher d'en éviter d'autres, ou de rentrer en repos ſur l'inquiétude qui le frappoit. La faculté reçut donc de ſa bouche les ordres les plus précis là deſſus. Le rapport de l'ouverture du corps n'eut rien de conſolant, nulle cauſe naturelle de mort, mais d'autres vers les parties intérieures de la tête voiſines de cet endroit fatal où elle avoit tant ſouffert. Fagon & Boudin ne doutèrent pas du poiſon & le dirent nettement au Roi en préſence de madame de Maintenon ſeule. Boulduc & le peu des autres à qui le Roi voulut parler, & qui avoient aſſiſté à l'ouverture, le confirmèrent par leur morne ſilence. Marechal fut le ſeul qui ſoutint qu'il n'y avoit de marques de poiſon, que ſi équivoques, qu'il avoit ouvert pluſieurs corps où il s'en étoit rencontré de pareilles, & ſur la mort deſquels il n'y avoit jamais eu le plus léger ſoupçon. Il m'en parla de même à moi à qui il ne cachoit rien ; mais il ajouta que néanmoins, à ce qu'il avoit vu, il ne voudroit pas jurer du oui ou du non, mais que c'étoit aſſaſſiner le Roi, & le faire mourir à petit feu, que de nourrir en lui une opinion, en ſoi déſolante, & qui pour les ſuites & pour ſa propre vie, ne lui laiſſeroit plus aucun repos; en effet, c'eſt ce qu'opéra ce rapport, & pour

assez long-temps. Le Roi outré voulut chercher à savoir d'où le coup infernal pouvoit être parti, sans vouloir s'apaiser par tout ce que Marechal lui put dire, & qui disputa vivement contre Fagon & Boudin, lesquels maintinrent aussi vivement leur avis en ce premier rapport, & n'en démordirent point dans la suite. Boudin, outré d'avoir perdu sa charge & une princesse pleine de bonté pour lui, même de confiance, & ses espérances avec elle, répondit comme un forcené, qu'on ne pouvoit pas douter qu'elle ne fût empoisonnée. Quelques autres qui avoient été à l'ouverture le dirent à leurs amis, & en moins de vingt-quatre heures la Cour & Paris en furent remplis ; l'indignation se joignit à la douleur de la perte d'une Princesse adorée, & à l'une & à l'autre la curiosité, qui furent incontinent augmentées par la maladie du Dauphin.

L'espèce de la maladie du Dauphin, ce qu'on sut que lui-même en avoit cru, le soin qu'il eut de faire recommander au Roi les précautions pour la conservation de sa personne, la promptitude & la manière de sa fin, comblèrent la désolation & les affaires, & redoublèrent les ordres du Roi sur l'ouverture de son corps ; elle fut faite dans l'appartement du Dauphin à Versailles comme elle

a été marquée. Elle épouvanta, ſes parties nobles ſe trouvèrent en bouillie, ſon cœur préſenté au duc d'Aumont pour le tenir & le mettre dans le vaſe, n'avoit plus de conſiſtance, ſa ſubſtance coula juſqu'à terre entre leurs mains, le ſang diſſous, l'odeur intolérable dans tout ce vaſte appartement. Le Roi & madame de Maintenon en attendoient le rapport avec impatience, il leur fut fait le ſoir même chez elle ſans aucun déguiſement. Fagon, Boudin & quelques autres y déclarèrent le plus violent effet d'un poiſon très-ſubtil & très-violent, qui comme un feu très-ardent, avoit conſumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête qui n'avoit pas été préciſément attaquée, & qui ſeule l'avoit été d'une manière très-ſenſible dans la Dauphine. Marechal, qui avoit fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon & les autres, il ſoutint qu'il n'y avoit aucune marque préciſe de poiſon, qu'il avoit vu des corps ouverts à peu près dans le même état, dont on n'avoit jamais eu de ſoupçon; que le poiſon qui les avoit emportés & tués, ainſi que le Dauphin, étoit un poiſon naturel de la corruption de la maſſe du ſang enflammée par une fièvre ardente qui paroiſſoit d'autant moins qu'elle étoit plus interne; que de là

étoit venue toute la corruption qui avoit gâté les parties, & qu'il ne falloit point chercher d'autre cauſe que celle-là, qui étoit celle de la fin très-naturelle qu'il avoit vu arriver à pluſieurs perſonnes, quoique rarement & au dégré ſemblable, & qui alors n'alloit que du plus au moins. Fagon repliqua, Boudin auſſi, avec aigreur tous deux; Marechal s'échauffa à ſon tour & maintint fortement ſon avis. Il le conclut par dire au Roi & à madame de Maintenon, devant ces médecins, qu'il ne diſoit que la vérité comme il l'avoit vue, & comme il la penſoit, qu'à parler autrement, c'étoit vouloir deviner, & faire en même temps tout ce qu'il falloit pour faire mener au Roi la vie la plus douloureuſe, la plus méfiante, & la plus remplie des plus fâcheux ſoupçons, les plus noirs & en même temps les plus inutiles, & que c'étoit effectivement l'empoiſonner. Il ſe mit après pour le repos & la prolongation de ſa vie, à l'exhorter à ſecouer des idées terribles en elles-mêmes, fauſſes ſuivant toute ſon expérience & ſes connoiſſances, & qui n'enfanteroient que les ſoucis & les ſoupçons les plus vagues, les plus poignans, les plus irrémédiables, & ſe fâcha fortement contre ceux qui s'efforçoient de les lui inſpirer. Il me conta ce dé-

tail enſuite, & me dit en même temps qu'outre qu'il croyoit que la mort pouvoit être naturelle, quoique véritablement il en doutât, à tout ce qu'il avoit remarqué d'extraordinaire; mais qu'il avoit particulièrement inſiſté par la compaſſion de la ſituation du cœur & d'eſprit où l'opinion de poiſon alloit jeter le Roi, & par l'indignation d'une cabale qu'il voyoit ſe former dans l'intérieur, dès la maladie & ſurtout depuis la mort de madame la Dauphine, pour en donner injuſtement le paquet à un prince qui s'amuſoit de la chimie, & qu'il m'en avertiſſoit comme ſon ami & le ſien. Marechal, qui étoit la probité, la vérité & la vertu même, étoit d'ailleurs groſſier & ne ſavoit ni la force ni la meſure des termes, étant d'ailleurs tout à fait reſpectueux & parfaitement éloigné de ſe méconnoître.

FAITS intéreſſans concernant Madame la Ducheſſe de Bourgogne.

(a) IL ſe préſente ici une anecdote très-ſage à taire, très-curieuſe à écrire à qui a

(a) La reine d'Eſpagne a été plus long-temps avec madame ſa mère que notre Dauphine; c'eſt pourquoi elle a

vu les choſes d'auſſi près que j'ai fait; ce qui me détermine au ſecond parti, c'eſt que le fait en gros n'a pu être ignoré, & que

---

été beaucoup mieux élevée. Madame de Maintenon n'avoit pas du tout la main bonne pour une éducation.

Mais, lorſque la Dauphine eut atteint l'âge où l'on a toute la force de ſa raiſon, elle changea de façon, à étonner tout le monde. Le repentir vif & ſincère qu'elle eut des manières inconſidérées de ſa première jeuneſſe, fit bien voir qu'elle avoit de l'eſprit; elle étoit aimable & fort amuſante.

Elle a continué ainſi juſqu'à la fin. Elle diſoit même publiquement qu'elle étoit fâchée de tout ce qu'elle avoit fait, & qu'elle ſavoit mauvais gré aux jeunes dames qui lui avoient donné de mauvais exemples & de pernicieux conſeils; qu'elle mépriſoit une ſi lâche complaiſance; que, pour elle, ſon extrême jeuneſſe pouvoit lui ſervir d'excuſe; qu'elle avoit été un enfant. Elle pria même le Roi de ne plus mettre ces Dames du voyage de Marly. Cette conduite lui gagna tout le monde.

Il eſt inconcevable combien de folles on avoit miſes auprès de cette Dauphine....

Madame la Dauphine n'a jamais rien ſenti pour le duc de.... quoiqu'il s'en ſoit vanté, & que cette indiſcrétion l'ait fait mettre à la baſtille. Elle étoit coquette & ne recherchant que l'amuſement dans la galanterie, elle ſe faiſoit un jeu de s'entourer d'adorateurs, & ſe divertiſſoit avec tous les jeunes gens. Mais s'il étoit vrai qu'elle eût réellement aimé quelqu'un, ce n'auroit été que N***, à qui elle avoit ordonné de feindre d'être amoureux de madame de la V***; cette dame étoit belle, mais pas autant que la Dauphine, puiſqu'elle n'avoit point de taille: elle avoit le viſage très-beau & paſſoit pour être coquette, ce qui m'a fait ſoupçonner qu'il pouvoit y avoir quelque galanterie dans cet arrangement.

Fragmens de Lettres originales.

Si cette princeſſe (madame la Dauphine) avoit des défauts & des foibles, elle avoit auſſi de grandes qualités, & il faut avouer que ſon commerce étoit charmant. Le public a peine à concevoir que les princes agiſſent ſimplement & naturellement, parce qu'il ne les voit pas d'aſſez près pour bien en juger, & parce que le merveilleux qu'il

les trônes de tous les siècles & de toutes les nations fourmillent d'aventures pareilles. Nous avions une princesse charmante qui par

---

cherche toujours ne se trouve pas dans une conduite simple & des sentimens réglés. On a donc mieux aimé croire que madame la Dauphine ressembloit à Monsieur son père, & qu'elle étoit dès l'âge de onze ans en France, aussi fine & aussi politique que lui; affectant pour le Roi & madame de Maintenon, une tendresse qu'elle n'avoit pas. Pour moi qui ai eu l'honneur de la voir de plus près, j'en juge autrement, & je l'ai vue pleurer de si bonne-foi sur le grand âge de ces deux personnes, qu'elle croyoit avec raison devoir mourir devant elle, que je ne puis douter de sa tendresse pour le Roi; mais madame la Dauphine étoit jeune; elle étoit femme & naturellement coquette : ce qui suffit pour faire comprendre qu'il y avoit journellement, dans sa conduite, de petites choses qu'elle auroit voulu cacher. Ce n'est pas là être fausse; je ne dois pas même céler pour sa justification, qu'il y a bien de ces petites fautes où elle s'est laissé entraîner par les autres, & que le plus grand défaut que je lui aye connu, étoit d'être trop facile & de laisser prendre trop d'empire aux jeunes personnes qui l'approchèrent; ce qui l'a jetée dans quelques inconvéniens qui ont pu faire quelque tort à sa réputation.

On a parlé de deux hommes, pour lesquels on a prétendu qu'elle avoit eu du goût. Le premier (le comte de Maulevrier) étoit un fou, & elle étoit un enfant lorsqu'il alla en Espagne, où il fit aussi l'amoureux de la reine d'Espagne, sœur de madame la duchesse de Bourgogne. Je ne l'ai pas connu, parce que je n'étois pas à la Cour de ce temps-là; mais j'en sais assez pour dire que les passions étoient en lui des folies, & par les excès où elles le portoient & par les moyens : cependant, comme il avoit de l'esprit, il a ébloui pendant un temps les gens les plus sages. Madame de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui, ce qui a paru par des audiences particulières, qu'elle a bien voulu lui donner quelquefois. Madame de Maulevrier, fille du maréchal de Tessé, & bien avec madame la Dauphine, jusqu'à la mort de son mari, s'y est brouillée pour n'avoir pas voulu, à ce qu'on dit, rendre les lettres de madame la Dauphine; mais dans la vérité pour avoir, je

ſes ſoins, ſes grâces & des façons uniques, s'étoit emparée du cœur & des volontés du Roi, de madame de Maintenon & de M. le duc de Bourgogne.

Le mécontentement extrême trop juſtement conçu contre le duc de Savoie ſon père, n'avoit pu apporter la plus petite altération à leur tendreſſe pour elle : elle étoit l'ame de la cour; elle en étoit adorée ; tous, grands & petits, s'empreſſoient à lui plaire ; tout manquoit à chacun en ſon abſence, tout étoit rempli par ſa préſence. Son extrême faveur la faiſoit infiniment compter, & ſes manières lui attachoient tous les cœurs.

Dans cette ſituation brillante, le ſien ne

---

crois, répandu ce bruit ſans fondement. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'elle a toujours été mal avec elle depuis, quoiqu'elle fût fille du premier écuyer de cette princeſſe, & dont le Roi s'étoit ſervi pour travailler à ſon mariage.

Nangis eſt le ſecond pour qui madame la Dauphine ait eu du goût. Je ne parlerai pas de celui-là, comme j'ai parlé de l'autre, & j'avouerai que je le crois comme le public. La ſeule choſe dont je doute, c'eſt que cette affaire ſoit allée auſſi loin qu'on le croit, & je ſuis convaincue que cette intrigue s'eſt paſſée en regards, & en quelques lettres tout au plus. Je me le perſuade par deux raiſons ; l'une, que madame la Dauphine étoit trop gardée; & l'autre, que Nangis étoit trop amoureux d'une femme (Madame de la V***), qui l'obſervoit de près, & qui m'a dit à moi-même que dans les temps qu'on ſoupçonna qu'il pouvoit être avec madame la Dauphine elle étoit bien aſſurée du contraire, puiſqu'il étoit avec elle. C'étoit bien plutôt une galanterie innocente, qu'une paſſion.

fut pas insensible. Nangis qui devint maréchal de France, étoit alors *la fleur des Pois*; un visage gracieux sans rien de rare, bien fait sans rien de merveilleux, élevé dans l'intrigue & la galanterie par la maréchale de Rochefort sa grand'mère & madame de Blansac qui y étoient des maîtresses passées; produit tout jeune par elles dans le grand monde dont elles étoient une espèce de centre. Il n'avoit d'esprit que celui de plaire aux dames, de parler leur langage & de s'assurer les plus désirables par une discrétion qui n'étoit pas de son âge, & qui n'étoit plus de son siècle. Personne plus que lui n'étoit alors plus à la mode. Il avoit eu un régiment, tout enfant; il avoit montré de la volonté, de l'application & une brillante valeur à la guerre, que les dames avoient fort relevée, & qui suffisoit à son âge. Il étoit fort de la Cour de M. le duc de Bourgogne, & en étoit fort bien traité. Ce prince passionnément amoureux de son épouse, n'étoit pas fait comme Nangis; mais la Princesse répondoit si parfaitement à ses empressemens, qu'il est mort sans soupçonner jamais qu'elle eût des regards pour un autre que pour lui. Il en tomba cependant sur Nangis, & ils redoublèrent. Nangis ne fut point

ingrat ; mais il craignoit la foudre, & ſon cœur étoit pris. Madame de la Vrillière, qui ſans beauté étoit jolie comme les amours, & en avoit toutes les grâces, en avoit fait la conquête. La jalouſie l'éclaira bientôt ; bien loin de céder à la princeſſe, elle ſe piqua d'honneur de conſerver ſa conquête, de la lui diſputer, de l'emporter.

Cette lutte mit Nangis dans d'étranges embarras. Il craignoit les furies de ſa maîtreſſe, qui ſe montroit à lui plus capable d'éclater, qu'elle ne l'étoit en effet, outre ſon amour pour elle ; il craignoit tout d'un emportement & croyoit déjà ſa fortune perdue. D'un autre côté, ſa réſerve ne le perdit pas moins auprès d'une princeſſe qui pouvoit tant, qui pourroit tout un jour, & qui n'étoit pas pour céder, non pas même pour ſouffrir une rivale. Cette perplexité à qui étoit au fait donnoit des ſcènes continuelles. Enfin toute la Cour aſſidue & éclairée, s'aperçut de ce qui avoit été caché d'abord avec tant de ſoin ; mais ſoit crainte, ſoit amour de cette princeſſe qu'on adoroit, cette même Cour ſe tut, vit tout, ſe parla entr'elle, & garda le ſecret qui ne lui étoit pas même confié.

Ce manège qui ne fut pas ſans aigreur de la part de madame de la Vrillière pour la prin-

ceſſe & quelquefois inſolemment placée, ni ſans une fouffrance & un éloignement doucement marqué de la princeſſe pour elle, fut long-temps un ſpectacle fort ſingulier ; ſoit que Nangis trop fidelle à ſon premier amour, eût beſoin de quelques grains de jalouſie ; ſoit que la choſe ſe fît naturellement, il arriva qu'il trouva un concurrent. Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, mort de douleur de n'être pas maréchal de France à la promotion où l'avoit été le maréchal de Villeroy, avoit épouſé une fille du maréchal de Teſſé. Maulevrier n'avoit point un viſage agréable, ſa figure étoit d'ailleurs très-commune ; il n'étoit point ſur le pied de la galanterie, il avoit de l'eſprit & un eſprit fertile en intrigues ſourdes, une ambition démeſurée que rien ne pouvoit retenir & qui alloit juſqu'à la folie. Sa femme étoit jolie, avec fort peu d'eſprit, tracaſſière, & ſous un extérieur de vierge, méchante au dernier point. Maulevrier fut inſtruit des premiers de ce qui ſe paſſoit à l'égard de Nangis ; il ſe fit donner des privances chez madame la ducheſſe de Bourgogne par ſon beau-père : il s'y rendit aſſidu. Enfin excité par l'exemple, il oſa ſoupirer. Laſſé de n'être point entendu, il haſarda d'écrire. On prétendit que madame Cantin, amie intime de Teſſé, trompée par le

gendre, crut recevoir de ſa main des billets du beau-père, & que les regardant comme ſans conſéquence, elle les rendoit. Maulevrier, ſous le nom de ſon beau-père, recevoit les réponſes aux billets par la même main qui les avoit remis. Je n'ajouterai pas ce que l'on crut au delà; quoi qu'il en ſoit, on s'aperçut de celui-ci comme de l'autre, & l'on s'en aperçut avec le même ſilence.

Sous prétexte d'amitié pour madame de Maulevrier, la princeſſe alla plus d'une fois pleurer avec elle & chez elle dans des voyages de Marly, & les premiers jours de ſon abſence, & quelquefois madame de Maintenon avec elle. La Cour rioit. Si les larmes étoient pour lui ou pour Nangis, cela eſt douteux. Mais Nangis toutefois éveillé par cette concurrence, jeta madame de la Vrillière dans d'étranges douleurs & dans une humeur dont elle ne fut point maîtreſſe. Ce tocſin ſe fit entendre à Maulevrier. De quoi ne s'aviſe pas un homme que l'amour ou l'ambition poſſède à l'excès? Il fit le malade de la poitrine, ſe mit au lait, fit ſemblant d'avoir perdu la voix & fut aſſez être maître de ſoi pour qu'il ne lui échappât pas un mot à voix intelligible pendant plus d'un an. Le fait étoit que ſe mettant ainſi dans la néceſſité de ne parler jamais à perſonne qu'à

l'oreille, il se donnoit la liberté de parler de même à madame la duchesse de Bourgogne, devant toute la Cour, sans indécence & sans soupçon que ce fût en secret; de cette sorte il lui disoit tout ce qu'il vouloit tous les jours, & il prenoit son temps de manière qu'il n'étoit point entendu, & que parmi des choses communes, dont les réponses se faisoient tout haut, il en mêloit d'autres dont les réponses courtes se ménageoient de façon qu'elles ne pouvoient être entendues que de lui. Il avoit tellement accoutumé le monde à ce manège, qu'on n'y faisoit plus aucune attention; sinon que de le plaindre d'un si fâcheux état.

Ce manège dura plus d'un an, souvent en reproche; mais les reproches réussissent rarement en amour. La mauvaise humeur de madame de la Vrillière le tourmentoit Il croyoit Nangis heureux, & il vouloit qu'il ne le fût pas. Enfin la jalousie & la rage le transportèrent au point d'hasarder une extrême folie. Il alla à la tribune sur la fin de la messe de madame la duchesse de Bourgogne En sortant il lui donna la main & prit un jour qu'il savoit que Dangeau, chevalier d'honneur, étoit absent. Les écuyers soumis au premier écuyer son beau-père, s'étoient accoutumés à lui céder cet honneur à cause de sa voix éteinte pour le

laiſſer parler en chemin, & ſe retiroient par reſpect pour ne pas entendre Les dames ſuivoient toujours de loin, tellement qu'en plein appartement & au milieu de tout le monde, il avoit depuis la chapelle juſqu'à l'appartement de madame la ducheſſe de Bourgogne, la commodité d'un tête-à-tête qu'il s'étoit donné pluſieurs fois. Ce jour-là, il chanta pouille ſur Nangis à la princeſſe, l'appela par toutes ſortes de noms, la menaça de tout faire ſavoir au Roi, à madame de Maintenon, au prince ſon mari, lui ſerra les doigts à les lui écraſer en furieux & la conduiſit de la ſorte juſque chez elle éperdue & prête à s'évanouir. Elle entra tout de ſuite dans ſa garderobe & y appela madame de Nogaret, à qui elle alloit volontiers au conſeil quand elle ne ſavoit plus où elle en étoit. Là elle lui raconta ce qui venoit de lui arriver; elle conſeilla à la princeſſe de filer doux avec un fou ſi dangereux. Elle vécut ainſi pendant plus de ſix ſemaines dans des tranſes mortelles. Je n'ai point ſu qui avertit Teſſé, mais il le fut & fit un trait d'habile homme. Il perſuada à ſon gendre de le ſuivre en Eſpagne, où il étoit nommé pour ſuccéder à Barwick, & lui fit voir les cieux ouverts pour lui. Il parla à Fagon, qui du fond de ſa

chambre & du cabinet du Roi, voyoit tout & ſavoit tout. C'étoit un homme d'infiniment d'eſprit, & avec cela bon & honnête homme. Il entendit à demi-mot & fut d'avis qu'il n'y avoit que l'air des pays chauds qui pût être favorable à l'extinction de voix de Maulevrier, qui avoit réſiſté juſqu'alors à tous les remèdes de la faculté. Cela fut donné ainſi à toute la Cour & au Roi, à qui Fagon perſuada ce qu'il voulut par des raiſonnemens de médecine, où il ne craignoit point de contradicteurs entre le Roi & lui, & à madame de Maintenon tout de même, qui l'un & l'autre le prirent pour bon & ne ſe doutèrent de rien. Sitôt que la parole en fut lâchée, Teſſé n'eut rien de plus preſſé que de tirer ſon gendre de la Cour & du royaume, & pour mettre fin à ſes folies, & aux frayeurs qu'elles cauſoient, & pour couper court à la ſurpriſe & aux réflexions. Teſſé prit donc congé les premiers jours d'octobre & partit avec ſon gendre de Fontainebleau pour l'Eſpagne, où en arrivant, c'eſt-à-dire le lendemain qu'il eut fait la première révérence au Roi & à la Reine, il fut fait Grand-d'Eſpagne de la première claſſe.

SENTIMENT patriotique de M. le Duc de Bourgogne.

JE dois rappeler ici un grand mot, un mot d'un prince pénétré, qu'*un Roi eſt fait pour ſes ſujets*, & *non ſes ſujets pour lui*, comme il ne ſe contraignoit pas de le dire en public & juſque dans le ſalon de Marly, un mot enfin du père de la patrie, mais un mot qui hors de ſon règne, que Dieu n'a pas permis, ſeroit le plus affreux blaſphème.

TRAITS à rétablir dans le Portrait hiſtorique de M. le Duc d'Orléans, Régent, tome 2 des Mémoires imprimés.

MONSIEUR le duc d'Orléans, partie facilité, partie ennui de la cour (*a*), vivant comme

(*a*) Il faudroit pour faire le portrait de M. le duc d'Orléans, un ſingulier pinceau, de tout ce que nous avons vu en lui, & de tout ce qu'il a voulu paroître; il n'y avoit en lui de réel que l'eſprit, dont en effet il avoit beaucoup; c'eſt-à-dire, une conception aiſée, une grande pénétra-

il faiſoit avec ſon épouſe, partie chagrin, de voir monſieur le duc & bien plus M. le prince de Conti en poſſeſſion de ce qu'il y avoit de plus brillante compagnie, enfin dans le ruineux deſſein de ſe moquer du Roi, de lui échapper, de le piquer à ſon tour & de ſe venger auſſi de n'avoir ni gouvernement, ni armée à commander, vivoit avec des comédiennes & leurs entours dans une obſcurité honteuſe & à la Cour tout le moins qu'il pouvoit.

L'étrange de cette conduite eſt que Monſieur le laiſſoit faire par ce même dépit contre le Roi, & que Madame, qui ne pouvoit par-

---

tion, beaucoup de diſcernement, de la mémoire & de l'éloquence; mais malheureuſement un caractère dangereux. On lui avoit fait accroire que la vertu n'eſt qu'un nom vain, & que le monde étant partagé entre des ſots & des gens d'eſprit, la vertu & la morale étoient le partage des ſots, & que les gens d'eſprit affectoient ſeulement, par rapport à leurs vues, d'en paroître avoir, ſelon qu'il leur convenoit. Ce prince avoit été parfaitement bien élevé; & comme dans ſa jeuneſſe, les qualités de ſon eſprit couvroient les défauts qu'il pouvoit avoir, on avoit conçu de grandes eſpérances de lui. Je me ſouviens que madame de Maintenon, inſtruite par ceux qui prenoient ſoin de ſon éducation, ſe réjouiſſoit de ce qu'on verroit paroître dans la perſonne du duc de Chartres (car c'eſt ainſi qu'il s'eſt appelé juſqu'à la mort de Monſieur) un prince plein de mérite & capable par ſon exemple de faire goûter à la Cour la vertu & l'eſprit; mais à peine M. le duc de Chartres fut-il marié & maître de lui, qu'on le vit adopter des goûts qu'il n'avoit pas. Il courtiſa toutes les femmes, & la liberté qu'il ſe donna dans ſes actions & dans ſes propos, ſouleva bientôt les dévots qui fondoient ſur lui de grandes eſpérances.

Souvenirs de madame de Caylus.

donner au Roi ni à madame ſa fille ſon mariage, déſapprouvant la vie que menoit monſieur ſon fils, ne lui en parloit preſque point, intérieurement ravie des déplaiſirs de madame ſa fille, & du chagrin qu'en avoit le Roi.

La mort ſi prompte & ſi ſubite de Monſieur, changea les choſes. M. le duc d'Orléans, content, & n'ayant plus Monſieur pour bouclier, vécut quelque temps d'une manière plus convenable & avec plus d'aſſiduité à la Cour, mieux avec ſon épouſe pour les mêmes raiſons, mais toujours avec un éloignement ſecret qui ne finit que quand je les raccommodai.

Quand il connut madame d'Argenton, l'amour & l'oiſiveté l'attachèrent à cette maîtreſſe, qui l'éloigna de la Cour. Il voyoit chez elle des compagnies qui le retenoient de concert avec elle, dont l'abbé Dubois étoit le grand conducteur. En voilà aſſez à préſent pour marquer les triſtes routes qui ont gâté un ſi beau naturel. Venons préſentement aux effets qu'a produits ce long & pernicieux poiſon; ce qui ne ſe peut bien entendre qu'après avoir fait connoître à qui il le dut preſqu'en entier.

Tous les vices (*a*) ſe diſputoient l'abbé

(*a*) Depuis que je connois toutes les fourberies de cet abominable homme (l'abbé Dubois), je l'ai en horreur. Il n'a jamais ſongé qu'à ſon intérêt, & non à l'avantage

Dubois. L'avarice, la débauche, l'ambition étoient ſes dieux; la perfidie, la flatterie, le ſervage, ſes moyens; l'impiété parfaite, ſon repos; & l'opinion que la probité & l'honnêteté ſont des chimères dont on ſe pare, & qui n'ont de réalité dans perſonne, ſon principe, en conſéquence duquel tous moyens lui étoient permis.

Méchant avec réflexion, par nature & par raiſonnement, traître & ingrat, maître expert en compoſitions des plus grandes noirceurs, effronté à faire peur étant pris ſur le fait, déſirant tout, enviant tout, & voulant toutes les dépouilles.

Je l'avouerai ici avec amertume, parce que tout doit être ſacrifié à la vérité, M. le duc d'Orléans apporta au monde une facilité, appelons les choſes par leur nom, une foibleſſe qui gâta ſans ceſſe ſes talens, & qui fut à ſon précepteur d'un merveilleux uſage toute ſa vie. Hors de toute eſpérance du côté du Roi, depuis la folie d'avoir oſé lui demander inutilement ſa nomination au cardinalat, il ne

---

& à l'honneur de mon fils; il a fait tout au monde pour perdre mon fils, pour le perdre dans ce monde & dans l'autre; il l'a excité à toutes ſortes de débauches. Cet homme n'a ni foi, ni loi; ce n'eſt point ſur des ſoupçons que j'en parle....

Fragmens de Lettres originales.

ſongea plus qu'à poſſéder ſon jeune maître, flattant ſes paſſions.

Dubois le corrompit du côté des mœurs pour le jeter dans la débauche, & lui fit de la licence un principe pour ſe bien mettre dans le monde, juſqu'à mépriſer tous devoirs & toutes bienſéances; ce qui le feroit, lui diſoit-il, bien plus ménager par le Roi, qu'une conduite meſurée.

Il le flatta du côté de l'eſprit, dont il lui perſuada qu'il en avoit trop & trop peu pour être la dupe de la religion, qui n'étoit à ſon avis qu'une invention de politique, & de tous les temps pour faire peur aux eſprits ordinaires & retenir les peuples dans la ſoumiſſion.

Il l'accoutuma à la débauche, plus encore au bruit de la débauche, juſqu'à n'avoir pu s'en paſſer; & il ne s'y divertiſſoit qu'à force de bruit, de tumulte & d'excès. C'eſt ce qui le jeta à en faire ſouvent de ſi étranges & de ſi ſcandaleuſes, & comme il vouloit l'emporter ſur tous les débauchés, à mêler dans ſes parties les diſcours les plus impies, & à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus inouies aux jours les plus ſaints.

Plus on étoit conſtant, ancien, outré en débauche, plus il conſidéroit cette ſorte de frénéſie. Je l'ai vu ſans ceſſe dans l'admira-

tion, pouſſée juſqu'à la vénération pour le Grand-Prieur, parce qu'il y avoit quarante ans qu'il ne s'étoit couché qu'ivre, & qu'il n'avoit ceſſé d'entretenir publiquement des maîtreſſes & de tenir des propos continuels d'impiété & d'irréligion.

Avec de tels principes, & la conduite en conſéquence, il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait été faux, juſqu'à l'indiſcrétion de ſe vanter de l'être & de ſe piquer d'être le plus raffiné trompeur. Lui & madame la ducheſſe de Berry, diſputoient quelquefois qui des deux en ſavoit là deſſus davantage, & quelquefois à ſa toilette devant madame de S.-Simon & ce qui y étoit, devant le public & monſieur le duc de Berry même, qui étoit fort vrai & qui en avoit horreur; & ſans que madame de S.-Simon, qui n'en ſouffroit pas moins & pour la choſe & pour l'effet, pût la tourner en plaiſanterie, ni leur faire ſentir une telle indiſcrétion.

M. le duc d'Orléans en avoit une étonnante en ce qui regardoit la vie ordinaire, & ſur ce qui le regardoit lui-même. Ce n'étoit pas injuſtement qu'il étoit accuſé de n'évoir pas de ſecret. La vérité eſt qu'élevé dans les tracaſſeries du Palais-Royal, dans les rapports, dans les redites dont Monſieur vivoit

& dont ſa Cour étoit remplie, monſieur le duc d'Orléans en avoit pris le déteſtable goût & l'habitude juſqu'à s'en être fait une ſorte de maxime de brouiller tout le monde enſemble, & d'en profiter pour n'avoir rien à craindre des liaiſons, ſoit pour apprendre par les aveux, les délations & les piques, & par la facilité de faire encore parler les uns contre les autres. Ce fut une de ſes principales occupations pendant tout le temps qu'il fut à la tête des affaires, & dont il ſe ſut le plus de gré; mais qui étant découverte, le rendit odieux & le jeta en mille fâcheux inconvéniens.

Comme il n'étoit pas méchant, qu'il étoit même fort éloigné de l'être, il demeura dans la débauche où Dubois l'avoit premièrement jeté, & que tout confirma toujours en lui par l'habitude en la fauſſeté, dans la traçaſſerie des uns aux autres dont qui que ce ſoit ne fut exempt, & dans la plus ſingulière défiance qui n'excluoit pas même les perſonnes de la plus grande intimité, mais il en demeura là ſans avoir rien pris de ſurplus des crimes familiers à ſon précepteur.

Revenu plus aſſidûment à la Cour à la mort de Monſieur, l'ennui l'y gagna & le jeta dans les curioſités de la chimie dont on

ſut faire contre lui un ſi cruel uſage; on a peine à comprendre à quel point ce prince étoit incapable de ſe raſſembler du monde, je dis avant que l'art de madame de Maintenon & du duc du Maine l'en eût totalement ſéparé, combien peu il étoit en lui de tenir une Cour, combien il ſe trouvoit embarraſſé & importuné du grand monde, & combien dans ſon particulier, & depuis, dans ſa ſolitude, au milieu de la Cour, quand tout le monde l'eut déſerté, il ſe trouva deſtitué de toute eſpèce de reſſources, avec tant de talens qui devoient être une occaſion continuelle d'amuſemens pour lui.

Madame qui étoit pleine de contes & de petits romans, diſoit que les Fées avoient toutes été conviées à ſes couches, & que chacune avoit doué ſon fils d'un talent, de ſorte qu'il les avoit tous; mais que par malheur on avoit oublié la vieille Caraboſſe diſparue ſi long-temps qu'on ne ſe ſouvenoit plus d'elle, qui piquée de l'oubli, vint, appuyée ſur ſon petit bâton, & qu'elle n'arriva qu'après que toutes les Fées eurent fait leur don à l'enfant; que dépitée de plus en plus, elle ſe vengea, en le douant de rendre abſolument inutiles tous les talens qu'il avoit reçus des autres Fées, de ſorte qu'en les conſervant

ſervant tous, il n'avoit jamais pu ſe ſervir d'aucun. Il faut avouer qu'à prendre la choſe en gros, le portrait eſt parlant.

Un des malheurs de ce prince étoit d'être incapable de ſuite dans rien, juſqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Un autre dont j'ai parlé, fut une eſpèce d'inſenſibilité qui le rendoit ſans fiel dans les plus mortelles offenſes & les plus dangereuſes; & comme le nerf & le principe de la haine & de l'amitié, de la reconnoiſſance & de la vengeance, eſt le même, & qu'il manquoit de ce reſſort, les ſuites en étoient infinies & pernicieuſes. Il étoit timide à l'excès, il le ſentoit, & il en avoit tant de honte, qu'il affectoit tout le contraire, juſqu'à s'en piquer; mais la vérité étoit, comme on s'en aperçut enfin dans ſon autorité par une expérience plus développée, qu'on n'obtenoit rien de lui, ni grâces, ni juſtice, qu'en l'arrachant par crainte, dont il étoit infiniment ſuſceptible, ou par une extrême importunité. Il tâchoit de s'en délivrer par des paroles, puis par des promeſſes, dont ſa facilité le rendoit prodigue, mais que qui avoit de meilleures ſerres lui faiſoit tenir. De là tant de manquemens de paroles, qu'on ne comptoit plus les plus poſitives pour rien, & tant de

paroles encore données à tant de gens pour la même choſe qui ne pouvoit s'accorder qu'à un ſeul ; ce qui étoit une ſource féconde de diſcrédit & de mécontens.

Rien ne l'abuſa, & ne lui nuiſit davantage, que l'opinion qu'il s'étoit faite de ſavoir tromper tout le monde. On ne le croyoit plus lors même qu'il parloit de la meilleure foi, & ſa facilité diminua fort en lui le prix de toutes choſes; enfin la compagnie obſcure, & pour la plupart ſcélérate, dont il avoit fait ſa ſociété ordinaire de débauche, & que lui-même ne feignoit pas de nommer publiquement ſes *roués*, chaſſa la bonne juſque dans ſa puiſſance, & lui fit un tort infini. Sa défiance ſans exception étoit encore une choſe infiniment dégoûtante avec lui, ſurtout lorſqu'il fut à la tête des affaires.

Ce défaut qui le mena loin, venoit tout à la fois de ſa timidité qui lui faiſoit craindre ſes ennemis les plus certains, & les traiter avec plus de diſtinction que ſes amis; de ſa facilité naturelle, d'une fauſſe imitation de Henri IV, dont cela même n'eſt ni le plus beau, ni le meilleur endroit, & de cette opinion malheureuſe que la probité étoit une parure fauſſe & ſans réalité.

Ses ſoupers étoient toujours en compagnie

fort étrange, ſes maîtreſſes, quelquefois une fille d'opéra, ſouvent madame la ducheſſe de Berry & une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que ſans façon il ne nommoit jamais autrement que les *Roués*, quelques jeunes gens de traverſe & quelques dames de moyenne vertu, mais du monde, quelques gens obſcurs, ſans nom, brillans par leur eſprit & par leurs débauches.

La chère exquiſe s'apprêtoit dans des endroits faits exprès de plain-pied, dont tous les uſtenſiles étoient d'argent; eux-mêmes mettoient ſouvent la main à l'œuvre avec les cuiſiniers.

C'étoit en ces ſéances où chacun étoit repaſſé, les miniſtres & les familiers, tout au moins comme les autres, avec une liberté qui devenoit une licence effrénée. Les galanteries paſſées & préſentes de la Cour & de la ville, ſans ménagement, les vieux contes, les diſputes, les plaiſanteries, les ridicules, rien ni perſonne n'étoit épargné. M. le duc d'Orléans y tenoit ſon coin comme les autres, mais il eſt vrai que très-rarement tous ces propos lui faiſoient la moindre impreſſion. On buvoit d'autant, on s'échauffoit, on diſoit des ordures à gorge déployée, & des impiétés à qui mieux mieux, & quand on avoit

bien fait du bruit & qu'on étoit bien ivre, on s'alloit coucher, & on recommençoit le lendemain.

Du moment que l'heure venoit des soupers, tout étoit tellement barricadé au dehors, que quelques affaires qu'il eût pu survenir, il étoit inutile de tâcher de percer jusqu'au Régent : je ne dis pas des affaires de particuliers, mais de celles qui auroient le plus dangereusement intéressé l'état ou sa personne, & cette clôture duroit jusqu'au lendemain matin.

Le Régent perdoit ainsi un temps infini en famille, ou en amusement, ou en débauche.

Il vivoit publiquement avec madame de Parabère, en même temps avec d'autres, il se divertissoit de la jalousie & du dépit de ces femmes; il n'en étoit pas moins bien avec toutes, & le scandale de ce sérail public, & celui des ordures journalières de ses soupers, étoient extrêmes & répandus par-tout.

Le carême étoit commencé, & je voyois un horrible sacrilége pour Pâques, qui ne feroit même qu'augmenter ce terrible scandale; c'est ce qui me décida à en parler à M. le duc d'Orléans, quoique depuis long-temps je gardasse le silence sur ses débauches, pour avoir perdu toute espérance. Là dessus je lui dis donc que le détroit où il alloit tomber à Pâ-

ques me paroiſſoit ſi terrible du côté de Dieu, ſi fâcheux de celui du monde qui veut bien mal faire, mais qui le trouve mauvais d'autrui, & ſurtout de ſes maîtres, que, contre ma coutume & ma réſolution, je ne pouvois m'abſtenir de lui en repréſenter toutes les conſéquences, ſur leſquelles je m'étendis à l'égard du monde, car de la religion, malheureuſement il n'en étoit pas là. Il m'écouta fort patiemment, puis me demanda avec inquiétude ce que je lui voulois propoſer. Alors je lui dis que c'étoit un expédient, non pour ôter tout ſcandale, mais pour le diminuer, empêcher les excès des propos & même des ſentimens auxquels il devoit s'attendre s'il ne le prenoit pas, & qui étoit très-aiſé. C'étoit d'aller paſſer chez lui, à Villers-Coterets, les cinq derniers jours de la ſemaine-ſainte, & le dimanche & le lundi de Pâques, c'eſt-à-dire, de partir le mardi-ſaint, & revenir la troiſième fête de Pâques, n'y mener ni dames, ni *roués*, mais ſix ou ſept perſonnes à ſon gré, de réputation honnête, avec qui cauſer, jouer, ſe promener, s'amuſer, manger maigre, où il pouvoit faire auſſi bonne chère qu'en gras, ne point tenir de mauvais propos à table, & ne la pas allonger par trop, aller le vendredi-ſaint à l'office, &

le dimanche de Pâques à la grand'meſſe, que je ne lui en demandois pas davantage, & qu'avec cela je lui répondois de tous les diſcours.

J'ajoutai que perſonne n'ignoroit ce que faiſoient ou ne faiſoient pas des princes de ſon élévation, par conſéquent qu'on ſauroit qu'il n'avoit point fait ſes Pâques; mais qu'il y avoit toute différence entre ne les point faire tête levée avec un air qu'on pût taxer d'inſolence & de mépris au milieu de la capitale, ſous les yeux de tout le monde, & changer de lieu avec un air de honte, de reſpect & d'embarras; que le premier fait abhorrer un pécheur audacieux & révolte contre lui juſqu'aux libertins; que le ſecond donne une charitable compaſſion aux honnêtes gens, & arrête toutes les langues.

Je m'offris à l'accompagner en ce voyage s'il m'avoit agréable, & de lui ſacrifier celui que j'avois coutume de faire en ce temps-là chez moi, & je lui fis faire réflexion que cette conduite étoit celle des perſonnes un peu marquées au temps de Pâques. Je lui expoſai encore que les affaires ne ſouffriroient point de ſon abſence dans des jours qui les ſuſpendent toutes; & je lui vantai la proximité de Villers-Coterets, la beauté du lieu, le nombre d'années qu'il ne l'avoit vu, & la convenance qu'il y allât faire un tour.

Il prit la propoſition à merveille, & s'en trouva ſoulagé; il ne ſavoit ce que je voulois lui propoſer, & n'y trouva rien que d'aiſé, même d'agréable, me remercia fort d'avoir penſé à cet expédient & de vouloir aller avec lui. Nous raiſonnâmes ſur ceux qu'il pouvoit mener, ce qui ne fut pas difficile à trouver, & la choſe demeura arrêtée. Nous crûmes également lui & moi, qu'il ne falloit rien afficher d'avance, & qu'il ſuffiſoit qu'il donnât ſes ordres dans la ſemaine de la Paſſion. Nous en reparlâmes encore une fois ou deux, & il étoit véritablement perſuadé que ce voyage étoit ſage, & qu'il devoit le faire. Le malheur étoit que ce qu'il avoit réſolu de bon, s'exécutoit rarement, par le nombre de frípons dont il étoit environné, & dont c'étoit rarement l'intérêt, ou pour lui plaire, ou pour le tenir de près, ou par des raiſons encore plus perverſes; c'eſt ce qui arriva de ce voyage. Quand je lui en parlai, à un jour ou deux du dimanche de la Paſſion, je trouvai un homme embarraſſé, contraint, qui ne ſavoit que me répondre. Je ſentis aiſément ce qui en étoit. Je redoublai mes efforts, je le pris par l'approbation qu'il y avoit donnée; je le défiai de me montrer le plus léger inconvénient à ce voyage; je frappai fortement ſur les diſcours qu'il

feroit tenir par l'audace de ſauter par-deſſus les Pâques au milieu de Paris, ſur l'ennui dans lequel il ne pouvoit éviter de tomber pendant les jours ſaints, s'il y vouloit garder quelques meſures, & tout ce qu'il feroit dire contre lui s'il les paſſoit comme il faiſoit les autres jours; enfin je ramaſſai toutes mes forces pour lui repréſenter l'exécration d'un ſacrilége, toute l'horreur que le monde auroit de lui, tout ce qu'il le mettroit en droit de dire, & la licence avec laquelle toutes les bouches s'en expliqueroient, même les plus libertines, & juſqu'à quel point cette horrible action éloigneroit de lui les honnêtes gens, ceux qui ſe piquoient ou ſont d'état à l'être. J'eus beau dire, je ne retrouvai que du ſilence, du triſte, du morne, de miſérables raiſons que je détruiſis toutes, & de la ténuité deſquelles je ne remplirai pas ce papier, en un mot, un parti pris au premier mot qu'il s'en étoit laiſſé entendre, qui avoit donné l'alarme aux maîtreſſes & aux *roués*. Qu'on ne ſoit pas ſurpris ſi ce mot m'échappe ſouvent, M. le duc d'Orléans ne leur donnoit pas d'autres noms, ni madame la ducheſſe de Berry. Madame la ducheſſe d'Orléans parlant à lui & tous trois parlant d'eux à quiconque ne les appeloit pas autrement, cela avoit donné le ton, & tout

le monde ſans exception ne parloit d'eux que par ce terme. Ils craignirent que ce prince ne s'accoutumât à vivre avec d'honnêtes gens, & qu'à ſon retour ils n'en fuſſent plus admis & ſeuls à l'ordinaire. Les maîtreſſes n'eurent pas la moindre frayeur, & ce bon grouppe fit tant ſur un prince facile, que le voyage, dès la première mention, fut abſolument rompu.

Prenant congé de lui pour m'en aller chez moi, je le conjurai de ſe contenir au moins pendant les quatre jours ſaints, & ſurtout de ne pas commettre un ſacrilége gratuit où il perdoit du côté du monde qu'il croiroit captiver par là, infiniment plus qu'en s'en abſentant, parce que ſa vie, la même devant & après, le décéleroit tout auſſi-tôt, & très-publiquement. Je m'en allai là deſſus à la Ferté, eſpérant du moins avoir paré ce comble d'horreur. J'eus la douleur d'y apprendre qu'après avoir paſſé les derniers jours de la ſemaine-ſainte, moins même qu'équivoquement quoiqu'avec plus de *cacherie*, il avoit été à la plupart des fonctions de ces jours ſaints, ſuivant l'étiquette de feu Monſieur, qui les paſſoit preſque toujours à Paris, & qu'il étoit allé le jour de Pâque à la grand-meſſe à Saint-Euſtache, ſa paroiſſe.

Je me ſouviens qu'un an peut-être avant

la mort du Roi, étant monté, de bonne heure après-dîner, chez madame la ducheſſe d'Orléans, à Marly, je la trouvai au lit pour quelque migraine, & M. le duc d'Orléans ſeul dans la chambre aſſis dans un fauteuil au chevet du lit. A peine fus-je entré que madame la ducheſſe d'Orléans ſe mit à me raconter un fait du prince & du cardinal de Rohan, arrivé depuis peu de jours, & prouvé avec la plus claire évidence : il rouloit ſur des meſures contre M. le duc d'Orléans, pour le préſent & l'avenir, & ſur le fondement de ces exécrables imputations, ſi à la mode par le crédit & le cours que madame de Maintenon & M. du Maine s'appliquoient à leur donner.

Je me récriai d'autant plus, que M. le duc d'Orléans avoit toujours diſtingué & recherché, je ne ſais pourquoi, les deux frères (MM. du Maine & de Toulouſe), & qu'il croyoit pouvoir compter ſur eux. Eh que dites-vous de M. le duc d'Orléans, ajouta cette princeſſe, qui depuis qu'il le ſait, qu'il n'en doute pas, qu'il n'en peut douter, leur fait tout auſſi bon accueil qu'à l'ordinaire? A l'inſtant je regardai M. le duc d'Orléans, qui n'avoit proféré que quelques mots pour confirmer le récit de cette intrigue, à meſure qu'il ſe faiſoit; il étoit négligemment couché

dans sa chaise; je lui dis avec feu : Pour cela, Monsieur, il faut dire la vérité, c'est que depuis Louis-le-Débonnaire, il n'y en eut jamais de si débonnaire que vous. A ces mots il se releva dans sa chaise, rouge jusqu'au blanc des yeux, balbutiant de dépit contre moi, qui lui disois, prétendoit-il, des choses fâcheuses, & contre madame la duchesse qui les lui avoit procurées & qui rioit. Courage, Monsieur, ajoutai-je, traitez bien vos ennemis, & fâchez-vous contre vos serviteurs : je suis ravi de vous voir en colère, c'est signe que j'ai mis le doigt sur l'apostume : quand on le presse, le malade crie; je voudrois en faire sortir tout le pus, & après cela vous seriez tout un autre homme, & tout autrement compté. Il gromela encore un peu, & puis s'apaisa. C'est là une des deux occasions seules où il se soit jamais mis en vraie colère contre moi.

(*a*) Dans tous les temps, M. le Dauphin

(*a*) (Cet article atteste avec quelle singulière avidité M. le duc de Saint-Simon recueilloit tous les bruits populaires; mais, dans cette occasion-ci, il paroît bien pardonnable : attaché de cœur à M. le duc d'Orléans, accoutumé à lui dire la vérité, intimément persuadé de son innocence, indigné des calomnies atroces qu'une cabale puissante répand sur son compte, il parle au prince en serviteur fidelle, il lui fait sentir toutes les inconséquences & la légèreté de sa conduite, qui ajoutent de la force aux armes dont ses ennemis se servent pour l'accabler; ces motifs justifient M. le duc de Saint-Simon, &

avoit goûté M. le duc d'Orléans. Dès ſa jeuneſſe, le duc de Chevreuſe le lui avoit fait valoir, parce que le duc de Montfort, ſon fils aîné, étoit uni intimément avec M. le duc d'Orléans, & que le duc de Chevreuſe lui-même le voyoit ſouvent, & ſe plaiſoit à s'entretenir avec lui d'hiſtoire, mais ſurtout de ſcience, ſouvent de religion, où il vouloit le ramener. L'archevêque de Cambray le voyoit auſſi, & ſe plaiſoit fort avec lui, & réciproquement M. le duc d'Orléans l'avoit pris en amitié & en telle eſtime, qu'il ſe déclara hautement pour lui lors de ſa diſgrace, & qu'il ne varia jamais depuis là deſſus.

Cela lui avoit attaché tout ce petit troupeau quoique de mœurs ſi différentes, & l'on ſait ce que ce petit troupeau pouvoit ſur le Dauphin, très-particulièrement l'archevêque de Cambray, M. de Chevreuſe & le duc de Beauvilliers qui, n'étant qu'un avec eux, ne pouvoit être différent d'eux ſur M. le duc d'Orléans.

Indépendamment de ces appuis, ces deux princes ſe rencontroient ſouvent chez le Roi,

---

lui font pardonner d'avoir été l'écho de propos ténébreux, qui, par leur atrocité, ne méritent aucune créance & font horreur aux gens de bien)

Note de l'Éditeur.

très-ordinairement chez la princeſſe, où ils ſe mettoient en un coin à parler ſcience, & on n'en pouvoit parler plus nettement, plus intelligiblement, ni plus raiſonnablement que ne faiſoit M. le duc d'Orléans : c'étoit donc une liaiſon de tous les temps entr'eux à être charmés de ſe rencontrer à leur aiſe enſemble, autant que des perſonnes de cette élévation & de vie auſſi différente en pouvoient former.

Le mariage du Dauphin & l'union de ce mariage augmenta encore la liaiſon. Le Dauphin étoit fort attaché à la mère de Madame de Savoie; elle trouva ici Monſieur, père de madame de Savoie & de M. le duc d'Orléans. Elle & Monſieur s'aimèrent avec tendreſſe, & cette affection pour mère & pour grand-père retomba ſur l'oncle, en qui même elle ſe piqua toujours de s'intéreſſer juſque dans les temps où il fut le plus mal avec le Roi & avec madame de Maintenon, qui le lui paſſoient à cauſe de l'extrême proximité.

A ſon tour, M. le duc d'Orléans, maltraité de Monſeigneur & de toute cette pernicieuſe cabale qui le gouvernoit, exactement inſtruit par moi, en Eſpagne où il étoit de tous les attentats de la campagne de Lille, prit hautement, à ſon retour, le parti du prince op-

primé (*a*), & ce fut un nouveau lien entr'eux & la Dauphine en tiers. Peu de temps après, l'affaire d'Eſpagne ayant réduit M. le duc d'Orléans aux termes les plus dangereux dont Monſeigneur ſe rendit le plus ardent promoteur, il trouva dans ſon fils une ferme réſiſtance, juſque dans le conſeil, & dans ſa belle-fille, la plus vive protectrice de ſon oncle, quoiqu'elle ne pût ignorer combien elle alloit directement en cela contre ce que vouloit & faiſoit madame de Maintenon. Cette princeſſe le gagna pour le mariage de M. le duc de Berry, & le Roi par elle. Sa liaiſon perſonnelle avec madame la ducheſſe d'Orléans, déjà formée, en devint intime, ne ceſſa plus & ſe reſſerra de plus en plus avec M. le duc d'Orléans, & entre ſon époux & le même prince. M. de Beauvilliers, ſi retenu à le voir, ne l'étoit pas à entretenir une amitié qu'il croyoit ſi utile dans la maiſon royale, juſque là, que ſur les fins il m'avertit que les propos licencieux auxquels M. le duc d'Orléans s'abandonnoit quelquefois en préſence du Dauphin, ne pouvoient que lui nuire & l'éloigner de lui, & de lui dire franchement de s'en donner de garde, comme un avis de ſa part, à qui le Dauphin

(*a*) M. le Dauphin.

s'étoit ouvert. Je le fis, il s'en corrigea, & si bien, qu'il me revint par la même voie, que cette retenue réuſſiſſoit fort bien, que le Dauphin en avoit parlé avec ſatisfaction au duc de Beauvilliers, qui me chargea de le dire au duc d'Orléans, pour l'affermir & l'encourager dans cette attention.

Il tenoit donc immédiatement au Dauphin par un goût de tous les temps, par l'amuſement de ſa converſation ſavante, par ce qui touchoit le plus intimément le Dauphin, par une conduite ſur l'archevêque de Cambray écrite dans leur cœur à tous, par la proximité & la profeſſion publique d'intérêt en lui, & d'amitié de la Dauphine dans les temps les plus orageux, & réciproquement par ſon attachement public pour eux lors des attentats de Flandre. Il y tenoit par l'intimité de leurs épouſes, par les mêmes amis & les mêmes ennemis, par le mariage de madame la ducheſſe de Berri, qui fut l'ouvrage de la Dauphine, par ſa haine commune de madame la ducheſſe & de la cabale de Meudon, qui les vouloit voir tous deux anéantis; en un mot, par tous les liens les plus forts & les plus de toutes les fortes, qui peuvent former & ſerrer les unions les plus étroites & les plus intimes, ſans jamais de contre-temps, ſans aucune lacune, & ſans

rien même qui pût y apporter du changement, puiſque la conduite de madame la ducheſſe de Berri & celle de M. le duc d'Orléans, à cet égard, n'y avoient pas produit le plus léger refroidiſſement.

On voit que M. le duc d'Orléans avoit, pour le moins, autant & auſſi certainement tout à gagner à la vie & au règne du Dauphin & de la Dauphine, que le duc du Maine avoit tout à en craindre & à y perdre; & ce contraſte eſt d'une évidence à ſauter aux yeux. Il avoit de plus les jéſuites, qui faiſoient tous une profeſſion ouverte d'attachement pour lui, & qui la lui avoient ſolidement marquée par les ſervices hardis que le père le Tellier lui avoit rendus, ſur le mariage de madame la ducheſſe de Berri, & qui étoient payés pour cela par la protection qu'il leur donnoit & par la feuille des nombreux bénéfices de ſon apanage, qui, tous à l'exception des évêchés, étoient à ſa nomination.

Que l'on compare maintenant enſemble l'intérêt de M. le duc d'Orléans, dont l'état & le rang, au moins de lui & des ſiens, ne pouvoit être ſuſceptible de péricliter en aucun cas poſſible, & ſans charge ni gouvernement, à lui ni à ſon fils; qu'on le compare à l'intérêt du duc du Maine, & qu'on cherche

après l'empoiſonnement du Dauphin & de la Dauphine. Mais ce n'eſt pas tout; qu'on ſe ſouvienne qu'il n'avoit pas tenu à Monſeigneur de faire couper la tête à M. le duc d'Orléans, & combien il en avoit été proche; qu'on ſe ſouvienne comment Monſeigneur, depuis, ne ceſſa de le traiter, & qu'en même temps on ſe ſouvienne des larmes, des ſanglots cachés dans le recoin de cet arrière-cabinet; où je ſuivis M. le duc d'Orléans, la nuit de la mort de Monſeigneur, de mon étonnement extrême, de la honte que j'eſſayai de lui en faire, & de ce qu'il me répondit.

Quel contraſte, grand Dieu, de cette douleur de la mort d'un ennemi, près de devenir ſon maître, & de la farce que M. du Maine donna à ſes intimes au fond de ſon cabinet, ſortant de chez le Roi qu'il venoit de laiſſer preſque à l'agonie, livré aux remèdes d'un payſan groſſier que M. du Maine contrefit, & la honte de Fagon, avec tant de naturel & ſi plaiſamment, que les éclats de rire s'en entendirent juſque dans la galerie & ſcandaliſèrent les paſſans. C'eſt un fait célèbre & bien caractériſant, qui trouvera ſon détail en ſon lieu.

Mais une écorce funeſte ſervit bien M. le duc du Maine, qu'il ſut puiſſamment manier,

& avec un art qui lui étoit singulièrement propre. M. le duc d'Orléans, marié par force, instruit de l'indignité de l'alliance par les fureurs de Madame & le cri public, jusque par la foiblesse de Monsieur, fit en même temps son entrée dans le monde. Plus son éducation avoit été resserrée jusqu'alors, plus il chercha à s'en dédommager. Il tomba dans la débauche; il préféra les plus débordés pour ses parties; sa grandeur & sa jeunesse lui firent croire tout permis, & il se figura réparer aux yeux du monde ce qu'il crut y avoir perdu par son mariage, en méprisant son épouse, & en se piquant de vivre avec elle comme les plus effrénés. De là le désir de l'irréligion, & l'extravagante vanité d'en faire une profession ouverte; de là un ennui extrême de toute autre chose que des débauches éclatantes; les plaisirs ordinaires & raisonnables, insipides; l'oisiveté profonde à la cour, où il ne pouvoit mener sa funeste compagnie, & où pourtant il falloit bien qu'il demeurât souvent; nul entregent pour s'en attirer d'autres, & dans une réciproque contrainte avec son épouse & avec tout ce qui l'approchoit, qui lui faisoit préférer la solitude, & cette solitude, il étoit trop accoutumé au bruit pour pouvoir la supporter.

Jeté par delà dans la recherche des arts, il ſe mit à ſouffler, non pour chercher à faire de l'or dont il ſe moqua toujours, mais pour s'amuſer des curieuſes opérations de la chimie. Il ſe fit un laboratoire le mieux fourni, il prit un artiſte de grande réputation, qui s'appeloit Humbert, & qui n'en avoit pas moins en probité & en vertus, qu'en capacité pour ſon métier. Il lui vit ſuivre & faire pluſieurs opérations, il y travailla avec lui, mais tout cela publiquement, & il en raiſonnoit avec ceux de la profeſſion, de la Cour & de la ville, & en menoit quelquefois voir travailler Humbert & lui-même. Il s'étoit piqué d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât qu'il n'avoit jamais pu y réuſſir: mais épris de madame d'Argenton & vivant avec elle, il trouva d'autres curioſités trop approchantes, & ſujettes à être plus ſiniſtrement interceptées. On conſulta des verres d'eau devant lui, ſur le préſent & ſur l'avenir. Ces mal-encontreux paſſe-temps, tout éloignés même qu'ils fuſſent de la plus légère idée de crime, l'affaire d'Eſpagne dont il n'étoit jamais bien revenu; les bruits affreux de lui & de ſa fille, par leſquels on eſſaya de rompre le mariage de cette princeſſe avec M. le duc de Berri, près d'être

déclaré; la publicité que la rage de cette grande affaire leur donna enſuite, le trop peu de cas que l'un & l'autre en firent, & le trop peu de ménagement là deſſus; enfin juſqu'à l'horrible opinion priſe ſur Monſieur de la mort de ſa première épouſe, & que M. le duc d'Orléans étoit fils de Monſieur, tout cela forma ce grouppe épouvantable dont ils ſurent faſciner le Roi & le public. Il en fut ſi rapidement abreuvé, que lorſque le 17 février, M. le duc d'Orléans fut avec Madame donner de l'eau bénite à la Dauphine, la foule du peuple dit tout haut toutes ſortes de ſottiſes contre lui tout le long de leur paſſage, que lui & Madame entendirent très-diſtinctement ſans oſer le montrer, mais dans la peine, l'embarras, & l'indignation qui ſe peut imaginer. Il y eut même à craindre pis d'une populace excitée & crédule, lorſque, le 21 février, il alla ſeul donner de l'eau bénite au Dauphin: auſſi eſſuya-t-il ſur ſon paſſage les inſultes les plus atroces d'un peuple qui ne ſe contenoit pas, qui lançoit tout haut les diſcours les plus énormes, qui le montroit au doigt avec les épithètes les plus groſſières, que perſonne n'arrêtoit, & qui croyoit lui faire grâce de ne pas ſe jeter ſur lui & le mettre en

pièces. Ce fut la même choſe au convoi ; les chemins retentiſſoient de cris, plus d'indignation & d'injures que de douleur. On ne laiſſa pas de prendre, ſans bruit, quelques précautions dans Paris, pour empêcher la fureur publique, dont les bouillons ſe firent craindre en divers momens : elle s'en dédommagea par les geſtes, les cris, & par tout ce qui ſe peut d'atroce, vomi contre M. le duc d'Orléans. Vers le Palais-royal, devant lequel le convoi paſſoit, le redoublement des huées d'injure, fut ſi violent, qu'il y eut tout lieu de craindre pendant quelques minutes. On peut imaginer le grand uſage que M. du Maine ſut tirer de la folie publique, du retentiſſement des cafés de Paris, de l'entraînement du ſalon de Marly, de celui du Parlement, où le premier préſident rendit religieuſement les prémices de tout ceci, qui ne tarda pas à revenir des provinces, enſuite des pays étrangers. On ne sème que pour recueillir, & la récolte paſſa toutes les eſpérances à la mort du petit Dauphin, & le rapport de l'ouverture de ſon corps fut un nouveau relais qui ranima plus violemment la fureur & la licence, qui donna un nouveau jeu à M. du Maine, à Bloin, aux affidés de l'intérieur, à madame de Maintenon, de les faire valoir au

Roi accablé d'abattement, de crainte & de haine, & d'un mal-aiſe continuel.

COMMENT ſe formèrent les liaiſons du Régent avec l'Angleterre.

MYLORD Flairs, ambaſſadeur d'Angleterre en France, cherchoit à faire des liaiſons pour ſe rendre utile à ſon maître : les moindres, qu'il ne négligeoit pas, le conduiſirent à de plus importantes. Remond, bas intrigant, petit ſavant, exquis débauché, & valet à tout faire pourvu qu'il fût dans l'intrigue, & qu'il pût en pénétrer quelque choſe, avoit beaucoup d'eſprit, & à force de s'être fourré dans le monde par le bel eſprit & la débauche raffinée, il le connoiſſoit fort bien, & s'attacha de fort bonne heure à l'abbé Dubois, qui ſavoit faire uſage de tout, & à Canillac. Il les captiva tous deux par ſes reſpects & ſes adulations, l'abbé pour l'intrigue, le marquis pour le goût d'obſcure débauche grecque, & par l'admiration de ſon eſprit & de ſa capacité. Ravi de ſe faire de fête, il leur vanta le génie ſupérieur de Flairs; à Flairs, tout l'uſage qu'il pouvoit tirer d'eux auprès de M.

le duc d'Orléans. Il fit à chacun comme en étant chargé des avances mutuelles, & il agit ſi bien qu'il les mit en commerce, d'abord de civilité, par eſtime réciproque, qui ſe tourna bientôt en commerce d'affaires.

Canillac avoit beaucoup d'eſprit & fort peu de ſens; un lumineux qui éblouiſſoit à force de frapper ſingulièrement bien ſur les ridicules, tenoit chez lui la place du jugement, & un flux continuel de paroles qu'une paſſion conduiſoit toujours à l'envi plus qu'aucune autre, noyoit ſon raiſonnement & le rendoit preſque toujours faux. Flairs, bien inſtruit par Remond, n'oublia rien, ni reſpects, ni proteſtations; c'étoit le foible de Canillac. Les cajoleries continuelles de Flairs le gagnèrent; il ne put réſiſter au plaiſir de ſentir le caractère d'ambaſſadeur ployer devant ſon mérite, & l'audace du perſonnage s'humilier devant lui. A ſon tour, il admira l'eſprit, la capacité, les vues du Miniſtre étranger. La brouillerie ouverte de Flairs avec tout le gouvernement du feu Roi, fut un attrait puiſſant pour Canillac, qui haïſſoit les gens en crédit & en place, & tous ceux qu'il y avoit mis. Flairs prit grand ſoin de le cultiver & de le ſéduire, & bientôt Canillac ne vit plus rien que par ſes yeux. Son union avec le duc de

Noailles lui fit ſouhaiter celle de Flairs avec lui. Le duc de Noailles, qui l'avoit conquis, tint la même voie qui avoit ſi bien réuſſi à Flairs; il avoit pour maxime de ne le contredire jamais & de l'admirer toujours; ainſi la connoiſſance fut bientôt faite, & de là les raiſonnemens politiques entr'eux. Pour l'abbé Dubois, ſa liaiſon fut auſſi promptement conclue, il ne la ſouhaitoit pas moins que Flairs. Stanhope étoit miniſtre & ſecrétaire d'état du Roi Georges; il avoit autrefois paſſé quelque temps à Paris. Il y avoit un Dubois chez madame de Sandwick qui fut beaucoup d'années en France, & qui étoit en galanterie avec l'abbé. Lui & Stanhope firent grande amitié de voyageur & de débauche; l'abbé le fit connoître à M. le duc d'Orléans, qui le vit familièrement depuis, & l'admit en quelques unes de ſes parties. Stanhope & Dubois ſe firent faire ſouvent des complimens par madame de Sandwick, depuis le retour de Stanhope en Angleterre. Il ſe trouva à la tête des troupes en Eſpagne, lorſque M. le duc d'Orléans & l'abbé Dubois y étoient, où, d'année en année, ils eurent tout le commerce que peut permettre l'état d'ennemi.

Un autre Stanhope avoit ſuccédé à celui-

ci au commandement des troupes en Eſpagne, & le lord Stanhope connu de l'abbé Dubois & de M. le duc d'Orléans, étoit devenu ſecrétaire d'état. Dubois, à qui l'ambition & le goût de l'intrigue ne laiſſoient pas de repos, bâtiſſoit en eſprit ſur ſes anciennes liaiſons avec Stanhope. Il vouloit pour cela même tourner M. le duc d'Orléans vers le Roi Georges. Il n'étoit pas alors en ſituation auprès de lui d'y réuſſir, il déſiroit d'apprivoiſer Flairs, pour ſe procurer l'occaſion de parler d'affaires au Régent, & de leur faire valoir leur ancienne connoiſſance avec Stanhope; & Flairs ſouhaitoit, pour le moins autant que Dubois, de ſe familiariſer avec lui, pour ſe procurer un accès perſonnel auprès de M. le duc d'Orléans, & lui faire paſſer, par l'abbé Dubois, qu'il s'imaginoit en être à portée, des choſes qui feroient plus d'impreſſion d'une autre bouche que de la ſienne. Rien n'alloit mieux à leurs vues communes, mais réciproquement ignorées, que l'union que Remond avoit procurée de concert avec Dubois, de Flairs & de Canillac, & de celle que celui-ci avoit faite du miniſtre Anglois avec le duc de Noailles. Le triumvirat étoit déjà formé avec Noailles, Canillac & Dubois.

Sur la fin du règne du feu Roi, Dubois, pourſuivant ſes vues cachées, n'oublia rien afin de confirmer Canillac dans ſon *infatuation* pour Flairs, & pour y jeter le duc de Noailles. Celui-ci toujours ami des nouveautés, & qui étoit homogène à M. le duc d'Orléans, par l'enchantement des voies détournées, eut une forte raiſon, & même deux, pour ſe livrer à cette complaiſance. Il ſentoit la ſéchereſſe des finances & tous les embarras de joindre les deux bouts, & il voyoit une grande épargne à refuſer tout ſecours au prétendant, & à faire échouer une entrepriſe qu'il auroit fallu ſoutenir étant heureuſe, & peut-être ſoudoyer long-temps & fortement: l'autre raiſon, que j'imagine peut-être, me regardoit; nous avions vécu trop long-temps confidemment enſemble pour qu'il pût ignorer que j'étois parfaitement jacobite, & très-perſuadé de l'intérêt de la France à donner à l'Angleterre une longue occupation domeſtique, qui la mît hors d'état de ſonger au dehors & d'empiéter encore ſur le commerce d'Eſpagne & le nôtre, & que nous n'en avions pas un moindre à n'avoir plus affaire à un Roi d'Angleterre s'il étoit poſſible, qui, par ſes états & ſes intérêts en Allemagne, étoit

plus Allemand qu'Anglois, & toujours en crainte, en braſſière, & tant qu'il pouvoit en union avec l'Empereur ; peut-être lui étoit-il revenu que Flairs m'avoit tourné inutilement par M. de Lauzun, qui aimoit à voir les étrangers, & qui, malgré tout ce qu'il devoit & tout ce qu'il étoit à la cour de Saint-Germain, aimoit tous les Anglois, voyoit Flairs, lui donnoit des repas, alloit manger chez lui, & n'avoit pu me réſoudre aux avances qu'il me faiſoit pour Flairs, & à ſon empreſſement de nous joindre à dîner enſemble, que par de ſimples complimens qui ne peuvent ſe refuſer.

Penſant comme je faiſois ſur l'Angleterre, je ne pouvois goûter une liaiſon avec l'ambaſſadeur de cette Cour, dont l'audace & la condition me repouſſoient, d'ailleurs bien plus encore depuis l'affaire de Nonancourt. Noailles put donc comprendre qu'avec le ſecours de Canillac & les manèges de Dubois, il ne ſeroit pas difficile de tourner le Régent vers le Roi Georges, & qu'en en venant à bout, il n'étoit pas plus difficile de me rendre ſuſpect à cet égard, & d'entamer la confiance générale dont ſon alteſſe royale m'honoroit, en lui perſuadant de me faire un myſtère de ſon union avec l'Angleterre. Quoi qu'il en

ſoit de cette raiſon, Noailles s'embarqua avec Flairs tout auſſi avant que ſes deux amis Canillac & Dubois, & ils perſuadèrent M. le duc d'Orléans de ſe conduire à cet égard par une maxime purement perſonnelle, conſéquemment déteſtable. Cette maxime étoit, que le Roi Georges étoit un uſurpateur de la couronne de la Grande-Bretagne, &, ſi malheur arrivoit au Roi, que M. le duc d'Orléans ſeroit auſſi l'uſurpateur de la couronne de France, conſéquemment même intérêt en tous les deux, & même raiſon de ſe cultiver l'un l'autre, de ſe conduire au point de ſe garantir ces deux couronnes mutuellement, & de ne jamais faire aucun pas qui pût le moins du monde écarter de ce grand objet; en quoi, ajoutoient-ils, le Prince François gagnoit tout pour aſſurer ſon eſpérance, tandis que l'Anglois en poſſeſſion, par cela même, n'y gagnoit preſque rien, d'autant plus qu'il n'avoit affaire qu'à un prétendant ſans biens, ſans états, ſans ſecours; au lieu que le cas arrivant, M. le duc d'Orléans auroit pour compétiteur un Roi d'Eſpagne, & puiſſant par mer & par terre, limitrophes de tous côtés de la France. M. le duc d'Orléans avala ce poiſon, préſenté avec autant d'adreſſe par des perſonnes ſur l'eſprit, la capacité & l'at-

tachement perſonnel deſquelles il croyoit devoir compter, qui toutefois lui prouvèrent bien dans la ſuite que leur eſprit étoit faux, leur capacité nulle, leur attachement vain & uniquement relatif à eux-mêmes. Ce prince n'avoit que trop de pénétration pour apercevoir le piège, & le prodige eſt ce qui le ſéduiſit; ce fut le contour monſtrueux & tortueux de cette politique, & point du tout le déſir de régner.

INJUSTES ſoupçons contre M. le Duc d'Orléans, Régent.

PEU de temps après la mort du Dauphin, M. le duc & madame la ducheſſe d'Orléans me firent prier d'aller les voir; je trouvai madame la ducheſſe d'Orléans déſolée. Elle m'apprit que le marquis d'Effiat étoit venu la veille, au ſoir, de Paris, les avertir des bruits affreux qui y étoient univerſellement répandus, de l'effet général qu'ils y faiſoient, que le Roi & madame de Maintenon étoient non ſeulement perſuadés par le rapport des médecins, mais qu'ils l'étoient auſſi de tout ce qui ſe diſoit contre M. le duc d'Orléans, & qui ſe débitoit avec tant d'emportement, que d'Ef-

fiat ne ſe croyant pas en ſureté, s'étoit déterminé, malgré l'horreur de la choſe, à les venir avertir & à preſſer M. le duc d'Orléans d'avoir là deſſus avec le Roi, une explication qui ne pouvoit être différée, dont la plus naïve, la plus nette & la plus perſuaſive, étoit d'inſiſter pour que le Roi lui permît de ſe remettre à la Baſtille, de faire arrêter Humbert & tous ceux de ſes gens que le Roi jugeroit à propos, juſqu'à ce que cela fût éclairci. Madame! m'écriai-je, eh que prétend faire M. le duc d'Orléans? Monſieur, me dit-elle, il a parlé au Roi ce matin, qu'il a trouvé fort ſérieux & fort froid, même fort ſec & fort ſilencieux, ſur les plaintes qu'il lui a faites, & la juſtice qu'il lui a demandée. Et la Baſtille, Madame, interrompis-je, en a-t-il parlé? Eh vraiment oui, Monſieur, me repartit-elle, mais cela n'a pas été reçu. Il y a eu un air de dédain, qui n'a pas changé quoiqu'il ait fort inſiſté. Enfin le duc d'Orléans s'eſt rabattu à demander au moins qu'Humbert y fût mis, interrogé & toutes les ſuites, & le Roi a encore refuſé d'aſſez mauvaiſe grâce; enfin, à force d'inſtances, il a dit qu'il ne le feroit pas arrêter, mais qu'il donneroit ordre à la Baſtille de l'y recevoir, s'il alloit s'y remettre de lui-même. Je m'é-

eriai encore plus ſur un ſi pernicieux conſeil, & ſi bruſquement exécuté.

Il faut ſavoir que le marquis d'Effiat étoit un homme de beaucoup d'eſprit & de manège, qui n'avoit ni ame, ni principes, qui vivoit dans un déſordre de mœurs & d'irréligion public, également riche & avare, d'une ambition qui, toujours, cherchoit par où arriver, & à qui tout étoit bon pour cela, ami au dernier point avec M. le duc d'Orléans même, qui, du temps qu'avec M. le chevalier de Lorraine, dont il étoit l'ame damnée, il gouvernoit Monſieur, ſa Cour, & ſouvent ſes affaires à la baguette, s'étoit accoutumé à le craindre & à admirer ſon eſprit.

Avec tant de vices, ſi oppoſés au goût & au caractère du Roi & de madame de Maintenon, il en étoit bien venu & traité avec diſtinction, parce qu'il avoit eu part avec le chevalier de Lorraine, à réduire Monſieur au mariage de Monſieur ſon fils, & ce dernier par l'abbé Dubois, que par conſéquent il s'étoit toujours bien entretenu avec madame la ducheſſe d'Orléans qu'il s'étoit ſourdement vendu & livré à M. du Maine, & que par ſon ancienne intimité avec le chevalier de Lorraine, l'ami le plus intime du maréchal de Villeroy,

de tous les temps, il étoit devenu le ſien juſqu'à s'en faire admirer.

Le conſeil qu'il avoit donné étoit ſi mauvais pour un homme ſurtout d'autant d'eſprit, & qui connoiſſoit ſi bien le monde, qu'il me fut fort ſuſpect par cette conduite. M. le duc d'Orléans ſe ravaloit à la condition des plus petites gens, d'un valet même d'une maiſon volée, au lieu de l'avoir pris ſur le haut ton & en prince de ſon rang, ſur qui aucun ſoupçon ne ſauroit trouver priſe, qui déifie avec dignité d'en pouvoir produire ni articuler le moindre appui, ni l'apparence la plus légère.

Tandis que je cherchois des raiſons pour blâmer une réſolution ſi ſubite, M. le duc d'Orléans entra. Je ne vis jamais un homme ſi profondément abattu & outré. Il me redit ce que je venois d'entendre, qui s'étoit paſſé entre le Roi & lui, entre ſon lever & la meſſe, & l'ordre qu'il avoit envoyé au retour de cette converſation, pour qu'Humbert s'allât remettre à la baſtille; mais Humbert n'y fut pas reçu.

INDISCRÉTION de M. le Duc d'Orléans en Eſpagne.

LORSQUE le duc d'Orléans, commandoit les armées en Eſpagne, un ſoir, après avoir travaillé tout le jour, comme il ne faiſoit autre choſe depuis ſon arrivée, cherchant des expédiens pour ſubvenir à l'incurie extrême des préparatifs les plus indiſpenſables pour faire la guerre, il ſe mit à table avec pluſieurs ſeigneurs Eſpagnols & des françois de ſa ſuite; encore occupé de ſon dépit, qui tomboit ſur madame des Urſins, qui gouvernoit tout, & qui n'avoit pas ſongé à la moindre des choſes concernant la campagne.

Le ſouper s'égaya un peu trop : M. le duc d'Orléans, en pointe de vin, prit un verre, & regardant la compagnie (je fais excuſe d'être ſi littéral, mais le mot ne peut ſe maſquer) : » Meſſieurs, leur dit-il, je vous porte la ſanté » du C... capitaine & du C... lieutenant ». Le propos ſaiſit l'imagination des conviés, perſonne pourtant, ni le prince lui-même, n'oſa faire de commentaire, mais le rire gagna chacun, & fut plus fort que la politique.

On fit raiſon de la ſanté, ſans toutefois ré-

péter les mots, mais le ſcandale fut étrange : une demi-heure après, madame des Urſins en fut avertie ; elle ſentit bien qu'elle étoit le lieutenant, & madame de Maintenon le capitaine. La voilà tranſportée de colère, qui mande le fait en propres termes à madame de Maintenon, laquelle de ſon côté, entra en furie : *indè iræ*. Jamais elles ne l'ont pardonné à M. le duc d'Orléans, & nous verrons combien peu il s'en fallut qu'elles ne l'ayent fait périr. Juſqu'alors madame de Maintenon n'avoit ni aimé, ni haï M. le duc d'Orléans ; madame des Urſins n'avoit rien oublié pour lui plaire ; ce fut auſſi ce qui la piqua le plus, de voir qu'avec ſes ſoins, les manquemens pour le ſervice l'avoient porté à une plaiſanterie ſi cruelle, & qui, en un ſeul mot, révéloit toute ſa politique, avec un ridicule qui ne ſe pouvoit effacer. De ce moment, elles jurèrent la perte de ce prince.

On peut dire qu'il la *friſa* de bien près, mais échappé du péril, il ne ceſſa d'éprouver, tout le reſte de la vie du Roi juſqu'à ſa mort, combien madame de Maintenon lui fut une implacable & cruelle ennemie, par toutes les ſortes de perſécutions qu'elle lui ſuſcita ; ce fut encore merveille comme il n'y ſuccomba pas, mais ce n'en fut pas

une moindre, que l'étrange & triſte état où elle ſut réduire un prince de ſon rang, ce qui a même influé ſur le reſte de ſa vie.

Il ne tarda pas à s'apercevoir du changement de madame des Urſins à ſon égard, qui n'accommoda pas les affaires, qu'elle eût voulu depuis voir périr entre ſes mains. Il eſt des choſes qui ne ſe peuvent raccommoder, & il faut convenir que ce terrible mot étoit ſupérieurement de ce genre. Je ne ſais même s'il a pu s'en repentir, tant il le trouvoit plaiſant, & il m'a depuis impatienté plus d'une fois en m'en parlant, riant de tout ſon cœur; j'en ſentois tout le poids & toutes les cruelles ſuites; toutefois ce qui m'en piquoit le plus, tout en le lui reprochant, je ne pouvois m'empêcher d'en rire auſſi, tant ce grand & funeſte ridicule de gouvernement, de-çà & de-là des Pyrénées, étoit en deux mots clairement aſſené & plaiſamment exprimé.

SATYRE connue ſous le nom de Philippiques.

IL parut ſous le nom de *Philippiques* une ſatyre, qui fut diſtribuée avec une prompti-

tude & une abondance extraordinaires ; la Grange (*a*), élevé autrefois page de madame la princeſſe de Conti, fille du Roi, en fut l'auteur, & ne la déſavouoit pas. Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai & de faux, y étoit exprimé dans les plus beaux vers, le ſtyle le plus poëtique, & tout l'art & l'eſprit qu'on peut imaginer. M. le duc d'Or-

(*a*) Joſeph de Chancel de la Grange, gentilhomme du Périgord, montra du talent pour la poëſie ; dès l'âge le plus tendre, il fut placé chez madame la princeſſe de Conti, en qualité de page, eut occaſion de ſe faire connoître de Louis XIV, & donna à ſeize ans la tragédie de Jugurtha, qui eut beaucoup de ſuccès ; de nouvelles pièces lui procurèrent de nouveaux lauriers ; mais ce qui le fit le plus connoître, fut un libelle affreux connu ſous le nom de *Philippiques*. La Grange paſſa pour l'auteur de cette ſatyre, une des plus belles & des plus horribles productions que nous ayons dans notre langue. Il eſt inconcevable qu'un poëte dont les autres vers ſont durs, lâches, diffus, proſaïques, en ait pu enfanter d'auſſi ſublimes que ceux des Philippiques. M. le duc d'Orléans, juſtement offenſé, fit chercher l'auteur ; il s'étoit réfugié à Avignon, d'où il fut tiré par la lâche ſubtilité d'un officier, & conduit aux îles Sainte-Marguérite. La Grange avoua ſon crime à M. le duc d'Orléans, & lui adreſſa une ode qui rendit ſa priſon plus ſupportable. Il profita de la liberté qui lui étoit accordée, pour ſe ſauver en Piémont, & y reçut les ſecours du Roi de Sardaigne. Etant paſſé en Eſpagne, le Gouvernement lui offrit un régiment d'infanterie, qu'il refuſa. L'ambaſſadeur de France lui ayant enlevé la protection du Roi d'Eſpagne, la Grange ſe retira en Hollande, & ſe fit recevoir bourgeois d'Amſterdam, pour ſe mettre à l'abri des pourſuites de la Cour de France. Il étoit ſur le point de ſe rendre en Saxe, ſur l'invitation que lui en faiſoit Auguſte, Roi de Pologne, lorſque le duc d'Orléans mourut & lui permit de revoir ſa patrie, où il a fini ſes jours en 1758. La Grange étoit homme d'eſprit, plein de feu, rempli de vanité, dont la plume diſtilloit ſans ceſſe le fiel, & qui prenoit pour l'objet de ſes épigrammes ſes parens & ſes meilleurs amis.

léans le fut, voulut voir ce poëme, & n'en put venir à bout, parce que perſonne n'oſa le lui montrer. Il m'en parla plus d'une fois, & à la fin il exigea ſi fort que je le lui apporterois, qu'il n'y eut pas moyen de m'en défendre. Je lui préſentai donc cette ſatyre, mais de la lui lire, je déclarai que je ne le ferois jamais. Il la prit & la lut bas, debout, dans la fenêtre de ſon petit cabinet d'hiver où nous étions.

Il la trouva tout en liſant, telle qu'elle étoit, car il s'arrêtoit de fois à autre pour m'en parler, ſans en paroître fort ému. Mais tout d'un coup je le vis changer de viſage, & ſe tourner vers moi les larmes aux yeux & près de ſe trouver mal. » Ah ! me dit-il, » c'en eſt trop, cette horreur eſt plus forte » que moi ». C'eſt qu'il étoit à l'endroit où le ſcélérat montre M. le duc d'Orléans dans le deſſein d'empoiſonner le Roi, & tout près d'exécuter ſon crime. C'eſt où l'auteur redouble d'énergie, de poëſie, d'invocations, de beautés effrayantes & terribles, d'invectives, de peintures hideuſes, de portraits touchans de la jeuneſſe, de l'innocence du Roi & des eſpérances qu'il donnoit, d'adjurations à la nation de ſauver une ſi chère victime de la barbarie du meurtrier,

en un mot, tout ce que l'art a de plus délicat, de plus tendre, de plus fort & de plus noir, de plus pompeux & de plus remuant.

Je voulus profiter du morne silence où M. le duc d'Orléans tomba, pour lui ôter cet exécrable papier, mais je ne pus en venir à bout; il se répandit en justes plaintes d'une si horrible noirceur, en tendresse sur le Roi, puis voulut achever sa lecture, qu'il interrompit encore plus d'une fois pour m'en parler. Je n'ai jamais vu homme si pénétré, si infiniment touché, si accablé d'une injustice si énorme & si suivie. Moi-même je m'en trouvai hors de moi.

A le voir, les plus prévenus, pourvu qu'ils ne le fussent que de bonne-foi, se seroient rendus à l'éclat de l'innocence & de l'horreur du crime dans laquelle il étoit plongé. C'est tout dire que j'en fus dans le plus grand trouble à me remettre, & que j'eus toutes les peines du monde à le remettre un peu.

Ce la Grange, qui, de sa personne, ne valoit rien en quelque genre que ce fût, mais qui étoit bon poëte & n'étoit que cela, & n'avoit jamais été autre chose, s'étoit par là insinué à Sceaux, où il étoit devenu un des grands favoris de madame du Maine; elle & son mari en connurent la vie, la con-

duite, les mœurs, & la mercénaire ſcélérateſſe, & la ſurent bien employer. Il fut arrêté peu après & envoyé aux îles Sainte-Marguérite, d'où à la fin il obtint de ſortir avant la fin de la régence.

Il eut l'audace de ſe montrer par-tout dans Paris, & tandis qu'il y paſſoit aux ſpectacles tous les jours, ainſi que dans les lieux publics, on eut l'impudence de répandre que M. le duc d'Orléans l'avoit fait tuer. Les ennemis de M. le duc d'Orléans, & ce prince, ont été infatigables, les premiers en toutes les plus noires horreurs, lui à la plus infructueuſe clémence, pour ne lui pas donner un nom plus expreſſif.

Mot ſatyrique de Madame de Sabran, une des Maîtreſſes du Régent.

MADAME de Sabran s'étoit échappée de ſa mère, pour épouſer un homme d'un grand nom, mais ſans bien & ſans mérite, qui la mit en liberté. Il n'y avoit rien de ſi beau qu'elle, de plus régulier, de plus agréable, de plus touchant, de plus grand & de plus noble, ſans aucune affectation : l'air & les manières ſimples & naturelles, laiſſant pen-

ſer qu'elle ignoroit ſa beauté & ſa taille, qui étoit la plus belle du monde, & quand il lui plaiſoit, modeſte à tromper. Avec beaucoup d'eſprit, elle étoit inſinuante, plaiſante, *robine*, débauchée, point méchante, charmante à table; en un mot, elle avoit tout ce qu'il falloit à M. le duc d'Orléans, dont elle devint bientôt la maîtreſſe, ſans préjudice des autres. Comme elle ni ſon mari n'avoient rien, tout leur fut bon, & ſi ne firent-ils pas grande fortune.

Montigny, frère de Turmenie, un des gardes du tréſor royal, étoit un des chambellans de M. le duc d'Orléans, à ſix mille livres d'appointemens, qui le fit ſon premier maître-d'hôtel à la mort de Montharel, qui l'étoit. Madame de Sabran trouva que ſix mille livres de rentes étoient un morceau bon à prendre pour ſon mari, dont elle faiſoit ſi peu de cas, qu'en parlant de lui, elle l'appeloit *ſon mâtin*. M. le duc d'Orléans lui donna la charge, qu'il paya à Montigny. C'eſt elle qui, ſoupant avec M. le duc d'Orléans & ſes *roués*, lui dit fort plaiſamment, » que les princes & les laquais avoient été faits » de la même pâte, que Dieu avoit, dans la » création, ſéparée de celle dont il avoit tiré » les autres hommes ».

Toutes ces maîtreſſes avoient en même temps leur tour; ce qu'il y avoit d'heureux, c'eſt qu'elles pouvoient fort peu de choſes, & n'avoient part en aucun ſecret d'affaires, mais tiroient de l'argent, encore aſſez médiocrement. Le Régent s'en amuſoit, & en faiſoit le cas qu'il en devoit faire.

TRAITS caractériſtiques, Anecdotes & Singularités, concernant Madame la Ducheſſe de Berry.

MONSIEUR le duc de Berry (*a*) trouva dans madame la ducheſſe de Berry une femme haute, altière, emportée, incapable de re-

(*a*) J'ai ouï dire à madame la ducheſſe, dans le temps de la déclaration du mariage de M. le duc de Berry, qu'elle n'avoit jamais parlé à Monſeigneur de lui faire épouſer mademoiſelle de Bourbon; & véritablement Monſeigneur étoit peu propre à recevoir de pareilles propoſitions, & d'entrer dans un projet qu'il n'auroit pas confié au Roi. Madame la ducheſſe qui le connoiſſoit, ſe ſeroit bien gardée de lui laiſſer ſeulement croire qu'elle en eût la penſée; peut-être imaginoit-elle que le Roi étant vieux, il pourroit arriver que M. le duc de Berry n'étant pas marié, il lui ſeroit facile de déterminer le choix de Monſeigneur en faveur d'une de ſes filles; mais à coup ſûr, elle ne lui auroit jamais confié cette penſée : à dire la vérité, quoique la fille de M. le duc d'Orléans dût paſſer devant une fille d'une branche cadette, il n'étoit pas naturel & convenable, après ce qui s'étoit paſſé en Eſpagne, de la marier à un prince auſſi près de la Couronne & frère du Roi d'Eſpagne.

tour, qui le mépriſoit & qui le lui laiſſoit ſentir, parce qu'elle avoit infiniment plus d'eſprit que lui, & qu'elle étoit de plus ſuprêmement fauſſe & parfaitement déterminée. Elle ſe piquoit même de l'un & de l'autre, & de ſe moquer de la Religion, de railler avec dédain M. le duc de Berry, parce qu'il en avoit; & toutes ces choſes lui devinrent inſupportables. Tout ce qu'elle fit pour le brouiller avec M. le duc & ma-

---

Il eût été à déſirer, ou que le Roi n'eût point marié M. le duc de Berry, ce qui ne preſſoit point, ou qu'il eût fait un autre choix; il ne lui falloit, ni une fille de madame la ducheſſe d'Orléans par la bâtardiſe des mères; mais il falloit encore moins prendre la fille d'un prince qu'on avoit accuſé (ſans doute à tort) d'avoir eu des intelligences avec les ennemis de la couronne d'Eſpagne, dans le temps qu'il y commandoit les armées, pour conſerver la couronne à Philippe V. Je laiſſe même à part tout ce qui ſe dit alors; mais enfin la deſtinée de la France fit qu'il penſa autrement: ce Roi ſi ſage, conſentit à ce mariage; Monſeigneur y donna les mains, & madame la Dauphine en fut ravie....

Madame la ducheſſe de Berry ne ſe contraignit plus; & il eſt bien étonnant qu'avec ſon caractère & ſon tempérament, elle eût pu prendre autant ſur elle, qu'elle y prit pendant les deux années qui précédèrent ſon mariage, qu'il ne l'eſt, qu'étant parvenue à ce qu'elle déſiroit, elle daignât ſe contraindre encore: elle ſe montra même le lendemain de ſes noces telle qu'elle étoit; mais il faut avouer qu'elle avoit été élevée d'une manière propre à autoriſer ſes libertés; elle avoit été quelquefois en tiers avec madame d'Argenton, & ſon père qui s'amuſoit à peindre; il l'avoit peinte un jour, ſans beaucoup de draperie, ce qui fut trop envenimé.... Quand elle fut une fois mariée, elle crut que rien ne valoit la peine de ſe contraindre.

Souvenirs de madame de Caylus.

dame la ducheſſe de Bourgogne, en quoi elle ne put parvenir pour les deux frères, acheva de l'outrer.

Les galanteries furent ſi promptes, ſi rapides, ſi peu meſurées, qu'il ne put ſe les cacher. Ses particularités journalières & ſans fin avec M. le duc d'Orléans, & où tout languiſſoit pour le moins quand il y étoit en tiers, le mettoient hors des gonds. Il y eut entr'eux des ſcènes violentes & redoublées.

La dernière qui ſe paſſa à Rambouillet, par un fâcheux contre-temps, attira un coup de pied dans le cul à madame la ducheſſe de Berry, & la menace de l'enfermer dans un couvent pour le reſte de ſa vie; & il en étoit, quand il tomba malade, à tourner ſon chapeau autour du Roi, comme un enfant, pour lui déclarer toutes ſes peines & lui demander de le délivrer de madame la ducheſſe de Berry.

Ces choſes en gros ſuffiſent : les détails en ſeroient miſérables & affreux. Un ſeul ſuffira pour tous. Elle voulut à toute force ſe faire enlever au milieu de la Cour par la Haye, écuyer de M. le duc de Berry, qu'elle avoit fait ſon chambellan. Les lettres les plus paſſionnées & les plus ſottes de ce projet,

ont été ſurpriſes. D'après un tel projet, le Roi, ſon père & ſon mari, pleins de vie, on peut juger de la tête qui l'avoit enfanté & qui ne ceſſoit d'en preſſer l'exécution.

(*a*) Cette Princeſſe étoit grande, belle, bien faite, avec toutefois aſſez peu de grâces, & quelque choſe dans les yeux qui faiſoit craindre ce qu'elle étoit. Elle n'avoit pas moins que père & mère le don de la parole, d'une facilité qui couloit de ſource comme en eux, pour dire tout ce qu'elle vouloit, & comme elle le vouloit dire, avec une netteté, une préciſion, une juſteſſe, un choix de termes & une ſingularité de tours qui ſurprenoient toujours.

(*a*) Madame de Berry eſt graſſe; mais elle a de belles chairs & beaucoup de fraîcheur.... Elle eſt très-haute en couleur & d'un rouge très-fort.... Elle rit ſouvent de ſon viſage, de ſa taille.... Elle ſait la muſique à fond; elle n'a pas une grande voix, mais elle l'a très-agréable & chante juſte. Quand madame la ducheſſe de Berry veut plaire, il faut qu'elle parle; elle a une éloquence toute naturelle.... Elle eſt entourée continuellement de gens qui lui en impoſent, qui la ſéduiſent: je ne dis rien de plus; elle a beaucoup d'eſprit; mais depuis l'âge de dix-huit ans, ſon père lui a laiſſé ſuivre toutes ſes volontés: il n'eſt pas étonnant qu'elle ſe reſſente de cette éducation.... Si on l'eût bien élevée, on en auroit fait un excellent ſujet, car elle a de l'eſprit & un bon cœur ... Si cette princeſſe étoit entourée d'honnêtes gens, qui penſaſſent plus à l'honneur de leur maîtreſſe qu'à leur intérêt, elle ſeroit un objet d'admiration, car d'elle-même elle a les meilleurs ſentimens du monde.

Fragmens de Lettres originales.

Timide d'un côté en bagatelles, hardie d'un autre juſqu'à effrayer, haute juſqu'à la folie, baſſe auſſi juſqu'à la dernière indécence, il ſe peut dire qu'à l'avarice près, elle étoit un modèle de tous les vices, qui étoient d'autant plus dangereux qu'on ne pouvoit pas avoir plus d'art, ni plus d'eſprit.

Je n'ai pas accoutumé de charger les tableaux que je ſuis obligé de préſenter pour l'intelligence des choſes, & on s'apercevra aiſément combien je ſuis réſervé ſur les dames, & ſur toute galanterie qui n'a pas une relation indiſpenſable à ce qui doit s'appeler important. Je le ſerois ici plus que ſur qui que ce ſoit par amour-propre, quand ce ne ſeroit pas par reſpect du ſexe & de la dignité de la perſonne. La part ſi conſidérable que j'ai eue au mariage de madame la ducheſſe de Berry, & la place que madame de S.-Simon, quoique bien malgré elle & malgré moi, a occupée & conſervée auprès d'elle juſqu'à la mort de cette princeſſe, ſeroient pour moi de trop fortes raiſons de ſilence; ſi ce ſilence ne jetoit pas des ténèbres ſur toute la ſuite de ce qui fait l'hiſtoire de ce temps, dont l'obſcurité couvriroit la vérité. C'eſt donc à la vérité que je ſacrifie ce qu'il en va coûter à l'amour-pro-

pre; & avec la même vérité auſſi que je dirai que ſi j'avois connu ou ſeulement ſoupçonné dans cette princeſſe une partie dont le tout ne tarda guère à ſe développer après ſon mariage, & toujours de plus en plus depuis, jamais elle n'eût été la ducheſſe de Berry.

Il eſt ici néceſſaire de ſe ſouvenir de ce ſouper de Saint-Cloud, ſi immédiat après ſes noces, & de ce qui eſt légèrement, mais intelligiblement touché, du voyage de Marly qui le ſuivit de ſi près; de cet emportement contre l'huiſſier qui, par ignorance, avoit chez elle ouvert les deux battans de la porte à madame ſa mère; de ſon déſeſpoir & de ſa colère à la mort de Monſeigneur; des fous & effrayans aveux qu'elle en fit à madame de Saint-Simon; de ſa haine pour Monſeigneur, & ſurtout pour madame la ducheſſe de Bourgogne, & de ſa conduite avec elle, à qui elle devoit tout, & qui ne ſe laſſa jamais d'aller au devant de tout avec elle; du déſeſpoir de lui donner ſa chemiſe, & du ſervice lorſqu'elle fut Dauphine; de tout ce qu'il fallut employer pour l'y réſoudre, & tout ce qu'elle avoit fait pour en empêcher M. le duc de Berry malgré lui, & pour le brouiller contre ſon cœur & tout devoir avec monſieur & madame la ducheſſe de Bourgogne; des cauſes de l'orage qu'elle

eſſuya du Roi & de madame de Maintenon, & qui ne fut pas le dernier; de la matière & du ſuccès de l'avis que la perſécution de madame la ducheſſe d'Orléans & le cri public, tout indigne qu'il étoit, me força de donner à M. le duc d'Orléans ſur elle, de l'étrange éclat arrivé entr'elle & madame ſa mère, ſur le procédé des perles de la Reine-mère (*a*), & ſur une pernicieuſe femme-de-chambre qu'on lui chaſſa; de celui qu'elle eut ſur les places de premier écuyer de M. le duc de Berry, & de future gouvernante de ſes enfans; enfin de ce qui a été touché le plus ſuccinctement qu'il a été poſſible de la façon dont elle étoit avec M. le duc de Berry, & des ſentimens de ce prince pour elle, lorſqu'il mourut: de toutes leſquelles choſes madame de S.-Simon a vu ſe paſſer d'étranges ſcènes en ſa préſence, & reçu & calmé d'étranges confidences avec M. le duc de Berry; enfin combien

(*a*) Madame la ducheſſe d'Orléans avoit des pendans d'oreilles très-beaux, que feu monſieur avoit eus de la Reine mère. M. le duc d'Orléans les lui prit, pour les donner à madame la ducheſſe de Berry; la matière & la choſe devoient lui être déſagréables; mais elle eut tort, les connoiſſant tous deux, d'en faire tant de bruit; elle s'en plaignit, elle pleura, elle en parla au Roi, qui gronda madame la ducheſſe de Berry; madame la Dauphine entra dans cette querelle pour ſon malheur, & prit parti pour madame la ducheſſe d'Orléans.

Souvenirs de madame de Caylus.

elle ſe piquoit d'une fauſſeté parfaite, & de ſavoir merveilleuſement tromper, en quoi elle excelloit même ſans aucune occaſion. Elle fit ce qu'elle put pour ôter toute religion à M. le duc de Berry, qui en avoit un véritable fonds, & une grande droiture. Elle le perſécutoit ſur le jeûne qu'il n'aimoit pas, mais qu'il obſervoit exactement; elle s'en moquoit juſqu'à lui en avoir fait rompre, quoique rarement, à force d'amour, de complaiſance & d'embarras de ſes aigres plaiſanteries; & comme cela n'arrivoit point ſans combat & ſans qu'on ne vît avec quelle peine & quel ſcrupule il ſe laiſſoit aller, c'étoit encore ſur cela même un redoublement de railleries qui le déſoloient. Son équité naturelle n'avoit pas moins à ſouffrir des emportemens avec leſquels elle exigeoit des injuſtices criantes dans ſa maiſon à lui; car pour la ſienne il n'eût oſé rien dire. D'autres ſujets plus intéreſſans mettoient ſans ceſſe ſa patience à bout, & plus d'une fois ſur le dernier bord du plus affreux éclat. Elle ne faiſoit guère de repas libres, & ils étoient fréquens, qu'elle ne s'enivrât à perdre connoiſſance & à rendre par-tout ce qu'elle avoit pris; & ſi rarement elle demeuroit en pointe, c'étoit marché donné. La préſence de M. le duc de Berry, de M. & madame

la

la ducheſſe d'Orléans, ni des dames avec leſquelles elle n'avoit aucune familiarité, ne la retenoit pas le moins du monde; elle trouvoit même ridicule que M. le duc de Berry n'en fît pas autant. Elle traitoit ſouvent M. ſon père avec une hauteur qui effrayoit ſur toutes ſortes de chapitres. La crainte du Roi l'empêchoit de s'échapper ſi directement avec ſa mère; mais ſes manières avec elle y ſuppléoient, de ſorte que pas un des trois n'oſoit haſarder la moindre contrariété, beaucoup moins le moindre avis; & ſi quelquefois des raiſons fortes & preſſantes les y portoient, c'étoient des ſcènes étranges, & le père & le mari en venoient aux ſoumiſſions & au pardon qu'ils achetoient chèrement.

Les galanteries difficiles dans ſa place n'avoient pas laiſſé que d'avoir pluſieurs objets & avec aſſez peu de crainte, à la fin elle ſe rabattit ſur la Haye qui, de page du Roi, étoit devenu écuyer particulier de M. le duc de Berry. C'étoit un grand homme ſec, à taille contrainte, à viſage écorché, l'air ſot & fat, peu d'eſprit & bon homme de cheval, à qui elle fit faire pour ſon état une rapide fortune en charges par ſon maître. Les lorgneries dans le ſalon de Marly étoient aperçues de tout ce qui y étoit, & nulle préſence ne les con-

tenoit. Enfin il faut le répéter, parce que ce trait renferme tout, elle voulut ſe faire enlever dans Verſailles par la Haye, & gagner avec lui les Pays-Bas. La Haye penſa mourir d'effroi de la propoſition qu'elle lui en fit elle-même, & elle de la fureur où la mirent ſes repréſentations. Des conjurations les plus preſſantes elle en vint à toutes les injures que la rage put lui ſuggérer, & que les torrens de larmes lui purent laiſſer prononcer. La Haye n'en fut pas quitte pour une attaque, tantôt tendre, tantôt furieuſe; il étoit dans le plus mortel embarras: enfin la terreur de ce que pouvoit enfanter une folie ſi démeſurée, força ſagement ſa diſcrétion, pour que rien ne lui fût imputé, ſi elle ſe portoit à quelque extravagance: le ſecret fut fidellement gardé, & on prit les meſures néceſſaires. La Haye n'avoit cependant oſé diſparoître, à cauſe de M. le duc de Berry d'une part, & du monde de l'autre, qui ſans être au fait de cette incroyable folie, y étoit de l'excès de ſa paſſion. Quand à la fin madame la ducheſſe de Berry, ou rentrée en quelque ſens, ou hors de toute eſpérance de perſuader la Haye, vit bien clairement que cette frénéſie n'alloit qu'à ſe tourmenter tous deux, elle ceſſa ſes pourſuites, mais ſa paſſion continua

juſqu'à la mort de M. le duc de Berry, & quelque temps après.

Voilà pourtant quelle fut la dépoſitaire du cœur & de l'ame de M. le duc d'Orléans, qui ſut pleinement cette hiſtoire; il en fut dans les tranſes les plus extrêmes, non d'un enlèvement impoſſible & auquel la Haye n'avoit garde de ſe compromettre, mais des éclats & des aventures dont tout étoit à craindre de cet eſprit hors de ſoi, & qui devant & après n'en fut pas moins la confidente des ſecrets de M. ſon père, tant qu'elle vécut : elle lui cauſa encore d'autres chagrins qui ſe trouveront en leur temps.

Jamais elle n'avoit reçu que douceur, amitié & préſens de madame la ducheſſe d'Orléans. Elle n'avoit d'ailleurs preſque jamais été auprès d'elle; elle n'avoit donc point été à portée de ces petites choſes qui fâchent quelquefois les enfans; mais ſon orgueil étoit ſi extrême, qu'elle regardoit en ſoi comme une tache qu'elle en avoit reçue, d'être ſa fille, & en avoit conçu pour elle une averſion & un mépris qu'elle ne contraignit plus après ſon mariage, & que devant & après elle prit à tâche d'attirer dans le cœur & dans l'eſprit de M. le duc d'Orléans. L'orgueil de madame ſa mère n'étoit rien en comparaiſon du ſien.

Elle se figura, depuis & devant son mariage, qu'il n'y avoit qu'elle en Europe que M. le duc de Berry pût épouser, & qu'ils étoient tous deux but à but.

Après maintes fantaisies, cette princesse s'étoit tout de bon éprise de Rions (*a*), jeune

(*a*) Je ne puis concevoir comment on peut aimer ce Rions; il n'a ni visage, ni taille; il a l'air d'un spectre, le nez & les yeux comme un chinois : on le prendroit plutôt pour une pagode que pour un garçon qu'il est. Imaginez une grosse tête fourrée ou enfoncée dans des épaules bien larges, & point d'esprit; mais il passe pour avoir un rare & solide mérite, fort estimé de certaines femmes; voilà pour la*** qui l'a renfermé une fois pendant deux jours chez elle.

Il n'est que trop vrai que madame de Berry s'étoit mariée avec ce Rions; c'est la seule chose qui affoiblisse la douleur qu'elle m'a causée par sa mort. Pour se retirer de l'embarras que pouvoit lui donner une oraison funèbre, on a pris le parti de ne lui en point faire du tout.

Rions n'est pas un petit Gentilhomme; il est allié aux plus grandes maisons; le duc de L*** est son propre oncle, M. de B*** son cousin germain; mais tout cela ne lui faisoit pas personnellement mériter l'honneur qu'il a reçu; il étoit capitaine dans le régiment du Roi; c'est la coqueluche des femmes; elles le coururent toutes, ce que je ne conçois pas, car je lui trouve un air désagréable & mal-sain.

Je savois très-bien ce mariage lorsqu'il s'est fait : j'en ai témoigné mon mécontentement à ma petite-fille madame de Berry, & j'étois fort curieuse de voir la contenance qu'elle auroit pendant cette conversation; mais elle me répondit sans se déconcerter : „Eh, Madame! n'ai-je „pas assez l'honneur d'être connue de vous, pour que „vous puissiez croire une telle sottise de ma part, de „moi surtout à qui l'on reproche d'être tant glorieuse„.

Jamais père & mère n'ont consenti à ce mariage, & quant à moi, je n'y aurois surement jamais consenti même après eux; on avoit fait accroire à madame de Berry que Rions étoit prince de la maison d'Aragon, que les Rois d'Espagne avoient usurpé le Royaume, & qu'en l'épou-

cadet de la maiſon d'Aidie, fils d'une ſœur de madame de Biron, qui n'avoit ni figure, ni eſprit. C'étoit un gros garçon, cour, joufflu, pâle, qui avec force bourgeons ne reſſembloit pas mal à un abcès. Il avoit de belles dents, & n'avoit pas imaginé cauſer une paſſion qui en moins de rien devint effrénée & qui dura toujours, ſans néanmoins empêcher les paſſades & les goûts de traverſes. Il n'avoit rien vaillant, mais force frères & ſœurs qui n'en avoient pas davantage.

Monſieur & madame de Pons, dame d'atours de madame la ducheſſe de Berry, étoient de leurs parens & de la même province. Ils firent venir ce jeune-homme qui étoit lieutenant de dragons, pour tâcher d'en faire quelque choſe. A peine fut-il arrivé, que le goût ſe déclara & qu'il devint le maître au Luxembourg. M. de Lauzun dont ce jeune-homme étoit le petit-neveu, en rioit ſous cape. Il étoit ravi, il ſe voyoit renaître en lui au Luxembourg, du temps de Mademoiſelle, il lui donnoit des inſtructions.

Rions étoit doux & naturellement poli & reſpectueux, bon & honnête garçon. Il ſentit

---

ſant, il pouvoit faire valoir ſes droits & recouvrer le trône; que l'on pouvoit ſtipuler cela dans les traités de paix.

Fragmens de Lettres originales.

bientôt le pouvoir de ſes charmes, qui ne pouvoient captiver que l'incompréhenſible fantaiſie de cette princeſſe. Il n'en abuſa avec perſonne, & ſe fit aimer de tout le monde : mais il traita madame la ducheſſe de Berry, comme Lauzun avoit traité Mademoiſelle. Il fut bientôt paré des plus belles dentelles, des plus riches habits, plein d'argent, de boîtes, de joyaux & de pierreries.

Il ſe faiſoit déſirer, ſe plaiſoit à donner de la jalouſie à ſa princeſſe & à paroître lui-même encore plus jaloux. Il la faiſoit pleurer ſouvent. Peu à peu il la mit ſur le pied de n'oſer rien faire ſans ſa permiſſion, non pas même les choſes les plus indifférentes. Tantôt prête de ſortir pour aller à l'opéra, il la faiſoit demeurer; d'autres fois il l'y faiſoit aller malgré elle. Il l'obligeoit à faire du bien à des dames qu'elle n'aimoit pas, ou dont elle étoit jalouſe; du mal à des gens qui lui plaiſoient, & dont il faiſoit le jaloux. Juſqu'à ſa parure, elle n'avoit pas la moindre liberté. Il ſe divertiſſoit à la faire décoiffer, ou à lui faire changer d'habit quand elle étoit toute prête, & cela ſi ſouvent & quelquefois ſi publiquement, qu'il l'avoit accoutumée le ſoir à prendre ſes ordres pour ſon habillement & l'occupation du lende-

main, & le lendemain il changeoit tout, & la princeſſe pleuroit tant & plus. Enfin elle étoit venue à lui envoyer des meſſages par des valets affidés, car il logea preſqu'en arrivant au Luxembourg; & ces meſſages ſe réitéroient pluſieurs fois pendant ſa toilette, pour ſavoir quels rubans elle mettroit, ainſi de l'habit & des autres parures, & preſque toujours il lui faiſoit porter ce qu'elle ne vouloit point. Si quelquefois elle oſoit ſe licencier à quelque choſe ſans ſon congé, il la traitoit comme une ſervante, & les pleurs duroient pluſieurs jours.

Cette princeſſe ſi ſuperbe & qui ſe plaiſoit tant à montrer & à exercer le plus démeſuré orgueil, s'avilit à faire des repas avec lui & des gens obſcurs, elle avec qui nul homme ne pouvoit manger, s'il n'étoit prince du ſang. Un jéſuite qui s'appeloit le père Riglet, qu'elle avoit connu enfant, & qui l'avoit toujours cultivée depuis, étoit admis dans ces repas particuliers, ſans qu'il en eût honte, & que madame la ducheſſe de Berry en fût embarraſſée. Madame de Mouchy étoit la confidente de toutes ces étranges parties. Elle & Rions mandoient les convives & choiſiſſoient les jours. La Mouchy raccommodoit ſouvent la princeſſe avec ſon amant, qui en

étoit mieux traité qu'elle, ſans qu'elle osât s'en apercevoir, de crainte d'un éclat qui lui auroit fait perdre un amant ſi cher & une confidente ſi néceſſaire.

Cette vie étoit publique; tout au Luxembourg s'adreſſoit à M. de Rions, qui de ſon côté avoit grand ſoin d'y bien vivre avec tout le monde, même avec un air de reſpect, qu'il refuſoit ſouvent en public à ſa ſeule princeſſe. Il lui faiſoit devant tout le monde des réponſes bruſques, qui faiſoient baiſſer les yeux aux ſpectateurs, & rougir ceux de madame la ducheſſe de Berry, qui ne contraignoit point devant eux ſes manières ſoumiſes & paſſionnées pour lui.

Le rare eſt que, malgré la licence de cette vie, elle prit un appartement aux Carmélites du faubourg Saint-Germain, où elle alloit quelquefois les après-dîners, & toujours coucher aux bonnes fêtes, & ſouvent y demeuroit pluſieurs jours de ſuite. Elle n'y menoit que deux dames, rarement trois, preſque point de domeſtiques: elle mangeoit avec ſes dames de ce que le couvent lui apprêtoit, alloit au chœur ou dans une tribune à tous les offices du jour & ſouvent de la nuit, & outre les offices, elle y demeuroit quelquefois longtemps en prières, & y jeûnoit très-exactement les jours d'obligation.

Deux Carmélites de beaucoup d'eſprit & qui connoiſſoient le monde, étoient chargées de l'y recevoir & d'être ſouvent auprès d'elle. Il y en avoit une fort belle, l'autre l'avoit été auſſi : elles étoient aſſez jeunes, ſurtout la plus belle, mais d'excellentes religieuſes qui faiſoient cette fonction fort malgré elles. Quand elles furent devenues plus familières, elles parlèrent franchement à la princeſſe, & lui dirent que ſi elles ne ſavoient rien d'elle que ce qu'elles en voyoient, elles l'admireroient comme une ſainte, mais que d'ailleurs elles apprenoient qu'elle menoit une étrange vie, & ſi publique, qu'elles ne comprenoient pas ce qu'elle venoit faire dans leur couvent. Madame la ducheſſe de Berry rioit & ne s'en fâchoit pas. Quelquefois elles la chapitroient & lui nommoient les gens & les choſes par leur nom, l'exhortoient à changer une vie ſi ſcandaleuſe, & avec eſprit & un certain tour pouſſoient ou enrayoient à propos, mais ſans lui avoir jamais parlé ferme. Elles contoient après leur converſation à celles de ſes dames qui étoient les plus propres à goûter leurs peines ſur l'état de madame la ducheſſe de Berry, qui ne ceſſoit de vivre comme elle faiſoit au Luxembourg & aux Carmélites, & de laiſſer admirer un con-

traſte auſſi ſurprenant, mais qui du côté de la débauche augmenta toujours.

Madame la ducheſſe de Berry, qui, comme on voit, vivoit fort librement, voulut apparemment paſſer des nuits d'été dans le jardin du Luxembourg en liberté; elle en fit murer les portes & ne conſerva que la grille du bas de l'eſcalier du milieu du Palais: ce jardin de tout temps public, étoit la promenade de tout le faubourg Saint-Germain qui s'en trouva privé. M. le Duc fit auſſi-tôt ouvrir celui de l'hôtel de Condé & le rendit public en contraſte; le bruit fut grand, & les propos ſur les raiſons de cette clôture peu meſurés.

Elle ſe trouva auſſi importunée des deuils, les marchands d'étoffes ſaiſirent le moment & la prièrent d'obtenir de M. le duc d'Orléans de les abréger, ce qu'il fit avec ſa facilité ordinaire, de façon qu'on porta le deuil de tout ce qui n'eſt point parent, & qu'on ne le porta preſque plus des plus proches avec la dernière indécence; mais comme le mauvais dure toujours plus que le bon, ce retranchement des deuils eſt l'unique réglement de la Régence qui ſubſiſte encore aujourd'hui: cela arriva à l'occaſion de la reine mère de Suède.

Elle fut auſſi, avec toute ſa gloire, la première fille de France, qui ait permis aux dames

d'honneur des princeſſes du ſang, d'entrer dans ſa loge & de s'y mettre derrière leur princeſſe : il eſt vrai que ce fut dans ſa petite loge à l'opéra ; mais ce fut un pied pour qui, ſur ce léger fondement, a ſu ſe ſoutenir.

Madame la ducheſſe de Berry haſarda une choſe juſqu'alors ſans exemple, & qui fut ſi mal reçue, qu'elle n'oſa plus la réitérer : elle fut à l'opéra dans l'amphithéatre dont on ôta pluſieurs bancs; elle s'y plaça ſur une eſtrade dans un fauteuil au milieu de ſa maiſon, & de trente dames dont les places étoient ſéparées du reſte de l'amphithéatre par une barrière. Ce qui parut de plus étonnant, c'eſt qu'elle y parut autoriſée par la préſence de madame & de M. le duc d'Orléans qui étoient en public dans la grande loge du Palais Royal. Le roi étant dans Paris, fit paroître l'entrepriſe encore plus hardie.

Elle en fit une autre qui ne le fut pas moins, mais qui fit tant de bruit, ainſi que la précédente, qu'elle n'oſa y retourner : elle s'aviſa de donner publiquement une audience de cérémonie à un Ambaſſadeur de Veniſe dans un fauteuil, élevé ſur une eſtrade de trois marches. La ſurpriſe des dames aſſiſes & debout, venues à cette audience, fut extrême, & telle que pluſieurs vouloient s'en re-

tourner, & qu'on eut peine à les retenir; l'Ambaſſadeur étonné s'arrêta à cette vue étrange & demeura quelques momens incertain; il approcha néanmoins comme prenant ſon audience pour éviter l'éclat; mais après ſa dernière révérence & un inſtant de ſilence, il tourna le dos & s'en alla ſans avoir fait de compliment. Au ſortir du Luxembourg il fit grand bruit, & le jour même tous les Ambaſſadeurs proteſtèrent contre cette entrepriſe, & déclarèrent encore qu'aucun Ambaſſadeur ne ſe préſenteroit plus chez madame la ducheſſe de Berry, qu'ils ne fuſſent prévenus avec certitude que cette nouveauté ne ſe réitéreroit plus; ils s'abſtinrent tous de la voir, & ne s'apaiſèrent qu'avec peine & au bout d'aſſez long-temps, ſur les aſſurances les plus fortes qu'on put leur donner, que pareille choſe n'arriveroit jamais. On remarquera en paſſant que jamais aucun prince de France n'a donné d'audience en cérémonie ſur une eſtrade, pas même ſur un ſimple tapis de pied.

CIRCONSTANCES de la maladie de Madame la Ducheſſe de Berry au Luxembourg.

MADAME la ducheſſe de Berry vivoit à ſon ordinaire dans le mêlange de la plus altière grandeur & de la baſſeſſe & de la ſervitude la plus honteuſe, des retraites les plus auſtères, les plus fréquentes, mais courtes, aux Carmélites du Faubourg Saint-Germain, & des ſoupers les plus profanés par la vile compagnie & la ſaleté & l'impiété des propos, de la débauche la plus effrénée & de la plus horrible frayeur du diable & de la mort, lorſqu'elle tomba malade au Luxembourg.

Il faut tout dire, puiſque cela ſert à l'hiſtoire: Madame la ducheſſe de Berry ne vouloit ſe contenir ſur rien; elle étoit indignée que le monde oſât parler de ce qu'elle-même ne prenoit pas la peine de lui cacher, & toutefois elle étoit déſolée de ce que ſa conduite étoit connue; elle étoit groſſe de Rions, elle s'en cachoit tant qu'elle pouvoit (*a*). Ma-

(*a*) La Mouchy eſt une petite-fille d'un chirurgien de feu Monſieur, & ſa mère la Forcade a été ſous-gouvernante de la fille aînée & du fils de mon fils. La jeune

dame de Mouchy étoit leur amie commode, quoique les choſes ſe paſſaſſent à cet égard tambour battant. Rions & la Mouchy étoient amoureux l'un de l'autre & vivoient avec toutes ſortes de privances & de facilités pour les avoir. Ils ſe moquoient enſemble de la princeſſe qui étoit leur dupe, & de qui ils tiroient tout ce qu'ils pouvoient; en un mot, ils étoient les maîtres d'elle & de ſa maiſon, à un tel point que M. le duc & madame la ducheſſe d'Orléans qui les connoiſſoient, les craignoient & les ménageoient.

Madame de Saint-Simon, fort étrangère à ce déſordre, extrêmement aimée & conſidérée de toute la maiſon, crainte même de ce couple qui ſe faiſoit tant redouter & compter, ne voyoit madame la ducheſſe de Berry que pour les momens de repréſentation qu'elle arrivoit au Luxembourg, & d'où elle revenoit dès qu'elle étoit finie, elle paroiſſoit ignorer tout ce qui s'y paſſoit, quoiqu'elle en fût inſtruite par la rumeur publique.

Forcade a été élevée avec madame de Berry, qui l'a mariée enſuite avec le maître de la garderobe de M. le duc de Berry, nommé M. de Mouchy, & lui a donné une dot conſidérable. Pendant que le feu Roi vivoit, madame de Berry n'oſoit pas la hanter beaucoup, mais après la mort du Roi, elle la déclara ſa favorite, & lui donna auprès de ſa perſonne la place de ſeconde dame d'atours.

Fragmens de Lettres originales.

La groſſeſſe vint à terme, & ce terme mal préparé par les ſoupers continuels, fort arroſés de vin & de liqueurs les plus fortes, devint orageux & promptement dangereux. Madame de Saint-Simon ne put éviter de ſe rendre aſſidue, dès que le péril parut; mais jamais elle ne céda aux inſtances de M. & de madame la ducheſſe d'Orléans & de toute la maiſon, ni pour coucher dans l'appartement qu'on lui avoit toujours réſervé, & où elle ne mit jamais le pied, ni même pour y paſſer les journées, ſous prétexte de venir ſe repoſer chez elle.

Elle trouva madame la ducheſſe de Berry retranchée dans une petite pièce de ſon appartement qui avoit des dégagemens commodes & hors de portée, & qui que ce fût dans cette chambre que la Mouchy & Rions & une femme ou deux de garderobe affidées. Le néceſſaire au ſecours avoit les dégagemens libres.

M. & madame la ducheſſe d'Orléans, Madame même, n'entroient pas quand ils le vouloient, à plus forte raiſon les dames d'honneur, ni les autres dames, ni la première femme-de-chambre, ni les médecins; toutes ces perſonnes étoient appelées de fois à autre, mais des inſtans.

Le prétexte d'un grand mal de tête, ou

le beſoin de ſommeil, les faiſoit ſouvent prier de ne vouloir point entrer, & quand ils paroiſſoient, de s'en aller après quelques minutes : eux-mêmes qui ne voyoient que trop de quoi il s'agiſſoit, ne ſe préſentoient pas le plus ſouvent, ſe contentoient de ſavoir des nouvelles par madame de Mouchy qui entrebailloit à peine la porte, & ce manège ridicule qui ſe paſſoit devant la foule du Luxembourg & du Palais-Royal, & de beaucoup d'autres gens qui, par bienſéance ou par curioſité, venoient apprendre des nouvelles, devint la converſation de tout le monde.

Le danger redoublant, Languet, célèbre curé de Saint-Sulpice, qui déjà s'étoit rendu aſſidu, parla des Sacremens à M. le duc d'Orléans; la difficulté fut qu'il pût entrer pour les propoſer à madame la ducheſſe de Berry, mais il s'en trouva bientôt une plus grande; c'eſt que le curé, en homme inſtruit de ſes devoirs, déclara qu'il ne les adminiſtreroit pas, ni ne ſouffriroit point qu'ils lui fuſſent adminiſtrés, tant que Rions & madame de Mouchy ſeroient non ſeulement dans ſa chambre, mais dans le Luxembourg : il fit cette déclaration tout haut, & devant tout le monde exprès, à M. le duc d'Orléans, qui en fut moins choqué qu'embarraſſé.

Ce prince prit le curé à part, & le prêcha long-temps, pour tâcher de lui faire entendre ou goûter quelque tempérament; le voyant inflexible, il lui proposa à la fin de s'en rapporter au cardinal de Noailles; le curé l'accepta sur le champ, & promit de déférer à ses ordres, comme étant son Évêque, pourvu qu'il eût la liberté de lui expliquer ses raisons.

L'affaire pressoit, & madame la duchesse de Berry se confessoit pendant la dispute à un cordelier son directeur. M. le duc d'Orléans se flatta sans doute de trouver le diocésain plus flexible que le curé avec lequel il se trouvoit très-opposé de sentiment sur la constitution, & qui pour la même affaire étoit si fort entre les mains du Régent; s'il l'espéra, il se trompa. M. le cardinal de Noailles arriva, M. le duc d'Orléans le prit à l'écart avec le curé, & la conversation dura plus d'une demi-heure.

Comme la déclaration du curé avoit été publique, le cardinal, archevêque de Paris, jugea à propos que la sienne le fût aussi : en se rapprochant tous trois du monde & de la porte de la chambre, le cardinal de Noailles dit tout haut au curé qu'il avoit fait très-dignement son devoir, qu'il n'en attendoit pas moins d'un homme de bien comme il l'étoit

& de ſon expérience, qu'il le louoit de ce qu'il exigeoit avant d'adminiſtrer ou de laiſſer adminiſtrer le S. Sacrement à madame la ducheſſe de Berry, qui l'exhortoit à ne s'en pas départir & à ne point ſe laiſſer tromper ſur une choſe auſſi importante; que s'il avoit beſoin de quelque choſe de plus pour être autoriſé, il lui défendoit comme ſon évêque diocéſain & ſon ſupérieur, de laiſſer adminiſtrer madame la ducheſſe de Berry, tant que M. de Rions & madame de Mouchy ſeroient dans ſa chambre, même dans le Luxembourg, & n'en ſeroient pas congédiés.

On peut juger de l'éclat d'un ſi indiſpenſable ſcandale, de l'effet qu'il fit dans cette pièce ſi remplie de monde, de l'embarras de M. le duc d'Orléans, du bruit que cela cauſa incontinent par-tout. Qui que ce ſoit, pas même les chefs de la conſtitution, les ennemis les plus violens du cardinal de Noailles, les évêques du bel air, les femmes du plus grand monde les libertins mêmes, pas un ſeul ne blâma le curé ni ſon archevêque, les uns ſachant les règles & n'oſant pas les contredire; le gros & le plus nombreux des ſpectateurs par l'horreur de la conduite de madame la ducheſſe de Berry, & par la haine que ſon orgueil lui attiroit.

Il fut queſtion après, entre le Régent, le cardinal & le curé, tous trois dans le coin de la porte, qui d'eux porteroit cette réſolution à madame la ducheſſe de Berry, qui ne s'attendoit à rien moins, & qui toute confeſſée, comptoit à tout moment de voir entrer le Saint-Sacrement & de le recevoir.

Après un court colloque que l'état de la malade preſſa, le cardinal & le curé s'éloignèrent un peu, tandis que M. le duc d'Orléans ſe fit entr'ouvrir la porte & appela madame de Mouchy : là, toujours la porte entr'ouverte, elle dedans, lui dehors, il lui déclara de quoi il étoit queſtion. La Mouchy bien étonnée, encore plus indignée, le prit ſur le haut ton, dit ce qu'il lui plut ſur ſon mérite & ſur l'affront que des *cagots* entreprenoient de lui faire & à madame la ducheſſe de Berry qui ne le ſouffriroit & n'y conſentiroit jamais, & qui la feroit mourir dans l'état où elle étoit, ſi on avoit l'imprudence & la cruauté de le lui dire. La concluſion pourtant fut que la Mouchy ſe chargeât d'aller dire à madame la ducheſſe de Berry ce qui étoit réſolu ſur les Sacremens. On peut juger de ce qu'elle fut y ajouter du ſien ; la réponſe négative ne tarda pas à être rendue par la même à M. le duc d'Orléans en entre-

baillant la porte ; avec une telle commiſſionnaire, il devoit bien s'attendre à la réponſe qu'il en reçut : auſſi-tôt après il fut la rendre au cardinal & au curé.

Le curé voyant là ſon archevêque & de même avis que lui, ſe contenta de hauſſer les épaules, mais le cardinal dit à M. le duc d'Orléans que madame de Mouchy, l'une des deux perſonnes indiſpenſables à renvoyer & ſans retour, n'étoit guère propre à faire entendre règle & raiſon à madame la ducheſſe de Berry, que c'étoit à lui ſon père à porter la parole, & à l'engager à faire le devoir d'une chrétienne ſi près de paroître devant Dieu, & le preſſa d'aller lui parler : on n'aura pas de peine à croire que ſon éloquence n'y gagna rien : ce prince craignoit trop ſa fille & étoit un foible apôtre auprès d'elle.

Le refus réitéré fit prendre ſur le champ le parti au cardinal de parler lui-même à madame la ducheſſe de Berry, accompagné du curé ; & comme il vouloit s'y acheminer tout de ſuite, M. le duc d'Orléans qui n'oſa l'empêcher, mais qui eut peur de quelque révolution ſubite & dangereuſe pour madame ſa fille à l'aſpect & au diſcours des deux paſteurs, le conjura d'attendre qu'on l'eût diſpoſée à les voir ; il alla donc faire un autre colloque dans

cette porte qu'il ſe fit entrebailler, dont le ſuccès fut pareil au précédent.

Madame la ducheſſe de Berry ſe mit en furie, répandit des injures contre ces *caffards*, diſoit-elle, qui abuſoient de ſon état & de leur caractère pour la déshonorer par un éclat inoui : elle n'épargna pas Monſieur ſon père ſur ſa ſottiſe & ſa foibleſſe à le ſouffrir, & qui, s'il l'avoit crue, auroit dû faire ſauter les dégrés au cardinal & au curé. M. le duc d'Orléans revint à eux *fort petit*, ne ſachant que faire entre ſa fille & eux; il leur dit qu'elle étoit ſi foible & ſi ſouffrante, qu'il falloit qu'ils différaſſent, & les entretint comme il put : l'attention & la curioſité de ce grand monde qui rempliſſoit cette pièce étoient extrêmes : on ſut enfin ce détail par-ci par-là & tout de ſuite après dans la journée.

Madame de Saint-Simon, & pluſieurs dames de madame la ducheſſe de Berry, avec quelques autres qui étoient venues ſavoir des nouvelles, étoit aſſiſe dans une embraſure de fenêtre un peu au loin, qui voyoit tout ce manège, & qui de temps en temps étoit inſtruite de ce qui ſe paſſoit. Le cardinal de Noailles demeura plus de deux heures avec le Régent, deſquels à la fin, le monde principal ſe rapprocha.

Le cardinal voyant enfin qu'il ne pouvoit entrer dans la chambre ſans une forte violence & fort contraire à la perſuaſion, trouva indécent d'attendre davantage; en s'en allant, il réitéra ſes ordres au curé, & lui recommanda de veiller à n'être point trompé ſur les Sacremens qu'on tenteroit peut-être d'adminiſtrer clandeſtinement. Il s'approcha enſuite de madame de Saint-Simon, la prit en particulier, lui conta ce qui s'étoit paſſé, s'en affligea avec elle, & de tout l'éclat qu'il n'avoit pu éviter.

M. le duc d'Orléans ſe hâta d'annoncer à madame ſa fille le départ du cardinal, dont lui-même ſe trouva fort ſoulagé; mais en ſortant de la chambre, il fut étonné de trouver le curé collé tout près de la porte, & encore plus de la déclaration qu'il lui fit, que c'étoit là le poſte qu'il avoit pris & dont rien ne le feroit ſortir, parce qu'il ne vouloit pas être trompé ſur les ſacremens. En effet, il y demeura ferme quatre jours & les nuits de même, excepté de courts intervalles pour ſa nourriture, & quelque repos qu'il alloit prendre chez lui fort près du Luxembourg, & il laiſſoit en ſon poſte deux prêtres juſqu'à ſon retour.

Madame la ducheſſe de Berry, bien ac-

couchée d'une fille, n'eut plus qu'à ſe rétablir; mais dans un emportement égal contre le curé & contre le cardinal de Noailles, auquel elle ne l'a jamais pardonné, & fut de plus en plus enſorcelée par ces deux amans qui ſe moquoient d'elle, & qui ne lui étoient attachés que pour leur fortune & leurs intérêts. Ils reſtèrent encore long-temps enfermés avec elle, ſans voir monſieur & madame la ducheſſe d'Orléans, qu'à peine & des momens, Madame de même, mais qui, excepté les premiers jours, n'y alloit preſque point.

Madame la ducheſſe de Berry ne vouloit pas ſe montrer à qui que ce fût en couche, ni ſe contraindre là deſſus pour perſonne; perſonne auſſi, à commencer par madame de Saint-Simon, n'eut d'empreſſement à la voir, parce que perſonne n'ignoroit ce qui tenoit la porte cloſe. Madame de Saint-Simon la vit pourtant des inſtans; mais c'étoit toujours madame la ducheſſe de Berry qui lui mandoit d'entrer, ſans que madame de S.-Simon en eût fait rien dire, ni qu'elle s'y fût préſentée : elle y demeuroit peu, prenoit pour bon ce que madame la ducheſſe de Berry lui diſoit ſur ſa ſanté, & ſe retiroit au plus vîte.

Rions, comme on l'a dit, cadet de Gaſ-

cogne, qui n'avoit rien, quoique de bonne maiſon, étoit petit-fils d'une ſœur du duc de Lauzun, dont les aventures avec Mademoiſelle, qui voulut l'épouſer, ne ſont ignorées de perſonne. Cette parité de ſon neveu & de lui, leur mit en tête le même mariage. Cette penſée délectoit l'oncle, qui croyoit revivre en la perſonne de ſon neveu, & qui le conduiſoit dans cette trame.

L'empire abſolu que cet amant avoit uſurpé ſur l'impérieuſe princeſſe, à qui de propos délibéré, il faiſoit eſſuyer chaque jour des caprices qui lui ôtoient juſqu'à la moindre liberté, & des humeurs brutales qui la faiſoient pleurer tous les jours, & plus d'une fois, le danger qu'elle avoit couru dans ſa couche, l'horreur de l'éclat où elle s'étoit vue, entre les derniers Sacremens & la rupture entière avec ce dont elle étoit affolée, la peur du diable qui la mettoit hors d'elle-même au moindre coup de tonnerre qu'elle n'avoit jamais craint juſque là, enhardirent l'oncle & le neveu. C'étoit l'oncle qui avoit conſeillé de traiter la princeſſe comme il avoit traité Mademoiſelle.

Rions, maître du cœur de la Mouchy, qui l'étoit de l'eſprit de la princeſſe, lui fut d'un merveilleux uſage à ſon deſſein. Tous deux

y trouvoient leur compte. Ils avoient tremblé de l'éclat qui venoit d'arriver, dont l'occasion pourroit revenir encore & les perdre. La peur du diable & des démons pouvoit auſſi produire le même effet; au lieu que Rions n'avoit plus rien à craindre, & n'auroit qu'à jouir de la plus incompréhenſible fortune en réuſſiſſant d'épouſer la princeſſe, & la Mouchy à ſe tout promettre d'une union où elle auroit tant de part, & tous deux ſûrs de ſe poſſéder l'un l'autre, ſans appréhender rien pour leurs ſecrets plaiſirs. Cependant ce projet inſenſé n'eut pas d'exécution (*a*).

Madame la ducheſſe de Berry, infiniment peinée de la façon dont tout le monde, juſqu'au peuple, avoit pris ſa maladie & ce qui s'y étoit paſſé, crut regagner quelque choſe en faiſant rouvrir le Luxembourg au public, qu'elle avoit fait fermer il y avoit long-temps. On en fut bien aiſe, on en profita, mais ce fut tout. Elle ſe voua auſſi au blanc pour ſix mois, ce qui fit un peu rire le monde (*b*).

(*a*) Le mariage a eu lieu; madame Charlotte de Bavière l'atteſte, comme on l'a vu dans une note précédente.

(*b*) Madame la ducheſſe de Berry mourut le 24 Juillet 1719. (*Voici ce que dit au ſujet de cette mort madame Charlotte de Bavière*)

La ducheſſe de Berry eſt expirée ce matin entre deux & trois heures : ſa mort a été très-douce; elle eſt morte comme on s'endort; mon fils eſt reſté auprès d'elle juſqu'à une heure, juſqu'à ce qu'elle eût perdu connoiſſance.

La pauvre ducheſſe de Berry a elle-même abrégé ſes jours, en mangeant ſecrettement du lait, des melons & des figues; elle avoit défendu aux médecins de la voir pendant quinze jours; il eſt ſurvenu un tonnerre qui a hâté ſa mort. Elle me dit hier au ſoir : „ Ah! madame, „voilà un tonnerre qui me fait bien du mal„. On voyoit clairement que ſa fin approchoit.

Mon pauvre fils a perdu le ſommeil depuis cette mort; mais il n'y avoit pas moyen de ſauver la ducheſſe de Berry; ſa tête étoit pleine d'eau, elle avoit un abcès dans l'eſtomac, un abcès dans les reins, la ratte & le foie attaqués. On a tranſporté, ſans grand appareil & de nuit, le corps à Saint-Denis, où toute ſa maiſon l'a accompagné. Mon fils eſt au déſeſpoir; c'étoit ſon enfant le plus chéri.

Malgré tous ſes revenus, elle a laiſſé quatre cent mille livres de dettes à mon fils. On a furieuſement volé cette bonne princeſſe : voilà ce que c'eſt que d'avoir des favoris & des favorites. La Mouchy qu'elle aimoit par deſſus tout, n'a pas été affligée un ſeul inſtant de ſa mort : cette Mouchy s'eſt tenue à ſa fenêtre & a joué de la flûte pendant que la princeſſe expiroit, & le jour qu'on a tranſporté le corps à Saint-Denis, elle eſt allée à Paris dans un grand feſtin où il y avoit beaucoup de monde; elle y a ſablé du vin de Champagne, comme ſi de rien n'étoit; elle y a même tenu des propos impertinens qui ont indigné tous les aſſiſtans.

Fragmens de Lettres originales.

PORTRAIT historique de M. le Prince de Conti (a).

LA goutte avoit réduit M. le prince de Conti (*b*) au lait pour toute nourriture, qui

(*a*) (Cet article eſt abſolument tronqué dans ce qui a été imprimé des Mémoires de M. de Saint-Simon, & nous croyons devoir le reſtituer dans ce Supplément, tel qu'il exiſte dans le manuſcrit; le ſeul moyen de bien connoître les hommes, c'eſt de comparer ce que leurs contemporains en ont penſé, dit ou écrit, tant en bien qu'en mal, en réfléchiſſant ſur le caractère des Auteurs, ſur leur rang, leur poſition politique, qui influent toujours ſur leurs déciſions. On ſait que M. le duc de Saint-Simon voyoit rarement les hommes en beau, & que, s'il ſe croyoit obligé de leur donner des louanges, il les leur faiſoit acheter cher, par la contre-partie qui ſuivoit ſes éloges; ainſi il ne faut pas abſolument l'en croire *ſur ſa parole*; mais il eſt bon de le lire, & d'oppoſer à ſa critique des faits tirés d'Auteurs moins bilieux)

Note de l'Éditeur.

(*b*) François-Louis, prince de la Roche-ſur-Yon, puis de Conti, fut élu Roi de Pologne en 1697 : ce prince dont la mémoire a été long-temps chère à la France, reſſembloit au grand Condé par l'eſprit & le courage, & fut toujours animé du déſir de plaire, qualité qui manque quelquefois au grand Condé; il mourut en 1709.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

Le prince de Conti, le dernier mort, avoit beaucoup d'eſprit, étoit plein de courage & très-aimable; il s'attachoit tout le monde par ſes manières; il n'avoit que deux défauts, celui de donner un peu trop dans une politique diſſimulée, & celui de ſe livrer à quelques goûts déréglés, qui ont d'autant plus promptement abrégé ſa vie, qu'il étoit d'une foible conſtitution; il devoit être fait Roi de Pologne.

Fragmens de Lettres originales

lui avoit long-temps réuſſi. Son eſtomac s'en laſſa ; ſon médecin s'y opiniâtra, & le tua. Quand il n'en fut plus temps, il demanda & obtint de faire venir de Suiſſe un excellent médecin François réfugié, nommé Trouillon, qui le condamna dès en arrivant. Il n'avoit pas encore quarante-cinq ans.

Sa figure avoit été charmante ; juſqu'aux défauts de ſon corps & de ſon eſprit avoient

---

Ce fut le mariage de madame la princeſſe de Conti qui donna l'exemple aux autres filles naturelles du Roi d'épouſer des princes du ſang. Madame de Monteſpan, perſuadée que le mariage de la fille de madame de la Valière ſeroit le modèle & le premier dégré d'élévation de ſes propres enfans, contribua à celui-ci de tous ſes ſoins. Le grand Condé, de ſon côté, ce héros incomparable, regarda cette alliance comme un avantage conſidérable pour ſa maiſon ; il crut effacer par là l'impreſſion que le ſouvenir du paſſé avoit laiſſée dans l'eſprit du Roi. M. le prince ſon fils, encore plus attaché à la Cour, n'oublia rien pour témoigner ſa joie, & il marqua dans cette occaſion, comme dans toutes les autres de ſa vie, le zèle & la baſſeſſe d'un courtiſan qui voudroit faire fortune. J'oſerai même aſſurer, & par ce que j'ai vu, & par ce que j'ai appris de gens bien informés, que le Roi n'auroit jamais penſé à élever ſi haut ſes bâtards, ſans les empreſſemens que ces deux princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui par ces ſortes de mariages.

MM. les princes de Conti avoient été élevés avec Monſeigneur le Dauphin, dans les premières années de leur vie, & par une mère d'une vertu exemplaire ; ils avoient tous deux de l'eſprit & étoient fort inſtruits ; mais le gendre du Roi, gauche dans toutes ſes actions, n'étoit goûté de perſonne, par l'envie de paroître tout ce qu'il n'étoit pas ; le ſecond avec toutes les connoiſſances & l'eſprit qu'on peut avoir, n'en montroit qu'autant qu'il convenoit à ceux à qui il parloit ; & comme il paſſoit pour être un peu vicieux, on diſoit de lui, ce qu'on a dit de Céſar.

Souvenirs de madame de Caylus.

des grâces infinies, des épaules trop hautes, la tête un peu penchée de côté, un rire qui eût tenu du braire dans un autre; enfin une diſtraction étrange.

Galant avec les femmes, amoureux de pluſieurs, bien traité de beaucoup, il étoit encore coquet avec tous les hommes. Il prenoit à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaiſe, comme au miniſtre d'état, au grand ſeigneur, au général d'armée, & ſi naturellement, que le ſuccès en fut certain. Il fut auſſi les délices du monde, de la Cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des ſoldats, le héros des officiers, l'eſpérance de ce qu'il y avoit de plus diſtingué, l'ami avec diſcernement des ſavans, & ſouvent l'admiration de la Sorbonne, des juriſconſultes, des aſtronomes & des mathématiciens les plus profonds. C'étoit un très-bel eſprit, lumineux, juſte, exact, vaſte, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oublioit rien, qui poſſédoit les hiſtoires générales & particulières, qui connoiſſoit les généalogies, leurs chimères & leurs réalités, qui ſavoit où il avoit pris chaque choſe & chaque fait, qui en diſcernoit les ſources, & qui retenoit & jugeoit de même tout ſans confuſion, ſans mêlange, ſans mépriſe, avec une ſingulière netteté.

M. de Montauſier & M. de Meaux, qui l'avoient vu élever auprès de Monſeigneur, l'avoient toujours aimé avec tendreſſe, & lui par-tout leur montroit beaucoup de confiance. Il étoit de même avec les ducs de Chevreuſe & de Beauvilliers, & avec l'archevêque de Cambray & les cardinaux d'Eſtrées & de Janſon. Monſieur, le père, le héros, ne ſe cachoit point d'une prédilection pour lui au deſſus de ſes enfans. Il fut la conſolation de ſes dernières années. Il s'inſtruiſit dans ſon exil & ſa retraite auprès de lui. Il écrivit ſous lui beaucoup de choſes curieuſes; il fut le cœur & le confident de M. de Luxembourg dans ſes dernières années. Chez lui, l'utile & le futile, l'agréable & le ſavant, tout étoit diſtinct & en ſa place.

Il avoit des amis; il ſavoit les choiſir, les cultiver, vivre avec eux, ſe mettre à leur niveau ſans hauteur & ſans baſſeſſe. Il avoit auſſi des amies indépendamment de l'amour; il en fut accuſé de plus d'une ſorte, & c'étoit un de ſes prétendus rapports avec Céſar. Doux juſqu'à être complaiſant dans le commerce, extrêmement poli, mais d'une politeſſe diſtinguée, ſelon le rang, l'âge & le mérite, & meſurée avec tous, il ne déroboit rien à perſonne, il rendoit tout ce que les princes du

ſang doivent, & qu'ils ne rendent plus; il s'en expliquoit même, & ſur leurs uſurpations & ſur l'hiſtoire des uſages, & de leurs altérations.

L'hiſtoire des livres & des converſations lui fourniſſoit de quoi citer avec un art imperceptible, ce qu'il pouvoit de plus obligeant ſur la naiſſance, les emplois, les actions. Son eſprit étoit naturel, brillant, vif, ſes reparties promptes, plaiſantes, jamais bleſſantes, le gracieux répandu par-tout ſans affectation, avec toute la futilité du monde de la Cour, des femmes & leur langage avec elles; l'eſprit ſolide, infiniment ſenſé, il en donnoit à tout le monde; il ſe mettoit ſans ceſſe & merveilleuſement à la portée & au niveau de tous, & parloit le langage d'un chacun avec une facilité non pareille. Tout en lui prenoit un air aiſé; il avoit la valeur des héros, leur maintien à la guerre, leur ſimplicité par-tout, mais qui cachoit beaucoup d'art: enfin toutes les marques de leurs talens, ce qui pourroit paſſer pour le dernier coup de pinceau; mais, comme tous les hommes, il avoit ſa contre-partie.

Cet homme ſi aimable, ſi charmant, ſi délicieux, n'aimoit rien; il avoit & vouloit des amis, comme on veut & comme on a des meubles. Encore qu'il ſe reſpectât, il étoit cour-

tiſan; il ménageoit tout, & montroit trop combien il ſentoit ſes beſoins en tous genres de choſes & d'hommes; avare, avide de biens, ardent, le contraſte de ſes voyages de Pologne & de Neufchâtel ne lui fit pas d'honneur: ſes procès contre madame de Nemours, & ſes manières de les ſuivre, ne lui en firent pas davantage, bien moins encore ſa complaiſance pour la perſonne & le rang des enfans naturels qu'il ne pouvoit ſouffrir, & pour tous ceux dont il pouvoit avoir beſoin, toutefois avec plus de réſerve, ſans comparaiſon, que M. le Prince.

Le Roi étoit véritablement peiné de la conſidération qu'il ne pouvoit lui refuſer, & qu'il étoit exact à n'outrepaſſer pas d'une ligne. Il ne lui avoit jamais pardonné ſon voyage de Hongrie. Les lettres interceptées qui lui avoient été écrites, & qui avoient perdu les écrivains, quoique fils de favoris, avoient allumé une haine dans madame de Maintenon, & une indignation dans le Roi, que rien n'avoit pu effacer.

Les vertus, les talens, les agrémens, la grande réputation que ce prince s'étoit acquiſe, l'amour général qu'il s'étoit concilié, lui étoient tournés en crimes. Le contraſte de M. du Maine excitoit un dépit journa-

lier dans ſa gouvernante & dans ſon tendre père, qui leur échappoit malgré eux. Enfin la pureté de ſon ſang étoit un autre démérite qui ſe faiſoit ſentir à tout moment; juſqu'à ſes amis étoient odieux & le ſentoient; toutefois malgré la crainte ſervile, les courtiſans même aimoient à s'approcher de ce prince.

On étoit flatté d'un accès familier auprès de lui; le monde le plus important, le plus choiſi, le couroit juſque dans le ſalon de Marly : il étoit environné du plus exquis, il y tenoit des converſations charmantes ſur tout ce qui ſe préſentoit indifféremment. Jeunes & vieux y trouvoient leur inſtruction & leur plaiſir, par l'agrément avec lequel il s'énonçoit ſur toutes matières, par la netteté de ſa mémoire, par ſon abondance ſans être parleur. Ce n'eſt point une figure, c'eſt une vérité cent fois éprouvée, qu'on y oublioit l'heure des repas. Le Roi le ſavoit, il en étoit piqué, quelquefois même il n'étoit pas fâché qu'on pût s'en apercevoir; avec tout cela, on ne pouvoit s'en *dépendre*. La ſervitude ſi régnante juſque ſur les moindres choſes, y échoua toujours.

Jamais homme n'eut tant d'art caché ſous une ſimplicité ſi naïve, ſans quoi que ce ſoit d'affecté en rien. Tout en lui couloit

de ſource, jamais rien de tiré, de recherché. Rien ne lui coûtoit : on n'ignoroit pas qu'il n'aimoit rien, ni ſes autres défauts; on les lui paſſoit tous, & on l'aimoit véritablement, quelquefois juſqu'à ſe le reprocher, toujours ſans s'en corriger.

Monſeigneur, auprès duquel il avoit été élevé, conſervoit pour lui autant de diſtinction qu'il en étoit capable; mais il n'en avoit pas moins pour M. de Vendôme, & l'intérieur de ſa Cour étoit partagé entr'eux : on a ſu quelques éclats de l'arrogance du grand-prieur.

Son aîné, plus ſage, travailloit mieux en deſſous : ſon élévation rapide, à l'aide de M. du Maine, ſurtout, la préférence au commandement des armées, mit le comble entr'eux, ſans toutefois rompre les bienſéances.

M. le duc de Bourgogne, élevé par des mains favorables au prince de Conti, étoit au dehors fort meſuré avec lui; mais la liaiſon intérieure d'eſtime & d'amitié étoit intime & ſolidement établie; ils avoient l'un & l'autre mêmes amis, mêmes jaloux, mêmes ennemis; & ſous une apparence très-froide, l'union étoit parfaite.

M. le duc d'Orléans & M. le prince de Conti n'avoient jamais pu compatir enſem-

ble; l'extrême ſupériorité de rang avoit bleſſé par trop les princes du ſang; M. le prince de Conti s'étoit laiſſé entraîner par les deux autres, lui & M. le Duc l'avoient traité un peu trop en petit garçon à ſa première campagne, à la ſeconde avec trop peu de déférence & de ménagement : la jalouſie d'eſprit, de ſavoir, de valeur, les écarta encore davantage.

M. le duc d'Orléans, qui ne ſut jamais ſe raſſembler le monde, ne put ſe défaire du dépit de le voir bourdonner ſans ceſſe autour du prince de Conti. Un amour domeſtique acheva de l'outrer. Conti charma, c'eſt ce qui le ternit ſur la Pologne, & cet amour ne finit qu'avec lui; il dura même long-temps après dans l'objet qui l'avoit fait naître, & peut-être y dure-t-il encore après tant d'années au fond d'un cœur qui n'a pas laiſſé de s'abandonner ailleurs.

M. le prince ne pouvoit s'empêcher d'aimer ſon gendre qui lui rendoit d'aſſidus devoirs; malgré de grandes raiſons domeſtiques, ſon goût & ſon penchant l'entraînoient vers lui; ce n'étoit pas ſans nuages, l'eſtime venoit au ſecours du goût, & preſque toujours ils triomphoient du dépit : ce gendre étoit le cœur & toute la conſolation de madame la

Princeſſe; il vivoit avec une conſidération infinie pour ſa femme, même avec amitié, non ſans être ſouvent importuné de ſes humeurs, de ſes caprices, de ſes jalouſies; il gliſſoit ſur tout cela & n'étoit guère avec elle: pour ſon fils, tout jeune qu'il étoit, il ne pouvoit le ſouffrir & le marquoit trop dans ſon domeſtique.

Sa fille, morte ducheſſe de Bourbon, étoit toute ſa tendreſſe; l'autre il ſe contentoit de la bien traiter: pour M. le duc & lui, ils furent toujours le fléau l'un de l'autre, & d'autant plus fléau réciproque, que la parité de l'âge & du rang, la proximité la plus étroite redoublée, tout avoit contribué à les faire vivre enſemble à l'armée, à la Cour preſque toujours dans les mêmes lieux, quelquefois encore à Paris. Outre les cauſes les plus intimes, jamais deux hommes ne furent plus oppoſés.

La jalouſie dont M. le Duc fut tranſporté toute ſa vie, étoit une ſorte de rage qu'il ne pouvoit cacher, de tous les genres d'applaudiſſemens qui environnoient ſon beau-frère; il en étoit d'autant plus piqué, que le prince de Conti couloit tout avec lui, & l'accabloit de devoirs & de prévenances. Il y avoit vingt ans qu'il n'avoit mis le pied

chez madame la ducheſſe, lorſqu'il mourut, elle-même n'oſa jamais envoyer ſavoir de ſes nouvelles, ni en demander devant le monde, pendant ſa longue maladie, elle n'en apprit qu'en cachette, le plus ſouvent par madame la princeſſe de Conti, ſa ſœur : ſa groſſeſſe & ſa couche de M. le comte de Clermont, lui vinrent fort à propos pour cacher ce qu'elle auroit eu trop de peine à retenir.

Cette princeſſe de Conti & ſon beau-frère vécurent toujours avec union, amitié & confiance. Elle entendit raiſon ſur la Chouin, que le prince de Conti courtiſa comme les autres, & qu'il n'y avoit pas moyen de négliger. Entre lui & M. du Maine, il n'y avoit que la plus indiſpenſable bienſéance, pareillement avec la ducheſſe du Maine, & très-peu de contrainte d'ailleurs, M. le Prince de Conti en ſavoit & en ſentoit trop là deſſus pour ne s'accorder pas quelque liberté qui lui étoit d'autant plus douce qu'elle étoit fort applaudie; quelque courtiſan qu'il fût, il lui étoit difficile de ſe refuſer toujours de toucher par l'endroit ſenſible & qu'on n'oſoit guère relever.

Ce prince n'avoit jamais pu ſe réconcilier le Roi, quelque ſoin, quelque humiliation, quelque art, quelque perſévérance qu'il y

eût si constamment employé. C'est de cette haine si implacable qu'il mourut, à la fin, désespéré de ne pouvoir atteindre au commandement des armées, pas même aux gouvernemens, même aux régimens, tandis que les autres, & plus encore les enfans naturels, étoient comblés de faveurs. Il chercha à noyer ses déplaisirs dans le vin & dans d'autres amusemens, qui n'étoient plus de son âge, & pour lesquels son corps étoit trop foible, & que les plaisirs de sa jeunesse avoient déjà altéré : la goutte l'accabla ; ainsi privé des plaisirs & livré aux douleurs du corps & de l'esprit, il se mina, & pour comble d'*amertume* il ne vit un retour glorieux & certain que pour le regretter.

Il fut choisi pour commander en chef toutes les diverses troupes de la ligue d'Italie : ce projet, qui ne fut jamais bien cimenté ici, n'y subsista pas même en idée. Chamillart, qui trop gouverné, trop entêté, avec des lumières trop courtes, avoit le cœur droit & françois, alloit toujours au bien autant qu'il le voyoit, sentoit le désordre des affaires & se servit de ce premier retour forcé vers le prince de Conti sur l'Italie ; pour porter madame de Maintenon & le Roi par elle à sentir la nécessité de relever l'état si fâcheux

de cette frontière & de l'armée qui la défendoit, par ce prince dont la naiſſance même cédoit à la réputation : il l'emporta enfin, & il eut la permiſſion de l'avertir qu'il étoit choiſi pour commander l'armée de Flandre. Conti en treſſailloit de joie, il n'avoit jamais trop compté ſur l'exécution de la ligue d'Italie, en avoit vu le projet s'évanouir peu à peu, & ne ſe flattoit plus d'être jamais employé; il ſe laiſſa donc aller aux plus agréables eſpérances, mais il n'étoit plus temps, ſa ſanté étoit déſeſpérée, il le ſentit bientôt, & ce tardif retour ne ſervit qu'à lui faire regretter la vie davantage.

Il périt lentement dans les regrets d'avoir été conduit à la mort par ſa diſgrace, & de ne pouvoir être ramené à la vie par ce retour ineſpéré du Roi & par l'ouverture d'une brillante carrière : il avoit été, contre l'ordinaire de ceux de ſon rang, extrêmement bien élevé, il étoit fort inſtruit; les déſordres de ſa vie n'avoient fait qu'offuſquer ſes connoiſſances ſans les éteindre; il n'avoit pas même laiſſé de lire ſouvent de quoi les réveiller. Il choiſit le père de la Tour, général de l'Oratoire, pour le préparer & lui aider à bien mourir, il tenoit tant à la vie, & venoit d'y être encore ſi

fortement rattaché, qu'il eut beſoin du plus grand courage.

Trois mois durant, la foule remplit toute ſa maiſon, & celle du peuple, la place qui étoit devant. Les égliſes retentiſſoient des vœux de tous, des plus obſcurs comme des plus connus; & il arriva pluſieurs fois aux gens des princeſſes, ſa femme & ſes filles, d'aller d'égliſe en égliſe, de leur part, pour faire dire des meſſes, & de les trouver toutes retenues pour lui. Rien de ſi flatteur n'eſt arrivé à perſonne. A la Cour, à la ville, on s'informoit ſans ceſſe de ſa ſanté, les paſſans s'en demandoient dans les rues; ils étoient arrêtés aux portes & aux boutiques, on en demandoit à tous venans: un mieux fit plutôt reſpirer que rendre l'eſpérance. Tandis qu'il dura, on l'amuſa de toutes les curioſités qu'on put. Il laiſſoit faire, mais il ne ceſſoit pas de voir le père de Latour & de penſer à Dieu. Monſeigneur le duc de Bourgogne l'alla voir & le vit ſeul long-temps: il y fut fort ſenſible. Cependant le mal redoubla & devint preſſant; il reçut plus d'une fois les Sacremens avec les plus grands ſentimens de Religion.

Il arriva que Monſeigneur, allant à l'opéra, paſſa d'un côté de la rivière le long

du Louvre, en même temps que le Saint-Sacrement étoit porté vis à vis ſur l'autre quai, au prince de Conti. Madame la ducheſſe de Bourgogne ſentit le contraſte, elle en fut outrée, & en entrant dans ſa loge, le dit à la ducheſſe de Lude. Paris & la Cour en furent indignés. Mademoiſelle de Melun, que madame la princeſſe de Conti d'abord, puis madame la ducheſſe, avoient miſe dans la familiarité de Monſeigneur, aidée de madame d'Epinay, ſa belle-ſœur, fut la ſeule qui oſât lui rendre le ſervice de lui apprendre le mauvais effet d'un opéra ſi déplacé, & de lui conſeiller d'en réparer le ſcandale par une viſite à ce prince chez qui il n'avoit pas encore imaginé d'aller. Il la crut; la viſite fut courte, elle fut ſuivie d'une autre de Meſſeigneurs ſes fils. Madame la princeſſe y paſſoit les nuits depuis long-temps; M. le prince n'étoit pas en état de la voir. M. le duc garda quelque ſorte de bienſéance, ſurtout les derniers jours; M. du Maine fort peu.

M. le prince de Conti avoit toujours vu quelques amis; & les ſoirs, touché de l'affliction publique, il ſe faiſoit rendre compte de tout ce qui étoit venu. Sur la fin il ne voulut plus avoir perſonne, même les prin-

ceſſes, & ne ſouffrit que le plus étroit néceſſaire pour ſon ſervice, & le père de Latour, l'abbé Fleury, qui avoit été ſon précepteur, depuis ſous-précepteur des Enfans de France, qui s'eſt immortaliſé par ſon admirable Hiſtoire de l'Egliſe, & deux ou trois autres gens de bien.

Il conſerva toute ſa préſence d'eſprit juſqu'au dernier moment, & en profita. Il mourut au milieu d'eux dans ſon fauteuil, dans les plus grands ſentimens de piété, dont j'ai ouï raconter au père de Latour des choſes admirables. Les regrets en furent amers & univerſels; ſa mémoire eſt encore chère; mais diſons tout: peut-être gagna-t-il par ſa diſgrace.

ANECDOTE ſingulière ſur Madame la Princeſſe de Conti.

MADAME la princeſſe de Conti (*a*) eut une aventure qui fit grand bruit, & qui eut de

(*a*) M. le prince de Conti, pour faire l'homme dégagé, & montrer qu'il n'avoit pas la foibleſſe d'être jaloux, amenoit, chez madame ſa femme, les jeunes gens de la Cour les plus éveillés & les mieux faits. Cette conduite, comme on peut le croire, fournit une ample matière à des hiſtoires, dont je ne parlerai que quand l'occaſion ſe préſentera, & lorſque je les croirai propres à éclairer les faits que j'aurai à raconter....

grandes ſuites. La comteſſe de Burry avoit été miſe auprès d'elle pour être ſa dame d'honneur à ſon mariage. C'étoit une femme d'une

---

Il eſt à propos de parler préſentement de cette princeſſe, fille du Roi, de cette charmante perſonne, belle comme madame de Fontanges, agréable comme ſa mère, avec la taille & l'air du Roi ſon père, & auprès de laquelle les plus belles & les mieux faites n'étoient pas regardées. Il ne faut pas s'étonner que le bruit de ſa beauté ſe ſoit répandu juſqu'à Maroc, où ſon portrait fut porté (*). Cependant le plus grand éclat de madame la princeſſe de Conti n'a duré que juſqu'à ſa petite-vérole, qu'elle eut à dix-ſept ou dix-huit ans : elle lui prit à Fontainebleau, & elle la donna à monſieur ſon mari, qui en mourut dans le temps qu'on le croyoit hors d'affaire, & qu'il le croyoit ſi bien lui-même, qu'il expira en badinant avec madame ſa femme & ſes amis.

On ne peut nier que la coquetterie de madame la princeſſe de Conti ne fut extrême : ſon eſprit eſt médiocre, & capable de gâter d'excellentes qualités, qui ſont réellement en elle; elle eſt bonne amie, généreuſe, & a rendu de très-grands ſervices aux perſonnes pour qui elle a eu de la bonté; mais pluſieurs s'en ſont cru diſpenſés d'en conſerver de la reconnoiſſance. Il faut excepter de ce nombre la princeſſe de Lillebonne & madame de Commercy; j'ai vu de près la fidélité de leur attachement & la perſévérance inébranlable de leur reconnoiſſance.

Je ne ſais ſi l'humeur de madame la princeſſe de Conti contribuoit à révolter les conquêtes que ſa beauté lui

---

(*) Cela eſt très-vrai, l'ambaſſadeur de Maroc, en recevant le portrait du Roi, demanda celui de la princeſſe ſa fille. Comme elle eut le malheur d'eſſuyer beaucoup d'infidélité dans ſes amans, Perigny fit un couplet pour elle.

Pourquoi refuſez-vous l'hommage glorieux
D'un Roi qui vous attend & qui vous croira belle?
Puiſque l'Hymen à Maroc vous appelle,
Partez, c'eſt peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidelle.

Note de Voltaire.

grande douceur, d'une grande vertu & d'une grande politeſſe, avec de l'eſprit & de la conduite; elle étoit de la famille d'Aiguebonne, veuve ſans enfans en 1666 d'un cadet de Roſtaing, frère de la vieille Lavardin, mère du Chevalier de l'Ordre, ambaſſadeur à Rome.

Madame de Burry avoit fait venir du Dauphiné mademoiſelle Chouin ſa nièce, qu'elle

---

faiſoit faire, ou par quelle fatalité elle eut auſſi peu d'amans fidelles que d'amans reconnoiſſans; mais il eſt certain qu'elle n'en conſerva pas; & ce qui ſe paſſa entr'elle & mademoiſelle Chouin, eſt auſſi humiliant que ſingulier.

Mademoiſelle Chouin étoit une fille à elle, d'une laideur à ſe faire remarquer, d'un eſprit propre à briller dans une antichambre, & capable ſeulement de faire le récit des choſes qu'elle avoit vues : c'eſt par ces récits qu'elle plut à ſa maîtreſſe, & ce qui lui attira ſa confiance : cependant cette même mademoiſelle Chouin enleva à la plus belle princeſſe du monde, le cœur de M. de Clermont-Chate, en ce temps-là officier aux gardes.

Il eſt vrai qu'ils penſoient à s'épouſer; & ſans doute qu'ils avoient compté par la ſuite des temps, non ſeulement d'y faire conſentir madame la princeſſe de Conti, mais d'obtenir par elle & par Monſeigneur des grâces de la Cour, dont ils auroient un très-grand beſoin. L'imprudence d'un courrier pendant une campagne, déconcerta leurs projets, & découvrit à madame la princeſſe de Conti, de la plus cruelle manière, qu'elle étoit trompée par ſon amant & par ſa favorite. Ce courrier de M. de Luxembourg remit à M. de Barbeſieux toutes les lettres qu'il avoit. Ce miniſtre ſe chargea de les faire rendre; mais il porta le paquet au Roi : on peut aiſément juger de l'effet qu'il produiſit, & de la douleur de madame la princeſſe de Conti. Mademoiſelle Chouin fut chaſſée, M. de Clermont exilé, & on lui ôta ſon bâton d'exempt.

Souvenirs de madame de Caylus.

Elle eſt dans la plus grande dévotion (la princeſſe de Conti), elle ſait très-bien vivre & eſt fort aimable; le feu Roi l'aimoit plus que toutes ſes autres filles naturelles : c'étoit ſa grande favorite.

Fragmens de Lettres originales.

avoit miſe fille d'honneur de madame la princeſſe de Conti. C'étoit une groſſe fille écraſée, bonne, laide, camarde, avec de l'eſprit & un eſprit d'intrigue & de manège. Elle voyoit ſans ceſſe MONSEIGNEUR, qui ne bougeoit pas de chez madame la princeſſe de Conti; elle l'amuſa, &, ſans qu'on s'en aperçût, ſe mit entièrement dans ſa confiance.

Madame de Lillebonne & ſes deux filles, qui ne ſortoient pas non plus de chez la princeſſe de Conti, & qui étoient parvenues à l'intimité de Monſeigneur, s'aperçurent les premières de la confiance entière que la Chouin avoit acquiſe, & devinrent ſes meilleures amies.

M. de Luxembourg, qui ſentit que le Roi ne l'aimoit point, & ne ſe ſervoit de lui que par néceſſité, s'étoit entièrement tourné vers Monſeigneur. Le prince de Conti l'y avoit mis fort bien, ainſi que le duc de Montmorency ſon fils.

Outre l'amitié qui étoit entr'eux, ce prince ménageoit fort le maréchal de Luxembourg, pour en être inſtruit & vanté, dans l'eſpérance d'avoir un commandement des armées; & le plaiſir avoit achevé de les unir étroitement. La jalouſie de M. de Vendôme en tout genre contre le prince de Conti, n'oſant s'en

prendre ouvertement à lui, l'avoit brouillé avec M. de Luxembourg, & fait choisir l'armée de Catinat où il n'avoit rien au dessus de lui. M. du Maine, par la jalousie des préférences, n'étoit pas mieux avec le Général. Tout cela l'attachoit de plus en plus au prince de Conti, & le tournoit vers Monseigneur avec plus d'application. C'est ce qui fit que Monseigneur avoit préféré la Flandre à l'Allemagne, où le Roi vouloit l'envoyer; parce qu'il commençoit à sentir quelque chose des intrigues de M. de Luxembourg auprès de Monseigneur.

Monseigneur avoit aussi pris du goût pour Clermont de Chate, enseigne des gendarmes de la garde. C'étoit un grand homme parfaitement bien fait, qui n'avoit rien que beaucoup d'honneur, de valeur, avec un esprit assez propre à l'intrigue, & qui s'attacha à M. de Luxembourg à titre de parenté. Celui-ci se fit honneur de le soutenir, & bientôt il le trouva propre à ses desseins. Il s'étoit introduit chez madame la princesse de Conti; il en avoit fait l'amoureux, elle le devint bientôt de lui. Avec cet appui il ne tarda pas à devenir un favori de Monseigneur; & déjà initié avec M. de Luxembourg, il entra dans toutes les vues que M. le prince de Conti & lui s'étoient proposées, de se rendre les maî-

tres de l'eſprit de Monſeigneur & de le gouverner, pour diſpoſer de l'État quand il en ſeroit devenu le maître.

Dans cet eſprit, ils engagèrent Clermont de s'attacher à la Chouin, d'en devenir l'amant, & de paroître vouloir l'épouſer. Ils lui confièrent ce qu'ils avoient découvert de Monſeigneur à ſon égard, & que ce chemin étoit ſurement pour lui celui de la fortune.

Clermont qui n'avoit rien, les crut bien aiſément; il fit ſon perſonnage, & ne trouva point la Chouin cruelle. L'amour qu'il feignit, mais qu'il lui avoit donné, y mit la confiance: elle ne ſe cacha plus à lui de celle de Monſeigneur, ni bientôt Monſeigneur ne lui fit plus myſtère de ſon amour pour la Chouin, & bientôt après la princeſſe de Conti fut leur dupe.

Là deſſus on partit pour l'armée, où Clermont eut toutes les diſtinctions que M. de Luxembourg lui put donner. Le Roi inquiet de ce qu'il entrevoyoit de cabale auprès de ſon fils, les laiſſa tous partir, & n'oublia pas d'uſer du ſecret de la Poſte. Les courriers lui en déroboient ſouvent le fruit, mais bientôt l'indiſcrétion de ne pas tout réſerver aux courriers, trahit l'intrigue; le Roi eut leurs lettres, il vit le deſſein de Clermont & de la Chouin de s'épouſer, leur amour,

leur projet de gouverner Monſeigneur pendant & après lui, combien M. de Luxembourg étoit l'ame de toute cette affaire, & les merveilles pour ſoi qu'il s'en propoſoit, l'excès du mépris de la Chouin & de Clermont pour la princeſſe de Conti, de qui Clermont lui ſacrifioit les lettres que le Roi eut par ce même paquet intercepté à la poſte; ainſi que beaucoup d'autres dont il faiſoit rendre les lettres après en avoir pris les extraits, & avec ce paquet une lettre de Clermont accompagnant le ſacrifice où la princeſſe de Conti étoit traitée ſans ménagement, où Monſeigneur n'étoit marqué que ſous le nom de leur gros ami, & où tout le cœur ſembloit ſe répandre.

Alors le Roi crut en avoir aſſez, & un après-dîner de mauvais temps qu'il ne ſortit point, il manda à la princeſſe de Conti de lui venir parler dans ſon cabinet. Il avoit auſſi des lettres à Clermont & de Clermont à elle, où leur amour étoit fort exprimé, & dont la Chouin & lui ſe moquoient enſemble. La princeſſe de Conti qui, comme ſes ſœurs, ne ſe rendoit jamais chez le Roi qu'entre ſon ſouper & ſon coucher, ſe trouva bien étonnée de ce meſſage; elle s'en alla chez le Roi fort en peine de ce qu'il lui vouloit, car il

étoit

étoit redouté de ſon intime famille, plus que s'il ſe peut encore, de ſes autres ſujets.

Sa dame d'honneur reſta dans un premier cabinet, & le Roi l'emmena plus loin. Là, d'un ton ſévère, il lui dit qu'il ſavoit tout, & qu'il n'étoit pas queſtion de lui rien diſſimuler ſur ſa foibleſſe pour Clermont, & tout de ſuite ajouta qu'il avoit leurs lettres, & les tira de ſa poche, en lui diſant : Connoiſſez-vous cette écriture ? qui étoit la ſienne; puis celle de Clermont.

A ce début la pauvre princeſſe de Conti ſe trouva mal. La pitié en prit au Roi, qui la remit comme il put, & qui lui donna les lettres ſur leſquelles il la chapitra, mais aſſez humainement; après il lui dit que ce n'étoit pas tout, & qu'il en avoit d'autres à lui montrer, par leſquelles elle verroit combien elle avoit mal placé ſes affections, & à quelle rivale elle étoit ſacrifiée.

Ce nouveau coup de foudre, peut-être plus accablant que le premier, renverſa de nouveau la princeſſe; le Roi la remit encore, mais ce fut pour en tirer un cruel châtiment. Il voulut qu'elle lût en ſa préſence ces lettres ſacrifiées, & celles de Clermont & de la Chouin : voilà où elle penſa mourir. Elle ſe jette aux pieds du Roi, baignée de ſes

larmes, & ne pouvant preſque articuler; ce ne fut que ſanglots, pardons, déſeſpoir, rage, & à implorer juſtice & vengeance: elle fut bientôt faite.

La Chouin fut chaſſée dès le lendemain. M. de Luxembourg eut ordre en même temps d'envoyer Clermont dans la place la plus voiſine; qui étoit Tournay, de lui enjoindre de ſe défaire de ſa charge & de ſe retirer après en Dauphiné, pour ne pas ſortir de la province. En même temps le Roi manda à Monſeigneur ce qui s'étoit paſſé entre lui & ſa fille, & par là le mit hors de meſure d'oſer protéger les deux infortunés.

On peut juger de la part que le prince de Conti, mais ſurtout M. de Luxembourg & ſon fils, prirent à cette découverte, combien la frayeur ſaiſit les deux derniers.

Cependant, comme l'amitié de Monſeigneur pour la Chouin avoit été découverte par ces mêmes lettres, la princeſſe de Conti n'oſa ne pas garder quelques meſures; elle envoya mademoiſelle Chouin dans un de ſes carroſſes, à l'abbaye de Port-Royal à Paris, & lui donna une penſion & des voitures pour emporter ſes meubles. La comteſſe de Burry, qui ne s'étoit doutée de rien ſur ſa nièce, fut inconſolable, & voulut bientôt ſe retirer après.

Madame de Lillebonne & ſes filles ſe hâtèrent d'aller voir la Chouin, mais avec un extrême ſecret. C'étoit le moyen ſûr de tenir immédiatement à Monſeigneur, mais elles ne vouloient pas ſe haſarder du côté du Roi, ni de la princeſſe de Conti, qu'elles avoient toutes ſortes de raiſons de ménager avec la plus grande délicateſſe. Elles étoient princeſſes, mais le plus ſouvent ſans habit & ſans pain à la lettre, par le déſordre de M. de Lillebonne. M. de Louvois leur en avoit donné ſouvent; madame la princeſſe de Conti les avoit attirées à la Cour, les y nourriſſoit, leur faiſoit des préſens continuels, leur y procuroit toute ſorte d'agrémens, & c'étoit à elle qu'elles avoient l'obligation d'avoir été connues de Monſeigneur, puis admiſes dans ſa familiarité, enfin dans ſon amitié la plus déclarée, la plus diſtinguée.

Les chanſons achevèrent de célébrer cette étrange aventure de la princeſſe & de ſa confidente.

TRACASSERIE des Princeſſes à Marly.

PEU de jours après, nous fûmes d'un voyage de Marly, où il arriva une ſcène ſingulière:

le Roi & Monſeigneur y tenoient chacun une table à même heure & en même pièce, ſoir & matin; les dames s'y partageoient ſans affectation, ſinon que madame la princeſſe de Conti étoit toujours à celle de Monſeigneur, & ſes deux autres ſœurs toujours à celle du Roi; il y avoit dans un coin de la même pièce, cinq ou ſix couverts où, ſans affectation, ſe mettoient tantôt les unes, tantôt les autres, qui n'étoient cependant tenus par perſonne.

Celle du Roi étoit plus proche du grand ſalon, l'autre plus voiſine des fenêtres & de la porte, par où, ſortant de dîner, le Roi alloit chez madame de Maintenon qui alors dînoit ſouvent à la table du Roi, ſe mettoit vis à vis de lui (les tables alors étoient rondes), ne mangeoit jamais qu'à celle-là & ſoupoit toujours chez elle. Pour expliquer le fait, il falloit mettre ce tableau au net.

Les princeſſes n'étoient que légèrement recommandées, & madame la princeſſe de Conti, intérieurement de fort mauvaiſe humeur du goût de Monſeigneur pour la Chouin, qu'elle ne pouvoit ignorer, & dont elle n'oſoit donner aucun ſigne.

A un dîner, pendant lequel Monſeigneur étoit à la chaſſe, & où ſa table étoit tenue par madame la princeſſe de Conti, le Roi s'amuſa

à badiner avec madame la ducheſſe, & ſortit de cette gravité qu'il quittoit rarement, & à la ſurpriſe de la compagnie, jouoit avec elle aux olives : cela fit boire quelques coups à madame la ducheſſe ; le Roi fit ſemblant d'en boire un ou deux, & cet amuſement dura juſqu'au fruit. A la ſortie de table, le Roi paſſant devant madame la princeſſe de Conti, pour aller chez madame de Maintenon, choqué peut-être du ſérieux qu'elle lui marqua, lui dit aſſez ſobrement que ſa gravité ne s'accommodoit pas de leur ivrognerie.

La princeſſe piquée, laiſſa paſſer le Roi, puis ſe tournant vers madame de Châtillon dans ce moment de chaos, où chacun ſe lavoit la bouche, lui dit qu'elle aimoit mieux être grave que ſac à vin, entendant quelques repas alongés que ſes ſœurs avoient faits depuis peu enſemble.

Ce mot fut entendu de madame la ducheſſe de Chartres, qui répondit aſſez haut de ſa voix lente & tremblante, qu'elle aimoit mieux être ſac à vin que ſac à guenilles, par où elle entendoit Clermont & des officiers des gardes-du-corps qui avoient été les uns chaſſés, les autres éloignés à cauſe d'elle.

Ce mot fut ſi cruel qu'il ne reçut point

de repartie & qu'il courut ſur le champ par Marly & de là dans Paris & par-tout. Madame la ducheſſe qui avoit bien de la grâce & de l'eſprit & l'art des chanſons ſalées, en fit d'étranges ſur le même ton. Le Roi inſtruit de ces tracaſſeries, entra dans celles qu'il trouva de part & d'autre trop fortes : Monſeigneur s'en mêla auſſi. Il leur donna un dîner à Meudon où madame la princeſſe de Conti alla ſeule & arriva la première, les deux autres y furent menées par Monſieur ; elles ſe parlèrent peu, tout fut aride, & elles revinrent de tout point comme elles étoient allées.

La fin de cette année fut orageuſe à Marly. Madame la ducheſſe de Chartres & madame la ducheſſe plus ralliées par l'averſion de madame la princeſſe de Conti, ſe mirent au voyage ſuivant à un repas rompu, après le coucher du Roi, dans la chambre de madame de Chartres au château. Monſeigneur joua tard dans le ſalon ; en ſe retirant chez lui, il montra chez les princeſſes & les trouva qui fumoient des pipes qu'elles avoient envoyé chercher au corps-de-garde Suiſſe.

Monſeigneur, qui en vit les ſuites, ſi cette odeur gagnoit, leur fit quitter cet exercice ; mais la fumée les avoit trahies. Le Roi leur

fit le lendemain une rude correction, dont la princeſſe de Conti triompha.

Cependant ces brouilleries ſe multiplièrent, & le Roi, qui avoit eſpéré qu'elles finiroient d'elles-mêmes, s'en ennuya, & un ſoir à Verſailles, après ſouper, dans ſon cabinet, il leur parla très-fortement & conclut par leur aſſurer que s'il en entendoit parler davantage, elles auroient chacune des maiſons de campagne où il les enverroit pour long-temps, & où il les trouveroit fort bien. La menace eut ſon effet, & le calme & la bienſéance les réunirent, & ſuppléèrent à l'amitié.

Supplément à l'article du Cardinal Dubois, inſéré dans le troiſième volume des Mémoires de Saint-Simon, relativement à l'Archevêché de Cambray.

MONSIEUR le duc d'Orléans moins touché de raiſon (*a*) auſſi mauvaiſes, qu'embarraſſé de réſiſter à l'ardeur de la pourſuite

(*a*) Il étoit queſtion de la demande que faiſoit à M. le Régent, l'abbé Dubois, de l'archevêché de Cambray qui venoit de vaquer.

d'un homme qu'il n'avoit plus accoutumé d'oſer contredire ſur rien, chercha à ſe tirer d'affaires, & lui dit : Tu es un ſacré.... & » qui eſt l'autre qui voudra te ſacrer ? Ah ! » s'il ne tient qu'à cela, reprit vivement » l'abbé, l'affaire eſt faite, je ſais qui me » ſacrera, & il n'eſt pas loin d'ici. Eh ! qui » diable eſt celui-là, répondit le Régent, qui » oſera te ſacrer ? Voulez-vous le ſavoir, » repliqua l'abbé, & ne tient-il qu'à cela en- » core une fois ! Eh bien qui ? dit le Régent. » Votre premier aumônier qui eſt là dehors, » il ne demandera pas mieux, je m'en vais » le lui dire ». Puis il embraſſe les jambes de M. le duc d'Orléans, qui demeura court & pris ſans avoir la force du refus. Dubois ſort, tire l'évêque de Nantes, à part, lui dit qu'il a Cambray, le prie de le ſacrer, & il en tire la promeſſe : à l'inſtant rentre, il caracole, dit à M. le duc d'Orléans qu'il vient de parler à ſon premier aumônier qui lui a promis de le ſacrer, remercie, loue, admire, ſcelle de plus en plus ſon affaire en la comptant faite & en perſuadant le Régent qui n'oſa jamais dire non. C'eſt de la ſorte que Dubois ſe fit archevêque de Cambray. L'extrême ſcandale de cette nomination fit un étrange bruit : tout impudent qu'étoit Dubois,

il en fut extrêmement embarrassé, & M. le duc d'Orléans si honteux, qu'on remarqua bientôt qu'on lui faisoit peine de lui en parler.

Plus la nomination & l'ordination de l'abbé Dubois avoient fait de bruit, de scandale & d'horreur, plus les préparatifs superbes de son sacre l'augmentoient, & plus l'indignation en éclatoit contre M. le duc d'Orléans. Je fus donc le trouver la veille de cet étrange sacre, & d'abordée, je lui dis ce qui m'amenoit, je le fis ressouvenir que je ne lui avois jamais parlé de la nomination de l'abbé Dubois, parce qu'il savoit bien que je ne lui parlois jamais de choses faites; que je ne lui en parlerois pas encore, si je n'avois appris qu'il devoit aller le lendemain à son sacre; que je me tairois avec lui de la façon dont il se feroit, tel qu'il ne pourroit mieux être si l'usage étoit encore de faire des princes du sang évêques, & qu'il fût question de son second fils; parce que je regardois la chose comme déjà faite; mais que mon attachement pour lui ne me permettoit pas de lui cacher l'épouvantable effet que faisoient universellement une nomination de tous points si scandaleuse; une ordination si sacrilége, des préparatifs de sacre si inouis pour un homme de l'extraction, de l'état, des mœurs & de la vie de l'abbé Du-

bois; non pour lui reprocher ce qui n'étoit plus réparable, mais pour qu'il sût à quel point en étoit la générale indignation contre lui, & que de là il conclût que ce seroit pour lui y mettre le comble en allant lui-même à ce sacre. Je le conjurai de sentir que ce seroit ce contraste avec l'usage non seulement de fils de France, mais de prince du sang, de n'aller jamais à aucun sacre, parce que je n'appelois pas y aller, la curiosité d'en voir un une fois dans leur vie; que les Rois & les personnes royales avoient eue quelquefois. J'ajoutai qu'à l'opinion que sa vie & ses discours ne donnoient que trop continuellement de son défaut de toute religion, on ne manqueroit pas de dire, de croire & de répandre, qu'il alloit à ce sacre pour se moquer de Dieu & insulter son église, que l'effet de cela étoit horrible & toujours fort à craindre, & qu'on y ajouteroit avec raison que l'orgueil de l'abbé Dubois abusoit de lui; en outre que ce trait public de dépendance par une démarche si étrangement nouvelle & déplacée, lui attireroit une haine, un mépris, une honte dont les suites étoient à redouter; que je ne lui en parlois qu'en serviteur vraiment désintéressé, que son absence ou sa présence à ce sacre ne changeroit rien à la fortune de l'abbé Dubois, qui ne seroit ni

plus ni moins archevêque de Cambray, & n'obſcurciroit en rien la ſplendeur préparée pour le ſacre; qu'en vérité c'en étoit bien aſſez pour un Dubois, ſans proſtituer aux yeux de toute la France, & bientôt après de l'Europe, par la baſſeſſe inouie d'une démarche, où on verroit bien que l'extrême pouvoir de Dubois ſur lui l'auroit entraîné de force. Je finis par le conjurer de n'y pas aller, & par lui dire qu'il ſavoit en quels termes actuels l'abbé Dubois & moi nous étions enſemble, que j'étois le ſeul homme de marque qu'il n'eût point convié, que nonobſtant tout cela, s'il me vouloit promettre & me tenir ſa parole de ne point aller à ce ſacre, je lui donnerois la mienne d'y aller moi, & d'y demeurer pendant toute la cérémonie, quelque horreur que j'en euſſe, & quelque bleſſé que je fuſſe de ce que cela feroit ſurement débiter. Ce trait de courtiſan étoit pour me raccommoder avec lui, moi ſi éloigné d'une pareille miſère, & qui oſois me vanter, puiſqu'il le faut aujourd'hui, d'avoir juſqu'à ce moment conſervé chèrement toute ma vie mon *pucelage* ſur les baſſeſſes.

Ce propos, vivement prononcé & encore plus librement & plus énergiquement étendu, fut écouté d'un bout à l'autre: je fus

ſurpris qu'il me dit que j'avois raiſon, que je lui ouvrois les yeux, plus encore qu'il m'embraſsât, me dit que je lui parlois en véritable ami, & qu'il me donnoit ſa parole & me la tiendroit, de ne point aller au ſacre. Nous nous ſéparâmes là deſſus, moi le confirmant encore, lui promettant de nouveau que j'irois, & lui me remerciant de cet effort. Il n'eut nulle impatience, nulle envie que je m'en allaſſe, car je le connoiſſois bien & l'examinois juſqu'au fond de l'ame, & ce fut moi qui le quittai bien content de l'avoir détourné d'une ſi honteuſe démarche & ſi extraordinaire. Qui n'eût dit qu'il ne m'eût tenu ſa parole, car on va voir qu'il le vouloit, mais on va voir auſſi ce qui arriva.

Quoique je me cruſſe bien aſſuré là deſſus, néanmoins la facilité, & l'extrême foible du prince, & l'empire ſur lui, & l'orgueil de l'abbé Dubois, m'engagèrent à prendre le plus ſûr : avant que d'aller au ſacre, j'envoyai aux nouvelles le lendemain matin au Palais-Royal, & cependant je fis tenir mon carroſſe tout prêt pour tenir ma parole ; mais je fus bien confus, quelque accoutumé que je fuſſe aux misères de M. le duc d'Orléans, quand celui que j'avois envoyé voir ce qui ſe paſſoit, revint & me rapporta qu'il venoit

de voir M. le duc d'Orléans monter dans ſon carroſſe & environné de toute la pompe des rares jours de cérémonie, partir pour aller au ſacre: je fis ôter mes chevaux & m'enfonçai dans mon cabinet. Le ſurlendemain j'appris par un favori de madame de Parabère, qui étoit lors la régnante, mais qui n'étoit pas fidelle, qu'étant, la nuit qui précéda le ſacre, avec M. le duc d'Orléans au Palais-Royal, il s'étoit aviſé de lui parler de moi avec éloge & avec ſentiment ſur mon amitié pour lui, & que, plein de ce que je venois de lui repréſenter, d'après mon avis il n'iroit point au ſacre dont il me ſavoit le meilleur gré du monde.

La Parabère me loua, convint que j'avois raiſon mais ſa concluſion fut qu'il iroit : M. le duc d'Orléans ſurpris, lui dit qu'elle étoit folle. — » Folle, ſoit, mais vous irez. — Et moi je te dis que je n'irai point. — Si, vous dis-je, vous irez. — Mais cela eſt admirable! tu dis que M. de Saint-Simon a raiſon; & au fond, pourquoi donc irois-je? — Parce que je le veux. — En voici d'une autre, eh! pourquoi veux-tu que j'y aille? quelle folie eſt cela? — Pourquoi?... parce que... — Oh! parce que! parce que ce n'eſt pas là parler, dis donc pourquoi, ſi tu peux... Après quelque

diſpute : Voulez-vous donc abſolument le ſavoir ? C'eſt que vous n'ignorez pas que l'abbé Dubois & moi avons eu, il n'y a pas quatre jours, maille à partir enſemble, & qui n'eſt pas encore bien finie. C'eſt un diable qui furète tout, il ſaura que nous avons cauſé ce ſoir enſemble ; ſi demain vous n'allez pas à ſon ſacre, il ne manquera pas de croire que c'eſt moi qui vous en ai empêché, rien ne le lui pourra ôter de ſa tête, il ne me le pardonnera pas ; il me fera cent tracaſſeries & cent noirceurs auprès de vous, & finira par nous brouiller : or, c'eſt ce que je ne veux pas, & c'eſt pour cela que je veux que vous alliez à ſon ſacre, quoique M. de S.-Simon ait raiſon ». Là deſſus débat aſſez foible, réſolution & promeſſe d'aller au ſacre, qui fut bien fidellement exécutée. Le lendemain la Parabère étant chez elle avec un de ſes galans, lui raconta cette hiſtoire, tant elle la trouvoit plaiſante. Par cette même raiſon le galant la rendit à M. de Biron, qui le ſoir même me la conta. Je déplorai avec lui les chaînes du Régent, à qui je n'ai jamais parlé depuis de ce ſacre, ni lui à moi ; mais il fut après bien honteux, bien embarraſſé avec moi. Je n'ai point ſu s'il pouſſa la foibleſſe juſqu'à conter à l'abbé Dubois ce que je lui avois dit pour l'empêcher d'aller au ſacre, ou s'il en fut

informé par la Parabère, pour ſe faire un mérite auprès de lui d'avoir fait changer M. le duc d'Orléans là deſſus, & faire montre de ſon crédit; mais il en fut très-parfaitement informé, & ne me l'a jamais pardonné. J'ai ſu depuis par madame de Bellille qui l'avoit dit à M. le Blanc & à lui, que de toutes les contradictions que je lui avois fait eſſuyer, même du danger preſſant où je l'avois mis quelquefois, rien ne l'avoit ſi profondément touché & bleſſé juſqu'au fond de l'ame, que d'avoir voulu empêcher M. le duc d'Orléans d'aſſiſter à ſon ſacre, duquel il eſt maintenant temps de parler.

Tout y parut également ſuperbe & choiſi, pour faire éclater la faveur démeſurée d'un miniſtre éperdu d'orgueil & d'ambition ſans bornes, la ſervitude la plus publique & la plus démeſurée où il avoit réduit ſon maître, & l'audace effrénée de s'en parer, en la manifeſtant aux yeux de toute la France avec le plus grand éclat, & de là à ceux de toute l'Europe à qui il vouloit apprendre de la manière la plus éclatante, que *lui* étoit entièrement le maître de la France, ſoit pour le dedans, ſoit pour le dehors, ſous un nom qui n'étoit qu'une vaine écorce, & qu'à *lui* ſeul il falloit s'adreſſer pour quelque grâce & pour

quelqu'affaire que ce fût, comme à l'unique diſpenſateur & au ſeul véritable arbitre de toutes choſes en France.

Dubois n'avoit point perdu de temps en actions de grâces de tout ce qu'il venoit de recevoir. Ce fut un nouveau ſcandale qui réveilla & qui aggrava le premier. Il venoit, à ce que dit plaiſamment le duc de Mazarin, de faire ſa première communion (*a*).

ANECDOTE du Mariage de Dubois.

DUBOIS étoit marié depuis longues années, par conſéquent fort obſcurément. Il paya bien ſa femme pour ſe taire; mais lorſqu'il ſe vit dans les dignités de l'Égliſe, il en fut fort embarraſſé. Sa baſſeſſe ne lui laiſſoit que les élévations eccléſiaſtiques, & il étoit toujours dans les tranſes que ſa femme ne l'y fît échouer.

Son mariage s'étoit fait dans le Limoſin, & célébré dans une paroiſſe de village. Nommé à l'archevêché de Cambray, il prit le parti de

(*a*) Ce mot regarde le ſous-diaconat, le diaconat & la prêtriſe que M. de Breſſon, évêque de Nantes, premier aumônier de M. le duc d'Orléans, donna tous en un ſeul jour à l'abbé Dubois, ſans aucune retraite pour s'y préparer.

ſe confier à l'intendant de la province, & de le conjurer de n'oublier rien pour enlever les preuves de ſon mariage avec adreſſe & ſans bruit.

Dans la poſture où Dubois étoit déjà, le jeune intendant vit les cieux ouverts pour lui, s'il pouvoit réuſſir à rendre au premier miniſtre un ſervice ſi délicat & ſi important. Il avoit de l'eſprit, & il s'en ſervit. Il s'en retourna donc promptement dans ſon intendance; & bientôt après, ſous prétexte d'une légère tournée pour quelqu'affaire ſubite, il s'en alla ſuivi de deux ou trois valets ſeulement, arrangeant ſon voyage de façon qu'il tomba à une heure de nuit dans le village où le mariage avoit été célébré. Il alla deſcendre chez le curé, faute d'hôtellerie, lui demanda familièrement la *paſſade*, comme un homme que la nuit avoit ſurpris, qui mouroit de faim & deſoif, & ne pouvoit aller plus loin.

Le bon curé tranſporté d'aiſe d'héberger M. l'intendant, prépara à la hâte ce qu'il put trouver, & eut l'honneur de ſouper tête à tête avec lui; tandis que la ſervante régala les deux valets, dont l'intendant ſe défit ainſi avec adreſſe, pour demeurer ſeul avec le curé.

M. l'intendant fit ſemblant de trouver le

ſouper bon, & le vin encore meilleur. Le curé, charmé de ſon hôte, ne ſongea qu'à le *renforcer*, comme on dit dans la province. Le broc étoit ſur la table; ils s'en verſoient tour à tour avec une familiarité, qui tranſportoit le bon curé.

Cependant l'adroit intendant, qui avoit ſon projet, en vint à bout, & enivra le bonhomme à ne pouvoir ſe ſoutenir, ni voir, ni proférer un mot. Alors il ſongea à profiter de ce qu'il en avoit tiré dans le premier quart-d'heure du ſouper. Il lui avoit demandé ſi ſes regiſtres étoient en bon ordre, & depuis quel temps; & ſous prétexte de ſureté contre les voleurs, où il les tenoit & où il en gardoit les clefs : tellement que dès que ce convive ſe fut bien aſſuré que le curé ne pouvoit faire uſage d'aucun de ſes ſens, il ſe ſaiſit des clefs, ouvrit l'armoire, en tira le regiſtre des mariages qui contenoit l'année dont il avoit beſoin, détacha bien proprement la feuille qu'il cherchoit, &, malheur aux autres mariages qui ſe trouvèrent ſur la même feuille, la mit dans ſa poche, & rétablit le regiſtre où il l'avoit pris.

L'intendant ne ſongea plus après ce coup qu'à attendre le crépuſcule du matin, pour s'en aller; il laiſſa le bon curé cuvant pro-

fondément ſon vin, & donna quelques piſtoles à la ſervante. Il s'en alla tout de ſuite à Brives, chez le notaire dont il s'étoit bien informé, qui avoit l'étude & les papiers de celui qui avoit fait le contrat de mariage, ſe renferma avec lui, & par perſuaſion ou d'autorité, il ſe fit remettre la minute de ce fatal contrat, qu'il paya fort cher. Il manda enſuite la femme, des mains de qui Dubois avoit déjà ſu tirer l'expédition de leur contrat de mariage, la menaça des plus profonds cachots, ſi elle oſoit jamais dire une ſeule parole de ſon mariage, & lui promit monts & merveilles en ſe taiſant; il l'aſſura de plus que ce qu'elle pourroit faire & dire ſeroit en pure perte, parce qu'on avoit mis bon ordre à ce qu'elle ne pût rien prouver.

Les deux importantes pièces enlevées au curé & au notaire, furent remiſes à Dubois, qui ſut récompenſer magnifiquement celui qui avoit ſi bien répondu à ſa confiance & à ſes déſirs.

La femme n'oſa prononcer le nom de ſon mari. Elle vint s'établir à Paris, après ſa mort, & on lui donna *gros* ſur ce qu'il laiſſoit d'immenſe. Elle a vécu obſcure, mais fort à ſon aiſe, & eſt morte plus de vingt ans après lui, ſans laiſſer d'enfans.

Un autre Dubois à qui le cardinal ſon frère avoit donné la charge de ſecrétaire du cabinet du Roi, & une place des ponts & chauſſées, & qui étoit bon & honnête homme, vécut toujours fort bien avec ſa belle-ſœur. Il étoit aſſez mauvais médecin de village dans ſon pays, lorſque ſon frère le fit venir à Paris, quand il fut ſecrétaire d'état.

Dans la ſuite cette hiſtoire a été ſue & n'a été déſavouée & contredite de perſonne.

AUTRES Remarques & Anecdotes concernant le Cardinal Dubois.

ON a bien des exemples de prodigieuſes fortunes, pluſieurs même de gens de rien, mais il n'y en a point, de gens deſtitués de tous talens qu'elle y porte, & qui la ſoutiennent.

Quel étoit le cardinal Dubois? Si on en excepte la baſſe & obſcure intrigue, ſon eſprit étoit fort ordinaire ſon ſavoir des plus communs, ſa capacité nulle, ſon extérieur d'un furet, mais de cuiſtre, ſon débit déſagréable, par articles, toujours incertain, la fauſſeté écrite ſur ſon front, ſes mœurs ſans aucune meſure pour pouvoir être cachées,

des fougues qui pouvoient paſſer pour des accès de folie, ſa tête incapable de pouvoir contenir plus d'une affaire à la fois, & lui d'y en mettre & d'en ſuivre aucune que pour ſon intérêt perſonnel, rien de ſacré, nulle ſorte de liaiſons reſpectée, mépris déclaré de foi, de parole d'honneur, de probité, de vérité, pratique continuelle de ſe faire un jeu de toutes ces choſes, voluptueux autant qu'ambitieux, voulant tout en tout genre, ſe comptant lui ſeul pour tout, & tout ce qui n'étoit point lui pour rien, & regardant comme la dernière démence de penſer & d'agir autrement; avec cela doux, ſouple, louangeur, admirateur, prenant toutes ſortes de formes avec la plus grande facilité, & revêtant toutes ſortes de perſonnages & ſouvent contradictoires pour arriver aux différens buts qu'il ſe propoſoit, & néanmoins très-peu capable de ſéduire, ſon raiſonnement par élans, par bouffées, entortillé même involontairement, peu de ſens & de juſteſſe, le déſagrément le ſuivoit par-tout: néanmoins des pointes de vivacité plaiſantes quand il vouloit qu'elles ne fuſſent que cela en des narrations amuſantes, mais déparées par l'élocution, qui auroient été bonnes ſans ce bégayement dont ſa fauſſeté lui avoit fait une

habitude, par l'incertitude qu'il avoit toujours à répondre & à parler.

Avec de tels défauts, il eſt peu concevable que le ſeul homme qu'il ait ſu ſéduire ait été M. le duc d'Orléans qui avoit tant d'eſprit, de juſteſſe dans l'eſprit & qui ſaiſiſſoit ſi promptement tout ce qui ſe pouvoit connoître des hommes. Il le gagna enfant dans ſes fonctions de précepteur, il s'en empara jeune homme en favoriſant ſon penchant pour la liberté, le faux bel air, l'entraînement & la débauche, le mépris de toute règle, lui gâtant par les odieux principes des libertins ſavans le cœur, l'eſprit & la conduite, dont ce pauvre prince ne put jamais ſe délivrer, non plus que des ſentimens contraires à la raiſon & à la vérité.

Dubois inſinué de la ſorte, n'eut d'étude plus chère que de ſe conſerver bien par tous moyens avec ſon maître, à la faveur duquel tous ſes avantages étoient attachés, qui n'alloient pas loin alors, mais, tels qu'ils fuſſent, étoient conſidérables pour le valet du curé de Saint-Euſtache, puis de Saint-Laurent: il ne perdit donc jamais de vue ſon prince dont il connoiſſoit tous les grands talens & tous les grands défauts qu'il avoit ſu mettre à profit & qu'il y mettoit tous les jours, dont

l'extrême foibleſſe étoit le principal & l'eſpérance la mieux fondée de Dubois; ce fut auſſi elle qui le contint dans les divers délaiſſemens qu'il éprouva.

Quand il fut devenu le véritable maître, toute ſon application ſe tourna à ce que le duc d'Orléans, dont il connoiſſoit tout le *gliſſant*, ne lui échappât point; il s'épuiſa à épier tous les momens de ce prince, ce qu'il faiſoit, qui il voyoit, les temps qu'il donnoit à chacun, ſon humeur, ſon viſage, ſes propos, & l'iſſue de chaque audience, ou de chaque partie de plaiſir, qui en étoit, quels propos & par qui tenus, & à combiner toutes ces choſes, ſurtout, à effrayer, à effaroucher, pour empêcher qui que ce fût d'être aſſez hardi pour aller droit au prince, & à rompre toutes meſures à qui en avoit la témérité ſans en avoir obtenu ſon congé & ſon aveu. C'étoient les eſpionnages qui occupoient toutes ſes journées, ſur leſquels il régloit toutes ſes démarches; il les employoit à tenir le monde ſans exception de ſi court, que tout ne fût que dans ſa main, affaires, grâces, & juſqu'aux plus petites bagatelles, & à faire échouer tout ce qui oſoit eſſayer de lui paſſer entre les doigts, & il ne le pardonnoit pas aux eſſayeurs qu'il pourſuivoit par-tout d'une façon im-

placable. Cette application & quelque écorce indiſpenſable d'ordres à donner raviſſoient tout ſon temps, en ſorte qu'il étoit devenu inabordable, hors quelques audiences publiques, ou quelques autres aux miniſtres étrangers, encore la plupart d'entr'eux ne le pouvoient joindre & ſe trouvoient réduits à l'attendre aux paſſages ſur des eſcaliers & en d'autres endroits par leſquels il déroboit ſa ſortie, où il ne s'attendoit pas à les rencontrer.

Il jeta une fois dans le feu une quantité prodigieuſe de paquets de lettres toutes fermées & de toutes perſonnes, puis s'écria d'aiſe qu'il ſe trouvoit alors à ſon courant : à ſa mort il s'en trouva des milliers toutes cachetées; ainſi tout demeuroit en arrière en tout genre, ſans que perſonne, même des miniſtres étrangers, oſaſſent s'en plaindre à M. le duc d'Orléans, & ſans que ce prince, tout livré à ſes plaiſirs & toujours ſur le chemin de Verſailles à Paris, prît la peine d'y penſer, bien ſatisfait de ſe trouver dans cette liberté, & ayant ſuffiſamment de bagatelles dans ſon portefeuille pour remplir ſon travail avec le Roi, telles que des *bons* à lui faire mettre aux départemens arrêtés, ou aux demandes des emplois ou des bénéfices vacans.

Ainſi aucune affaire n'étoit preſque décidée,

dée, & tout demeuroit & tomboit en *chaos*. Pour gouverner de la ſorte, il n'eſt pas beſoin de capacité; deux mots à chaque miniſtre chargé d'un département, & quelqu'attention à garnir les conſeils devant le roi, des dépêches les moins importantes, brochant les autres ſeul avec M. le duc d'Orléans, puis les laiſſant preſque toutes en arrière, faiſoient tout le travail du premier miniſtre, & l'eſpionnage, les avis de l'intérieur de M. le duc d'Orléans, les combinaiſons de ces choſes, les parades, les adreſſes, les batteries emportoient le reſte du temps. Ses emportemens pleins d'injures & d'ordures, dont ni homme, ni femme, de quelque rang & de quelque conſidération qu'ils fuſſent, ne mettoient perſonne à couvert, le délivroient d'une infinité d'audiences, parce qu'on aimoit mieux aller par des biais ſubalternes ou laiſſer périr les affaires, que s'expoſer à eſſuyer ſes fureurs & ſes affronts.

Ce miniſtre avoit pris pour ſecrétaire particulier un nommé Venier, qu'il avoit défroqué de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il étoit frère convers, & cet homme régloit ſes affaires depuis vingt ans avec beaucoup d'eſprit & d'intelligence. Il s'étoit fait promptement aux façons du cardinal & s'étoit mis ſur le pied de lui dire tout ce qu'il lui

plaiſoit. Un matin qu'il étoit avec le cardinal, cet étrange miniſtre demanda quelque choſe qui ne ſe trouva pas ſous ſa main; le voilà à jurer, à blaſphémer, à crier à pleine tête contre ſes commis, à dire que, s'il n'en avoit pas aſſez, il en prendroit vingt, trente, cinquante, cent, & à faire un vacarme épouvantable.

Venier l'écoutoit tranquillement; le cardinal l'interpella ſi ce n'étoit pas une choſe horrible d'être ſi mal ſervi, à la dépenſe qu'il y faiſoit, & à s'emporter tout de nouveau, & à le preſſer de répondre. — Monſeigneur, lui dit Venier, prenez un ſeul commis de plus, & lui donnez pour emploi unique de jurer & de tempêter pour vous, & tout ira bien, vous aurez beaucoup de temps de reſte, & vous vous trouverez bien ſervi. Le cardinal ſe mit à rire & s'apaiſa.

Le Cardinal Dubois & Madame de Prie Penſionnaires de l'Angleterre (a).

DUBOIS avoit été penſionnaire de l'Angleterre dont il avoit favoriſé les intérêts.

(a) Cet article eſt entièrement tronqué dans les trois volumes imprimés.

Quatre mois après ſa mort, M. le duc *bombardé* à ſa place par M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus & précepteur du Roi, qui compta faire de ce prince un fantôme de premier miniſtre & devenir lui-même le maître de l'état. M. le duc, dis-je, fut un homme fait exprès pour la fortune de l'Angleterre; poſſédé aveuglément comme il l'étoit, de madame de Prie. Avec de la beauté, l'air & la taille d'une Nymphe, beaucoup d'eſprit & pour ſon âge & pour ſon état, de la lecture & des connoiſſances, c'étoit un prodige de l'excès des plus funeſtes paſſions. Ambition, avarice, haine, vengeance, domination ſans ménagement, ſans meſure, & depuis que M. le duc fut le maître, ſans vouloir ſouffrir la moindre contradiction, ce qui rendit ſon règne, un règne de ſang & de confuſion.

Les Anglois bien au fait de notre intérieur, ſe hâtèrent de la gagner, & moyennant la même penſion qu'avoit d'eux le cardinal Dubois, tout fut bientôt conclu. Ils ne perdirent rien en perdant le cardinal tant que dura le miniſtère de M. le duc qui, mené par cette Médée, marcha totalement ſur les traces de Dubois par rapport à l'Angleterre. Le bonheur de cette couronne fut tel, que bientôt après M. le duc crut avoir beſoin d'elle. Le

Roi tomba malade, & quoique le mal ne fût point menaçant & qu'il finît en peu de jours, M. le duc en fut tellement effrayé, qu'il se releva une nuit tout nu en robe-de-chambre & monta dans la dernière antichambre du Roi, de l'appartement bas de feu Monseigneur, où M. le duc d'Orléans étoit mort, & que M. le duc avoit eu ensuite: il étoit seul, une bougie à la main; il rencontra Marechal qui passoit cette nuit-là dans cette antichambre, qui, étonné de cette apparition, alla à lui, & lui demanda ce qu'il venoit faire; il trouva un homme égaré, hors de soi, qui ne put se rassurer sur ce que Marechal lui dit de la maladie, & à qui enfin, d'effroi & de plénitude, il échappa, *que deviendrai-je?* Répondant entre haut & bas à son bonnet de nuit. *Je n'y serai pas repris, s'il en réchappe, il faut le marier.* Marechal avec qui il étoit seul à l'écart, ne fit pas semblant de l'entendre; il tâcha de lui remettre l'esprit & l'envoya se coucher: ce fut l'époque du renvoi de l'infante.

M. le duc en avoit mal usé avec le fils de M. le duc d'Orléans qui l'avoit comblé de considération, & de grâces & y avoit eu beau jeu & bon marché avec ce prince. Il redoutoit comme la mort de se voir soumis à lui, &

pour l'éviter il vouloit mettre le Roi promptement en état d'avoir des enfans ; ainſi, faiſant à l'Eſpagne une auſſi cruelle injure que la tromperie juſqu'au moment & la manière de l'exécution rendirent encore plus ſenſible, il compta bien ſur une haine irréconciliable, & ſe jeta de plus en plus du côté de l'Angleterre.

Son règne trop violent pour durer, ſe termina par n'avoir pu ſe réſoudre à ſe paſſer de madame de Prie, ni elle à laiſſer gouverner M. de Fleury, qui ſe laſſa vainement d'en avoir la réalité & de laiſſer à M. le duc la figure & l'apparence. Ce prince ſuccéda au Régent à ſa mort, le 23 décembre 1723, & finit le lundi de la Pentecôte 1726, par l'ordre que lui porta le duc de Charoſt, capitaine des gardes-du-corps, un moment après que le Roi fut parti de Verſailles pour aller à Rambouillet, de ſe retirer ſur le champ à Chantilly, où il alla à l'heure même, accompagné par un lieutenant des gardes-du-corps.

DISPOSITIONS de Louis XV à l'égard du Régent & du Cadinal Dubois.

DUBOIS prenoit des meſures pour chaſſer M. le Régent des affaires; ce n'eſt pas idée, imagination, mais réalité effective, dont il prenoit ſourdement toutes les meſures & les dimenſions. Mais le jeune Roi ne le put jamais aimer, de quoi ſon gouverneur & ſon précepteur, en cela parfaitement de concert, ſurent parfaitement le garder & l'éloigner; & M. le duc d'Orléans qui gémiſſoit ſur les fins ſous l'empire de ſa créature, tout foible à l'excès qu'il fût, ne lui auroit pas laiſſé le temps de l'expulſion, connoiſſant ſurtout les diſpoſitions du Roi, qui l'aimoit & le montroit à demi, malgré les deux même & ſa diſpoſition contraire à l'égard de Dubois.

Si on s'étonne de cette différence à l'égard de deux hommes ſi principaux, qui étoient également l'objet de la haine du maréchal de Villeroy & de l'évêque de Fréjus, un mot d'éclairciſſement ne peut être que curieux. Rien de ſi agréable que l'*énonciation* de force, & le faux palpable de toutes

les manières & de tout l'extérieur de l'abbé Dubois, même en voulant plaire. Rien de plus gracieux & de plus agréable que l'*énonciation*, l'extérieur & toutes les manières de M. le duc d'Orléans, même ſans penſer à plaire. Cette différence qui faiſoit une impreſſion naturelle ſur tout le monde, frappoit & affectoit encore plus un Roi de dix ans. Rien encore de ſi naturellement glorieux que les enfans, combien plus un enfant couronné & gâté! Le Roi étoit en effet très-glorieux, très-ſenſible, très-ſuſceptible là deſſus, où rien ne lui échappoit ſans le montrer. Dubois ne travailloit point avec lui, mais il le voyoit & lui parloit avec un air de familiarité & de liberté qui le choquoit & qui découvroit aiſément le deſſein de s'emparer de lui peu à peu ; ce que le maréchal de Villeroy, & Fréjus encore plus, redoutoient comme la mort. Tous deux faiſoient remarquer au Roi & lui expoſoient les airs peu reſpectueux & indécens de l'abbé Dubois à ſon égard, & l'éloignoient de lui, pour ainſi dire à la tâche, en lui en inſpirant de la crainte. Ils n'étoient pas en meilleures diſpoſitions à l'égard du duc d'Orléans. Le maréchal de Villeroy entre le Roi & lui, ou le ſeul Fréjus en tiers, donnoit carrière à ſa haine;

mais le Roi le craignoit & ne l'aimoit point, l'autorité ſeule lui donnoit quelque créance, mais foiblement : Fréjus, qu'il aimoit & qui avoit captivé & obtenu ſa confiance, auroit été dangereux s'il avoit aidé le maréchal contre le Régent, comme il le ſecondoit contre Dubois; mais il ſe contentoit d'éviter d'être ſuſpect au maréchal, ſe repoſoit ſur ſon bien dire, ſentoit par l'évènement du duc du Maine le danger de s'expoſer : il n'imaginoit pas alors qu'une mort ſi prématurée le porteroit au pouvoir ſuprême, le plus arbitraire, le plus long, le moins contredit, mais il ne vouloit pas nuire à ſes vues de grandes places & de grand crédit ſous M. le duc d'Orléans par l'affection du Roi, & par elle peu à peu de le faire compter avec lui ; enfin ſi l'art & la fortune pouvoient le porter juſque là, à chaſſer M. le duc d'Orléans & à s'emparer de toutes les affaires. Pour arriver là, il falloit donc deux choſes, la première, de ne ſe pas faire chaſſer avant le temps & ſe trouver perdu ſans retour avant d'avoir pu commencer à être; la ſeconde, de ſe conduire de façon à ne pas *étranger* de lui M. le duc d'Orléans le moins du monde, pour en pouvoir eſpérer facilité à ſes deſſeins, d'être, de venir en

effet ſous ſes auſpices, ſans leſquels le Roi, quoique majeur, ne l'auroit pas mis, dans le conſeil encore moins, en influence & en autorité, & pour cela ménager le Régent avec un extrême ſoin, ſans rien non ſeulement d'affecté, moins encore d'apparent, & ſe repoſer contre lui ſur le maréchal de Villeroy, avec une approbation la plus tacite qu'il pourroit, en attendant un âge fait du Roi, un progrès plus ſolide dans ſa confiance, une place dans ſon Conſeil qui lui procurât moyen & caractère de profiter, même de faire naître des conjonctures qui lui donnaſſent ouvertures à devenir le maître & à renvoyer le duc d'Orléans.

Ce prince n'approchoit jamais du Roi en public, en quelque particulier qu'il fût, & qu'avec le même air de reſpect qu'il ſe préſentoit devant le feu Roi. Jamais la moindre liberté, bien moins de familiarité, mais avec grâce, ſans rien d'impoſant par l'âge & par la place, converſations à ſa portée & à lui & devant lui, avec quelque gaieté, mais très-meſurée, & qui ne faiſoit que bannir le vide du ſérieux, & doucement apprivoiſer l'enfant. Travaillant avec lui, il le faiſoit légèrement pour lui marquer que rien ne devoit ſe faire ſans lui en rendre compte, ce qu'il proportionnoit

& couvertement à la portée de ſon âge, & toujours avec l'air du miniſtre ſous le Roi. Sur les choſes à donner, gouvernemens, places de toutes ſortes, bénéfices, penſions, il les propoſoit, parcouroit brièvement les raiſons des demandeurs, propoſoit celui qui devoit être le préféré, ne manquoit jamais d'ajouter qu'il lui diſoit ſon avis comme il y étoit obligé, mais que ce n'étoit pas à lui à donner, que le Roi étoit le maître, & qu'il n'avoit qu'à choiſir & décider. Quelquefois même il l'en preſſoit, quand le choix étoit peu important, &, ſi rarement le Roi paroiſſoit pencher pour quelqu'un, car le Roi étoit trop glorieux & trop timide pour s'en bien expliquer, M. le duc d'Orléans y avoit toujours grande attention; il lui diſoit avec grâce qu'il ſe doutoit de ſon goût, & tout de ſuite : » Mais n'êtes-vous pas le maître? Je ne ſuis ici que pour vous rendre compte, vous propoſer, recevoir vos ordres & les exécuter ». Et à l'inſtant la choſe étoit légèrement donnée, ſans la faire valoir le moins du monde, & il paſſoit tout auſſi-tôt à autre choſe.

Cette conduite en particulier & en public, ſurtout cette manière de travailler avec le petit monarque, le charmoit; il ſe croyoit un

homme, il comptoit régner, & en ſavoir tout le gré à celui qui le faiſoit ainſi régner. Le Régent & les particuliers n'y couroient pas grand riſque. Le Roi ſe ſoucioit peu & rarement, & comme il a été remarqué, étoit trop glorieux & trop timide pour le montrer ſouvent, beaucoup moins pour rien demander. M. le duc d'Orléans étoit encore fort attentif à bien traiter tout ce qui environnoit le Roi de près avec familiarité, pour s'en faire un groupe bienveillant, & à chercher des grâces à ceux pour qui on pouvoit croire que le Roi avoit quelque affection. Cela ſervoit encore merveilleuſement à M. le duc d'Orléans dans des temps de grâces & des occaſions de places importantes, ſur leſquelles le Roi auroit montré un goût d'enfant. Comme il étoit prévenu par expérience de la façon dont M. le duc d'Orléans en uſoit là deſſus avec lui, cela donnoit à ce prince la liberté & la facilité de repréſenter au Roi l'importance du poſte, & les qualités néceſſaires pour le remplir, d'inſiſter, mais en lui diſant toujours qu'il étoit le maître, qu'il n'avoit qu'à prononcer, qu'il le ſupplioit ſeulement de ne pas trouver mauvais qu'il lui eût dit ſes raiſons, parce qu'il étoit de ſon devoir de le faire, & après de lui obéir. Il n'en falloit pas davantage, le

Roi ſe rendoit gaiement & ſans chagrin ; mais ces ſortes de cas n'arrivoient preſque jamais. Le maréchal de Villeroy étoit toujours en tiers à ce travail : par lui ou par le Roi, il étoit difficile que M. de Fréjus ne ſût ce qui ſe paſſoit à chaque travail, de cette conduite du Régent, & que le Roi, qui avoit des tête-à-tête avec ſon précepteur, que le maréchal de Villeroy, qui en enrageoit, ne pouvoit empêcher, ne témoignât ſouvent combien il étoit content de M. le duc d'Orléans. Il n'en falloit pas davantage pour le tenir en bride, & laiſſer au maréchal les moyens qu'il avoit de vouloir doucement primer & ruminer les diſcours contre le Régent, qui ne pouvoient plaire au Roi dans la diſpoſition favorable où M. le duc d'Orléans le tenoit continuellement pour lui.

JUGEMENT concernant MM. du Maine & de Toulouſe, par rapport au rang de Prince du Sang (a).

MONSIEUR le duc d'Orléans dit, dans le conſeil de régence : « Qu'il avoit jugé le » procès qui s'étoit élevé entre les princes du » ſang & les légitimés »; ce fut le terme dont il uſa, ſans y ajouter celui de princes ; qu'il avoit eu alors ſes raiſons pour n'en pas faire davantage, mais qu'il n'étoit pas moins obligé de faire juſtice aux pairs de France, qui l'avoient en même temps demandée au Roi par une requête en corps, que Sa Majeſté

(a) Un édit rendu par Louis XIV, en 1714, donnoit aux princes légitimés le droit de ſuccéder à la couronne après les princes du ſang, & une déclaration du 13 Mai 1715, leur permettoit de prendre le titre & la qualité de princes du ſang : cet édit & cette déclaration furent révoqués le 2 Juillet 1717, par un jugement de M. le duc d'Orléans, en préſence des Princes du ſang & des Pairs : ce coup d'autorité & de juſtice ne fit que redoubler la haine que le duc, & ſurtout la ducheſſe du Maine, avoient conçue contre le Régent. L'année ſuivante, on découvrit la conſpiration des Eſpagnols contre l'adminiſtration du duc d'Orléans ; mais comme le marquis de Cellamare apprit à temps que ſon courrier, l'abbé Porto-Carrero, avoit été arrêté à Poitiers, & qu'on lui avoit enlevé ſes paquets pour l'Eſpagne, il eut le temps de brûler tous ſes papiers & de faire diſparoître les preuves qui pouvoient convaincre le duc & la ducheſſe du Maine d'avoir eu quelque part à ce complot dangereux.

avoit reçue elle-même, & que lui-même, Régent, avoit communiquée aux légitimés; que cette juſtice ne pouvoit plus ſe différer à un corps auſſi illuſtre, compoſé de tous les grands du royaume, des premiers ſeigneurs de l'état, des perſonnes les plus grandement revêtues, & dont la plupart s'étoient diſtinguées par les ſervices qu'elles avoient rendus à l'état, que s'il avoit eſtimé, au temps de leur requête, n'y devoir pas répondre, il ne ſe ſentoit que plus preſſé de ne plus différer une juſtice qui ne pouvoit plus demeurer ſuſpendue, & que tous les pairs déſiroient de préférence à tout; que c'étoit avec douleur qu'il voyoit des *gens*, ce fut le mot dont il ſe ſervit, qui lui étoient ſi proches, montés à un rang dont ils étoient les premiers exemples, & qui avoit continuellement augmenté contre toutes les lois; qu'il ne pouvoit ſe fermer les yeux à la vérité; que la faveur de quelques princes, & encore bien nouvellement, avoit interverti le rang des pairs; que le préjudice fait à cette dignité n'avoit duré qu'autant que l'autorité qui avoit forcé les lois; qu'ainſi les ducs de Joyeuſe & d'Eſpagne, ainſi meſſieurs de Vendôme avoient été remis en règle & en leur rang d'ancienneté parmi les pairs auſſi-tôt après la mort

d'Henri III & d'Henri IV ; que M. de Beaufort n'avoit point eu d'autre rang ſous les yeux du feu Roi, ni M. de Verneuil, que le Roi fit duc & pair en 1663, avec treize autres, & qui furent reçus au parlement, le Roi y tenant ſon lit-de-juſtice avec eux, & y prit place après tous les pairs, les anciens y ſéant, & n'y en a jamais eu d'autres. Que l'équité, le bon ordre, la cauſe de tant de perſonnes ſi conſidérables, & la première dignité de l'état, ne lui permettoient pas un plus long déni de juſtice : que les légitimés avoient eu tout le temps de répondre, mais qu'ils ne pouvoient alléguer rien de valable contre la force des lois & des exemples ; qu'il ne s'agiſſoit que de faire droit ſur une requête pour un procès exiſtant & pendant, qu'on ne pouvoit pas dire qui ne fût pas inſtruit ; que pour y prononcer, il avoit fait dreſſer la déclaration dont M. le garde-des-ſceaux alloit faire lecture, pour la faire enregiſtrer après au lit-de-juſtice que le Roi alloit tenir.

Un ſilence profond ſuccéda à un diſcours ſi peu attendu, & qui commença à développer l'énigme des bâtards ſur leur ſortie. Il ſe peignit un brun ſombre ſur quantité de viſages. La colère étincela ſur celui des maréchaux de Villars, de Bezons, & d'Eſſiat,

même du maréchal d'Eſtrées. Tallard devint ſtupide quelques momens, & le maréchal de Villeroy perdit toute contenance. Je ne pus voir celle du maréchal d'Huxelles, que je regrettai beaucoup, ni celle du duc de Noailles, que de biais, par-ci par-là. J'avois la mienne à compoſer, ſur qui tous les yeux paſſoient ſucceſſivement. J'avois ſur mon viſage une couche de plus de gravité & de modeſtie. Je gouvernois mes yeux avec lenteur, & ne regardois *qu'hors*, totalement pour le haut, dès que le Régent ouvroit la bouche ſur cette affaire.

M. le duc m'avoit jeté un regard triomphant, qui penſa démonter tout mon ſérieux, qui m'avertit de le redoubler & de ne plus m'expoſer à trouver ſes yeux ſur les miens. Contenu de la ſorte, attentif à dévorer l'air de tous, préſent à tout & à moi-même, immobile, collé ſur mon ſiége, compaſſé de tout mon corps, pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus ſenſible & de plus vif, du trouble le plus charmant, d'une jouiſſance la plus déméſurément & la plus perſévéramment ſouhaitée, *j'émois* d'angoiſſe, de la captivité de mon tranſport, & cette angoiſſe même étoit d'une volupté que je n'ai jamais reſſentie ni devant ni depuis ce beau jour.

Que les plaiſirs des ſens ſont inférieurs à ceux de l'eſprit, & qu'il eſt véritable que la proportion des maux eſt celle-là même des biens qui les finiſſent.

Un moment après que le Régent eut ceſſé de parler, il dit au garde-des-ſceaux de lire la déclaration. Il la lut tout de ſuite ſans diſcourir auparavant, comme il avoit fait dans l'affaire précédente. Pendant cette lecture, qu'aucune muſique ne pouvoit égaler à mes oreilles, mon attention fut partagée à reconnoître ſi elle étoit entièrement la même que Milain avoit dreſſée & qu'il m'avoit montrée, & j'eus la ſatisfaction de la trouver la même parfaitement, & d'examiner l'impreſſion qu'elle faiſoit ſur les aſſiſtans.

Peu d'inſtans me découvrirent, par la nouvelle élévation de leurs viſages, ce qui ſe paſſoit dans leur ame; & peu d'autres m'avertirent, à l'air de déſeſpoir qui ſaiſit le maréchal de Villeroy, & de fureur qui ſurprit Villars, de ce que le déſordre, dont ils ne paroiſſoient plus les maîtres, pouvoit leur arracher. Je l'avois dans ma poche, & je l'en tirai alors. C'étoit notre requête contre les bâtards, que je mis devant moi ſur la table, & que j'y laiſſai ouverte au dernier

feuillet, qui contenoit toutes nos ſignatures imprimées en gros caractères majuſcules. Elles furent incontinent regardées par les deux maréchaux, & reconnues ſans doute au farouche abattu de leurs yeux, qui ſuccéda ſur le champ, & qui éteignit je ne ſais quel air de menace, ſurtout dans le maréchal de Villars.

Mes deux voiſins me demandèrent ce que c'étoit que ce papier; je le leur dis en montrant les ſignatures. Chacun regarda ce bizarre papier, ſans que perſonne s'informât d'une choſe ſi reconnoiſſable & que la ſeule facilité de voiſinage me l'avoit fait demander par le prince de Conti & le duc de Guiches, deux hommes qui, chacun fort différemment l'un de l'autre, ne voyoient guère ce qu'ils voyoient. J'avois balancé cette démonſtration entre la crainte de trop montrer par là que j'étois du ſecret, & le haſard du bruit que je voyois les maréchaux ſi près de faire, & du ſuccès que ce bruit pouvoit avoir.

Rien n'étoit plus propre à les contenir que l'exhibition de leurs propres ſignatures, mais ne la faire qu'après qu'ils auroient parlé, cela n'auroit ſervi qu'à leur faire honte, & point à arrêter ce qu'ils auroient excité. J'allai donc au plus ſûr, & j'eus lieu de juger

que j'avois fait utilement. Toute cette lecture fut écoutée avec la dernière émotion. Quand elle fut achevée, M. le duc d'Orléans dit qu'il étoit bien fâché de cette néceſſité, qu'il s'agiſſoit de ſes beaux-frères, mais qu'il ne devoit pas moins juſtice aux princes du ſang; puis ſe tournant au garde-des-ſceaux, lui ordonna d'opiner. Celui-ci parla peu, dignement, en bons termes, mais *comme un chien qui court ſur de la braiſe*, & conclut à l'enregiſtrement.

Après, ſon alteſſe royale regardant tout le monde, dit qu'il continueroit de prendre les avis par la tête, & fit opiner M. le duc. Il fut court, mais nerveux & poli pour les pairs; M. le prince de Conti, de même avis, mais plus brièvement. Puis M. le duc me demanda mon avis; je fis contre ma coutume, une inclination profonde, mais ſans me lever, & dis qu'ayant l'honneur de me trouver l'ancien des pairs du conſeil, je faiſois à S. A. R. mes très-humbles remercîmens, les leurs, & ceux de tous les pairs de France, de la juſtice ſi ardemment déſirée qu'elle prenoit la réſolution de nous rendre ſur ce qui importoit le plus eſſentiellement à notre dignité, & qui touchoit le plus ſenſiblement nos perſonnes; que je la ſuppliois de vouloir être bien perſuadée

de toute notre reconnoiſſance, & de compter ſur tout l'attachement poſſible à ſa perſonne, pour un acte d'équité ſi ſouhaité & ſi complet; qu'en cette expreſſion ſincère de nos ſentimens conſiſteroit toute notre opinion, parce qu'étant parties, il ne nous étoit pas poſſible d'être juges. Je terminai ce peu de mots par une inclination profonde, ſans me lever, que le duc de la Ferté imita ſeul en même temps.

Je portai auſſi-tôt mon attention à voir à qui le Régent demanderoit l'avis, pour interrompre, ſi c'étoit un pair, afin d'ôter les plus légers prétextes de forme aux bâtards pour en revenir, mais je ne fus pas en cette peine. M. le duc d'Orléans m'avoit bien entendu & compris, il ſauta au maréchal d'Eſtrées. Lui & tous les autres opinèrent preſque ſans parler, en approuvant ce qui ne leur plaiſoit guère pour la plupart. J'avois tâché de ménager mon ton de voix, de manière qu'il ne fût que ſuffiſant pour être entendu de tout le monde, préférant même de ne l'être pas des plus éloignés, à l'inconvénient de parler trop haut, & je compoſai ma perſonne au plus de gravité, de modeſtie & d'air ſimple de reconnoiſſance qu'il me fut poſſible. M. le duc me fit malicieuſement ſigne en ſouriant que j'avois bien dit, mais je gardai mon ſé-

rieux, & me tournai à examiner tous les autres.

On ne peut rendre les mines ni les contenances des assistans; ce que j'en ai raconté, & les impressions qui les occupoient, le fortifièrent de plus en plus. On ne voyoit que gens oppressés & dans une surprise qui les accabloit, concentrés, agités, quelques uns irrités, quelque peu bien aises, comme la Force, & Guiches, qui me le dit aussi-tôt très-librement.

Les avis pris presqu'aussi-tôt que demandés, M. le duc d'Orléans dit : » Messieurs, voilà donc qui a passé, la justice est faite, & les droits de messieurs les pairs en sureté; j'ai actuellement un acte de grâce à vous proposer, & je le fais avec d'autant plus de confiance, que j'ai eu soin de consulter les parties intéressées qui y veulent bien donner les mains, & que je l'ai fait dresser en sorte qu'il ne peut blesser personne. Ce que je vais exposer regarde la seule personne de M. le comte de Toulouse ».

Personne n'ignore tout ce qui a été fait en sa faveur, & qu'il ne l'a soutenu depuis la régence que par respect pour la volonté du feu Roi. Tout le monde aussi connoît sa vertu, son mérite, son application, sa pro-

bité, ſon déſintéreſſement; cependant je n'ai pu éviter de le comprendre dans la déclaration que vous venez d'entendre. La juſtice ne fournit point d'exemption en ſa faveur, & il falloit aſſurer le droit des pairs. Maintenant qu'il ne peut plus ſouffrir d'atteinte, j'ai cru pouvoir rendre par grâce, ce que j'ôte par équité à la naiſſance, & faire une exception perſonnelle de M. le comte de Toulouſe, qui, en confirmant la règle, le laiſſera lui ſeul dans tous les honneurs dont il jouit à l'excluſion de tous les autres, & ſans que cela puiſſe paſſer à ſes enfans s'il ſe marie & qu'il en ait, ni être tiré à conſéquence pour perſonne ſans exception. J'ai le plaiſir que les princes du ſang y conſentent, & que ceux des pairs à qui j'ai pu m'en ouvrir, ſont entrés dans mes ſentimens, & ont bien voulu même m'en prier. Je ne doute point que l'eſtime qu'il s'eſt acquiſe, ne vous rende cette propoſition agréable. Et, ſe tournant au garde-des-ſceaux : Monſieur, voulez-vous bien lire la déclaration? lequel ſans rien ajouter, ſe mit incontinent à lire.

J'avois, pendant le diſcours de ſon alteſſe royale, porté toute mon attention à examiner l'impreſſion qu'il faiſoit ſur les eſprits. L'étonnement fut extrême dans ceux à qui

il s'adreſſoit ; ils ne le comprenoient point, & ils ne ſe remirent point de toute la lecture. Ceux ſurtout que la précédente avoit le plus affligés, témoignèrent à celle-ci une conſternation qui fit le panégyrique de cette diſtinction des deux frères, en ce qu'affligeant davantage ceux de ce parti, ce premier mouvement involontaire marquoit le parti même, non l'affection des perſonnes, qui leur eût été ici un motif de conſolation, au lieu que ce leur fut une très-vive irritation de douleur par l'approfondiſſement où cette diſtinction plongeoit le duc du Maine, & le privoit du ſecours de ſon frère, au moins avec grâce de la part d'un cadet ſi hautement diſtingué.

Je triomphai en moi-même d'un ſuccès ſi évidemment démontré, & je ne reçus pas trop bien le duc de Guiches, qui me témoigna le déſapprouver. Villars confondu, Villeroy *rageant*, Effiat roulant les yeux, Eſtrées hors de ſoi de ſurpriſe, furent les plus marqués ; Tallart, la tête en avant, *ſuçoit*, pour ainſi dire, toutes les paroles du Régent à meſure qu'elles étoient proférées, & toutes celles de la déclaration à meſure que le garde-des-ſceaux la liſoit ; Noailles, éperdu en lui-même, ne le cachoit pas même au dehors ;

Huxelles, tout occupé à ſe rendre maître de ſoi, ne ſourcilloit pas. Je partageai mon application entre le maintien de l'aſſiſtance & la lecture de la déclaration, & j'eus la ſatisfaction de l'entendre parfaitement conforme à celle que le duc de la Force avoit dreſſée, & avec les deux clauſes expreſſes, du conſentement des princes du ſang & à la réquiſition des pairs, que j'y fis inférer ſous prétexte d'aſſûrer à toujours l'état perſonnel du comte de Toulouſe, & en effet pour mettre le droit des pairs avec honneur en ſureté, clauſes qui réveillèrent d'une doſe de plus les affections de ceux dont je viens de parler.

La déclaration lue, M. le duc d'Orléans l'approuva par deux mots, & dit après au garde-des-ſceaux d'opiner. Il le fit auſſi en deux mots à la louange du comte de Toulouſe. M. le duc, après quelques louanges du même, témoigna ſa ſatisfaction par eſtime & par amitié. M. le prince de Conti ne dit que deux mots. Après lui, je témoignai à ſon alteſſe royale ma joie de lui voir concilier la juſtice & la ſureté du droit des pairs, avec la grâce même qu'il faiſoit à la vertu de M. le comte de Toulouſe, qui la méritoit par ſa modération, ſa vérité, ſon attachement au bien de l'état; que plus il avoit reconnu l'in-

juſtice

juſtice du rang auquel il avoit été élevé, plus il s'en rendoit digne, plus il étoit avantageux aux pairs de céder le perſonnel au mérite, lorſque cette exception étoit renfermée à ſa ſeule perſonne, avec les précautions ſi formelles & ſi légiſlatives contenues dans la déclaration, & de contribuer ainſi du nôtre volontairement à une élévation ſans exemple, d'autant plûs flatteuſe, qu'elle n'avoit de fondement que la vertu, pour exciter cette même vertu de plus en plus au ſervice & à l'utilité de l'état; que j'opinois donc avec joie à l'enregiſtrement de ſa déclaration, & que je ne craignois point d'y ajouter les très-humbles remercîmens des pairs, puiſque j'avois l'honneur de me trouver l'ancien de ceux qui étoient préſens. En fermant la bouche, je jetai les yeux vis à vis de moi, & je remarquai aiſément que mon applaudiſſement n'y plaiſoit pas, & peut-être mon remercîment encore moins.

Ils y opinèrent en baiſſant la tête à un coup ſi ſenſible. Fort peu marmotèrent je ne ſais quoi entre leurs dents, mais le coup de foudre ſur la cabale fut de plus en plus ſenti, & à meſure que la réflexion ſuccéda à la première ſurpriſe, à meſure auſſi une douleur aigre & amère ſe manifeſta ſur les viſages d'une manière ſi

marquée, qu'il fut aiſé de juger qu'il étoit temps de frapper.

CONSPIRATION *de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne contre le Régent* (a).

LES courriers qui portoient en Eſpagne le plan de la conſpiration, avoient été arrêtés à Poitiers. Cellamare, qui l'avoit conduite, cacha ſon inquiétude ſous une apparence fort tranquille, & alla, à une heure après-midi, chez M. le Blanc redemander un paquet de lettres qu'il leur avoit donné par l'occaſion de leur retour en Eſpagne, & munis de paſſe-

(a) (Dans le moment que l'Eſpagne entroit en guerre ouverte avec la France, le cardinal Alberoni tramoit une conſpiration pour en changer le gouvernement. Elle fut, dit-on, découverte par une fameuſe courtiſanne, appelée la Fillon, qui en inſtruiſit M. le duc d'Orléans & le cardinal Dubois. L'abbé Portocarrero, neveu du cardinal de ce nom, fut arrêté à Poitiers, chargé de lettres du prince de Cellamare, ambaſſadeur d'Eſpagne, adreſſées au cardinal Alberoni, qui lui découvroit tout le plan de la conſpiration, dont l'objet étoit de changer la forme du gouvernement, & d'ôter la régence à M. le duc d'Orléans.

Auſſi-tôt l'arrêt du prince de Cellamare, le cardinal Dubois écrivit à tous les miniſtres du Roi dans les Cours étrangères, pour juſtifier la conduite de Sa Majeſté, & rendit publiques deux lettres de l'ambaſſadeur d'Eſpagne au cardinal Alberoni. Le paquet ſaiſi dans la malle de l'abbé Portocarrero contenoit ces deux lettres, qui furent imprimées; des projets de lettres du Roi d'Eſpagne au Roi; un manifeſte adreſſé aux états de France pour les faire ſoulever; une requête qui ſeroit ſuppoſée pré-

ports du Roi. Le Blanc, qui avoit ſa leçon faite de plus d'une façon par l'abbé Dubois qu'il avoit vu le matin chez lui, & après, de M. le duc d'Orléans qu'ils avoient vu enſemble, ſur la conduite à tenir dans les divers cas poſſibles à l'égard de l'ambaſſadeur, lui répondit que le paquet avoit été vu, qu'il y avoit des choſes importantes, & que, loin de lui être rendu, il avoit ordre de le ramener lui-même en ſon hôtel avec l'abbé Dubois, qui, averti à l'inſtant de l'arrivée de Cellamare chez le Blanc, y étoit précipitamment accouru.

ſentée par les états de France à Sa Majeſté Catholique, & quelques autres papiers de cette importance.

Le duc du Maine, ſoupçonné d'avoir eu part à l'affaire de Cellamare, fut arrêté par ordre du Roi, & conduit au Château de Dourlens : la ducheſſe du Maine fut envoyée au château de Dijon, & pluſieurs officiers du duc & de la ducheſſe furent mis à la baſtille).

Il y a deux allemands de compliqués dans l'affaire de Cellamare, l'un d'eux m'a extrêmement ſurpriſe, ſavoir, le brigadier Sandretzky ; il étoit tous les jours chez moi... L'autre, c'eſt le comte de Schlieben, qui n'a qu'un bras. Celui-ci ne m'a point étonnée... Il eſt ami & ſerviteur de la princeſſe des Urſins.

Le duc du Maine a été arrêté avant le jour, ainſi que ſa femme ; elle étoit à Paris, & lui à Sceaux, dans ſa maiſon. Un capitaine des Gardes du Roi a arrêté madame du Maine ; il n'y a eu qu'un lieutenant pour le duc du Maine... J'ai trouvé ma bru (madame la ducheſſe d'Orléans) beaucoup plus réſignée que je ne l'aurois eſpéré ; elle eſt très-affligée, pleure à chaudes larmes, mais dit que ſi l'on peut prouver ce que l'on impute à ſon frère, on a raiſon d'en agir ainſi, qu'il avoit grand tort de s'être rendu malheureux lui & ſa femme par ſa faute, & qu'il étoit

Ils le firent donc monter dans le carroſſe de M. le Blanc, & y entrèrent avec lui. L'ambaſſadeur, qui ſentoit bien qu'un pareil compliment ne ſe haſardoit pas ſans s'être précautionné ſur l'exécution, ne fit aucune difficulté, & ne perdit pas un moment de ſang-froid & d'air de tranquillité, pendant les trois heures au moins qu'ils paſſèrent chez lui à fouiller ſes bureaux & ſes caſſettes, & ſéparer les papiers qu'ils voulurent, en homme qui ne craint rien & qui eſt aſſuré dans ſa conduite. Il traita toujours M. le Blanc fort civilement; pour l'abbé Dubois, avec qui il ſentit bien qu'il n'avoit rien à ménager, & que tout ſon complot étoit découvert, il affecta de le traiter avec le dernier mépris, juſque là que le Blanc ſe mettant après une petite caſſette: » M. le Blanc, M. le Blanc, laiſſez » cela, lui dit-il, cela n'eſt pas pour vous; » c'eſt bon pour l'abbé Dubois, qui étoit là » préſent ». Puis, en le regardant, il ajouta: » il a été m..... toute ſa vie, ce ne ſont là » dedans que des lettres de femmes ». L'abbé

---

bien douloureux pour elle de voir que ſon frère eût conçu de pareils projets contre ſon mari.

Le duc du Maine a écrit à ſa ſœur: „ Ce n'eſt pas en „ priſon qu'on devoit me mettre; mais m'ôter mes habits „ & me mettre en jacquette, pour avoir conſenti à me „ laiſſer mener par ma femme „.

Fragmens de Lettres originales.

ſe mit à rire, n'oſant pas ſe fâcher. Ce fut apparemment un bon mot que Cellamare voulut lâcher. Il étoit déjà vieux, & il le paroiſſoit plus que ſon âge. Il avoit beaucoup d'eſprit, de ſavoir, & de capacité, & tout cela tourné au ſolide. Nulle ſorte de débauche, & toute ſa galanterie n'étoit que pour le commerce du grand monde, pénétrer ce qu'il y vouloit ſavoir, faire & entretenir des partiſans au Roi d'Eſpagne, & ſemer, ſans imprudence, le mécontentement contre le Régent. C'étoit donc là uniquement ce qui l'engageoit à ſe mêler avec choix dans les meilleures compagnies. Du reſte, fort retiré chez lui à lire ou à travailler.

Au moment de ſon arrivée chez lui avec ſes deux acolytes, un détachement de mouſquetaires s'empara des portes & de la maiſon. Quand tout fut viſité, le ſcellé du Roi & le cachet de l'ambaſſadeur furent mis ſur tous les bureaux & les caſſettes qui renfermoient des papiers. L'abbé Dubois & le Blanc s'en allèrent enſemble rendre compte au Régent, & laiſſèrent auprès de l'ambaſſadeur les mouſquetaires pour le garder lui & ſes domeſtiques, & du Libois, gentilhomme ordinaire du Roi, comme il ſe pratique toujours d'en laiſſer un auprès des ambaſſadeurs, dans les fâcheuſes

occaſions. Celui-ci avoit beaucoup d'eſprit & d'entendement, & avoit preſque toujours été choiſi pour ces triſtes commiſſions.

CONVERSATION du Duc de St.-Simon avec M. le Régent, ſur la rupture avec l'Eſpagne.

LA rupture (*a*) avec l'Eſpagne s'approchoit par les ruſes de l'abbé Dubois, qui n'en laiſſoit voir à perſonne que ce qu'il ne pouvoit empêcher, par l'extérieur de meſures qui ne ſe qualifioient que de ſimples précautions, & il avoit fermé la bouche là deſſus à M. le duc d'Orléans, juſqu'avec le très-petit

(*a*) La France déclara la guerre à l'Eſpagne, au commencement de l'année 1719. Par le manifeſte, on expoſoit la ſituation de l'Europe à la mort de Louis XIV, le beſoin qu'elle avoit de la paix, la néceſſité où elle étoit de ſe réunir contre celui qui la troubloit, les avantages ménagés au Roi d'Eſpagne par le traité de la quadruple alliance, tels que la renonciation abſolue de l'Empereur au royaume d'Eſpagne, qu'il n'avoit pas voulu accorder juſqu'alors; l'aſſurance de l'inveſtiture des duchés de Toſcane, Parme & Plaiſance, pour les enfans de la Reine, & la réverſion du royaume de Sardaigne accordée au Roi d'Eſpagne, en échange de la ceſſion qu'il faiſoit de la Sicile.

Cette guerre d'un moment fut terminée au commencement de 1720, par l'acceſſion du Roi d'Eſpagne au traité de la quadruple alliance; & l'on convint d'aſſembler un congrès à Cambray, pour terminer tous les différens.

nombre de ceux avec qui il s'ouvroit le plus ſur différentes affaires, car nul n'eut jamais ſa confiance ſur toutes, que l'abbé Dubois, depuis qu'il s'y fut tout à fait abandonné.

Dubois ne put pourtant faire que le ſecret m'en fût gardé juſqu'au bout. Un après-dîner, que je fus au Palais-Royal pour mon travail ordinaire tête-à-tête, comme j'avois accoutumé un jour au moins de chaque ſemaine, & que je commençois à en mettre les papiers ſur le bureau de M. le duc d'Orléans, il me dit qu'avant de commencer, il avoit choſe bien plus importante à me dire, ſur laquelle il vouloit raiſonner à fond avec moi, & tout de ſuite m'expliqua la ſituation en laquelle il ſe trouvoit avec l'Empereur, l'Angleterre & l'Eſpagne, & combien il étoit vivement preſſé de ſe déclarer ouvertement & par les armes contre la dernière.

Après avoir bien écouté tout ſon récit, je le fis ſouvenir de ce que je lui avois dit & prédit à l'Opéra, quand tête-à-tête nous y agitions dans ſa petite loge d'affaire des ſubſides ſecrets, & je lui rappelai fort en détail tout ce que je lui avois allégué alors contre la rupture avec l'Eſpagne, dont il avoit été ſi bien convaincu, qu'il n'avoit pas perſiſté à donner les ſubſides contre mon avis, que

dans la prétendue certitude du ſecret & de mille dangers d'engagement plus fort; ni que les choſes puſſent aller trop loin de la part de l'Empereur & de l'Angleterre contre l'Eſpagne, choſes que je lui avois toujours fortement conteſtées.

La rupture à laquelle il étoit violemment pouſſé par l'abbé Dubois, fut longuement & fortement diſcutée. Le Régent ne trouva point de réponſes valables à mes raiſons, mais il étoit embarraſſé de l'Empereur, enchanté de l'Angleterre, & plus que tout entraîné par ſa foibleſſe pour l'abbé Dubois, qui croyoit ſa fortune, après laquelle il ſoupiroit avec tant d'ardeur, indiſſolublement attaché à la rupture.

Voyant donc le Régent convaincu, mais point perſuadé, & gémiſſant intérieurement des chaînes dans-leſquelles il ſe ſentoit *entravé*, j'imaginai tout à coup de les lui faire rompre par quelque choſe d'extraordinaire. Je lui dis donc que je le ſuppliois de vouloir bien ne ſe pas effaroucher d'une ſuppoſition impoſſible, de m'écouter & de ſuivre mon raiſonnement tout du long.

» S'il vous étoit auſſi évident, lui dis-je, » qu'il y eût quelque part à portée de vous » un devin ou un prophète qui ſût claire-

» ment l'avenir, & qui fût en pouvoir & en
» volonté de répondre à vos conſultations,
» comme il eſt évident que cela n'eſt pas,
» n'eſt-il pas vrai qu'il y auroit de la folie à
» vous d'entreprendre une guerre ſans avoir
» ſu de lui auparavant quel en ſeroit le ſuc-
» cès ? Si ce prophète ne vous annonçoit que
» places & batailles perdues, n'eſt-il pas vrai
» encore que vous n'entreprendriez pas cette
» guerre & que rien ne pourroit vous y en-
» traîner ? Et moi je vous dirai que ſur celle
» dont il s'agit, votre réſolution devroit être
» auſſi fortement la même, ſi cet homme
» merveilleux ne vous promettoit que vic-
» toires & que ſuccès, & en voici mes rai-
» ſons. Dans l'un & dans l'autre cas, vous af-
» foibliſſez l'état, vous agrandiſſez d'autant
» les ennemis naturels par qui vous vous laiſ-
» ſez entraîner à la guerre : vous tentez toute
» une nation, depuis qu'elle exiſte, dans le
» pays où elle eſt *à l'aîneſſe* dans la maiſon
» de ſes Rois, vous haſardez un pouvoir pré-
» caire, & vous donnez lieu de publier que
» vous ne l'employez que pour votre intérêt
» perſonnel, & pour acheter, aux dépens de
» l'état, de ſon plus naturel intérêt, & de
» tout le ſang & les tréſors répandus depuis la
» mort du feu Roi d'Eſpagne, pour acheter,

» dis-je, un appui étranger contre les droits
» de Philippe V ſur la France, dont par là
» vous avouez toute la force & toute votre
» crainte; & au cas d'heureux ſuccès, que ces
» mêmes puiſſances vous forcent à pouſſer
» plus loin que vous ne voudrez, où en ſeriez-
» vous ſi le Roi d'Eſpagne, à bout des moyens
» & de dépit, vous laiſſoit faire, entroit en
» France déſarmé, publioit qu'il vient ſe li-
» vrer à ces mêmes François qui l'ont mis &
» qui l'ont maintenu ſur le trône, qui ſont
» les ſujets de ſes pères & de ſon propre ne-
» veu paternel, qu'il vient pour les ſecourir
» & en prendre la régence, que la naiſſance
» lui donne ſitôt que ſon abſence ne l'en ex-
» clut pas, & l'arracher, lui, ſa nation & ſon
» héritage à un gouvernement tel qu'il lui
» plaira de le repréſenter? Je ne ſais, ajoutai-
» je, quelle en pourroit être la réſolution,
» mais je vous confeſſe, Monſieur, à vous
» tout ſeul, que pour moi, qui n'ai été connu
» du Roi d'Eſpagne que pour avoir joué aux
» barres avec lui, & à des jeux de cet âge,
» qui n'en ai pas ouï parler depuis qu'il eſt
» en Eſpagne, ni lui beaucoup moins de moi,
» & qui n'y connois qui que ce ſoit, moi qui
» ſuis à vous dès l'enfance, & qui ſavez à quel
» point j'y ſuis, & qui ai tout à attendre de

» vous, & quoi que ce ſoit de nul autre, je vous » confeſſe, dis-je, que ſi les choſes vènoient à » ce point, je prendrois congé de vous avec » l'armée, j'irois trouver le Roi d'Eſpagne; » je le tiendrois pour le vrai Régent, & le » dépoſitaire légitime de l'autorité & de la » puiſſance du Roi mineur; que ſi moi, tel » que je ſuis pour vous, penſe & ſens de la » ſorte, qu'eſpéreriez-vous de tous les autres » vrais François? »

La ſincérité, la vérité, la force de ce diſcours accabla le Régent, & le tint aſſez longtemps en ſilence, ſa tête & le viſage entre ſes deux mains, les coudes ſur ſon bureau, comme il ſe mettoit toujours quand il étoit fort en peine; puis il avoua ſans détour que j'avois raiſon, & que je lui rendois un grand ſervice de lui parler de la ſorte. Là deſſus M. le duc entra. Le Régent le mena d'abord dans la galerie, & je demeurai dans le grand ſalon à me promener ou aſſis, & le bureau entre-deux, où la converſation s'étoit paſſée. La viſite de M. le duc fut très-courte.

M. le duc d'Orléans & moi nous nous remîmes à ſon bureau. J'y voulus déployer les papiers que j'y avois mis, mais il ne me le permit pas, & me dit qu'il falloit continuer notre raiſonnement ſur des choſes bien plus

importantes. Il ſe leva & nous nous promenâmes dans le ſalon & dans la galerie. Je lui dis que je n'avois point de nouveau raiſonnement à faire, que je lui avois tout dit, que redire ne feroit que répéter & rebattre, mais que je croyois auſſi en avoir aſſez dit, pour avoir dû le perſuader & l'empêcher de tomber dans le précipice par l'ambition & les piéges de l'abbé Dubois, qui, de l'un à l'autre, s'engageoit où il ne ſe devoit jamais laiſſer aller.

Le Régent me proteſta qu'il le feroit mettre dans un cachot, s'il oſoit jamais faire un pas vers la pourpre, & convint avec moi de ne point rompre avec l'Eſpagne. Je tâchai de l'y affermir de plus en plus, puis je lui dis : » » Vous voilà donc bien perſuadé & bien con» vaincu, mais je ne ſerai pas ſorti d'ici que » l'abbé Dubois vous reprendra, vous retour» nera, verra que c'eſt depuis que je vous ai » entretenu, que vous ne voulez plus vous » déclarer contre l'Eſpagne, fera ſi bien qu'il » vous changera, & vous tiendra de ſi près, » qu'il viendra à bout de ce qu'il s'eſt mis » dans la tête, & vous fera déclarer contre » l'Eſpagne ».

Le Régent m'aſſura que ſa réſolution de n'en rien faire étoit ſi bien priſe, que rien ne

la lui feroit changer, & toutefois au bout de huit jours, la guerre fut déclarée à l'Eſpagne. Pendant ces huit jours, je fis ce que je n'ai jamais fait durant la régence. J'allai trois ou quatre fois chez M. le duc d'Orléans, & ce qui ne m'eſt jamais arrivé qu'alors, jamais je ne le pus voir. L'inquiétude de la guerre, qui m'y avoit conduit, augmenta par cette clôture, où je vis bien que Dubois le tenoit enfermé pour moi. Je lui écrivis pour demander à le voir, point de réponſe. Je récrivis de nouveau, il me fit dire verbalement, que dès qu'il me pourroit voir, il me demanderoit. Alors je jugeai la choſe déſeſpérée, & je ne me trompai pas.

Le jour que la nouvelle éclata, il me manda qu'il me verroit quand je le voudrois. J'allai au Palais-Royal. Je trouvai un homme embarraſſé, la tête baiſſée, qui, de honte n'oſoit me regarder. Mon abord fut froid auſſi, notre ſilence dura aſſez long-temps. Il le rompit enfin d'une voix baſſe par un que dirons-nous? » » Rien du tout, lui dis-je, parce qu'aux choſes faites, il n'y a plus à parler; il n'y a » qu'à ſouhaiter que vous vous en trouviez » bien. Du reſte, je vous ſupplie de croire » que pour quelqu'intérêt particulier ou perſonnel que ce peut être, je ne vous aurois

» pas pourchaſſé comme j'ai fait inutilement
» depuis huit jours : vous ſavez que mon goût
» ni ma coutume ne ſont pas de vouloir forcer
» les portes ; mais j'ai cru que mon attache-
» ment pour vous, & mon devoir à l'égard du
» bien de l'état, me devoient faire ſortir de
» mon naturel & de toutes bornes ; vous
» n'avez pas jugé à propos de me voir, je
» m'en lave les mains ».

PARTICULARITÉS ſur le gros Diamant, appelé le Régent (a).

UN employé aux mines de diamans trouva le moyen de s'en fourrer un dans le fondement d'une groſſeur prodigieuſe, & ce qui eſt le plus merveilleux, de gagner le bord de

(a) C'eſt dans le royaume de Golconde que ſe trouvent les plus riches mines de diamans. La mine de Couhour, ou Gano, eſt celle qui produit les plus grandes pierres. Un fameux capitaine indien, nommé Mirgimola, fit préſent à Aureng-Zel d'un diamant de cette mine, qui peſoit neuf cents karats, avant que d'être taillé.

Suivant le calcul du voyageur Tavernier, le fameux diamant du Grand-Mogol, qui eſt de belle eau, de belle forme, & pèſe 279 karats $\frac{1}{8}$, doit valoir onze millions 723278 livres 14 ſols 9 den.

Le diamant qu'on appelle le toſcan, & qui appartient à l'Empereur, pèſe cent trente-neuf karats & demi ; il eſt net & de belle forme ; le prix ne peut être fixé qu'à deux millions 608335 livres.

la mer & de s'embarquer ſans la précaution qu'on ne manque jamais d'employer à l'égard de tous les paſſagers dont le nom ou l'emploi ne les en garantit pas, qui eſt de les purger & de leur donner un lavement pour leur faire rendre ce qu'ils auroient pu avaler ou cacher dans le fondement. Il fit apparemment ſi bien, qu'on ne le ſoupçonna pas d'avoir approché des mines ni d'aucun commerce de pierreries. Pour comble de fortune, il arriva en Europe avec ſon diamant, il le fit voir à pluſieurs princes dont il paſſoit les forces, & le porta enfin en Angleterre, où le Roi l'admira ſans pouvoir ſe réſoudre à l'acheter. On en fit un modèle de criſtal, en Angleterre, d'où on adreſſa l'homme, le diamant & le modèle parfaitement ſemblable, à Law, qui le propoſa au Régent pour le Roi. Le prix en effraya le Régent, qui refuſa de le prendre. Law, qui penſoit grandement en beaucoup de choſes, me vint trouver conſterné, & m'apporta le modèle. Je trouvai, comme lui, qu'il ne convenoit pas à la grandeur du Roi de France de le laiſſer; rebuté par le prix d'une pièce unique

Le diamant qu'en 1772 M. le comte Orloff préſenta à l'impératrice de Ruſſie, le jour de ſa fête, pèſe 193 karats tout taillé, & a été payé au marchand arménien à qui il appartenoit, deux millions 500000 liv.

dans le monde, & d'un prix ineſtimable, & que, plus de Potentats n'avoient oſé y penſer, plus on devoit ſe garder de le laiſſer échapper. Law, ravi de me voir penſer de la ſorte, me pria d'en parler à M. le duc d'Orléans. L'état des finances fut un obſtacle ſur lequel le Régent inſiſta beaucoup. Il craignoit d'être blâmé de faire un achat ſi conſidérable, tandis qu'on avoit tant de peine de ſubvenir aux néceſſités les plus preſſantes, & qu'il falloit laiſſer tant de gens dans la ſouffrance. Je louai ce ſentiment, mais je lui dis qu'il n'en devoit pas uſer pour le plus grand Roi de l'Europe comme pour un ſimple particulier, qui feroit très-répréhenſible de jeter cent mille francs pour ſe parer d'un beau diamant, tandis qu'il devoit beaucoup, & ne ſe trouveroit pas en état de ſatisfaire; qu'il falloit conſidérer l'état de la couronne, & ne lui pas laiſſer manquer l'occaſion unique d'un diamant ſans prix, qui effaçoit ceux de toute l'Europe; que c'étoit une gloire pour ſa régence qui dureroit à jamais; qu'en tel état que fuſſent les finances, l'épargne de ce refus ne les ſoulageroit pas beaucoup, & que la ſurcharge en ſeroit très-peu ſuſceptible; enfin je ne quittai point M. le duc d'Orléans, que je n'euſſe obtenu que le diamant ſeroit

acheté. Law, avant de me parler, avoit tant repréſenté au marchand l'impoſſibilité de vendre ſon diamant au prix qu'il l'eſpéroit, le dommage & la perte qu'il ſouffriroit en le coupant en pluſieurs morceaux, qu'il le fit venir enfin à deux millions, avec les rognures en outre qui ſortiroient néceſſairement de la taille. Le marché fut conclu de la ſorte. On lui paya l'intérêt de deux millions, juſqu'à ce qu'on pût donner le principal, & en attendant pour deux millions de pierreries en gage, qu'il garderoit juſqu'à l'entier paiement de deux millions. M. le duc d'Orléans fut agréablement trompé par les applaudiſſemens que le public donna à une action ſi belle & ſi unique. Le diamant fut appelé le Régent. Il eſt de la groſſeur d'une prune de reine-claude, d'une forme preſque ronde, d'une épaiſſeur qui répond à ſon volume, parfaitement blanc, exempt de toute tache rouge & pailletée, d'une eau admirable, & pèſe plus de cinq cents grains. Je m'applaudis beaucoup d'avoir réſolu le Régent à une emplette ſi illuſtre.

PROJET de détruire Marly.

UN après-dîner, comme nous allions nous asseoir en place au conseil de Régence, le maréchal de Villars me tira à part, & me demanda si je savois qu'on alloit détruire Marly. Je lui dis que non: en effet je n'en avois pas entendu parler. J'ajoutai que je ne pouvois le croire... Vous ne l'approuvez donc pas, reprit le maréchal? Je l'assurai que j'en étois fort éloigné. Il me réitéra que la destruction étoit résolue, qu'il le savoit à n'en pouvoir douter, & que si je la voulois empêcher, je n'avois pas un moment à perdre. Je répondis qu'on se mettoit en place, & que j'en parlerois incessamment à M. le duc d'Orléans. Incessamment, reprit vivement le maréchal: parlez-lui-en dans cet instant même, car l'ordre en est peut-être déjà donné. Comme tout le conseil étoit déjà assis en place, j'allai par-derrière à M. le duc d'Orléans, à qui je dis à l'oreille ce que je venois d'apprendre, sans nommer de qui; que je le supplios, en cas que cela fût, de suspendre

juſqu'à ce que je lui en euſſe parlé, & que j'irois le trouver au Palais-Royal après le conſeil. Il balbutia un peu, comme fâché d'être découvert, & convint pourtant de m'attendre. Je le dis en ſortant au maréchal de Villars, & je m'en allai au Palais-Royal, où M. le duc d'Orléans ne diſconvint point de la choſe. Je lui dis que je ne lui demanderois pas qui lui avoit donné un ſi pernicieux conſeil. Il voulut me le prouver bon, par l'épargne de l'entretien, le produit de tant de conduits d'eau, de matériaux & d'autres choſes qui ſe vendroient, & le déſagrément de la ſituation d'un lieu où le Roi n'étoit pas en âge d'aller de pluſieurs années, & qui avoit tant d'autres belles maiſons à entretenir, avec une ſi grande dépenſe, dont aucune ne pouvoit être ſuſceptible de deſtruction. Je lui répondis qu'on lui avoit préſenté là des raiſons de tuteur d'un particulier, dont la conduite ne pouvoit reſſembler en rien à celle d'un tuteur d'un Roi de France; qu'il falloit avouer la néceſſité de la dépenſe de l'entretien de Marly, mais convenir en même temps que ſur celle du Roi c'étoit un point dans la carte, & s'ôter en même temps de la tête le profit des matériaux, qui ſe diſſiperoit en dons & en pillage : mais que ce

n'étoient pas ces petits objets qu'il devoit regarder, mais conſidérer combien de millions avoient été jetés dans cet ancien cloaque, pour en faire un palais de fées; unique en toute l'Europe par la forme, unique encore par la beauté de ſes fontaines, unique auſſi par la réputation que celle du feu Roi lui avoit donnée; que c'étoit un des objets de la curioſité de tous les étrangers de toute qualité qui venoient en France; que cette deſtruction retentiroit par toute l'Europe, avec un blâme que ces baſſes raiſons de petites épargnes ne changeroient pas; que toute la France ſeroit indignée de ſe voir enlever un ornement ſi diſtingué; qu'encore que lui ni moi puiſſions n'être délicats ſur ce qui avoit été le goût & l'ouvrage favori du feu Roi, il devoit éviter de choquer ſa mémoire, qui par un ſi long règne, tant de brillantes années, de ſi grands revers héroïquement ſoutenus, & l'inſéparable fortune d'en être ſi heureuſement ſorti, avoit laiſſé le monde entier dans la vénération de ſa perſonne; enfin qu'il devoit compter que tous les mécontens, tous les neutres mêmes, feroient grouppe avec l'ancienne Cour, pour crier au meurtre; que le duc du Maine, madame de Ventadour, le maréchal de

Villeroy, ne s'épargneroient de lui en faire un crime auprès du Roi, qu'ils ſauroient entretenir pendant la Régence, & bien d'autres avec eux lui inſpirer de le relever contre lui, quand elle ſeroit finie. Je vis clairement qu'il n'avoit pas fait la plus légère réflexion à tout cela. Il convint que j'avois raiſon, me promit qu'il ne ſeroit point touché à Marly, & qu'il continueroit à le faire entretenir, & me remercia de l'avoir préſervé de cette faute.

Quand je m'en fus bien aſſuré : » Avouez, » lui dis-je, que le Roi en l'autre monde » ſeroit bien étonné, s'il pouvoit ſavoir que » le duc de Noailles vous avoit fait ordon- » ner la deſtruction de Marly, & que c'eſt » moi qui vous en ai empêché? Oh! pour » celui-là, répondit-il vivement, il eſt vrai » qu'il ne le pourroit pas croire ». En effet, Marly fut conſervé & entretenu, & c'eſt le cardinal Fleury qui, par avarice de procureur de collége, l'a dépouillé de ſa rivière, qui en étoit le plus ſuperbe agrément. Je me hâtai de donner cette bonne nouvelle au maréchal de Villars. Le duc de Noailles qui, outre l'épargne de l'entretien & les matériaux dont il ſeroit à peu près demeuré le maître, étoit bien aiſe de faire cette niche

à d'Antin, qui avoit osé défendre son conseil du dedans du royaume de ses diverses entreprises, fut outré de voir arracher celle-ci. Pour n'en pas avoir le démenti complet, il obtint au moins, & bien secrettement, de peur d'y échouer encore, que tous les meubles, linges, &c., seroient vendus. Il persuada au Régent, embarrassé avec lui de la rétractation de la destruction de Marly, qu'en les vendant on tireroit fort gros & un soulagement présent, & que dans la suite le Roi le meubleroit à son gré. Il y avoit quelques beaux meubles; mais comme tous les logemens, & tous les lits des courtisans, officiers, grands & petits, garderobes, &c., étoient meublés de draps, linges, meubles du Roi, c'étoit une immensité dont la vente fut médiocre par la faveur & le pillage, & dont le remplacement a coûté depuis des millions. Je ne le sus qu'après que la vente fut commencée, dont acheta qui voulut à très-bas prix; ainsi je ne pus empêcher cette très-dommageable vilenie.

CARACTÈRE DE CANILLAC.

C'ÉTOIT un grand homme maigre, bien-fait, châtain, d'une phyſionomie aſſez agréable, qui promettoit beaucoup d'eſprit, & qui n'étoit point trompeuſe : l'eſprit étoit orné, beaucoup de lecture & de mémoire, le débit éloquent, naturel, choiſi, facile, l'air ouvert & noble, de la grâce au maintien, & la parole toujours aſſaiſonnée d'un ſel fin, ſouvent piquant, & d'expreſſions mordantes, qui frappoient par la ſingularité, ſouvent par leur juſteſſe.

La gloire, la vanité (car ce ſont deux choſes), la bonne opinion de ſoi, l'envie & le mépris des autres, étoient en lui au plus haut point. Sa politeſſe étoit extrême, mais pour s'en faire rendre autant, & il étoit plus fort que lui de le cacher ; pareſſeux, voluptueux en tout genre, & dans un goût auſſi étrange, d'une ſanté délicate qu'il ménageoit, particulier, & par hauteur difficile à apprivoiſer ; auſſi avare, mais ſans ſe refuſer ce qu'il y avoit de meilleur goût, dans ce qu'il ſe permettoit. Toujours ſur les échaſſes

pour la morale, l'honneur, la plus rigide probité, le débit des ſentences & des maximes, toujours le maître de la converſation, & ſouvent des compagnies qu'il voyoit choiſies & élevées, & les meilleures, comptant faire honneur par-tout. Il parloit beaucoup, & beaucoup trop, mais ſi agréablement qu'on le lui paſſoit. Il ſavoit toutes les hiſtoires de la Cour, où il n'alloit plus, & de la ville, les anciennes, les modernes, les courantes de toutes les ſortes. Il contoit à ravir, & il étoit le premier homme du monde pour ſaiſir le ridicule, & pour le rendre comme ſans y toucher; en un mot, c'étoit un des plus malins hommes du monde.

Il diſcutoit avec plaiſir les nouvelles, tournoit tout volontiers en mauvaiſe part, n'approuvoit guère, blâmoit cruellement, & grand frondeur. Il avoit eu aſſez long-temps le régiment de Rouergue, avoit ſervi aſſez négligemment, fait ſa cour de même, & plus du tout depuis long-temps qu'il avoit quitté le ſervice.

Il haïſſoit le Roi, madame de Maintenon, les miniſtres en perfection, & raviſſant en liberté ſur tous ces chapitres, dont autrefois j'étois ſouvent témoin chez un ami commun, dont il étoit l'intime & moi auſſi; ils rompirent, au commencement de 1710, une amitié de

de toute leur vie, à ne s'être jamais revus depuis, ſans que jamais perſonne en ait pénétré la cauſe ni la matière d'une rupture ſi bruſque & ſi nette. Je voyois déjà beaucoup moins Canillac dès lors chez notre ami, par le peu que j'étois à Paris, & je le perdis tout à fait de vue depuis cette brouillerie, parce que je ne le rencontrois que chez cet ami, avec lequel je ſuis toujours demeuré dans la même intimité juſqu'à aujourd'hui. Cela n'empêcha pas que, trouvant quelquefois Canillac depuis, lui & moi ne nous fiſſions, non ſeulement politeſſe mais même entraſſions en converſation particulière qui me divertiſſoit.

Son ambition étoit ſi peu éteinte par ſa retraite de la guerre & de la Cour, qu'il ne prît en averſion quiconque y faiſoit fortune. Il étoit occupé de tout ſavoir & de ſe lier avec les gens de la Cour & de Paris les plus conſidérables. Il étoit ſouvent à l'hôtel de la Rochefoucaut, & ami intime de tous les temps de la Feuillade, qui s'en laiſſoit maîtriſer par habitude & par complaiſance; & il étoit preſque tous les jours chez M. & madame de Maiſons avec leſquels il politiquoit ſur le futur avec toute liberté de part & d'autre, & une liaiſon de pluſieurs années.

Canillac étoit un homme qui ſe prenoit aux louanges & aux déférences avec une foi-

bleſſé, qui alloit juſqu'à la duperie. De tout temps il avoit vu M. le duc d'Orléans à Paris. Il y étoit ſouvent de ſes parties, mais ſobrement pour ſa part, & preſque toujours de ſens-froid. Le ſel de ſes blâmes & de ſes plaiſanteries amuſoit un prince mécontent, & dans les ſuites ennuyé, puis embarraſſé de ſa perſonne. Sa morale mondaine, débitée avec autorité, lui en avoit impoſé; ſon eſprit & l'ornement qui y étoit, avoit achevé l'opinion que M. le duc d'Orléans en avoit priſe, en ſorte qu'il en réſultoit une conſidération qui alloit à quelque choſe de plus.

L'amitié de ce prince avoit été jalouſe des liaiſons que Canillac avoit eues autrefois avec M. le prince de Conti, auxquelles, malgré cela, il avoit tenu bon juſqu'à ſa mort, & y étoit demeuré avec les amis particuliers de ce prince. Sa mort avoit terminé la jalouſie & la pique de M. le duc d'Orléans, la liberté enſuite lui avoit plu, & l'eſtime & la conſidération en étoient augmentées, & ſe nourriſſoient par tous les voyages de Paris, où il voyoit toujours Canillac qu'il en faiſoit avertir. Au caractère de celui-ci on peut juger qu'il ne s'en cachoit pas, qu'il bâtiſſoit de grandes eſpérances ſur la régence de ce prince, & qu'en attendant il ne manquoit pas à ſe faire valoir.

RUSE du duc de Saint-Aignan pour ſortir d'Eſpagne.

LE duc de Saint-Aignan étoit, comme on le peut juger, très-déſagréablement à Madrid, par la ſituation où les deux Cours étoient enſemble, & par la haine qu'Alberoni s'étoit fait un plaiſir d'entretenir en Eſpagne contre M. le duc d'Orléans, & le ſoin qu'il prenoit de décrier toutes ſes actions, ſon gouvernement, ſa conduite perſonnelle la plus innocente, & d'empoiſonner juſqu'à ſes démarches les plus favorables à l'Eſpagne, & qui tendoient le plus à ſe le rapprocher.

Ce premier miniſtre ne gardoit plus depuis long-temps, aucune meſure avec le duc de S.-Aignan, juſqu'au ſcandale de toute la Cour de Madrid, même des moins bien diſpoſés pour la France. Son ambaſſadeur ne ſe maintenoit que par la ſageſſe de ſa conduite, & fut ravi des ordres qui le rappeloient (*a*). Il demanda donc ſon audience de congé, &

(*a*) Preſque dans le même temps qu'on arrêtoit en France le prince de Cellamare, la Cour de Madrid, ſans le ſavoir & pour une autre cauſe, faiſoit ſignifier au duc de Saint-Aignan, ambaſſadeur de France, de ſortir de Madrid dans vingt-quatre heures.

On a cru que la cauſe de la diſgrace de ce miniſtre

le prit en attendant, de tous ſes amis & de toute la Cour. Alberoni, qui eſpéroit à tous momens des nouvelles de Cellamare, déciſives ſur la conſpiration, vouloit demeurer maître de la perſonne de l'ambaſſadeur de France, pour, en cas d'accident, mettre à couvert celle de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, de ce qui lui pouvoit arriver. Il différa donc cette audience de congé ſous différens prétextes.

A la fin, S.-Aignan, preſſé par les ordres réitérés, & d'autant plus poſitifs, qu'on commençoit à ſe douter qu'il pourroit arriver dans peu un éclat ſur Cellamare, parla ferme au cardinal, & lui déclara que ſi on ne vouloit pas lui accorder ſon audience de congé, il ſauroit s'en paſſer. Là deſſus le cardinal, en colère, lui répondit en le menaçant, qu'il ſauroit bien l'en empêcher. S.-Aignan fut ſage & ſe contint; mais voyant à quel homme il étoit expoſé, & jugeant, avec raiſon, du myſtère à le retenir à Madrid, il prit ſi bien & ſi ſecrettement ſes meſures, qu'il partit la nuit même, & gagna pays avec ſon plus

---

étoit d'avoir dit, conſéquemment aux vues de ſa Cour, que le teſtament qu'on avoit fait faire dans ce temps-là au Roi d'Eſpagne, qui étoit malade, par lequel il laiſſoit le Régence à la reine & au cardinal Alberoni, pourroit bien n'avoir pas plus d'exécution que celui de Louis XIV n'en avoit eu.

néceſſaire équipage, & qu'il arriva au pied des Pyrénées avant qu'on eût pu le joindre & l'arrêter.

Comme il ſe doutoit bien qu'Alberoni, qui étoit un homme ſans meſure, ne manqueroit pas d'envoyer après lui pour l'arrêter, S.-Aignan, déjà ſi heureuſement avancé, ne jugea pas à propos de s'y expoſer plus longtemps, & dans l'embarras des voitures parmi ces montagnes, lui & la ducheſſe ſa femme, ſuivis d'une femme-de-chambre & de trois valets, avec un guide bien aſſuré, ſe mirent tous ſur des mules pour gagner S.-Jean-Pié-de-Port, ſans s'arrêter en chemin que des momens néceſſaires pour repaître. Il ordonna aux gens de ſon équipage d'aller à Pampelune à leur aiſe, & mit dans ſon carroſſe un valet-de chambre & une femme-de-chambre intelligens, avec ordre de ſe faire paſſer pour l'ambaſſadeur & pour l'ambaſſadrice en cas qu'on les vînt arrêter, & de crier bien haut.

La choſe ne manqua pas d'arriver. Les gens qu'Alberoni avoit détachés après eux joignirent bientôt l'équipage. Les prétendus ambaſſadeur & ambaſſadrice jouèrent très-bien leur rôle, & ceux qui les arrêtèrent ne doutèrent point d'avoir fait leur capture, dont ils dépêchèrent l'avis à Madrid, & la gar-

dèrent bien dans Pampelune, où ils avoient fait rebrouſſer leur proie. Cette tromperie ſauva M. & madame de S.-Aignan, & leur donna moyen d'arriver à S.-Jean-Pié-de-Port. Dès qu'ils y furent, ils envoyèrent chercher du ſecours & des voitures à Bayonne, où ils ſe rendirent en ſureté, & s'y reposèrent de leurs fatigues.

M. de S.-Aignan en donna avis à M. le duc d'Orléans par un courrier, & envoya dire ſon arrivée à Bayonne au gouvernement de Pampelune, & le prier de lui euvoyer ſes équipages. On y fut bien honteux d'avoir été dupé; les équipages furent renvoyés à Bayonne; mais Alberoni, lorſqu'il le ſut, entra dans un emportement furieux, & fit rudement châtier ceux qui avoient fait la mépriſe.

DISCOURS de l'Archevêque de Tolède au duc de Saint-Simon.

APRÈS pluſieurs diſcours ſur la Cour, le gouvernement d'Eſpagne, & quelques uns auſſi ſur celui de France & ſur les perſonnages, où nous parlions avec confiance, il me mit ſur la conſtitution, & ne pouvoit revenir

de la frénéſie françoiſe, qui là deſſus l'étonnoit au dernier point.

Hélas, me dit-il, que vos évêques ſe gardent bien de faire comme nous, peu à peu Rome nous a ſubjugués & même anéantis au point que nous ne ſommes plus rien dans nos diocèſes. De ſimples prêtres inquiſiteurs nous font la leçon: ils ſe ſont emparés de la doctrine & de l'autorité. Un valet nous apprend tous les jours qu'il y a une ordonnance de doctrine ou de diſcipline affichée à la porte de nos cathédrales, ſans que nous en ayons la moindre connoiſſance. Il faut obéir ſans repliquer. Ce qui regarde la correction des mœurs eſt encore de l'inquiſition. Quant aux matières de l'officialité, il ne tient qu'à ceux qui y ont affaire de laiſſer les officialités & d'aller au tribunal de la nonciature, ou, s'ils ne ſont pas contens des officialités, d'appeler de leurs jugemens à Rome, en ſorte qu'il ne nous reſte que l'ordination & la confirmation, ſans aucune ſorte d'autorité, & que nous ne ſommes plus évêques diocéſains. Le pape eſt le diocéſain immédiat de tous nos diocèſes, & nous n'en ſommes que des vicaires ſacrés & mitrés uniquement pour faire des prêtres & des fonctions manuelles, ſans oſer nous mêler que d'être aveuglément ſoumis à

l'inquiſition, à la nonciature, à tout ce qui vient de Rome; & s'il arrivoit à un évêque de leur déplaire en la moindre choſe, le châtiment ſuit incontinent, ſans qu'aucune allégation ni excuſe puiſſe être reçue, parce qu'il faut une ſoumiſſion muette & de *bête*. La priſon, l'envoi liés & garrottés à l'inquiſition, ſouvent à Rome, ſont des exemples devenus rares parce qu'ils ont été fréquens, & qu'on n'oſe plus s'expoſer à la moindre choſe, quoiqu'il y en ait eu encore de reçus dans cette dernière ſorte; voyez donc, Monſieur, quelle force peut donner à la conſtitution l'acceptation des évêques, réduits dans cette ſoumiſſion d'eſclaves, tels que nous ſommes en Eſpagne, en Portugal & en Italie; à plus forte raiſon les univerſités, les docteurs particuliers, les corps ſéculiers & réguliers, & monaſtiques.

Mais je vous dirai bien pis, ajouta-t-il avec un air pénétré; croyez-vous que pas un de nous eût accepté la conſtitution, ſi le Pape ne nous l'eût pas fait commander par ſon nonce. L'accepter eût été un crime qui eût été très-ſévèrement châtié, c'eût été entreprendre ſur l'autorité infaillible du pape dans l'égliſe, parce qu'oſer accepter ce qu'il décide, c'eſt juger qu'il décide bien; or, qui

ſommes-nous pour joindre notre jugement à celui du pape? Ce ſeroit un attentat. Dès qu'il parle, nous n'avons que le ſilence en partage, l'obéiſſance & la ſoumiſſion muette & aveugle, baiſſer la tête ſans voir, ſans lire, ſans nous informer de rien, en pure adoration. Ainſi même, bien loin d'oſer contredire, propoſer quelque choſe, demander quelque explication, il nous eſt interdit d'approuver, de louer, d'accepter; en un mot, toute action, tout mouvement, toute marque de ſentiment & de vie.

Voilà, Monſieur, la valeur des acceptations de toutes les Eſpagnes, du Portugal, de l'Italie, dont j'apprends qu'on fait tant de bruit en France, & qu'on y donne comme un jugement libre de toutes les égliſes & de toutes les écoles. Ce ne ſont que des eſclaves à qui leur maître a ouvert la bouche par grâce ſpéciale, pour cette fois, qui leur a preſcrit les paroles qu'ils devoient prononcer, & qui, ſans s'en écarter d'un *ïota*, les ont ſervilement & littéralement prononcées. Voilà ce que c'eſt que ce prétendu jugement qu'on a fait tant ſonner en France, que nous avons tous unanimement rendu, parce qu'on nous a preſcrit à tous la même choſe.

Il s'attendrit ſur un malheur ſi funeſte à l'égliſe, & ſi contradictoire avec la vérité, & contraire à la pratique de tous les ſiècles, & me demanda un ſecret tel qu'on peut ſe l'imaginer, que je lui ai fidellement gardé tant qu'il a vécu, mais que je me ſuis cru auſſi obligé de révéler dès que ſon paſſage à une meilleure vie, auquel toute la ſienne ne fut qu'une continuelle préparation, l'eut mis hors d'état de rien craindre de m'avoir parlé ſelon la vérité & la religion.

Portrait du Cardinal Sala, Eſpagnol (a).

C'ÉTOIT un Catalan de la lie du peuple, qui ſe trouva de l'eſprit & de l'ambition, &

(a) Il eſt bien ſingulier qu'à peu près dans le même temps la Cour de Rome ait décoré de la pourpre trois ſujets, tels que Sala, Dubois & Alberoni. Sala n'étoit qu'un vil & bouillant ſéditieux, qui eut l'adreſſe de profiter des circonſtances pour ſe rendre néceſſaire dans un temps de troubles. On ſait par quels replis tortueux & bas, Dubois parvint aux premières dignités de l'égliſe & de l'état. Alberoni mérite d'être diſtingué. Sorti de la claſſe la plus baſſe du peuple, ſon génie ſeul, bien plus que ſon eſprit, porté à l'intrigue, le mit à la tête de l'adminiſtration de la monarchie eſpagnole, il forma de grands projets pour ſa reſtauration, & ſi des obſtacles qu'il ne put vaincre, n'avoient pas traverſé ſes ſuccès, il auroit été compté parmi les grands miniſtres de ce ſiècle.

qui, pour ſe tirer de ſa baſſeſſe & tenter fortune, ſe fit bénédictin dans le pays. Le haſard fit que l'archiduc étant venu à Barcelone, ſes écuyers prirent le père de Sala pour ſon cocher. Le fils chercha à mettre ce haſard à profit, & à ſe faire connoître à l'archiduc, & à compter par ſes miniſtres.

Son eſprit étoit tout à fait tourné à l'intrigue & à la ſédition. Il la jeta dans tous les monaſtères de la ville & de la province, & y parut par-tout comme le chef, le conducteur & le plus ſéditieux. Il rendit, en effet, de grands ſervices à l'archiduc par ſa hardieſſe & par l'adreſſe de ſes manèges, tellement qu'il parut néceſſaire à ce prince d'élever Sala, pour le mettre en état de ſervir plus en grand. Cette conſidération le fit évêque de Girone. Ses progrès ſéditieux furent tels dans cette dignité, que l'archiduc le fit paſſer à l'évêché de Barcelone, où il ſe rendit ſi conſidérable, même à l'archiduc, qu'il en obtint ſa nomination au cardinalat, & de forcer le pape, malgré ſa répugnance pour un tel ſujet, de le déclarer cardinal, lorſque la proſpérité des armes des alliés eut obligé le pape de reconnoître enfin l'archiduc comme Roi d'Eſpagne, & de ne déplaire en rien à l'Empereur.

Le Roi d'Eſpagne ſe tint fort offenſé de

cette promotion, & proſcrivit Sala ſans y avoir égard, lorſque la Catalogne ſe trouva hors de moyens de ſoutenir ſa révolte, & que Barcelone ſe vit menacée d'un ſiége & des châtimens de ſa rébellion.

Les chefs, pour la plupart, gagnèrent les montagnes, ou ſortirent du pays. Sala s'embarqua & gagna Avignon comme il put. Il y fut châtié par des infirmités qui l'y retinrent preſque toujours au lit, mais ſans amortir l'eſprit de ſédition qui étoit paſſé chez lui en nature. Il n'oublia rien pour retourner à Barcelone malgré le Roi d'Eſpagne. L'Empereur en preſſa le pape de tout ſon pouvoir, & le pape qui redoutoit ſa puiſſance en Italie, & qui n'ignoroit pas l'affection de l'archiduc, lors Empereur, pour Sala, chercha à ébranler le Roi d'Eſpagne par toutes ſortes de voies, & ne ceſſoit de lui repréſenter la violence de tenir un évêque éloigné de ſon troupeau & banni de ſon diocèſe. La fermeté du Roi d'Eſpagne fit trouver au pape un tempérament pour gagner du temps, ſans offenſer les deux monarques; ce fut d'ordonner à Sala de venir avant toutes choſes recevoir ſon chapeau. Il partit donc là deſſus d'Avignon, enragé de n'avoir pu réuſſir à retourner à Barcelone malgré le Roi d'Eſpagne, &

ſe mit en chemin pour aller à Rome. Il mourut étant fort près d'y arriver, & finit ainſi l'embarras du Pape, de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne à ſon occaſion.

Rare expédient du Pape ſur la réſidence des Évêques (a).

L'ÉVÊCHÉ de Malaga avoit été propoſé en conſiſtoire pour Alberoni, par le pape, il en avoit reçu de ſanglans reproches des Allemands. Il chercha donc à les apaiſer à la première occaſion. Elle ſe préſenta bientôt, & la ſagacité du pontife y parut incomparable, auſſi bien que la délicateſſe de conſcience d'Alberoni. Il avoit voulu être évêque bien que cardinal, & retiroit quatre-

(a) Tout bénéfice à charge d'ames, comme les évêchés & les cures, impoſe l'obligation de réſider dans le lieu des bénéfices, pour les deſſervir. La plupart des Pères du Concile de Trente, conſidérant que les devoirs d'un évêque étoient commandés de droit divin, opinèrent que la réſidence l'étoit auſſi, puiſqu'elle eſt néceſſaire pour bien remplir ces devoirs; & quoique le Concile n'ait pas expreſſément décidé cette queſtion, il fit cependant connoître ouvertement ce qu'il en penſoit. Il déclara que les évêques qui ne réſidoient pas dans leur diocèſe, commettoient un péché mortel, & qu'ils étoient obligés de reſtituer les fruits de leur évêché, à proportion de leur abſence.

vingt-dix mille livres de rente de l'évêché de Malaga, mais il ne vouloit pas s'y ennuyer & perdre ſa toute-puiſſance. Il demanda donc une diſpenſe pour ne point réſider. Le pape la refuſa; il dit que les motifs qu'il alléguoit n'étoient pas ſuffiſans, que, pour l'amour de lui, il avoit eſſuyé tant de déſaſtres, ſurtout pour ſa promotion au cardinalat, qu'il avoit réſolu de ne pas expoſer davantage ſa conſcience pour le favoriſer; mais, comme il ſentoit qu'il n'étoit pas politique de perdre le fruit de tout ce qu'il avoit fait pour lui, & de s'aliéner le maître & le diſpenſateur de toutes choſes en Eſpagne, content d'un refus pour plaire à l'Empereur, il fit dire à Alberoni que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit de lui accorder la permiſſion de s'abſenter ſix mois de l'année de ſon diocéſe, que la diſpoſition des conciles lui en permettoit l'abſence ſix autres mois, & que par cet expédient ſi heureuſement trouvé, il auroit ce qu'il demandoit, de n'y point aller du tout.

MALADIE DE LOUIS XV.

LE dernier Juillet 1721, le Roi juſqu'alors dans une ſanté parfaite, ſe réveilla avec mal à la tête & à la gorge, un friſſon ſurvint, & ſur l'après-midi le mal de tête & de gorge ayant augmenté, il ſe mit au lit. J'allai le lendemain ſur le midi, ſavoir de ſes nouvelles : je trouvai que la nuit avoit été mauvaiſe, & qu'il y avoit depuis deux heures un redoublement aſſez fort ; je vis par-tout une grande conſternation : j'avois les grandes entrées, ainſi j'entrai dans ſa chambre ; je la trouvai fort vide ; M. le duc d'Orléans aſſis au coin de la cheminée fort affecté & fort triſte. Je m'approchai de lui un moment, puis j'allai au lit du Roi. Dans ce moment Boulduc, un de ſes apoticaires, lui préſentoit quelque choſe à prendre ; la ducheſſe de la Ferté, qui par la ducheſſe de Ventadour ſa ſœur, avoit toutes les entrées, comme marraine du Roi, étoit ſur les épaules de Boulduc, & s'étant tournée pour voir qui approchoit, elle me vit & tout auſſi-tôt me dit entre haut & bas ;

Il eſt empoiſonné, il eſt empoiſonné. Taiſez-vous donc, madame, lui répondis-je, cela eſt horrible. Elle redoubla, & ſi bien & ſi haut, que j'eus peur que le Roi l'entendît. Boulduc & moi nous nous regardâmes, & je me retirai d'auprès de lui auſſi-tôt & de cette enragée avec qui je n'avois nul commerce. Pendant cette maladie, qui ne dura que cinq jours, mais dont les trois premiers furent violens, j'étois fort fâché & fort en peine, mais en même temps ſi aiſe d'avoir opiniâtrément refuſé d'être gouverneur du Roi, & ſi agité en me repréſentant l'être & en quel état je ſerois, que je m'en réveillois la nuit en ſurſaut, & ces réveils étoient pour moi de la joie la plus ſenſible de ne l'être pas. La convaleſcence fut prompte, qui rendit la tranquillité & la joie, & cauſa un débordement de *Te Deum* & de réjouiſſances; Helvétius en eut tout l'honneur. Les médecins avoient perdu la tête, il conſerva ſeul la ſienne; il opiniâtra une ſaignée au pied, dans une conſultation où M. le duc d'Orléans fut préſent, il l'emporta. Le mieux très-marqué ſuivit incontinent, & la guériſon bientôt après. Le maréchal de Villeroy ne manqua pas cette occaſion de ſignaler tout ſon venin & ſa baſſeſſe. Il n'oublia rien pour afficher des

ſoupçons, des ſoins, des inquiétudes extrêmes & pour faire ſa cour à la robe. Il ne vint point ſi petit magiſtrat aux Tuileries, qu'il ne ſe fît avertir pour lui aller dire lui-même des nouvelles du Roi & le careſſer, tandis qu'il étoit inacceſſible aux premiers ſeigneurs.

Les magiſtrats plus conſidérables, j'entends toujours du parlement, ou les chefs des autres compagnies, ou leurs gens du parquet, il les faiſoit entrer à toute heure dans la chambre du Roi & tout auprès de ſon lit, pour qu'ils le viſſent; tandis qu'à peine ceux qui avoient les grandes entrées jouiſſoient de la même privance. Il en uſa de même dans la première convaleſcence, qu'il prolongea le plus qu'il put, pour donner aux magiſtrats la même diſtinction, à quelque heure qu'il en vînt, privativement aux plus grands de la Cour & aux Ambaſſadeurs. Il ſe croyoit tribun du peuple, & aſpiroit à leur faveur & à leur dangereuſe puiſſance. De là il ſe tourna à une autre affectation, qui avoit le même but, contre M. le duc d'Orléans. Il multiplia les *Te Deum*, qu'il incita les divers états des petits officiers du Roi de faire chanter en différens jours & en différentes égliſes, aſſiſta à tous, y mena tout ce qu'il put, & courut encore plus de ſix ſemaines les *Te*

Deum qui ſe chantèrent dans toutes les égliſes de Paris. Il ne parloit d'autre choſe, & ſur ſa joie véritable de la guériſon, il en entoit une fauſſe qui *puoit* le parti & le deſſein à ne s'y pouvoir méprendre. Il fit faire force fêtes à Lyon, & à ſon fils l'archevêque, dont il eut ſoin de faire répandre les relations. Le Roi alla en cérémonie remercier Dieu à Notre-Dame & à ſainte Geneviève.

Ces momeries ainſi allongées gagnèrent la fin du mois d'août & la Saint-Louis. Il y a tous les ans, ce jour-là, un concert dans le jardin. Le maréchal prit ſoin que ce concert devînt une manière de fête, à laquelle il fit ajouter un feu d'artifice. Il n'en faut pas tant pour attirer la foule. Elle fut telle, qu'une épingle ne ſeroit pas tombée à terre dans tous les parterres. Les fenêtres des Tuileries étoient parées & remplies, & tous les toits du carrouſel pleins de tout ce qui put y contenir, ainſi que la place. Le maréchal ſe baignoit dans cette affluence qui importunoit le Roi, qui ſe cachoit dans des coins à tous momens. Le maréchal l'en tiroit par le bras, & le menoit tantôt aux fenêtres d'où il voyoit la cour & la place du carrouſel toute pleine, & tous les toits jonchés de monde; tantôt à celles qui dominoient ſur le jardin & ſur

cette innombrable foule qui y attendoient la fête. Tout cela crioit, Vive le Roi, à meſure qu'il en étoit aperçu ; & le maréchal retenant le Roi qui vouloit aller ſe cacher, lui diſoit : Voyez donc, mon maître, tout ce monde & tout ce peuple, tout cela eſt à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître ; regardez-les donc un peu pour les contenter, car ils ſont tous à vous, vous êtes maître de tout cela.

Belle leçon pour un gouverneur qui ne ſe laſſoit point de la lui inculquer à chaque fois qu'il le menoit aux fenêtres, tant il avoit peur qu'il l'oubliât. Auſſi l'a-t-il très-pleinement retenue. Je ne ſais s'il en a reçu d'autres, depuis, de ceux qui ont eu la charge de ſon éducation. Enfin le maréchal le mena ſur la terraſſe, ou, deſſous un dais, il entendit la fin du concert & vit après le feu d'artifice. La leçon du maréchal de Villeroy ſi ſouvent, & ſi publiquement répétée fit grand bruit, & à lui peu d'honneur. Lui-même a éprouvé le premier effet de ſes belles inſtructions.

M. le duc d'Orléans ſe conduiſit d'une manière ſi ſimple & ſi ſage, qu'il y gagna beaucoup : des ſoins, & une inquiétude raiſonnable, mais meſurée ; une grande réſerve dans ſes diſcours ; une attention exacte &

ſoutenue en propos & en contenance qui laiſſât rien échapper qui ſentît le moins du monde qu'il étoit le ſucceſſeur, ſurtout à ne jamais montrer, croire le Roi trop bien, ni trop mal, & laiſſer aucun lieu qu'il le craignît trop bien, & qu'il le ſouhaitât mal. Il ne pouvoit douter qu'une conjoncture ſi critique pour lui, ne fixât ſur lui les regards les plus perçans & l'attention de tout le monde; & comme dans la vérité il ne ſouhaita jamais la couronne, quelque peu vraiſemblable que cela paroiſſe, il n'eut beſoin que de s'obſerver & point du tout de ſe contraindre. Auſſi n'eut-il beſoin d'aucun conſeil là deſſus; & ſon intérieur le plus libre & le plus familier, moi par exemple, je le vis toujours tel que le public le vit: cela fut auſſi fort remarqué, & la cabale oppoſée fut entièrement réduite au ſilence, elle qui ſe préparoit bien à faire valoir juſqu'aux riens qu'elle auroit aperçus. Il fut heureux que ceux qui lui étoient le plus particulièrement attachés & qui auroient pu ſe flatter le plus d'un évènement ſiniſtre, aient tous gardé la même conduite que lui, ſans qu'aucuns d'eux, juſqu'aux valets, & c'eſt une merveille, aient laiſſé échapper de quoi faire naître le plus léger ſoupçon.

DESTRUCTION militaire de Port-Royal-des-Champs.

CET automne fut la dernière saison qui vit debout le fameux monastère de Port-Royal-des Champs (*a*), en butte depuis si long-temps aux jésuites, & leur victime à la fin. Je ne m'étendrai point sur l'origine, les progrès, les suites, les évènemens d'une dispute & d'une querelle si connue, ainsi que les deux partis janséniste & moliniste, dont les écrits dogmatiques & historiques feroient seuls une bibliothèque nombreuse, & dont les ressorts se sont déployés pendant tant d'années à Rome & dans notre Cour. Je me contenterai d'un précis fort court, qui suffira pour l'intelligence du puissant intérêt qui a tant remué de prodigieuses maximes; parce qu'on n'en peut supprimer les faits qui doivent

(*a*) Le Roi demanda une bulle au pape pour la suppression de ce monastère. Le cardinal de Noailles priva *les religieuses* des sacremens. Leur avocat fut mis à la Bastille. Toutes ces religieuses furent enlevées & mises chacune dans un couvent moins désobéissant. Le lieutenant de police fit démolir, en 1709, leur maison de fond en comble; & enfin, en 1711, on déterra les corps qui étoient dans l'église & dans le cimetière, pour les transporter ailleurs.

Siècle de Louis XIV. VOLTAIRE.

tenir place dans ce qui s'eſt paſſé de ce temps.

L'ineffable & incompréhenſible myſtère de la grâce, auſſi peu à portée de notre intelligence & de notre explication que celui de la Trinité, eſt devenu une pierre d'achoppement dans l'égliſe, depuis que le ſyſtème de S. Auguſtin ſur ce myſtère, a trouvé preſqu'auſſitôt qu'il a paru des contradicteurs dans les prêtres de Marſeille. S. Thomas l'a ſoutenu, ainſi que les plus éclairés perſonnages; l'égliſe l'a adopté dans ſes conciles généraux, & en particulier l'égliſe de Rome & les papes.

De ſi vénérables déciſions, & ſi conformes à la condamnation faite & réitérée par les mêmes autorités de la doctrine des Pélagiens & des demi-Pélagiens, n'ont pu empêcher une continuité de ſectateurs de la doctrine oppoſée, qui n'oſant ſe préſenter de front, ont pris diverſes ſortes de formes pour ſe cacher à la manière des demi-ariens autrefois.

Dans les derniers temps, les jéſuites, maîtres par le confeſſionnal des Cours, de preſque tous les Rois & de tous les Souverains catholiques, de preſque tout le public par l'inſtruction de la jeuneſſe, par leurs talens & leur art; néceſſaires à Rome pour en inſinuer les prétentions ſur le temporel des Souverains & de leurs monarchies, ſur le

ſpirituel à l'anéantiſſement de l'épiſcopat & des conciles généraux; devenus redoutables par leur puiſſance & leurs richeſſes, toutes employées à leurs deſſeins; autoriſés par leur ſavoir de tout genre & par une inſinuation de toute eſpèce; aimables par une facilité & un tour qui ne s'étoit pas encore rencontré dans le tribunal de la pénitence, & protégés par Rome, comme des gens dévoués par un quatrième vœu au Pape, particulier à leur ſociété, & plus propre que nul autre à étendre ſon ſuprême domaine; recommandables d'ailleurs par la dureté d'une vie toute conſacrée à l'étude, à la défenſe de l'égliſe contre les hérétiques, & à la ſainteté de leur établiſſement & de leurs premiers pères; terribles enfin par la politique la plus raffinée, la plus profonde, la plus ſupérieure à toute autre conſidération qu'à leur domination ſoutenue par un gouvernement dont la monarchie, l'autorité, les dégrés, les reſſorts, le ſecret, l'uniformité dans les vues & la multiplicité dans les moyens, en ſont l'ame; les jéſuites, dis-je, après divers eſſais, & ſurtout après avoir ſubjugué les écoles de delà les monts, &, tant qu'ils avoient pu, énervé celles de deçà par-tout, haſardèrent par un livre de leur P. Molina une doctrine ſur la grâce tout

à fait oppoſée au ſyſtème de S. Auguſtin, de S. Thomas, de tous les pères, des conciles généraux, des Papes & de l'égliſe de Rome, qui, prête pluſieurs fois à l'anathématiſer, a toujours différé à le faire.

L'égliſe de France ſurtout ſe ſouleva contre ces agréables nouveautés, qui faiſoient tant de conquêtes par la facilité du ſalut & l'orgueil de l'eſprit humain. Les jéſuites embarraſſés d'une défenſive difficile, trouvèrent moyen de ſemer la diſcorde dans les écoles de France, & par mille tours de ſoupleſſe, de politique & de force ouverte, enfin par l'appui de la Cour, de changer la face des choſes, d'inventer une héréſie qui n'avoit ni auteur ni ſectateur, de l'attribuer à un livre de Cornelius Janſenius, évêque d'Ypres, mort dans le ſein de l'égliſe & en vénération; de ſe rendre accuſateurs de défendeurs qu'ils étoient, & leurs adverſaires d'accuſateurs défendeurs. De là les noms de moliniſte & de janſéniſte, qui diſtinguent les deux partis.

Grands & longs débats à Rome ſur cette idéale héréſie, enfantée ou plutôt inventée par les jéſuites pour faire perdre terre aux adverſaires de Molina. Diſcuſſion devant une congrégation formée exprès ſous le nom *de auxiliis*, tenue en grand nombre de ſéances devant

devant Clément VIII Aldobrandin, & Paul V Borghèſe, qui ayant enfin formé un décret d'anathème contre la doctrine de Molina, n'oſa la publier & ſe contenta de ne pas condamner cette doctrine, ſans oſer l'approuver, en les conſolant par tout ce qui peut les flatter ſur cette héréſie idéale, ſoutenue de perſonne, & dont ils ſurent bien profiter.

Pluſieurs ſaints (*a*) & ſavans perſonnages s'étoient les uns après les autres retirés à l'abbaye de Port-Royal-des Champs; les uns y écrivirent, les autres y raſſemblèrent de la jeuneſſe, qu'ils inſtruiſirent aux ſciences & à la piété; les plus beaux ouvrages de morale, & qui ont le plus éclairé dans la ſcience & la pratique de la religion, ſont ſortis de leurs mains, & ont été trouvés tels par tout le monde. Ces meſſieurs eurent des amis & des liaiſons, ils entrèrent dans la querelle contre le moliniſme. C'en fut aſſez pour ajouter à la jalouſie que les jéſuites avoient conçue de cette école naiſſante, une haine irréconciliable d'où naquit la perſécution des

(*a*) Les Arnauld, les Nicole, les Lemaître, les Herman, les Sacy, & pluſieurs autres qui, quoique moins célèbres, avoient pourtant beaucoup de mérite & de réputation. Ils s'aſſembloient chez madame la ducheſſe de Longueville, qui ne pouvant plus cabaler pour la fronde pendant ſes troubles ridicules, cabaloit alors pour le janſéniſme, afin de tenir en activité ſon ame brûlante.

janſéniſtes, de la Sorbonne, de M. Arnaud, conſidéré comme le maître de tous, & la diſſipation des ſolitaires de Port-Royal.

De là l'introduction d'un formulaire, choſe ſi ſouvent fatale & ſi ſouvent proſcrite dans l'égliſe, par lequel la nouvelle héréſie inventée & ſoutenue de perſonne, fut non ſeulement proſcrite, ce qui auroit été accepté de tout le monde ſans difficulté, mais fut déclarée contenue dans le livre intitulé *Auguſtinus*, compoſé par Cornelius Janſénius, évêque d'Ypres, & ce formulaire propoſé à jurer la croyance intérieure & littérale de ſon contenu.

Le droit, c'eſt-à-dire, la proſcription des cinq propoſitions hérétiques que perſonne ne ſoutenoit, ne fit aucune difficulté; le fait, c'eſt-à-dire, qu'elles étoient contenues dans le livre de Janſénius, en fit beaucoup. Jamais on ne put en extraire aucune; on ſe ſauva par ſoutenir qu'elles s'y trouvoient éparſes, ſans pouvoir encore citer où ni comment. Jurer ſur ſon Dieu & ſur ſon ame de croire ce qu'on ne croit point fondé en choſe de fait qu'on ne peut montrer!

Ce qu'on propoſe de croire parut un crime à tout ce qu'il y avoit de gens droits. Un très-grand ſoulèvement éclata donc, dès que

ce formulaire parut; mais ce qui en ſembla encore plus inſupportable, c'eſt que, pour détruire Port-Royal qu'on jugeoit bien qui ne ſe rendroit jamais à ce ſerment, on le propoſa à ſigner aux religieuſes par-tout le royaume. Or, propoſer de jurer qu'un fait eſt contenu dans un livre qu'on n'a point lu, dans un livre même qu'on n'a pu lire, parce qu'il eſt en latin & qu'on ignore cette langue, c'eſt une violence qui n'eut jamais d'exemple, & qui remplit les provinces d'exilés, & les priſons & les monaſtères de captifs.

La Cour ne ménagea rien en faveur des jéſuites, qui lui firent oublier la ligue & ſes ſuites, & accroire que les janſéniſtes étoient une ſecte d'indépendans, qui n'en vouloient pas moins à l'autorité royale qu'ils ſe montroient réfractaires à celle du Pape, que les jéſuites appeloient l'égliſe, qui avoit approuvé, puis proſcrit la ſignature du formulaire. La diſtinction du fait d'avec le droit, ſoufferte quelque temps, fut enfin proſcrite comme une rébellion contre l'égliſe, encore que non ſeulement elle n'eut point parlé, mais qu'elle n'ait jamais exigé la croyance des faits qu'elle a décidés par ſes conciles généraux & les plus reconnus pour les diſtinguer de pluſieurs, deſquels décidés de la ſorte on

doute & on diſpute encore, ſans être pour cela ni repréhenſibles ni repris.

Les bénéfices attachés à la protection des jéſuites, dont le confeſſeur du Roi étoit diſtributeur, le crédit ou l'inconſidération, & pis encore, qu'éprouvoient les prélats à proportion que la Cour & les jéſuites étoient contens ou mécontens, échauffèrent la perſécution juſqu'à la privation des Sacremens, même à la mort.

De tels excès réveillèrent enfin quelques évêques, qui écrivirent au Pape & qui s'expoſèrent à la dépoſition, à laquelle on commençoit à travailler, lorſqu'un plus grand nombre de leurs confrères vinrent à leur ſecours & ſoutinrent la même cauſe: alors Rome & la Cour craignirent un ſchiſme. D'autres évêques s'interpoſèrent, & avec eux le cardinal d'Eſtrées, évêque-duc de Laon alors, & cardinal quatre ou cinq ans après.

La négociation réuſſit, par ce que l'on nomma la paix de Clément IX, Roſpiglioſi, qui déclara authentiquement que le S.-Siége ne prétendoit & n'avoit jamais prétendu que la ſignature du formulaire obligeât à croire que les cinq propoſitions condamnées fuſſent implicitement ni explicitement dans le livre de Janſénius, mais ſeulement de les tenir

& de les condamner comme hérétiques en quelques livres & en quelques endroits qu'elles ſe puſſent trouver. Cette paix rendit la liberté & les Sacremens aux perſonnes qui en avoient été privées, & les places aux docteurs & autres qui en avoient été chaſſés. Je n'en dirai pas davantage, parce que le peu que j'ai expliqué ſuffira pour faire entendre ce qui doit être rapporté préſentement & dans la ſuite, & je continuerai à me ſervir des mots de janſéniſme & de janſéniſtes, & de moliniſme & de moliniſtes, pour abréger.

Les jéſuites & leurs plus affidés furent outrés de cette paix, que tous les efforts ici & à Rome n'avoient pu empêcher. Ils avoient ſu habilement donner le change ſur le moliniſme, & de défendeurs devenir aggreſſeurs. Les janſéniſtes, tout en ſe défendant ſur les cinq propoſitions qu'ils condamnèrent & que perſonne n'avoit jamais ſoutenues, & ſur le formulaire, quant au fait, n'avoient point quitté priſe ſur la doctrine de Molina, ni ſur les excès qui s'enſuivoient de cette morale, que le fameux Paſcal rendit également palpables, exiſtantes dans la doctrine & la pratique des caſuiſtes jéſuites, & ridicules dans les ingénieuſes lettres au provincial, ſi connues ſous le nom de *Lettres Provinciales*.

L'aigreur & la haine continuèrent, & les jéſuites ſe fortifièrent de plus en plus dans les cœurs, pour accabler & pour écarter leurs adverſaires, ou les rendre ſuſpects dans toutes les places de l'égliſe & des écoles.

Vinrent long-temps après les diſputes des jéſuites avec les autres miſſionnaires des Indes, ſurtout à la Chine, ſur les cérémonies (*a*) que les uns prétendoient purement politiques, & les autres idolâtriques. La querelle s'échauffoit & battoit fort mal pour les jéſuites. Le P. le Tellier y prenoit une double part. C'étoit un homme ardent & dont la divinité étoit ſon moliniſme, & la divinité de ſa compagnie. Il ſervit beau jeu. Un Roi

(*a*) Le jéſuite Matthieu Ricci fut un des premiers miſſionnaires qui pénétrèrent à la Chine, à la fin du dix-ſeptième ſiècle; & à la faveur des ſciences de l'Europe, lui & quelques uns de ſes confrères jetèrent parmi le peuple quelque ſemence de chriſtianiſme. Les lois de cet empire ſont fondées ſur le reſpect des enfans pour leurs pères, & ſur celui qu'ils doivent à Confuſius, qui leur a enſeigné la morale. Les Chinois s'aſſemblent à certains jours pour honorer leurs maîtres; ils ſe proſternent, brûlent des bougies & des parfums, & égorgent quelques victimes qu'ils mangent en commun. On demande ſi ces cérémonies ſont idolâtriques, ou ſi elles ſont purement civiles & un uſage politique. Les dominicains, ennemis des jéſuites, les dénoncèrent à Rome comme idolâtriques, & leurs adverſaires les défendirent comme indifférentes & d'uſage. Voilà le fonds de la querelle qui a fait tant de bruit à Rome & en France, & qui lorſque ces débats imprudens furent parvenus à la Chine, fit chaſſer les chrétiens de cet empire, & coûta la vie à deux princes de la maiſon impériale.

très-ignorant en ces matières, & qui n'avoit jamais écouté là deſſus que les jéſuites & les leurs, ſuprèmement plein de ſon autorité, & qui s'étoit laiſſé perſuader que les janſéniſtes en étoient ennemis, qui vouloit ſe ſauver, & qui ne ſachant pas la religion, s'étoit flatté toute ſa vie de faire pénitence ſur le dos d'autrui, & ſe repoſoit de la faire ſur celui des huguenots & des janſéniſtes, qu'il croyoit preſqu'également hérétiques; un Roi environné de gens auſſi ignorans que lui & dans les mêmes préjugés, comme madame de Maintenon & MM. de Beauvilliers & de Chevreuſe, ou par des courtiſans & des valets principaux, qui n'en ſavoient pas davantage, ou qui ne penſoient qu'à leur fortune; un clergé détruit de longue main, en dernier lieu par l'évêque de Chartres, qui avoit farci l'épiſcopat d'ignorans, de gens inconnus & de bas lieu, qui regardoient le Pape comme une divinité, & qui avoient horreur des maximes de l'Iſle-de-France, parce que toute antiquité leur étoit inconnue, & qu'étant gens de rien, ils ne ſavoient ce que c'étoit que l'état; un parlement dépecé & tremblant, de longue main accoutumé à la ſervitude, & le peu de ceux qui par leur place & la capacité auroient pu parler, dé-

voués comme le premier préſident Pelletier, ou affamés de grâces.

Il reſtoit encore quelques perſonnes à craindre pour les jéſuites, c'eſt-à-dire pour leurs entrepriſes, comme les cardinaux d'Eſtrées & Noailles, janſéniſtes, & le chancelier. Ce dernier étoit *éreinté*, & le Père le Tellier ne l'ignoroit pas. Eſtrées vieux & courtiſan, Janſon auſſi & de plus fort tombé de ſanté.

Noailles n'avoit rien de tout cela; il étoit de plus dans la liaiſon la plus grande avec madame de Maintenon, puiſſant à la Cour par le goût du Roi, par ſa famille, par ſa réputation ſoutenue de ſa vie & de ſa conduite, archevêque de Paris & en vénération dans ſon diocèſe & dans le clergé, à la tête duquel il ſe trouvoit par tout le royaume. Celui-là étoit capitalement en butte aux jéſuites par ſa doctrine non ſuſpecte, mais qui n'étoit pas la leur, & pour avoir été mis à Châlons, puis à Paris ſans leur participation, & promu de même à la pourpre.

Il ſavoit que les janſéniſtes n'étoient pas contens de lui, parce qu'il n'avoit pas voulu s'en laiſſer dominer, ni donner dans toutes leurs vues, & que lui étoit encore moins content d'eux.

Le P. Tellier bien ancré auprès du Roi,

réſolut de commettre le cardinal de Noailles avec le Roi d'un côté, avec les Janſéniſtes de l'autre, & d'achever en même temps l'ouvrage auquel ils travailloient depuis tant d'années, par la deſtruction entière de Port-Royal-des-Champs. Le père la Chaiſe s'étoit contenté, depuis que la paix de Clément IX avoit rétabli ces religieuſes, de les empêcher de recevoir aucune fille à profeſſion pour faire périr la maiſon par extinction, ſans y commettre d'autre violence. Le Roi ſe repentoit même d'avoir pouſſé trop loin ces filles qu'il regardoit au fond comme de très-ſaintes religieuſes. Le nouveau confeſſeur vint à bout en peu de temps de changer ces idées. Il réveilla enſuite une conſtitution faite à Rome depuis trois ou quatre ans à la pourſuite des Moliniſtes, toujours attentif à revenir à donner le change, & ardent à chercher les moyens de troubler la paix de Clément IX.

Rome qui les ménageoit, comme les athlètes des prétentions ultramontaines auxquelles elle a tant ſacrifié de nations, n'oſa tout refuſer, mais auſſi ne voulut pas aller de front contre l'autorité de Clément IX. Elle donna donc une conſtitution ambiguë contre le Janſéniſme; mais en effleurant & faite avec aſſez d'art pour que ceux qui étoient attachés à

cette paix, puſſent ſans la bleſſer recevoir cette conſtitution d'ailleurs parfaitement inutile. Les Moliniſtes furent affligés de n'avoir pu obtenir qu'un ſi foible inſtrument, qui en effet, ne faiſoit que condamner les cinq propoſitions déjà proſcrites, & dont perſonne n'avoit jamais pris la défenſe & qui d'ailleurs ne preſcrivoit rien de nouveau.

Mais comme dans les diſputes longues & dans leſquelles la puiſſance ſéculière prend parti juſqu'à la perſécution, les eſprits s'échauffent, & de part & d'autre paſſent les bornes, il étoit arrivé que quelques Janſéniſtes avoient ſoutenu ſecrettement une, pluſieurs & même les cinq propoſitions hérétiques, mais en grand ſecret. Ce myſtère avoit été révélé dans les papiers de l'Abbaye de Saint-Thiery. Tout le parti Janſéniſte ſe récria contre, renouvela ſa ſoumiſſion de cœur & d'eſprit à la condamnation de toutes les cinq propoſitions que ſans ménagement il dit être cinq héréſies, & contre l'injuſtice de lui attribuer celles de quelques têtes brûlées qu'il déſavouoit entièrement & avec qui il rompoit tout commerce & toute ſociété.

Ces particuliers mêmes, qui ſoutenoient l'erreur condamnée, étoient on ne peut plus

rares ni en plus petit nombre, & là dessus les uns criant à l'injustice, les autres au péril de l'Eglise, le bruit se renouvela, qui donna lieu à la constitution dont il vient d'être parlé.

Faute de mieux, le P. le Tellier résolut d'en faire usage, espérant en tirer parti au moins contre Port-Royal, plus délicat là dessus que personne d'entre les jansénistes, & d'y embarrasser le cardinal de Noailles à qui le Roi ordonna de faire signer cette constitution. Comme elle n'altéroit point dans le fond la paix de Clément IX, il n'osa contredire, & se mit à faire signer les plus faciles à conduire, & des uns aux autres gagner les moins aisés. Cette conduite lui réussit si bien, que Gif même signa. C'est une abbaye de filles à cinq ou six lieues de Versailles, qui a toujours été considérée comme la sœur cadette de Port-Royal-des-Champs, en tout genre par amis & ennemis, & deux maisons qui avoient en tout temps conservé entre elles l'union la plus intime.

Avec cette signature, le cardinal de Noailles se crut fort, & se persuada que Port-Royal ne feroit point de difficulté. Il y fut trompé. Ces filles tant de fois & si cruellement traitées, en garde contre des signa-

tures captieuſes qu'on leur avoit ſi ſouvent préſentées, dans une ſolitude qui étoit ſans ceſſe épiée & qu'on ne pouvoit aborder ſans péril d'exil & quelquefois de priſon, par conſéquent deſtituées de conſeil de confiance, ne purent être amenées à une nouvelle ſignature. Aucune de celles qu'on leur montra ne les toucha, non pas même celles de Gif. En vain le cardinal les exhorta, leur expliqua ce qu'on leur demandoit, qui ne bleſſoit en rien la paix de Clément IX, ni les vérités auxquelles elles étoient attachées. Rien ne put raſſurer la frayeur de ces ames ſaintes & timorées. Elles ne purent comprendre qu'une ſignature nouvelle ne renfermât pas quelque venin & quelque ſurpriſe, & leur courage ne put être ébranlé par la conſidération de tout ce dont leur refus les menaçoit.

C'étoit là ce qu'avoient eſpéré les jéſuites, d'engager le cardinal de Noailles, & de parvenir enfin à détruire une maiſon qu'ils déteſtoient, & dont ils n'avoient ceſſé depuis tant d'années de machiner la dernière ruine. Ils mouroient de peur que les religieuſes qui reſtoient, ne ſurvécuſſent le Roi, qu'après lui, ils ne puſſent continuer d'avoir le crédit de les empêcher de recevoir des filles à profeſſion, & que cette maiſon ennemie ſubſiſ-

tât & ſe relevât, qui étoit toujours regardée comme le centre, le chef-lieu & le ralliement du parti janſéniſte dès qu'on oſeroit y aborder.

Le cardinal, qui prévit un orage, mais non le deſtructif, qui ne ſe pouvoit imaginer, preſſa ſes filles à pluſieurs repriſes par d'autres & par lui-même; il y alla pluſieurs fois toujours inutilement. Le Roi le preſſoit, vivement pouſſé de même par ſon confeſſeur, tant qu'enfin le cardinal lâcha pied, procéda & leur ôta les ſacremens.

Alors le P. Tellier les noircit auprès du Roi de toutes les anciennes couleurs qu'il renouvela, les fit paſſer dans ſon eſprit pour des révoltées, qui ſeules dans l'égliſe, refuſoient une ſignature trouvée par-tout orthodoxe, & lui perſuada qu'il ne ſeroit jamais en repos ſur ces queſtions, tant que ce monaſtère fameux par ſes rébellions contre toutes les deux puiſſances, ſubſiſteroit; enfin que ſa conſcience étoit pour le moins auſſi engagée que ſon autorité, à une deſtruction ſi néceſſaire, & qui n'avoit tardé que trop d'années. Le bon père piqua & tourna ſi bien le Roi, que les fers furent mis au feu pour la deſtruction.

Port-Royal de Paris n'étoit qu'un hoſpice de celui des Champs. Celui-ci fut tout entier

transporté à Paris en plusieurs années, pendant lesquelles on entretint les bâtimens du Monastère des Champs, lequel ne fut plus qu'une ferme. Ensuite les religieuses qu'on avoit pris soin de diviser dans les diverses persécutions qui leur furent suscitées, furent séparées en deux monastères. Celles qui firent tout ce qu'on voulut, formèrent la maison de Paris, à qui tous les biens furent presqu'adjugés, dans l'espérance de faire tomber les Champs par famine, mais qui se soutint par le travail, l'économie, & l'aumône. Lorsqu'il fut question de la destruction, Voisin encore, conseiller d'état, homme sûr & à tout faire pour la fortune, fut commis pour les prétentions sur les Champs, & on peut juger de l'équité qui y fut gardée. Mais ce qui surprit étrangement, c'est que les religieuses des Champs se mirent en règle & se pourvurent à Rome, où elles furent écoutées. Comme la bulle, ou la constitution, *vineam Domini Sabaoth*, n'y avoit jamais été accordée pour détruire la paix de Clément IX, on n'y trouva point mauvaise la difficulté de ces filles à la signer sans l'explication qu'elles offroient d'ajouter, en signant, *sans préjudice de la paix de Clément IX*, à laquelle elles adhéroient.

Ce qui étoit leur crime en France, digne

de deſtruction & des dernières peines perſonnelles, parut fort innocent à Rome. Elles ſe ſoumettoient à la bulle, & dans le même eſprit qu'elle avoit été donnée; on n'y en vouloit pas davantage. Cela fit changer de batterie aux jéſuites, parce que cela affichoit le criminel uſage qu'ils vouloient faire de cette bulle, & qu'ils ne ſavoient comment réuſſir, dès que Rome, ſur qui ils avoient compté, leur devenoit preſque ſuſpecte. Ils craignirent encore les longueurs des procédures, à Paris, à Lyon, à Rome, des commiſſaires *in partibus*. C'étoit un nœud gordien qui leur parut plus difficile à dénouer qu'à couper.

On agit donc ſur le principe qu'il n'y avoit qu'un Port-Royal, que ce n'étoit que par tolérance qu'on en avoit fait deux de l'Abbaye, qu'il convenoit remettre les choſes ſur l'ancien pied, qu'entre les deux il convenoit mieux de conſerver celui de Paris que l'autre, qui avoit à peine de quoi ſubſiſter, ſitué en un lieu mal-ſain, uniquement peuplé de quelques vieilles opiniâtres qui depuis tant d'années avoient défenſes de recevoir perſonne à profeſſion.

Il fut donc rendu un Arrêt du conſeil, en vertu duquel la nuit du vingt-huit au vingt-neuf octobre, l'Abbaye du Port-Royal-des-

Champs se trouva secrettement investie par des détachemens des gardes-françoises & suisses; & vers le milieu de la matinée du vingt-neuf, d'Argenson arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet & d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler la communauté au chapitre, montra une lettre-de-cachet, & sans leur donner plus d'un quart-d'heure, l'enleva toute entière. Il avoit amené force carrosses attelés, avec une femme d'âge dans chacun; il y distribua les religieuses, suivant les lieux de leur destination, qui étoient différens monastères à dix, vingt, trente, quarante & jusqu'à cinquante lieues du leur, & les fit partir de la sorte; chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval, comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu.

Je passe sous silence tout ce qui accompagna une scène si touchante & si étrangement nouvelle; il y en a des livres entiers. Après leur départ, d'Argenson visita la maison, des greniers jusqu'aux caves, se saisit de tout ce qu'il jugea à propos, qu'il emporta, mit à part tout ce qu'il crut devoir appartenir à Port-Royal de Paris, & le peu qu'il crut ne pas pouvoir refuser aux religieuses enlevées, & s'en retourna rendre compte au Roi & au Père Tellier de son heureuse expédition.

Les divers traitemens que ces religieuſes dans leurs diverſes priſons pour les forcer à ſigner ſans reſtrictions, ſont la matière d'autres ouvrages, qui malgré la vigilance des oppreſſeurs, furent bientôt entre les mains de tout le monde, dont l'indignation publique éclata à tel point, que la Cour & les jéſuites même en furent embarraſſés. Mais le P. Tellier n'étoit pas homme à s'arrêter en ſi bon chemin.

Il faut achever cette matière de ſuite, quoique le reſte en appartienne aux premiers mois de l'année ſuivante. Ce ne furent qu'arrêts ſur arrêts du conſeil, & lettres-de-cachet ſur lettres-de-cachet. Il fut enjoint aux familles qui avoient des parens enterrés à Port-Royal-des-Champs de les faire exhumer & porter ailleurs, & on jeta dans le cimetière d'une paroiſſe voiſine tous les autres, comme on put, avec l'indécence qui ſe peut imaginer. Enſuite on procéda à raſer la maiſon, l'égliſe & tous les bâtimens, comme on fait les maiſons des aſſaſſins des Rois; en ſorte qu'enfin il n'y reſta pas pierre ſur pierre; tous les matériaux furent vendus, & on laboura & ſema la place; à la vérité, ce ne fut pas de ſel, c'eſt toute la grâce qu'elle reçut. Le ſcandale en fut grand juſque dans Rome.

Je me borne à ce ſimple & court récit d'une expédition ſi militaire & ſi odieuſe. Le cardinal en ſentit l'énormité, après qu'il ſe fut mis hors d'état de parer un coup qui avoit paſſé ſa prévoyance, & qui en effet ne ſe pouvoit imaginer. Il n'en fut pas mieux avec les moliniſtes, mais beaucoup plus mal avec les janſéniſtes, ainſi que les jéſuites ſe l'étoient bien propoſé, qui l'attaquèrent preſque incontinent après, & le pouſsèrent peu à peu & ſans relâche aux dernières extrémités juſqu'à la fin de ſa vie.

Commencement de l'affaire qui a produit la Conſtitution Unigenitus.

Le mois de mars de cette année 1698 vit éclore les premiers commencemens de l'affaire qui produiſit la conſtitution *Unigenitus*, ſi fatale à l'égliſe & à l'état, ſi honteuſe à Rome, ſi funeſte à la religion, ſi avantageuſe aux jéſuites, aux Sulpiciens, aux ultramontains, aux ignorans, aux gens de néant, & ſurtout à tout genre de fripons & de ſcélérats, dont les ſuites, dirigées autant qu'il leur a été poſſible, ſur le modèle de celles de la révocation de l'édit de Nantes, a mis le déſordre, l'ignorance, la tromperie, la confuſion par-tout, avec une

violence qui dure encore, ſous l'oppreſſion de laquelle tout le royaume tremble & gémit, & qui après plus de trente ans de la perſécution la plus effrénée, en éprouve en tout genre & en toute profeſſion un poids qui s'étend à tout & qui s'appeſantit toujours.

Je me garderai bien d'entreprendre une hiſtoire théologique, ni même celle qui ſeroit bornée aux faits & aux procédés : Cette dernière partie ſeule compoſeroit pluſieurs volumes. Il ſeroit à déſirer qu'il y en eût moins de donnés au public ſur la doctrine, où bien des répétitions ſe trouvent multipliées, & qu'il y en eût davantage ſur l'hiſtorique de la naiſſance, du cours & des progrès de cette terrible affaire, de ſes ſuites, de ſes branches, de la conduite & des procédés des deux côtés ; des fortunes même ſéculières qui en ſont nées & qui en ont été ruinées, & des effets ſi étendus & ſi prodigieux de l'ouverture de cette boîte de Pandore, ſi fort au delà des eſpérances des uns & de l'étonnement des autres, qui ont fait taire les lois, les tribunaux, les règles, pour faire place à une inquiſition militaire, qui ne ceſſe point d'inonder la France de lettres-de-cachet & d'anéantir toute juſtice.

Je me bornerai à ce peu d'hiſtorique qui s'eſt paſſé ſous mes yeux & quelquefois par

mes mains, pour traiter cette matière comme j'ai tâché de traiter toutes les autres, & laiſſer ce que je n'ai ni vu ni appris des acteurs, à des plumes plus inſtruites, meilleures & moins pareſſeuſes.

Pour entendre ce peu, qui de temps en temps ſera rapporté d'une affaire qui a ſi principalement occupé tout le reſte du règne de Louis XIV, la minorité de Louis XV, & tout le règne caché ſous M. le Duc, & à découvert depuis ſa chute ſous le cardinal de Fleury, il faut ſe ſouvenir de bien des choſes qui ſe trouvent éparſes dans ces Mémoires & qui ſeroient trop longues & trop ennuyeuſes à répéter ici, mais qu'il faut ſe remettre en deux mots ſous les yeux, pour en donner le ſouvenir & le moyen de ſe les rappeler aiſément dans les lieux où elles ſe trouvent rapportées. Il faut ſe reſſouvenir d'abord de l'orage du quiétiſme, de la diſgrace de M. de Cambray, de la conduite ſecrette des jéſuites dont le gros & le miniſtère public ſe déclarèrent contre lui, mais ſans lui nuire, & le Sanhédrin ténébreux & myſtérieux le ſervit de toutes ſes forces; l'union qui en réſulta; ce qui a été dit de S.-Sulpice, de Biſſi, évêque de Toul, puis de Meaux, & cardinal; enfin du P. Tellier,

conſéquemment de l'état de l'épiſcopat ſoigneuſement rempli de gens ſans nom, ſans lumières, de pluſieurs ſans conſcience & ſans honneur, & de quelques uns publiquement vendus à l'ambition la plus déclarée & à la ſervitude la plus parfaite du parti qui les pouvoit élever; l'affaire de la Chine; la ſituation ſi fâcheuſe des jéſuites à cet égard, la part ſi perſonnelle que le P. Tellier y prenoit, la haine des jéſuites & la ſienne particulière pour le cardinal de Noailles, & l'uſage ſi heureux qu'ils font toujours du janſéniſme; enfin le caractère du cardinal de Noailles, & ce qu'on a vu de ceux du Roi & de madame de Maintenon.

Ces choſes rappelées à l'eſprit & à la mémoire, on ſe perſuadera aiſément de l'extrême déſir du P. Tellier de ſauver les jéſuites de l'opprobre où leur condamnation ſur la Chine les livroit, & d'abattre le cardinal de Noailles. Pour frapper deux ſi puiſſans coups, il falloit une affaire éclatante qui intéreſsât Rome en ce qu'elle a de plus ſenſible, & ſur laquelle elle ne pût eſpérer qu'en la protection du P. Tellier. Il étoit ſans ceſſe occupé d'en trouver les moyens & d'en ménager la conjoncture. L'affaire de la Chine qui ne lui laiſſoit plus le temps de différer, préci-

pita ſon entrepriſe, dans laquelle il n'eut pour conſeil unique à la totale excluſion de tous autres, même jéſuites, que les PP. Doucin & Lallemant, auſſi fins, auſſi faux, auſſi profonds que lui, & dont les preuves étoient faites que les crimes ne leur coûtoient rien: jéſuites auſſi furieux que lui, & auſſi emportés contre le cardinal de Noailles, qui pour quelques excès du P. Doucin, lui avoit fait ôter une penſion du clergé, qu'il avoit attrapée dans un temps de foibleſſe & de diſgrace des dernières années d'Harlay, archevêque de Paris.

Ces deux jéſuites demeuroient à Paris en leur maiſon profeſſe, où le P. Tellier demeuroit auſſi, & tous trois pour leur violence, leur profondeur, leur méchanceté, étoient ſecrettement la terreur des autres jéſuites, même de ceux les plus livrés aux vues, aux ſentimens & aux intérêts de la ſociété.

Les conjonctures auſſi parurent favorables au P. Tellier. Il avoit par M. de Cambray les ducs de Chevreuſe & de Beauvilliers; il avoit Pontchartrain par oppoſition à ſon père & par baſſe politique; il avoit d'Argenſon: par ces deux hommes il étoit maître de faire revenir au Roi tout ce qui lui ſeroit utile, ſans paroître. L'alliance & la liaiſon perſon-

nelle du cardinal de Noailles avec madame de Maintenon, ne l'embarraſſoient plus. Elle étoit uſée dans cet eſprit changeant. Trois hommes avoient ſuccédé auprès d'elle à M. de Chartres, l'évêque ſucceſſeur & neveu, à cauſe de S.-Cyr, mais qui à vingt-ſept ou vingt-huit ans en étoit pour ainſi dire à recevoir encore du bonbon de ſa main; la Chétardie, curé de S.-Sulpice, ſon confeſſeur, dont l'imbécillité étoit extrême; & Biſſy, évêque de Meaux, que feu M. de Chartres lui avoit donné comme ſon Éliſée qu'elle a adopté ſur le même pied, & qui, ſans qu'elle s'en aperçut, étoit à vendre & à dépendre corps & ame pour ſa fortune, aux jéſuites, & plus particulièrement encore au P. Tellier & à ſes deux acolytes.

C'étoit une ſuite de ſes menées à Rome pour la pourpre, du temps qu'il étoit à Toul; & il s'étoit d'autant plus attaché à eux depuis ſa tranſlation à Meaux, que la confiance déclarée de madame de Maintenon en lui le leur rendoit très-conſidérable, comme eux à lui, en ſupplément à Rome des moyens d'arriver qui lui étoient retranchés par ſa tranſlation, qui faiſoit ceſſer ſes diſputes avec M. de Lorraine. Quelque bien qu'il fût avec madame de Maintenon, le ſiége & l'alliance

du cardinal de Noailles avec elle, un reſte de conſidération & de privance qu'elle ne pouvoit lui refuſer, faiſoient toujours peur à l'évêque de Meaux, qui par cet intérêt n'étoit pas moins ardent à la ruine du cardinal de Noailles, que le P. Tellier même. Tous ces côtés aſſurés, l'épiſcopat ne leur fit point peur.

Il faut ſe ſouvenir ici du crédit que feu M. de Chartres avoit *emblé* ſur les nominations pendant les dernières années du P. la Chaiſe, & avec les meilleures intentions du monde, de quels miſérables ſujets il avoit *farci* l'épiſcopat. Le P. Tellier avoit renchéri par art & deſſein en pernicieux choix; ainſi ils méprisèrent le gros & ne doutèrent pas d'intimider & d'entraîner tous les autres.

Il ne faut pas oublier encore qu'avec toute l'averſion & la crainte de S.-Sulpice, des jéſuites, & la jalouſie & la haine de ceux-ci pour ceux-là, ils convenoient entièrement ſur tout ce qui regardoit le janſéniſme *en déteſtation*, & Rome en adoration, les uns par le plus puiſſant intérêt, les autres par la plus groſſière ignorance; ainſi les jéſuites menèrent en cette affaire S.-Sulpice en leſſe, tant qu'il leur plut, les yeux bandés, & s'en ſervirent à tous les uſages qu'ils voulurent.

Le

Le plan dreſſé & les meſures priſes, il fut queſtion d'exciter l'orage ſans y paroître, & de le faire tomber ſur un livre intitulé, *Réflexions morales ſur le Nouveau Teſtament*, par le P. Queſnel, & d'en choiſir l'édition approuvée par le cardinal de Noailles, lors évêque-comte de Châlons. Ce livre avoit été approuvé par un grand nombre de prélats & de théologiens. Le célèbre Vialart, prédéceſſeur à Châlons du cardinal de Noailles, en avoit été un : ſon ſucceſſeur qui avec toute l'égliſe de France, avoit une grande vénération pour un prélat d'une ſi grande réputation de piété & de doctrine, ne balança pas ſur la même approbation, ſans autre examen, à donner la ſienne à une nouvelle édition qui s'en fit. Il y avoit plus de quarante ans que ce livre édifioit toute l'égliſe, ſans avoir reçu la moindre contradiction. Biſſy, évêque de Toul, qu'on va voir faire tant de figure & de fortune à ſes dépens, l'avoit propoſé à tout ſon diocèſe, & par un mandement public & fait exprès, avoit recommandé à tous les curés d'en avoir chacun un exemplaire, en les aſſurant que dans l'impoſſibilité où leur peu de moyens les mettoit d'avoir pluſieurs livres, celui-là ſeul leur ſuffiroit pour y trouver pour eux

& pour l'inſtruction de leurs peuples toute la doctrine & toute la piété qui leur étoient néceſſaires. Le P. la Chaiſe l'avoit toujours ſur ſa table; & ſur ce qu'au nom de l'auteur quelques perſonnes lui en parlèrent avec ſurpriſe, il leur répondit qu'il aimoit le bien & le bon, de quelque part qu'il vînt; que ſes occupations lui ôtoient le temps de faire des lectures; que ce livre étoit une mine de doctrine & de piété excellente; que c'étoit pour ſuppléer à ſon peu de loiſir, qu'il le vouloit toujours ſous la main; parce que, dès qu'il avoit quelques momens, il l'ouvroit, & qu'il y trouvoit toujours de quoi s'édifier & s'inſtruire.

Il ſembloit qu'un livre ſi univerſellement lu & eſtimé depuis tant d'années, & dont la bonté & la ſureté étoient annoncées dès les premières pages par un ſi grand nombre d'approbations célèbres, eût dû être à couvert de tout deſſein de l'attaquer. Mais l'exemple du ſuccès obtenu contre le livre de la fréquente Communion, de M. Arnauld, plus illuſtre encore par le nom de ſon auteur, le nombre, la dignité, la réputation de ſes approbateurs, l'applaudiſſement avec lequel il fut reçu & lu, avoit raſſuré le P. Tellier contre de pareilles crain-

tes, & il ne douta point de le faire attaquer conjointement avec le cardinal de Noailles, comme l'ayant approuvé.

Pour un coup si hardi, il se servit de deux hommes les plus inconnus, les plus isolés, les plus infirmes, pour qu'ils pussent être moins abordés, & plus dans sa parfaite dépendance. Champfleur, évêque de la Rochelle, étoit l'ignorance & la grossièreté même, qui ne savoit qu'être follement ultramontain, qui avoit été exilé pour cela lors des propositions du clergé de 1682, & que S.-Sulpice & les jésuites réunis en faveur de ce martyr de leur cause favorite, avoient à la fin *bombardé* à la Rochelle. L'autre étoit Valderic de Lescure, moins ignorant, mais aussi grossier & aussi ultramontain que l'autre, aussi abandonné aux jésuites qui l'avoient fait évêque de Luçon, ardent, impétueux & boute-feu par sa nature. Celui-ci pauvre & petit gentilhomme, l'autre le néant; & tous deux noyés dans la plus parfaite obscurité, & sans commerce avec personne.

Pour les dresser à ce qu'on voulut leur faire faire, on leur envoya un prêtre nommé Chalmet, élève de S.-Sulpice, perfectionné à Cambray, & bien instruit par le célèbre

Fénélon, qui pouvoit tirer parti de la chute de celui de ſes trois vainqueurs qui reſtoit, & de l'appui du P. Tellier appuyé lui-même de ſes anciens amis, mais qui ne pouvoient ouvrir la bouche en ſa faveur. Ce Chalmet avoit de l'eſprit & de la véhémence, en pédant sûr & ferré, livré aux maximes ultramontaines de S.-Sulpice, dévoué à M. de Cambray, & abandonné ſans réſerve aux jéſuites & en particulier au P. le Tellier.

Il s'en alla donc ſecrettement en Saintonge, s'établit tantôt à la Rochelle, tantôt à Luçon, & fort caché dans ces commencemens, les fit aboucher ſouvent tous deux en ſa préſence, les endoctrina, mais ſi durement & ſi haut à la main, qu'ils firent ſouvent leurs plaintes d'un précepteur ſi abſolu, & les ont depuis très-ſouvent renouvelées avec peu de jugement & de diſcrétion pour leur honneur. Il leur fit faire un mandement en commun, portant condamnation du nouveau teſtament du P. Queſnel, de l'édition approuvée par le cardinal de Noailles, avec une cenſure ſi reconnoiſſable de ce prélat, que perſonne ne s'y peut méconnoître, comme fauteur d'hérétique & avec les plus vives couleurs, ſans aucun ménagement.

Cette pièce, qui étoit proprement un toc-

ſin, n'étoit pas faite pour demeurer enſevelie dans les diocèſes de Luçon & de la Rochelle. Elle fut non ſeulement envoyée à Paris qu'on en inonda ; mais, contre toute règle eccléſiaſtique & de police, elle fut affichée par-tout & principalement aux portes de l'égliſe & de l'archevêché de Paris, & ce fut par où le cardinal de Noailles & tout Paris en eurent la première notion.

Ces deux évêques avoient chacun un neveu au ſéminaire Saint-Sulpice, fort ſots enfans pour leur âge, & auſſi peu capables que leurs oncles de quoi que ce fût ſans impulſion d'autrui, beaucoup moins d'une publication de ce mandement ſi nerveuſe, ſi prompte, ſi hardie, qui marquoit un concert entre pluſieurs.

Le cardinal de Noailles, ſi étrangement outragé par deux évêques de campagne, commit la faute capitale d'inciter le chien qui mord la pierre qu'on lui jette, & qui laiſſe le bras qui l'a ruée. Il manda le ſupérieur du ſéminaire de S.-Sulpice, à qui il ordonna de mettre dehors de ſa maiſon ces deux jeunes gens, ſitôt qu'il y ſeroit retourné. Le ſupérieur repréſenta le ſcandale d'un congé ſi ſubit, la vertu des deux eccléſiaſtiques, le tort que cela feroit à leur réputation : rien

ne fut écouté. Le curé de S.-Sulpice averti par le ſupérieur en arrivant de l'archevêché, eſpéra mieux de ſon crédit. Sa piété & ſa ſimplicité n'étoient pas à l'abri de l'enflure, & lui donnoient la confiance entière de madame de Maintenon, & la conſidération mêlée de crainte qui en réſultoit. Il courut à l'archevêché, plein de cette confiance. Elle fut trompée; il s'en revint plein d'indignation, il fallut obéir ſur le champ; mais il arriva que madame de Maintenon fut piquée du peu de conſidération que le cardinal de Noailles avoit montrée pour ſon cher directeur, dont Biſſy, évêque de Meaux, ſut bien profiter.

Cette expulſion fit grand vacarme. Le cardinal rendit compte au Roi de l'injure qu'il recevoit, & lui en demanda juſtice. Le Roi entra dans ſa peine, mais lui fit entendre qu'il avoit commencé par ſe la faire, & la choſe traîna par la lenteur du cardinal & par le délai de ſes audiences de huit jours en huit jours, qu'il ne crut pas devoir prévenir.

Pendant cet intervalle, on aigriſſoit le Roi, qui différoit toujours, mais qui aimoit & reſpectoit le cardinal. Le P. le Tellier directement, & M. de Meaux par madame de Maintenon, retenoient le Roi, que le cardinal ne

preſſoit que mollement, & qui ne doutoit pas d'obtenir juſtice d'une choſe ſi criante; tandis qu'on envoyoit aux deux évêques une lettre toute faite pour le Roi à ſigner, qui la reçut par le P. le Tellier, à qui elle fut adreſſée comme au miniſtre naturel de tous les évêques, & qui la préſenta au Roi comme une fonction de ſa place qui ne ſe pouvoit refuſer. La lettre étoit également furieuſe & adroite, & en commun des deux évêques. Il ne falloit que jeter les yeux deſſus (car elle devint bientôt publique), pour voir que ces deux animaux mitrés n'y avoient eu de part que leur ſignature, & qu'elle étoit du plus ſubtil & du plus délié courtiſan, auſſi bien que de l'écrivain le plus malicieuſement emporté. Après avoir comblé le Roi d'éloges, & l'avoir comparé à Conſtantin & à Théodoſe par ſon amour & ſa protection pour l'égliſe, ils la lui demandoient, non pas pour eux-mêmes proſternés à ſes pieds, ni pour leurs neveux, mais pour l'égliſe, pour l'épiſcopat, pour la liberté de la bonne doctrine, & juſtice de l'attentat par lequel le cardinal de Noailles prétendoit l'opprimer, en montrant par l'exemple fait ſur leurs neveux, ce qu'en pouvoit attendre tout homme ſoupçonné de défendre la bonne cauſe ſans en être

convaincu, comme leurs neveux ne l'étoient pas de la diſtribution, ni de l'affiche de leur mandement. Après une longue & forte ſortie contre le P. Queſnel & ſes Réflexions Morales ſur le nouveau Teſtament, approuvées par le cardinal de Noailles, ils repréſentèrent ce cardinal, comme un ennemi de l'égliſe, du Pape & du Roi, tel que ſous Conſtantin & ſes premiers ſucceſſeurs furent ces évêques de la ville impériale, qui faiſoient tout trembler ſous leur autorité, & ſous qui les évêques orthodoxes gémiſſoient.

La lettre étoit longue & ſe ſoutenoit partout; le ſtyle, l'art qui perçoit à travers la ruſe, ce portrait ſi diſſemblable au naturel, à la vie, aux mœurs, à la conduite du cardinal de Noailles, l'emportement de toute la pièce, devoiloient à nu le myſtère d'iniquité, & découvroient à plein qu'une lettre ſi hardie, ſi fine, ſi forte, n'avoit pas été compoſée à la Rochelle, ni à Luçon, & qu'elle découvroit une attaque faite de gaieté de cœur, avec l'éclat le plus irrégulier & le plus injurieux, dont l'art étoit employé à profiter de l'expulſion des neveux du ſéminaire de S.-Sulpice, pour irriter un Roi ſi jaloux de ſon autorité, & pour changer l'état de la queſtion, ſe rendre agreſſeurs & réduire le cardinal à

la défenſive. C'eſt ce qui lui arriva en effet.

Il avoit été bien reçu ſur les plaintes des injures du mandement. L'expulſion des neveux lui avoit été remiſe devant les yeux plutôt que reprochée; mais quand il voulut porter ſes plaintes de la lettre, le Roi qu'on avoit eu le temps d'aigrir & de préparer, revint ſéchement aux neveux, avec un reproche amer de s'être fait juſtice, au lieu de l'attendre de lui. Néanmoins, quoique pris à un hameçon ſi groſſier, il demeura encore plus choqué de l'inſolence des deux évêques. Il laiſſa voir au cardinal qu'il ſentoit que la querelle ſur le livre étoit auſſi peu néceſſaire qu'attendue, avec un ſi long eſpace de la réputation non interrompue de cet ouvrage, & qu'ils lui en vouloient moins qu'à ſa perſonne. Ce fut une ſeconde & très-lourde faute du cardinal de n'avoir pas porté le mandement & la lettre à cette audience. Pour peu qu'il en eût lu au Roi quelques endroits principaux en injures & en adreſſes, qu'il eût ſu les paraphraſer, profiter de la diſpoſition du Roi à cet égard, lui faire ſentir la cabale, le déſir de faire du bruit, & combien deux plats évêques de campagne étoient peu capables d'eux-mêmes d'enfanter ce deſſein & de l'exécuter avec tant d'art, d'éclat & de hauteur, il auroit

déterminé le Roi à en imposer, de façon que l'affaire auroit été dès là étouffée. Mais le cardinal lent, doux, pauvre pour la Cour & pour les affaires, plein de confiance en sa conscience & en ce qu'il étoit en soi & auprès du Roi, se tint pour content d'avoir remis les choses à la fin de son audience, où elles en étoient avant la lettre des deux évêques, & ne douta point de recevoir une satisfaction convenable, telle que le Roi la lui avoit promise, lorsqu'il lui en avoit parlé la première fois.

A son tour, le Tellier eut son audience. Il y eut moyen de piquer le Roi de nouveau sur son autorité, sur la protection due à des prélats abandonnés, qui se trouvoient à la veille d'être persécutés pour la bonne doctrine. L'évêque de Meaux, de son côté, avoit travaillé auprès de madame de Maintenon de manière que, lorsque huit jours après le cardinal de Noailles revint à l'audience, il fut bien étonné que le Roi lui fermât la bouche sur cette affaire, & lui déclarât que puisque sans lui il s'étoit fait justice à soi-même, il n'avoit qu'à s'en tirer comme il voudroit, sans s'y mêler davantage, & que c'étoit tout ce qu'il pouvoit de plus en sa faveur. C'étoit bien là où l'on en vouloit venir

pour les deux évêques, qui ne s'étoient plaints que pour se soustraire à ce que méritoit l'injure qu'ils avoient faite, & qui, ainsi mis hors de cour, se trouvoient après une calomnie si publique & sur la foi égalés au cardinal de Noailles, malgré tant & de si grandes disproportions.

Dans ce fâcheux état, le cardinal dit au Roi que, puisqu'il l'abandonnoit à la calomnie & à l'insulte, sans même avoir pu mériter ni deviner ce qui lui arrivoit, il le supplioit au moins de trouver bon qu'il se défendît; & il se retira avec la sèche permission de faire tout ce qu'il jugeroit à propos.

Deux jours après, il publia un mandement court & fort, par lequel il prétendit montrer diverses erreurs dans celui des deux évêques. Il l'y traita de libelle fait sous leur nom, dont il disoit assez peu à propos qu'il les croyoit incapables, s'éleva contre l'inquiétude du temps, sur la licence de quelques évêques de s'ingérer dans la moisson d'autrui, défendit sous les peines de droit la lecture de ce mandement, qu'il flétrit en plusieurs manières. Il sembloit qu'il eût le droit d'en user de la sorte par l'abandon & par la permission du Roi, & que c'étoit encore avec ménagement par rapport à la nature de

la chose ; néanmoins ce fut un nouveau crime qui lui fit envoyer défense d'aller à la Cour, s'il n'y étoit mandé.

Les deux évêques, c'est-à-dire, ceux qui les mettoient en avant, profitèrent du succès de leur trame, & écrivirent de nouveau. Hébert, de la congrégation de la Mission, avoit acquis une grande & juste réputation, étant curé de Versailles. Le cardinal de Noailles lui avoit fait donner l'évêché d'Agen, nonobstant les constitutions de cette congrégation, qui excluent leurs membres de l'épiscopat. Il faisoit merveilles dans son diocèse, où il étoit con-provincial des deux évêques. Il leur écrivit une excellente lettre, savante, forte, pieuse, par laquelle il leur montra avec beaucoup de modestie épiscopale, le tort extrême qu'ils avoient, de troubler l'église, & d'attaquer personnellement le cardinal de Noailles.

Cependant ses ennemis ne dormoient pas & travailloient à lui en susciter d'autres. Il parut un mandement de Berger de Malissoles, évêque de Gap, moins grossier, mais aussi mordant, que le cardinal défendit par un autre, comme il avoit fait celui des deux évêques. Ensuite il écrivit une belle lettre à l'évêque d'Agen, contenant l'histoire de

tout ce qui s'étoit passé, mais avec une mesure & une modestie qui la relevoient encore & qui furent comme un manifeste de sa part qu'on distribua par-tout.

L'affaire en elle-même avoit indigné tout ce qui n'étoit pas dévoué aux jésuites ou à la fortune, ou aveuglé de l'abus qui se faisoit du jansénisme pour décrier & perdre qui on vouloit.

Ce manifeste acheva d'enlever ce qui restoit de gens neutres, & fit un tel effet, que les agresseurs qui pensoient avoir déjà étourdi le cardinal de Noailles, en furent effrayés, & ne songèrent que plus efficacement aux moyens de profiter de tous leurs avantages, & de les pousser en si beau chemin.

J'en demeurerai là pour le présent; il est temps de rentrer en d'autres matières.

SENTIMENS de M. le Duc de S.-Simon ſur les Janſéniſtes & les Moliniſtes (a).

JE tiens tout parti déteſtable dans l'égliſe & dans l'état. Je tiens auſſi hérétiques les cinq fameuſes propoſitions directes & indirectes, & pour tel tout livre ſans exception qui les contient. Je crois auſſi qu'il y a des perſonnes qui les tiennent bonnes & vraies, qui ſont unies entr'elles & qui font un parti; ainſi, de tous les côtés, je ne ſuis pas janſéniſte. D'autre part, je ſuis attaché intimément, & plus encore par conſcience que par la ſaine politique, à ce que très-mal-à-propos on connoît ſous le nom de libertés de l'égliſe gallicane; puiſque ces libertés ne ſont ni priviléges, ni conceſſions, ni uſurpations, ni libertés, même d'uſage & de tolérance, mais la pratique conſtante de l'égliſe univerſelle,

(a) M. le duc de S.-Simon ayant toujours vécu dans la plus grande intimité avec les perſonnes les plus célèbres du parti janſéniſte, paſſoit lui-même pour un janſéniſte très-rigide; & ſans doute cette réputation qu'il ne cherchoit pas, l'a engagé à compoſer cet article, comme une eſpèce de profeſſion de foi.

que l'égliſe de France a jalouſement conſervées & prétendues contre les entrepriſes & les uſurpations de la cour de Rome, qui ont inondé & aſſervi toutes les autres, & fait par ſes prétentions un mal infini à la religion. Je dis la cour de Rome, par reſpect pour l'évêque de Rome, à qui ſeul le nom de pape eſt demeuré, qui eſt de foi le chef de l'égliſe, le ſucceſſeur de S. Pierre, le premier évêque avec ſupériorité & juridiction de droit divin ſur tous les autres, quels qu'ils ſoient, & à qui appartient ſeul la ſollicitude & la ſurveillance ſur toutes les égliſes du monde, comme étant vicaire de Jeſus-Chriſt par excellence, c'eſt-à-dire le premier de tous les vicaires qui ſont les évêques; à quoi j'ajoute que je tiens l'égliſe de Rome comme la mère & la maîtreſſe de toutes les autres, avec leſquelles il faut être en communion : maîtreſſe, *magiſtra*, & non pas *domna*, ni le Pape le ſeul évêque univerſel ordinaire & diocéſain de tous les diocèſes, ni ayant ſeul le pouvoir épiſcopal duquel il émane dans les autres évêques, comme l'inquiſition que je tiens abominable devant Dieu & exécrable aux hommes, le veut donner comme de foi. Je crois la ſignature du fameux formulaire une très-pernicieuſe invention, tolérable toutefois en s'y

tenant exactement, ſuivant la paix de Clément IX, autrement inſoutenable. Il réſulte que je ſuis fort éloigné de croire le Pape infaillible, en quelque ſens qu'on le prenne, ni ſupérieur, ni même égal aux conciles œcuméniques auxquels ſeuls appartient aſſurément de décider les articles de foi, & de ne pouvoir errer ſur elle. Sur Port-Royal, je penſe que ce que les derniers ſiècles ont produit de plus ſaint, de plus pur, de plus ſavant, de plus inſtructif, de plus pratiqué & néanmoins de plus élevé, mais de plus lumineux & de plus clair, eſt ſorti de cette école & de ce qu'on connoît ſous le nom de Port-Royal; que le nom de janſéniſme & de janſéniſte eſt un pot au noir de l'uſage le plus commode pour perdre qui on veut, & que d'un millier de perſonnes à qui on le jette, il n'y en a peut-être pas deux qui le méritent; que ne point croire ce qu'il plait à la cour de Rome de prétendre ſur le ſpirituel & même ſur le temporel, ou mener une vie ſimple, retirée, laborieuſe, ſerrée, ou être unis avec des perſonnes de cette ſorte, c'en eſt aſſez pour encourir la tache de janſéniſte; & que cette étendue de ſoupçons mal fondés, mais ſi commode & ſi utile à qui l'inſpire & en profite, eſt une plaie cruelle à la religion,

à la ſociété, à l'état. Je ſuis perſuadé que les jéſuites ſont d'un excellent uſage, en les tenant à celui que S. Ignace a établi; que la compagnie eſt trop nombreuſe pour ne pas renfermer beaucoup de Saints, & de ceux-là j'en ai connus; mais auſſi pour n'en pas contenir bien d'autres. Leur politique & leur jalouſie ont cauſé & cauſent encore de grands maux; leur piété, leur application à l'inſtruction de la jeuneſſe & l'étendue de leurs lumières & de leur ſavoir, font auſſi de grands biens.

Fin du premier Tome.

TABLE

Des Articles contenus dans ce premier Volume du Supplément aux Mémoires de M. le Duc de Saint-Simon.

ANECDOTES intéreſſantes ſur Louis XIV, au lit de la mort, Pag. 1
Opinions ſingulières du duc de S.-Simon, ſur la tranquillité de conſcience du Roi mourant, 4
Vues politiques de Louis XIV dans ſa magnificence, 12
Quelle pouvoit être l'opinion de Louis XIV ſur la validité de ſes dernières diſpoſitions, 14
Réflexions du duc de S.-Simon ſur la mort de Louis XIV, 16
Le P. la Chaiſe, jéſuite, confeſſeur de Louis XIV, 22
Le P. le Tellier, autre confeſſeur du Roi, 23
Anecdote du janſéniſme, 26
Indiſcrétion de la petite poſte, 27

Mot de Louis XIV sur M. le duc d'Orléans, 29
Anecdotes curieuses concernant quelques maîtresses de Louis XIV, 30
Renvoi de madame de Montespan de la Cour, 39
Mariage de madame de Maintenon, 42
Madame de Maintenon considérée dans l'éclat de sa fortune, 44
Madame de Maintenon au camp de Compiègne, 54
Crédit de madame de Maintenon; son ascendant sur les ministres, 58
Beaux traits & anecdotes concernant Louvois, 63
Ressentiment du Roi contre Louvois, 70
Nouvelle tentative de madame de Maintenon pour faire déclarer son mariage, 72
Conduite adroite de madame de Maintenon, 73
Politique de madame de Maintenon, 75
Malheureuse suite de l'influence de madame de Maintenon sur l'esprit du Roi; Révocation de l'édit de Nantes, 81
Représentation de madame de Maintenon en public & en particulier, 91
Nanon Balbien, servante de madame de Maintenon, 94
Recherches sur l'aventure du Maréchal-

ferrant de Salon, rapportée tome I des Mémoires, pag. 220 & ſuiv. 96
Anecdotes ſur Monſeigneur le Grand-Dauphin, 97
État équivoque de mademoiſelle Chouin, 102
Détails hiſtoriques & ſinguliers concernant madame Henriette-Anne d'Angleterre, première femme de Monſieur, 106
Madame Charlotte de Bavière, ſeconde femme de Monſieur, 115
Étranges ſoupçons ſur la cauſe de la mort de madame la ducheſſe & de M. le duc de Bourgogne, 117
Faits intéreſſans concernant madame la ducheſſe de Bourgogne, 126
Sentiment patriotique de M. le duc de Bourgogne, 137
Traits à rétablir dans le portrait hiſtorique de M. le duc d'Orléans, Régent, tome II des Mémoires imprimés, ibid.
Comment ſe formèrent les liaiſons du Régent avec l'Angleterre, 166
Injuſtes ſoupçons contre M. le duc d'Orléans, Régent, 173
Indiſcrétion de M. le duc d'Orléans, en Eſpagne, 177
Satyre connue ſous le nom des Philippiques, 179

Mot satyrique de madame de Sabran, une des maîtresses du Régent, 183
Traits caractéristiques, anecdotes & singularités concernant madame la duchesse de Berry, 185
Circonstances de la maladie de madame la duchesse de Berry au Luxembourg, 205
Portrait historique de M. le prince de Conti, 219
Anecdote singulière sur madame la princesse de Conti, 234
Tracasseries des Princesses à Marly, 243
Supplément à l'article du cardinal Dubois, inséré dans le troisième volume des Mémoires de Saint-Simon, relativement à l'archevêché de Cambray. 247
Anecdote du mariage de Dubois, 256
Autres remarques & anecdotes concernant le cardinal Dubois, 260
Le cardinal Dubois & madame de Prie, pensionnaires de l'Angleterre, 266
Dispositions de Louis XV à l'égard du Régent & du cardinal Dubois, 270
Jugement concernant MM. du Maine & de Toulouse, par rapport au rang de Princes du sang, 277
Conspiration de l'ambassadeur d'Espagne contre le Régent, 290

Converſation du duc de Saint-Simon avec M. le Régent, ſur la rupture avec l'Eſpagne, 294
Particularités ſur le gros Diamant, appelé le Régent, 303
Projet de détruire Marly, 306
Caractère de Canillac, 311
Ruſe du duc de S.-Aignan pour ſortir d'Eſpagne, 315
Diſcours du cardinal de Tolède au duc de S.-Simon, 318
Portrait du cardinal Sala, Eſpagnol, 322
Rare expédient du Pape ſur la réſidence des Évêques, 325
Maladie de Louis XV, 327
Deſtruction militaire de Port-Royal-des-Champs, 333
Commencement de l'affaire qui a produit la Conſtitution Unigenitus, 354
Sentiment de M. le duc de S.-Simon ſur les moliniſtes & les janſéniſtes, 347

Fin de la Table du Tome I.

A 2 35766
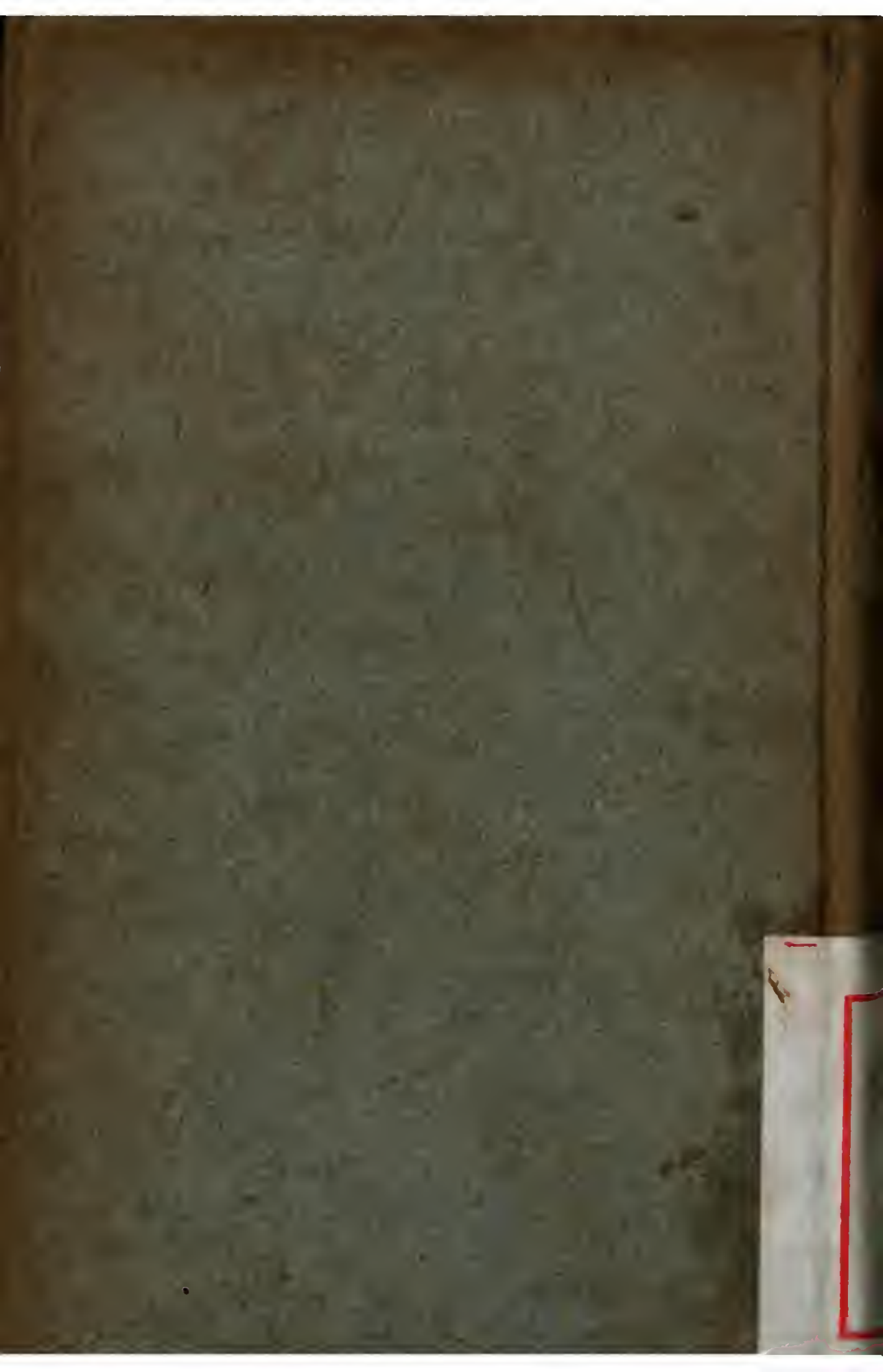
141 D
40